

Rafales de neige aujourd'hui et demain; nuageux mais périodes ensoleillées. Min. cette nuit et max. demain à Québec : 15 et 30.

(Voir détails en page 2)

★★★

69e ANNEE — No 78

QUEBEC, MARDI 29 MARS 1966

PRIX SEPT CENTS

Table with 2 columns: Category and Price. Includes Ann. classées 33 à 37, A Québec auj., Bandes illustrées, Bridge, Décès, Finance, Horoscope, Mots croisés, Pages fém., Patrons, Propos médicaux, Rive sud, Spectacles, Sport, Télévision.

LE SOLEIL

Sharp ne hausserait pas les taxes



CONGRES COMMUNISTE — Le premier secrétaire du parti communiste soviétique Léonide Brejnev a ouvert le 23e congrès du parti communiste soviétique à Moscou aujourd'hui. Il a lancé un appel aux communistes chinois leur demandant de cesser leur schisme et de revenir dans le giron du parti communiste moscovite.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, souhaite une conférence des autorités concernées et des spécialistes afin de repenser les conceptions du réaménagement urbain.

Réaménagement urbain

Repenser les conceptions (Lamonagne)

Par Lucien BOUCHARD

Un budget qui n'apporterait pas de changements radicaux et dramatiques aux lois fiscales déjà existantes irait bien de ce temps-ci avec le fait que d'importantes études dans le domaine de la taxation fédérale tout aussi bien que dans celui des relations fiscales fédérales-provinciales sont sur le point d'être complétées.

Le premier magistrat de la capitale a fait cet énoncé en admettant au préalable que le réaménagement urbain est maintenant entré dans nos coutumes, que c'est une tendance à laquelle toutes les villes d'une certaine importance semblent se rallier.

"Il faudrait, en 1966, dit-il, réunir un fort groupe d'experts pour établir la meilleure façon d'amorcer le réaménagement en fonction du plus grand bien de la collectivité urbaine".

Cette étude comprendrait également, il va sans dire, le problème de la construction des logements à prix modiques, la guerre aux taudis et l'aide au économiquement faibles pour leur permettre d'habiter des logements convenables.

"On ne peut tout de même... (Suite à la page 2, 3e col.)"

OTTAWA (P.C.) — Quelques heures avant la présentation du premier budget du ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, on est de plus en plus d'avis, chez les observateurs, qu'il gardera le statu quo en matière de taxation générale et qu'il ne fera que quelques rajustements des taux fiscaux destinés surtout à encourager la productivité.

ils seront renégociés ou remplacés dès l'automne.

La deuxième revue annuelle du Conseil économique, publiée en janvier, suggérait trois façons d'envisager la programmation fiscale.

Le Conseil suggérait, en premier lieu, que les structures de base de la fiscalité contiennent des éléments intrinsèques anti-inflationnistes.

Lorsque les prix montent, les présents taux fédéraux rapportent un revenu plus élevé qu'à l'ordinaire, imprimant une tendance à des surplus, qui diminuent automatiquement le pouvoir d'achat et agit comme un frein sur l'économie.

Lorsque l'économie va au ralenti, il y a baisse automatique des revenus, ce qui a pour effet de créer un déficit. Il en résulte que le Trésor doit injecter du nouveau pouvoir d'achat dans l'économie. Le Conseil économique ne voudrait pas apporter de changement à cette protection incorporée contre les changements dans le cycle des affaires.

REVISION PREVUE

Le comité fédéral provincial des structures fiscales, formé de M. Sharp et des ministres des Finances et des Trésoriers provinciaux est également à mettre une dernière main à son travail de préparation d'une révision en règle des présents accords fiscaux entre Ottawa et les provinces. Ces accords expireront le printemps prochain et

Marchand propose un essai de cinq ans sans peine capitale (Nouvelle à la page 10)

Le Pavillon Marie-Victorin

Une subvention fédérale de \$774,348 est accordée

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement fédéral vient d'accorder une subvention de \$774,348 pour la construction de l'école secondaire pour garçons, "Pavillon Marie-Victorin", à Sainte-Foy, qui est terminée depuis deux ans et qui a coûté la somme de \$1,238,000.

La nouvelle a été annoncée, ce matin, à Ottawa par MM. Jean Marchand, ministre de l'Immigration et de la Main-d'Oeuvre, et Ovide Laflamme, député de Québec-Montmorency. La subvention a été attribuée en vertu de la loi d'aide à la formation technique et professionnelle.

La construction de cette école, érigée sur le campus scolaire local de Sainte-Foy, a pu coûter moins cher à la commission scolaire grâce à une autre subvention du gouvernement provincial qui atteint les \$258,116. Les contribuables n'ont déboursé que \$205,536.

IMPORTANCE TOUT A FAIT SPECIALE

Cette subvention prend une

importance tout à fait spéciale, selon M. Jérôme Sauvageau, secrétaire de la Commission scolaire régionale De Tilly, étant donné que cette dernière doit se porter acquéreur de l'école d'ici le 1er juillet.

Les premières démarches en ce sens ont déjà été faites, nous

Prix haussés d'une centaine de produits à la Régie des alcools

Plus d'une centaine de produits offerts dans les magasins de la Régie des Alcools ont vu leurs prix modifiés, hier. La majorité de ces modifications comporte des hausses, a révélé, ce matin, un porte-parole de la Régie.

Ainsi, les "scotch" ont augmenté d'un sous l'once. Il en est de même pour certaines marques de cognac.

Plusieurs vins ont aussi augmenté d'un sous l'once cependant que d'autres ont diminué dans la même proportion.

En tout, les prix de 115 produits parmi les 1,600 qu'offre la Régie aux consommateurs de boisson alcoolique ont subi des changements.

La dernière hausse des produits de la Régie remonte en mars 1965.

Les morts en série: un communiqué sera émis

Par J.-L. HARDY

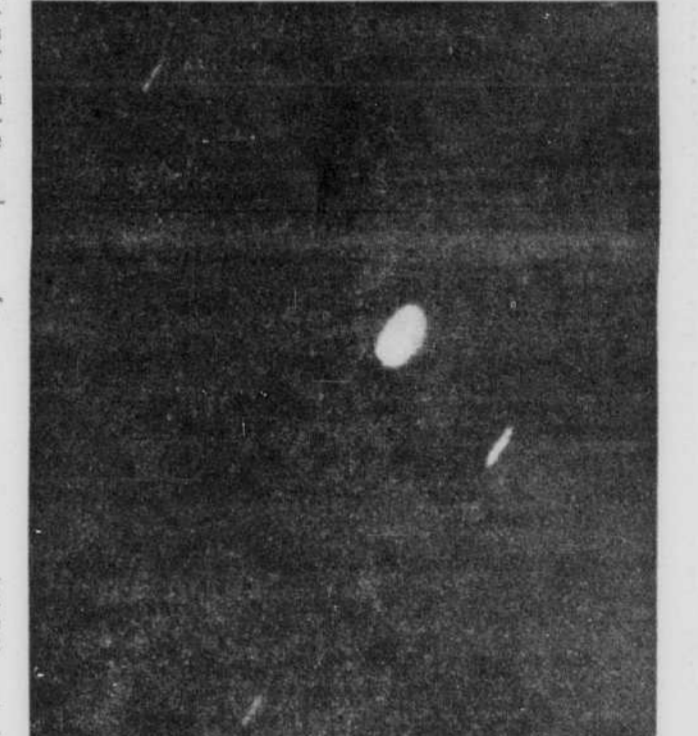
Le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre provincial de la Santé, a déclaré, ce matin, qu'un communiqué sera émis, aujourd'hui ou demain, au sujet du décès de plusieurs personnes qui seraient mortes d'insuffisance cardiaque après avoir absorbé de fortes quantités de bière. Le Dr Lizotte a précisé que le communiqué ne touchera que quelques aspects de la question. Il sera fait mention des constatations faites par des cardiologues nommés par le ministère pour faire enquête. "Les conclusions finales ne seront dévoilées que plus tard", a-t-il dit.

Eric Kierans, ministre provincial de la Santé, soit invité à donner certaines précisions à l'Assemblée législative. Il le fera à son retour de Sherbrooke où il a été assigné comme témoin au procès d'Yvon Dupuis, accusé de trafic d'influence.

Aux Communes, hier après-midi, MM. Réal Caouette et Gilles Grégoire, du Ralliement des créditistes, n'ont pu obtenir le nom de la brasserie soupçonnée d'avoir fait usage d'un enzyme pour activer la fermentation de la bière. Le premier ministre Pearson a répondu que deux enquêteurs du ministère fédéral de la Santé étaient venus à Québec et qu'une enquête se poursuivait. On sait que le gouvernement provincial, de son côté, a chargé deux médecins de l'Hôtel-Dieu de Québec de faire les recherches nécessaires au point de vue médical.

Le Dr Lizotte, qui arrivait de Montréal, ce matin, a déclaré que "les premiers rapports lui mentionnaient le nombre de 16 victimes de myocardiose-alcoolique. Il n'a pas été officiellement mis au fait que le nombre soit porté à 40 et même à une certaine comme on l'a mentionné."

Par ailleurs, de source autorisée, on annonçait, en fin de semaine, qu'un communiqué sera émis. (Suite à la page 2, 1ère col.)



LUMIERE MYSTERIEUSE — Les rapports au sujet des "objets mystérieux" qui sillonnent le ciel aux Etats-Unis et au Canada se multiplient. Le photographe d'un journal de London, Ontario, a pris cette photo d'un objet lumineux qui volait au-dessus de la région. Un citoyen a dit avoir pu voir cet objet pendant une heure. (Téléphoto PC)

Enquêter sur l'apparition des objets volants (Ford)

WASHINGTON (UPI - PA - PC) — Le chef de file républicain à la Chambre des représentants, M. Gerald Ford, du Michigan, a formellement demandé aujourd'hui que soit instituée une enquête du Congrès sur les apparitions des objets volants non identifiés.

circulaires imprégnées dans le sol et qui étaient enveloppées d'ondes radioactives. Dimanche soir, des soucoupes volantes avaient fait leur apparition dans les régions de Toronto, de Barrie, (Suite à la page 2, 4e col.)

M. Ford, qui avait tout d'abord suggéré en fin de semaine dernière qu'une enquête menée par le Congrès était plus que souhaitable, a envoyé des lettres aux présidents des comités de la Chambre et sur l'Espace, leur demandant à l'un ou à l'autre de tenir une enquête publique sur cette question.

Il a déclaré avoir reçu de nombreux télégrammes appuyant sa suggestion pour la tenue d'une enquête sur les apparitions d'objets volants non identifiés (U.F.-O.).

Il a dit avoir reçu entre autres un télégramme du colonel de l'Aviation, Harold R. Brown, à sa retraite, qui lui a déclaré: "J'ai vu un objet volant. Je suis prêt à témoigner."

AU QUEBEC Les "étranges objets lumineux" se rapprochent de plus en plus du Québec. Aperçus il y a une semaine à Ann Harbor, au Michigan, ils ont été vus hier soir dans le ciel au-dessus du sud de cet Etat et dans l'ouest de l'Ontario.

Les autorités ont même enquêté sur des marques

Des soucoupes volantes, ça n'existe pas (Claude Frémont)

Par Monique DUVAL

"Les soucoupes volantes n'existent pas et ces "étranges objets lumineux" que voient, dans le firmament, certaines personnes peuvent être différentes choses pour la plupart très explicables..." nous a déclaré, ce matin au téléphone, M. le professeur Claude Frémont, directeur-adjoint du département de Physique, faculté des Sciences de l'Université Laval.

"Ces objets, que les personnes peuvent réellement voir, bien que dans plusieurs cas l'imagination joue un grand rôle, peuvent être soit des météores, des aurores polaires, des réflexions du soleil sur des nuages à très haute altitude, des condensations d'échappements d'avions, des bal-

L'alliance E.-U.-Allemagne dénoncée par L. Brejnev

MOSCOU (UPI - AFP) — Léonide Brejnev, premier secrétaire du parti communiste, dans son rapport devant le 23e congrès du comité central, a condamné aujourd'hui l'alliance bilatérale qui commence à prendre forme entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.

"L'un des facteurs les plus dangereux pour la cause de la paix aujourd'hui, a dit Brejnev, est constitué par l'alliance des dirigeants des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale. Les deux partenaires s'efforcent d'accroître la tension internationale en Europe".

Dans le passage de son rapport consacré à l'O.N.U., Brejnev a déclaré que l'Union soviétique continuerait à considérer les Nations Unies comme un champ de politique active contre l'agression, pour la cause de la paix et de la sécurité de tous les peuples.

L'OEUVRE DE PAIX DE LA FRANCE

Par ailleurs, Brejnev a loué les efforts de la France en faveur de la paix. Il a consacré

un long passage à la France et aux rapports franco-soviétiques: "L'amélioration sensible de nos relations avec la France est un phénomène positif", a-t-il déclaré. "Cette amélioration est fondée sur la coïncidence des intérêts des deux Etats concernés, les grandes questions internationales, sur la vieille tradition d'amitié entre nos peuples. Ce développement est un important facteur de renforcement de la sécurité européenne".

Brejnev a ensuite souligné la profonde indignation du Parti (Suite à la page 2, 3e col.)

L'Hydro garde ses positions

Par Fernando LEMIEUX

L'Hydro-Québec demeure ferme sur ses positions dans le conflit qui l'oppose au Syndicat national de la construction, immobilisant ainsi les cinq chantiers de gigantesque complexe Manicouagan et Outardes, sur la Côte-Nord.

C'est ce qu'ont répondu, ce matin, les autorités de la Commission au conciliateur du gouvernement, M. J.-B. Lafleur, qui s'enquerraient des dispositions de la Commission envers les 3-14 ouvriers qui poursuivent, pendant ce temps, leurs journées d'étude.

Dimanche et hier, les postes radiophoniques de Rimouski et Matane et Hauterive, ont émis de multiples messages (flash) demandant aux ouvriers de retourner au travail, leur rappelant que s'ils n'obtempéraient pas à cet ordre, leur absence

serait considérée comme non motivée.

Aujourd'hui, cependant, a noté un porte-parole du Syndicat national de la construction (C.S.N.), à Hauterive, ces messages ont cessé.

Selon ce même porte-parole, les messages s'accompagnaient de la menace que les chantiers seraient fermés définitivement si le retour au travail ne s'effectuait pas, ce qu'a nié catégoriquement un porte-parole de l'Hydro à Montréal.

Aucune rencontre n'a eu lieu, hier, entre les représentants syndicaux et patronaux en présence du conciliateur, comme l'avait annoncé un quotidien de Montréal.

Il se peut aussi que le Cabinet soit saisi de la question aujourd'hui même.

CALME COMPLET

Selon les autorités du Syndicat (Suite à la page 2, 4e col.)

Discours sur le budget de M. Lesage, jeudi soir

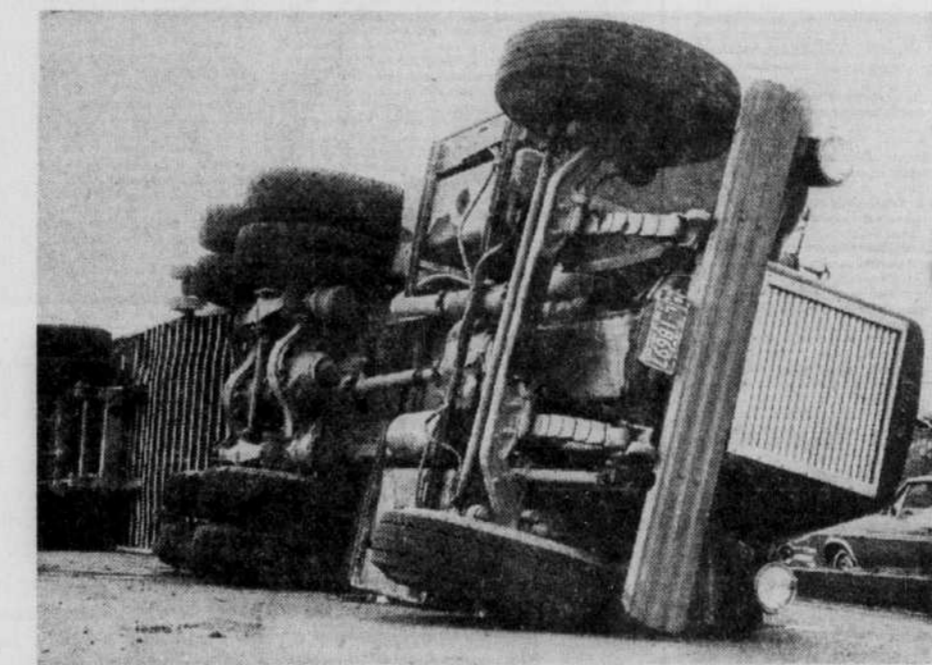
Le premier ministre et ministre des Finances, M. Jean Lesage, a annoncé hier que c'est à 8h jeudi soir qu'il entreprendra en Chambre son discours sur le budget.

M. Lesage avait annoncé il y a quelques jours qu'il commencerait la lecture du budget de la province dès l'ouverture de la Chambre, à 2h jeudi après-midi.

Aux journalistes qui l'interrogeaient à la suite de la signature de l'entente entre le gouvernement et ses fonctionnaires, M. Lesage n'a pas précisé les raisons pour lesquelles il avait décidé ce changement.

Fusion des municipalités de Beauport et de Beauport-Ouest

(Nouvelle en page 12)



CAMION RENVERSE — Un camion-remorque de Tremblay Express, de Jonquière, a versé à l'angle du boulevard Charest-ouest, et du boulevard Saint-Charles, vers 4 h. ce matin. Le véhicule, qui transportait des rouleaux de papier et autres

marchandises, a perdu son équilibre au moment où le conducteur effectuait un tournant. Le véhicule a un poids de 20 tonnes incluant le camion et la remorque. Vers 9 h., ce matin, il était remis sur ses 16 roues.

A Ottawa: Impasse...

(Suite de la page 3)

déploré qu'on pense trop peu aux victimes: quelle chance ont 45 personnes qu'on fait sauter à bord d'un avion de se préparer à entrer dans l'éternité, par rapport aux assassins envoyés à l'échafaud, a demandé M. Robert Thompson. Qui se souvient encore du nom des victimes de Marotte, qui s'intéresse au sort de leurs familles, alors qu'on se penche sur le cas du sinistre "Père Noël", de façon la plus sympathique possible, a demandé M. Raymond Rock, de Jacques - Cartier - LaSalle. Ayons le courage et la décence d'abolir la peine de mort sans délai, a proposé le député Baldwin. M. Maurice Allard, de Sherbrooke, a révélé que 88 p.c. de ses électeurs et 73 p.c. des membres de sa Chambre de commerce favorisent le maintien de la peine de mort.

M. Dave Lewis a cité les aumôniers de quelques prisons et il a affirmé que le "rôle de la société n'est pas de punir, mais de protéger la collectivité". Les assassins dans les prisons ne sont jamais d'anciens meurtriers, a-t-il signalé.

"Si la justice avait suivi son cours dans le premier cas de Léopold Dion, 4 jeunes gens vivaient encore à Québec", a plus tard lancé M. Ovide Laflamme, qui a déploré que les journaux fassent "des héros des assassins". Le député McLeave a dit que les députés ne sont pas liés par l'opinion de leurs électeurs, car ils n'ont pas "été élus sur la question de la peine capitale". M. Bryce Mackasey, de Verdun, comté de M. Claude Wagner à Québec, s'est dit abolitionniste parce qu'il a "le courage de ses convictions", ainsi que le ministre québécois de la Justice l'a déjà dit, a-t-il rappelé. Le député Neveu, de Shefford, a été convaincu récemment par les abolitionnistes et il croit maintenant qu'il faut "remettre l'épée au fourreau", que la pendaison s'efface pas le crime mais en provoque la répétition et que s'ils avaient les moyens financiers adéquats, certains accusés pourraient échapper à la corde. "Abolir la peine de mort, c'est mettre en péril la vie des honnêtes gens au profit des bandits", a soutenu M. Yves Forest, etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.

D'abord...

(Suite de la première page) mie, à de venir encore plus pauvres.

Coopération

Comme remède à cet état de choses, M. Johnson suggère une coopération entre l'Etat et l'entreprise privée, pour la création de sociétés régionales de financement qui auraient pour but de garder dans la région une part aussi grande que possible des revenus et des épargnes qui peuvent y être accumulés pour servir à son propre développement et à ramener dans la région sous forme de prêts industriels les capitaux d'investissement qui sont présentement drainés ailleurs.

Il préconise également la création d'un ministère de l'aménagement régional, une plus grande décentralisation des investissements publics et des services gouvernementaux et finalement une planification vraiment démocratique.

Une subvention...

(Suite de la première page) prix que devra payer la commission scolaire régionale pour mettre l'école en question sous sa juridiction.

Cette construction sert à des fins de cours secondaire (formation professionnelle) depuis la fin des travaux d'érection, mais elle appartient à la commission scolaire locale de Sainte-Foy.

Les morts en...

(Suite de la première page) maine, qu'il y avait au moins 40 morts et qu'une trentaine d'autres personnes étaient hospitalisées. Les mortalités sont survenues dans trois des hôpitaux de Québec. Hier des surintendants médicaux d'hôpitaux ainsi que plusieurs cardiologues ont été interrogés. Ils se sont refusés à tout commentaire. Il semble bien que les médecins maintiennent leur position vis-à-vis la cause de la maladie.

Des expertises se poursuivent actuellement dans des laboratoires à Québec et à Ottawa. A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où le mal fut d'abord décelé, ainsi qu'à l'hôpital du Christ-Roi et à l'Hôtel-Dieu des recherches ont été faites et ont conduit aux constatations que l'on sait. Les enquêteurs du gouvernement fédéral sont par ailleurs retournés à Ottawa avec des échantillons de bière et d'un enzyme.

En Chambre des Communes, lors de l'intervention des députés Caouette et Grégoire, M. Gérard Duquet, député de Québec-Est, est intervenu et a dit qu'il ne fallait pas aller trop vite dans cette affaire. Selon lui, il n'est pas prouvé que les décès mystérieux soient reliés à la consommation d'une certaine marque de bière.

Sharp ne...

(Suite de la première page)

planification rendue publique, le reste du pays pourrait adapter ses projets de dépenses et de placements à ceux du gouvernement fédéral.

En troisième lieu, le Conseil économique a recommandé que les programmes de dépenses et de taxation soient organisés de façon à promouvoir la productivité. Il y a longtemps que la philosophie fiscale canadienne est centrée autour de la théorie que quand les affaires vont au ralenti, l'économie doit être stimulée par des réductions de taxes et que quand les affaires vont bien, il y a lieu de ralentir la demande des biens de production.

Dans le genre de prospérité que le Canada connaît présentement, le Conseil est d'avis qu'il y a assez d'effets de ralentissement dans la présente structure fiscale, mais qu'il y a lieu de faire davantage pour encourager une plus grande productivité.

\$56,000 consacrés à la recherche sur le cancer, à Laval

(Suite de la première page) MONTREAL (PC) — R. P. Draper, président provincial de la Société canadienne du cancer, a annoncé aujourd'hui l'attribution d'une subvention de \$56,000 à l'Université Laval et une de \$250,625 à l'Université McGill.

En tout la Société a donné \$556,704, tant en subventions qu'en bourses de recherches.

Cette somme a pu être attribuée grâce aux fonds réunis par la Société du cancer pendant sa campagne annuelle.

L'ensemble des subventions de la Société pour tout le Canada s'est élevé cette année à \$2,486,647, partagés en huit provinces, dont le Québec.

Les autres bénéficiaires de la province de Québec, mises à part McGill, qui a reçu la part du lion, et Laval sont: L'Institut de Microbiologie et d'Hygiène, \$9,100, le Montreal General Hospital, \$31,165, l'Institut du Cancer de Montréal à l'Hôpital Notre-Dame, \$132,060, le Royal Victoria Hospital, \$10,100, le St. Mary's Hospital, \$7,070 et l'Université de Montréal, \$55,584.

L'alliance E.-U...

(Suite de la première page)

communiste du peuple soviétique devant la "terreur anticomuniste en Indonésie".

Une sensation, dont le manque de recul ne permet pas d'évaluer l'importance, marque la partie intérieure du rapport: La proposition de remplacer le praesidium du comité central, qui partage la direction suprême du parti avec le secrétariat, par un "politburo".

Brejnev a réaffirmé le principe de la direction collégiale en passant volontairement sous silence, sauf allusions fugitives, le nom et l'activité de J. Staline et de N. Khrouchtchev.

Le rapport de Brejnev a été marqué par une étonnante modération à l'égard de la Chine, qui a refusé de participer au 23e congrès.

L'affirmation du "desir d'amitié véritable avec le peuple de Chine", de l'opportunité d'une rencontre bilatérale sino-soviétique, sans être totalement inattendue, surprend, après la "gifle" infligée par Pékin au parti soviétique, en repoussant l'invitation d'assister aux travaux du congrès.

Sur le plan économique, Brejnev a dit: "Le plan économique septennal n'a pas été exécuté dans certains domaines importants".

"Cela s'applique en premier lieu à l'agriculture. Les retards dans l'agriculture ont eu un effet négatif sur le développement de l'industrie alimentaire et sur celui de l'industrie légère. Ils ont empêché la réalisation des mesures pour l'élevation du niveau de vie de notre peuple".

Repenser les...

(Suite de la première page)

me pas, dit le maire, demander à l'entreprise libre d'investir à pertes dans des habitations à prix modiques. L'intervention de l'Etat dans ce domaine est essentielle, considérant que la société se doit d'aider les économiquement faibles".

A Sainte-Thérèse

Lancement de 2 voitures de sécurité

Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications, a pris livraison, hier après-midi, à Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, des deux premières automobiles fabriquées à cet endroit par la société General Motors du Canada. Ces véhicules ont été achetés et équipés pour promouvoir la sécurité sur les chemins publics et ils sont munis de nombreux accessoires techniques de sécurité.

L'une de ces voitures circulera dans l'ouest et l'autre dans l'est du Québec, sous la conduite de techniciens qui auront pour mission de surveiller l'état et le travail des nombreuses allées mobiles d'inspection que le ministère met gratuitement à la disposition des automobiles. Les deux automobiles sont munies d'une foule d'accessoires de sécurité destinés à dégager l'attention du conducteur afin qu'il puisse se concentrer sur un comportement plus sécuritaire dans la circulation.

Quatre voleurs et un assaillant sont appréhendés

Les agents de la brigade criminelle ont effectué cinq arrestations au cours de la nuit dernière. Trois adolescents ont été surpris à voler dans une maison abandonnée de la rue d'Artigny. Un individu a été appréhendé pour vol de fait et lésions dans un restaurant de la rue Saint-Jean. Un autre a été arrêté pour vol sur la personne dans un autre restaurant de la rue Buade.

(Suite de la première page)

d'Hamilton, de Sarnia et de Kitchener, en Ontario.

Hier soir, les objets ont été vus près de Ann Harbor, à 40 milles de Detroit, d'où les premiers rapports sont parvenus la semaine dernière. Depuis plus d'une semaine, les UFO (Objets volants non identifiés) ont été vus dans le nord-ouest des Etats-Unis et le sud du Canada, en Georgie, à Fort Benning et Columbus, dans l'Ohio, le Wisconsin, le Michigan. Que sont ces objets mystérieux? Le gouvernement américain, par son département de la Défense, a établi depuis plusieurs années, un dossier complet sur toutes les "apparitions" de soucoupes volantes sur son territoire. Ces rapports sont catalogués dans un dossier surnommé "Blue Book".

Que contient ce dossier? Des centaines et des centai-

nes de témoignages de personnes, sérieuses et moins sérieuses qui ont rapporté avoir aperçu des soucoupes volantes.

Hier soir, le Comité national d'enquête sur les phénomènes volants, a demandé au gouvernement américain de publier toutes les informations qu'il possède sur les objets volants non identifiés.

"Nous avons assez de preuves pour démontrer que nous sommes observés par une sorte de mécanisme qui est beaucoup plus avancé que tout ce que nous possédons et qui est contrôlé par une civilisation supérieure", a déclaré au cours d'une

Des soucoupes...

(Suite de la première page)

lions de météorologie éclairés par le soleil, des petits nuages très élevés éclairés par le soleil à une heure où nous sommes dans la pénombre" précise le professeur Frémont.

Dans des cas plus rares, et plus particulièrement hors des villes, il peut s'agir, selon lui, de gaz de mairis qui pourraient s'enflammer et donner de la luminosité.

Dans d'autres cas, cependant plutôt rares, ces "étranges objets lumineux" pourraient être des bolides qui tomberaient sur le sol en brûlant ou encore dans le cas de recherche spatiale. "Mais ce sont là des cas exceptionnels" précise notre interlocuteur.

Affirmant que tout ce qui est apporté sur le sujet est le fait de personnes qui ne sont en mesure d'apporter aucune donnée scientifique, M. Frémont y voit aussi "un manque insuffisant d'information, un sens peu exercé de l'observation et surtout beaucoup d'imagination et souvent la soif de publicité".

Nous apprenant qu'une enquête entreprise par l'Aviation américaine il y a quelques années avait donné comme résultat: 90 pour cent de faits explicables et 10 pour cent d'un manque d'information, M. le professeur Frémont ne voit dans une autre enquête par le Gouvernement américain que le désir de répondre aux questions des citoyens. On y compile des dossiers mais il n'y a rien de scientifique dans ces documents.

On ne peut se fier à ces témoignages pas plus qu'à ceux des pilotes ou de tout autre citoyen pour affirmer l'existence de phénomènes que plusieurs s'obstinent à appeler soucoupes volantes. Les soucoupes volantes n'existent absolument pas" a ajouté M. Frémont de façon très catégorique.

Quant au Syndicat, il demande un retour au travail sans condition, une sérieuse enquête sur le cas du contremaître Raymond Dion et des hommes qui ont été les instigateurs de son expulsion du chantier des Outardes 3, le 11 mars, incident qui a déclenché tout le conflit.

Quant au Syndicat, il demande un retour au travail sans condition, une sérieuse enquête sur le cas du contremaître Raymond Dion et des hommes qui ont été les instigateurs de son expulsion du chantier des Outardes 3, le 11 mars, incident qui a déclenché tout le conflit.

Quant au Syndicat, il demande un retour au travail sans condition, une sérieuse enquête sur le cas du contremaître Raymond Dion et des hommes qui ont été les instigateurs de son expulsion du chantier des Outardes 3, le 11 mars, incident qui a déclenché tout le conflit.

ANNONCE
Comment mieux maintenir VOTRE DENTIER solidement en place
Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre PASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne tache pas, assainit l'haleine. PASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Enquêter sur l'apparition des objets volants

conférence de presse, le major Donald E. Keyhoe, comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

"Ces choses existent et sont contrôlées par une intelligence", a ajouté le major. Il a prié l'Aviation américaine de "mettre fin au secret qui entoure les apparitions et de cesser de ridiculiser les témoins compétents". M. Keyhoe, officier des Marines à la retraite a publié plusieurs volumes sur ces "U.F.O." et est directeur du Comité d'enquête, organisme privé dont il est le fondateur.

Ainsi, hier soir, un policier du comté de Washenaw, au Michigan, Richard Sober, a déclaré que lui et un de ses voisins avaient vu les objets volants passer au-dessus de leurs têtes lançant des clignotements rouges, blancs et verts. Au même moment, environ 30 autres résidents du quartier ont inondé la centrale téléphonique des agences policières avec des rapports d'apparitions. Plusieurs témoins ont déclaré que les objets volaient aussi bas qu'à 500 pieds du sol. Les témoins des apparitions précédentes avaient indiqué que les objets volaient à 1,000 pieds du sol environ.

Le plus récent de la série des objets volants non identifiés a été aperçu hier soir dans l'ouest de l'Ontario et est apparu sur un écran de radar aux Etats-Unis. Plusieurs personnes qui disent avoir aperçu les "soucoupes", à Sarnia, en Ontario, les ont décrites

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.

comme des objets d'une blancheur étincelante et voyageant vers le nord à grande vitesse. On rapporte qu'ils ont changé de cap à deux ou trois reprises.



Bien digérer c'est mieux vivre!
IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS eau minérale alcaline naturelle constitue une eau de régime des plus appréciées. Sa teneur en sels minéraux actifs et en oligo-éléments contribue au bien-être de l'organisme en facilitant la digestion.

Vichy CÉLESTINS convient à tous, à tous les âges. CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours **CÉLESTINS** l'eau qui fait... du bien!

VICHY CÉLESTINS FRANCE

BIRKES BIJOUTIERS
NOUS PRESENTONS LA MONTRE
"Squire"
MODELE ETERNA-MATIC
DE PRIX MOYEN QUI POSSEDE TOUTES LES CARACTERISTIQUES DES MONTRES A PRIX PLUS ELEVE
89⁵⁰
Dessinée et fabriquée d'après les données de notre maison par les célèbres ateliers ETERNA de Suisse, la montre "Squire" bénéficie des plus récents perfectionnements techniques dans le domaine de l'horlogerie de qualité. Le modèle "Squire" s'obtient tout acier inoxydable ou avec dessus jaune et fond acier inoxydable; il est entièrement automatique, résiste à l'eau et à la poussière, et est à l'épreuve des chocs.
Demandez qu'on vous fasse voir la montre "Squire" — la meilleure valeur au Canada.
Place de l'Hôtel de Ville, Québec — Tél.: 522-3822
Place Ste-Foy, Boul. Laurier — Tél.: 653-4035

A. B. Machines
la maison du spécialiste
SPECIALITES MACHINES A BUREAU AMEUBLEMENT LIBRAIRIE VENTE SERVICE LOCATION
ROYAL
Une proclamation royale...
Il nous fait plaisir d'annoncer à notre distinguée clientèle que ROYAL TYPEWRITER COMPANY nous a confié l'exclusivité de ses produits pour les Comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Charlevoix et Lévis.
Nous osons croire que LA SEULE MACHINE A ECRIRE MANUFACTUREE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC, sera votre choix dans le futur, et nous sommes immédiatement à votre disposition avec une équipe d'hommes bien entraînés et compétents pour mieux vous servir.
Fiez-vous à ROYAL pour une valeur inégalée et un choix varié de clavigraphes.
Fiez-vous à A-B-MACHINES INC. pour une attention toute particulière à vos besoins.
"La Maison du Spécialiste"
A. B. MACHINES INC.
590, Côte d'Abraham, Québec 4.
Tél.: 525 4694



A Ottawa

avec Amédée Gaudreault

Impasse dans le débat sur la peine capitale

OTTAWA — Ayant accompli l'exploit d'éliminer les liens de parti et de présenter un débat de haute qualité sur la question de la peine de mort, les députés, qui s'étaient aussi fixé l'objectif de limiter leurs discussions à 3 jours, n'ont pu se la fermer collectivement à l'ajournement d'hier soir et tout risque maintenant de s'effondrer.

On sait que ce soir, à 8 heures, M. Mitchell Sharp prononce son discours sur le budget. Or, hier, quand le leader parlementaire ministériel, M. McIlraith, a offert 3 autres jours (cet après-midi, mercredi et jeudi) pour compléter définitivement le débat sur la peine de mort, M. Tommy Douglas et d'autres députés se sont demandé si... ça serait suffisant. M. Gordon Churchill a signalé que seulement 20 pour cent des députés ont jusqu'ici parlé et qu'un "grand nombre" des autres membres des Communes veulent donner leur avis ou mieux expliquer leur vote. M. David Fulton a tenté sa proposition: renvoyer le tout à un comité parlementaire. Tant et si bien qu'à la fin, M. McIlraith ne pouvait même pas annoncer si l'on continuera, cet après-midi, ce même débat!

En coulisse, abolitionnistes et partisans du maintien de la peine de mort s'accusaient mutuellement, après l'ajournement, de vouloir prolonger indéfiniment la discussion pour éviter qu'un vote décisif ne soit pris. Il est certain que s'il n'y a pas entente, on pourra greffer à la motion de base inscrite par 4 députés abolitionnistes, des amendements et des sous-amendements qui feront rebondir la discussion. Déjà, il y a un amendement de M. C.-A. Gauthier, député de Roberval, qui va beaucoup moins loin que son discours puisqu'il propose de ne garder la peine capitale que pour les individus condamnés une seconde fois pour meurtre.

Le député Ovide Laflamme a voulu présenter un sous-amendement qui aurait ajouté les meurtres commis à la suite d'assauts sexuels sur des enfants, et les meurtres d'agents de la paix, de chefs d'Etat, de gardiens de prison, et lampoures lors d'évasions, mais le président de la Chambre, M. Lamoureux, y voyant un amendement à la résolution principale plutôt qu'un sous-amendement au document Gauthier, rejeta la proposition du député de Québec-Montmorency.

C'est le député Laboulière qui avait la parole à l'ajournement et il ne voulut pas l'abandonner à moins d'avoir l'assurance qu'on passerait aux votes sans délai. Inutile de dire que rien de tel ne fut obtenu.

MARCHAND-FULTON-LAMARSH-LEWIS

Deux membres du cabinet Pearson, de chaque clan comme il fallait s'y attendre (et comme il avait été... entendu) sont entrés, hier après-midi, dans le débat, Mlle Judy LaMarsh et M. Jean Marchand, qui ont prononcé d'émuants plaidoyers, tout comme M. David Fulton, ancien ministre de la Justice, a servi à la Chambre un exposé fort impressionnant. M. Justice, lieutenant de M. Tommy Douglas au sein du N.P.D., a lui aussi fait une intervention de grande classe, en faveur de l'abolition de la peine capitale. Encore une fois, le premier ministre Pearson a passé une partie de la journée en Chambre, écoutant notamment Mlle LaMarsh.

La plupart des orateurs, des deux "côtés", ont convenu qu'il s'agit principalement de savoir comment on peut le mieux "protéger la société", soit en gardant les meurtriers à l'ombre pour la vie, soit en les faisant pendre avec la conviction de dissuader ainsi de nombreux meurtriers en puissance.

Mlle LaMarsh estime par exemple que "pour conserver nos structures sociales" il faut conserver la peine de mort pour certains crimes, soit dans les cas de meurtres de policiers et de gardes de prison ou d'auteurs d'un second meurtre et, surtout à-t-elle dit, pour ceux qui violent et assassinent des enfants. Elle votera en ce sens dans la paix de sa conscience.

M. Jean Marchand, qui a parlé lui aussi à titre de citoyen, a déclaré qu'on devrait mettre "le risque du côté de la générosité" et il s'est demandé si, dans une société humaine, faillible, où on laisse des gens mourir de faim, où les meurtriers de la route s'en tirent aussi bien que les fabricants de drogues qui sèment la mort, l'homme peut décevoir, dans les causes de meurtre, s'ériger en juge à la place de Dieu. Je ne connais pas un seul homme qui puisse prononcer une sentence de mort sans avoir le moindre doute en soi, a continué le ministre de l'Immigration, qui a été si éloquent qu'à la fin de son discours il a été l'un des rares orateurs, sinon le seul, à être vigoureusement applaudi par les deux... clans.

Reconnaissant qu'il faisait parfois appel aux sentiments, il est allé ainsi au-devant de ceux qui le trouveraient "un peu poète" et a d'ailleurs glissé du Baudelaire dans son texte. Il a soutenu que l'évolution de la civilisation amène l'élimination de la violence, de la vengeance.

M. Marchand a aussi proposé qu'on fasse "l'essai pour 5 ans" de l'élimination complète de la peine capitale, mais il a réclamé que les condamnés à la prison à perpétuité le soient "pour vrai". Quant aux psychiatres, le ministre croit qu'ils sont loin d'avoir des opinions complètement rassurantes, à preuve ce récent cas d'un Américain qu'on a gardé 40 ans en prison sans raison valable et qui a reçu une indemnité de plus de \$100,000. Mais personne ne connaît l'homme en profondeur, a répété M. Marchand, soutenant que personne ne peut donc... condamner!

Et pourquoi mettre les policiers dans une catégorie à part quand le médecin risque la mort au contact des maladies contagieuses ou que le mineur est autant exposé au fond de son trou? On garde des lions et on ne pourrait garder des criminels? M. Marchand a reconnu que ses électeurs ne seront pas tous de son avis, mais il s'est dit prêt à assumer son rôle d'homme qui a le devoir "d'ouvrir des voies, des horizons, d'oublier ses instincts".

M. Fulton voudrait garder la loi de 1961, qui classait les meurtres en deux catégories, n'imposant la corde que dans les cas prémédités, mais il préférerait une plus ample discussion au sein d'un comité. La corde, une preuve d'instincts barbares? Non, répond l'ancien ministre, car personne n'aime l'imposer, mais elle reste nécessaire pour protéger la société. Depuis 1961, il y a eu un appel automatique en Cour suprême et si le jury, auquel on demande obligatoirement son avis dans chaque cause, recommande le condamné à la clémence de la Cour, il n'y a jamais de pendaison. Le député de Kamloops a aussi noté que sous le gouvernement Diefenbaker, un seul condamné n'ayant pas bénéficié d'une telle recommandation a vu sa sentence commuée. Il y a eu deux pendaisons. C'était mort pour ces cas et il a reproché, discrètement mais fermement quand même, au gouvernement actuel d'avoir épargné l'échafaud aux 7 condamnés (sur 20) pour lesquels ni le juge ni le jury n'avaient eu le moindre mot de sympathie.

M. Fulton a aussi signalé que le crime organisé est trop puissant au Canada, où il enfle les meurtres en série, pour qu'on élimine l'échafaud, nécessaire pour combattre ces gens pour qui c'est le seul... langage pouvant porter à la réflexion. A propos des policiers et des gardiens de prison, M. Fulton se rapproche de M. Marchand, estimant que "la nature du crime importe plus que la victime". Il croit encore que les quelque 12 individus actuellement sous le coup de condamnations à mort ou qu'on leur fera à la suite du débat en cours, M. Pearson devrait même, dit-il, en donner l'assurance.

ET CEUX QU'ON ASSASSINE?
Les partisans du maintien de la peine de mort ont souvent (Suite à la page 2, lire col.)

On ne dira plus la "crèche" en parlant des fonctionnaires

(Jean Lesage)

Par Normand GIRARD

"A l'avenir, en parlant des fonctionnaires, on ne parlera plus de la "crèche", a déclaré, hier après-midi, le premier ministre Jean Lesage au moment de parapher l'entente intervenue jeudi entre le gouvernement et les fonctionnaires du Québec.

La cérémonie officielle, qualifiée d'historique tant par M. Lesage que par le président du Syndicat, M. Raymond Fortin, et par M. Marcel Pepin, président de la C.S.N., s'est déroulée dans la salle du Conseil exécutif en présence des membres de l'unité de négociation des deux parties et en présence des membres de l'exécutif du Syndicat.

Le président de la Confédération des Syndicats nationaux, M. Pepin, a profité de l'occasion qui lui était offerte d'adresser la parole pour signaler au premier ministre que la signature de cette double convention "marque un nouveau départ" pour le fonctionnarisme.

"Ces conventions, dit-il, vont permettre énormément de modifications au niveau de la dignité des fonctionnaires. Ceux-ci pourront maintenant discuter de leurs conditions de travail et à cet égard cette signature représente l'année zéro", ils recommencent à naître".

M. Pepin, rappelant que le premier ministre avait précédemment beaucoup insisté sur la nécessité d'un dialogue franc et permanent entre le gouvernement et ses fonctionnaires, a néanmoins fait remarquer que "de nombreux autres secteurs de la fonction publique y gagneraient à pouvoir dialoguer davantage avec les autorités".

Cette allusion directe du conflit opposant le gouvernement et les professeurs de l'enseignement spécialisé a fait sourire l'assistance. Puis, M. Pepin a exprimé l'espoir que l'on engagera le dialogue avec eux dans "un proche avenir".

Le président de la C.S.N. a en outre loué le travail du porte-parole du gouvernement au cours de ces négociations, disant que Me Yves Pratte s'était révélé un négociateur "têtu", mais un excellent porte-parole

du gouvernement qu'il avait à représenter.

UN COMITE

Quant au premier ministre, il a expliqué qu'il faudra maintenant instruire les employés de la gérance des droits des travailleurs en vertu des nouvelles conventions.

Il a annoncé qu'un comité spécial a été créé à cet effet sous la direction de Me Carrier Fortin, ministre du Travail, et Gaston Cholette, directeur de la Direction générale de la fonction publique, afin de préparer des directives en ce sens, tandis que le Syndicat, de son côté, procédera à la rédaction d'un document qui instruira les fonctionnaires des droits que leur confère la convention.

"C'est essentiel, a dit le chef du gouvernement. Si quelque chose n'allait pas, il y a toujours moyen de se parler et tant qu'il y a un moyen de se parler, il y a moyen de s'entendre. Car, il nous reste maintenant à éviter le plus grand nombre de griefs possibles".

M. Lesage a ensuite invité les dirigeants syndicaux à continuer activement le dialogue qui a été initié et le gouvernement avant de féliciter et remercier chaleureusement tous ceux qui, tant du côté patronal que syndical, de près ou de loin, ont contribué à cette entente.

FIN DU FAVORITISME

Enfin, le président du Syndicat des fonctionnaires, M. Raymond Fortin, s'est dit fier et heureux de participer à un tel événement tout en notant que le but premier visé par les fonctionnaires en se formant en syndicat avait été celui de travailler dans l'intérêt de tous les travailleurs.

Tout en aidant les fonctionnaires dans leur ensemble, nous désirions le faire en collaboration étroite avec le gouverne-

ment afin de participer avec lui à l'amélioration, à la revalorisation de l'administration de la chose publique.

"Cette convention, dit-il, est un grand pas dans cette voie puisqu'elle éliminera dorénavant le favoritisme en accordant la permanence à un grand nombre de travailleurs".

Il a ensuite remercié le gouvernement d'avoir donné aux fonctionnaires cette législation qui leur permet de se former en syndical, de négocier et d'avoir recours à la grève pour appuyer leurs revendications.

M. Fortin a ajouté que le droit d'association avait été pour les fonctionnaires d'un grand secours puisqu'il leur a permis de joindre les rangs de la C.S.N. et de bénéficier ainsi des services d'une équipe expérimentée pour leurs négociations.

PLUS DE CRECHE

Se retenant pour remercier une dernière fois tout le monde, le premier ministre a dit que ces conventions contribueront beaucoup à l'amélioration de cette idée qu'ont les gens de la fonction publique.

"Pour employer un terme qui est bien compris des Québécois, dit-il, à l'avenir en parlant des fonctionnaires, l'on ne parlera plus de la crèche. Je viens d'exprimer de la façon la plus imagée possible ce que tous nous avons en tête".

LA SIGNATURE

Outre le premier ministre Jean Lesage et le président du Syndicat, M. Raymond Fortin, les signataires de l'entente sont MM. Yves Pratte, Marcel Pepin, J.-R. Desloges et Albert Morissette, ministre d'Etat. M. Jean Fournier, président de la Commission de la fonction publique assistait à la cérémonie.



SIGNATURE HISTORIQUE — Le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, a signé, hier, la première convention collective de travail intervenue entre le Syndicat des fonctionnaires du Québec et les autorités gouvernementales. Ci-dessus, on remarque également MM. Yves Pratte, négociateur du gouvernement, Marcel Pepin, président général de la C.S.N., et Raymond Fortin, président général du Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec.

Un comité consultatif de la photographie à l'Education

Le ministère de l'Education vient d'annoncer que son Service de l'enseignement spécialisé a formé un comité consultatif de la photographie, portant ainsi à quinze le nombre des comités consultatifs de l'enseignement spécialisé.

Cette initiative découle du programme entrepris l'an dernier au ministère de l'Education afin d'améliorer la formation professionnelle et humaniste des diplômés de ce secteur de l'enseignement.

Les membres du comité ont tous été choisis en tenant compte de l'expérience qu'ils ont acquise dans le domaine de la photographie en oeuvrant dans l'entreprise privée, dans le milieu syndical ou dans l'enseignement.

Présentement, une seule école du réseau de l'enseignement spécialisé, soit celle des métiers de Trois-Rivières, offre l'option "photographie".

Les trois principaux membres du comité, qui en compte 12, sont MM. Léo Tremblay, président de l'Association des photographes professionnels de la province de Québec, Jean Lamanna, président de la Corporation des maîtres photographes du Québec, et Paul Christian, professeur en photographie professionnelle à l'École des métiers de Trois-Rivières.



MEMBRES HONORAIRES — L'Association des secrétaires municipaux et scolaires remettrait, hier soir, une copie de sa requête au gouvernement, pour qu'une certaine permanence soit accordée au premier fonctionnaire de la municipalité. A la même occasion, M. Georges Godard, vice-président de cet organisme, remettrait un acte de membre honoraire à MM. Jean-Louis Doucet et Gilles Bergeron, respectivement sous-ministres des Affaires municipales et de l'Education.

Accorder une certaine permanence au premier fonctionnaire municipal

Dans le but d'assurer une sécurité nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, dans une ambiance de confiance et de sécurité, l'Association des secrétaires municipaux et scolaires, par l'entremise de son vice-président, M. Georges Godard, remettrait, hier soir, à MM. Jean-Louis Doucet et Gilles Bergeron, respectivement sous-ministres des Affaires municipales et de l'Education, une requête au nom de ses membres, pour qu'une certaine permanence soit accordée au premier fonctionnaire de la municipalité.

M. James Cloutier, secrétaire général de l'association, a mentionné que cette requête était rendue nécessaire par le fait que, dans un certain nombre de municipalités, l'expérience nous montre qu'il y a un trop grand nombre de changements dans le personnel du secrétariat des municipalités ainsi que des commissions scolaires.

En effet, en 1954, on avait relevé le chiffre de 144 secrétaires municipaux et 180 secrétaires scolaires qui avaient quitté leur poste. Pour l'année 1961, on a compté 230 nouveaux secrétaires municipaux et 300 nouveaux secrétaires scolaires. M. Cloutier ajoute: "C'est là un problème qui devient, chaque jour, de plus en plus aigu puisque, cette dernière année, on notait le départ de plus d'un secrétaire-trésorier par jour."

Selon M. Cloutier, la bonne administration de la municipalité souffre de ces changements multiples et lorsqu'on étudie les causes de ces départs, on peut constater qu'assez souvent, la destitution du secrétaire-trésorier a été faite pour des motifs souvent arbitraires ou injustifiés. Selon lui, dans les centres ruraux comme dans les villes, on a besoin d'un fonctionnaire d'expérience, consciencieux, ce sont les contribuables en définitive qui souffrent du travail qui n'est pas bien exécuté.

La requête, présentée par l'Association des secrétaires municipaux et scolaires, propose au gouvernement d'assurer plus de sécurité au secrétaire-trésorier de municipalité et de commission scolaire contre les destitutions, sans motifs ou arbitraires, et invite le ministre des Affaires municipales à faire amender, dès la prochaine session de l'Assemblée législative, l'article 148 du code municipal, en ajoutant à la fin de l'article, les mots: "et il fut dans les huit jours interjeté appel d'une telle décision à la Commission municipale de Québec qui décide de en dernier ressort après enquête".

La requête mentionne que dans l'état actuel, ni les conseillers, ni les commissaires d'écoles, ne sont obligés de communiquer les raisons qui motivent leur décision parce qu'au municipal, le secrétaire reste en fonction durant le bon plaisir du conseil et, au scolaire, le volontaire peut être révoqué à volonté. La requête de l'association précise que le droit d'appel permettra dans un grand nombre de cas d'éviter des injustices ou des décisions arbitraires.

Interrogé à ce sujet, M. Georges Godard, vice-président de l'association, a déclaré qu'au mois de mars 1963, l'Association des secrétaires municipaux et scolaires a présenté au gouvernement une requête visant à accorder un minimum de sécurité d'emploi à ses membres. Mais, depuis cette date aucun changement n'a été apporté aux lois. Pour ces raisons, l'association revient à la charge en présentant de nouveau sa requête au gouvernement dans le but d'obtenir une solution à cet épineux problème dans le plus bref délai possible.

Pour sa part, Me Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales, a précisé qu'il ne voyait pas pourquoi cette requête ne serait pas prise en considération immédiatement. Par contre, Me Doucet a ajouté que si le projet du regroupement des municipalités avait obtenu les résultats attendus, il se retrouverait dans la même proportion chez les élèves dont on ignore l'orientation que chez ceux dont on la connaît", ajoute Hebdou-éducation.

Ce sont les principales conclusions qui se dégagent du rapport final de l'enquête relative à l'orientation des élèves du C.P.E.S. de l'année académique 1964-65.

Cette enquête fut entreprise en septembre dernier par le Service de l'enseignement pré-universitaire, de concert avec le Service de la recherche à la direction générale des programmes et des Examens, et menée auprès des conseillers en orientation scolaire.

"Ces derniers pourcentages sont d'autant plus réalistes pour l'ensemble des finissants, si l'on avance l'hypothèse que la continuation et l'abandon des études

est possible que la majeure partie des problèmes soulevés seraient déjà réglés. De plus, Me Doucet a expliqué, qu'il faudra également établir le statut du secrétaire à plein temps avec celui à temps partiel avant d'accepter le principe de permanence.

De son côté, M. Gilles Bergeron, sous-ministre de l'Education, a déclaré qu'il ne pouvait parler au nom du gouvernement, mais que, personnellement, il n'était pas d'accord avec l'ensemble de la requête présentée par l'Association des secrétaires municipaux et scolaires, et que l'on devrait y apporter certaines modifications relativement au statut du fonctionnaire scolaire par rapport aux commissions scolaires.

CEREMONIE

Les dirigeants de l'Association des secrétaires municipaux et scolaires ont profité de la présentation de leur requête, hier soir, pour remettre une carte de membre honoraire de leur association au sous-ministre des Affaires municipales ainsi qu'à celui du ministère de l'Education, MM. Jean-Louis Doucet et Gilles Bergeron.

Le ministre de l'Education envisage une autre opération

RIMOUSKI — Terminant sa tournée Coreps à Rimouski, le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie a révélé que son ministère envisage d'entreprendre une opération un peu dans le genre de "l'opération 55" en ce qui regarde la création des Instituts. Mais il a bien précisé qu'il n'y aurait pas d'institut dans toutes les régions de la province.

Le ministère de l'Education envisage une autre opération

Les instituts seront disséminés à travers la province et un institut pourra couvrir plusieurs commissions scolaires régionales. On sait qu'à Rimouski, il y a présentement au niveau de l'institut 1,800 élèves environ.

Le ministre a révélé que ces instituts seront faits pour recevoir environ 1,500 élèves pour pouvoir donner un enseignement satisfaisant. Il pourra y avoir peut-être des exceptions dans certains cas mais le ministre ne semble pas y tenir beaucoup.

Des études supérieures pour 77.5% des élèves

Selon des statistiques publiées par le ministère de l'Education, 77.5 pour cent des finissants du Cours préparatoire aux études supérieures C.P.E.S. en 1965 ont continué leurs études, tandis que 22.5 pour cent les ont abandonnées.

Ces chiffres, dans Hebdou-éducation, sont des minimums, étant donné qu'il ignore l'orientation prise par près de 12 pour cent des élèves.

Ainsi, explique le document, "en tenant compte uniquement des finissants dont on connaît l'orientation, soit 3,411 élèves sur 3,590, le pourcentage de continuation des études atteint 88.4 et celui d'abandon, 11.6."

"Ces derniers pourcentages sont d'autant plus réalistes pour l'ensemble des finissants, si l'on avance l'hypothèse que la continuation et l'abandon des études

se retrouvent dans la même proportion chez les élèves dont on ignore l'orientation que chez ceux dont on la connaît", ajoute Hebdou-éducation.

Ce sont les principales conclusions qui se dégagent du rapport final de l'enquête relative à l'orientation des élèves du C.P.E.S. de l'année académique 1964-65.

Cette enquête fut entreprise en septembre dernier par le Service de l'enseignement pré-universitaire, de concert avec le Service de la recherche à la direction générale des programmes et des Examens, et menée auprès des conseillers en orientation scolaire.

Ces derniers pourcentages sont d'autant plus réalistes pour l'ensemble des finissants, si l'on avance l'hypothèse que la continuation et l'abandon des études

se retrouvent dans la même proportion chez les élèves dont on ignore l'orientation que chez ceux dont on la connaît", ajoute Hebdou-éducation.

En faveur de la gratuité scolaire

Les étudiants de l'Université de Montréal sont en faveur de la gratuité scolaire, mais sont divisés sur l'emploi de mesures énergiques de revendication.

Sur les 4700 étudiants qui se sont présentés aux urnes, 67.3 pour cent se sont prononcés en faveur de la gratuité scolaire et 20.4 pour cent, contre. Le référendum a révélé que 12.3 pour cent des étudiants semblent ne pas encore avoir adopté une attitude nette.

Les étudiants devaient aussi se prononcer sur les mesures énergiques que l'A.G.E.U.M. entend prendre pour obtenir la gratuité scolaire.

VALENTINO

COURS COMPLET \$25.00
Gaston Dagenais Prof à la TV
827 ST-JEAN (C. de St-Augustin) 523-2400

Dr Robert Noël
Optométriste
Examen Verres de de la vue contact
529-984 Loc. 243
(Heures d'affaires du magasin)
SIMPSONS-SEARS
Place Lacombe de Lys

CORPORATION DES INGENIEURS DU QUEBEC



M. Marcel Laliberté, ing., vient d'être élu président du chapitre de la ville de Québec. Ont également été élus à la même occasion: messieurs Jean Royer, vice-président ainsi que messieurs Laurent Jobidon, Marcel Leclerc et Michel Tremblay à titre de conseillers. M. Jean-Louis Bourret, président sortant, fait également partie du nouvel exécutif de même que les conseillers André Bertrand, Jean-C. Gagnon et Réal Vallée. M. Fernand Houle continue d'assumer la fonction de secrétaire-trésorier et messieurs Charles-H. Blais, J.B. Delisle et J.-Paul Dick sont les délégués régionaux de la Corporation.

Les libéraux fédéraux définissent leurs positions

Le congrès de fondation de la section québécoise de la Fédération libérale du Québec a concentré, en fin de semaine, son attention sur deux aspects primordiaux de l'avenir de notre régime fédératif et des relations entre nos deux grands groupes culturels. Les principaux vœux adoptés par les délégués concernent la répartition des pouvoirs entre les provinces et l'Etat central, puis l'extension des droits du français au niveau du gouvernement fédéral et des minorités afin de faire véritablement du Canada une nation biculturelle.

Ce sont les communications présentées par le secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson, M. Pierre Elliot-Trudeau, et l'ancien secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, qui ont été à la source des grandes prises de position de ce congrès de fondation de la section québécoise de la Fédération libérale du Canada.

On constate ainsi que ceux qu'on qualifie "d'intellectuels" ont joué un rôle très important dans l'orientation idéologique de la section québécoise de la Fédération libérale du pays. Mais, contrairement aux débordements idéologiques plus ou moins farfelus dans lesquels un certain nombre de nos "intellectuels" ont donné tête première depuis quelques années, les positions de MM. Trudeau et Lamontagne se sont appliquées à tenir compte véritablement des réalités canadiennes plutôt que d'échafauder de belles théories pour consommation entre soi.

Dans sa communication, qui portait sur "le réalisme constitutionnel", M. Trudeau s'est d'ailleurs justement moqué des fabricants de constitutions qui pullulent ces temps-ci dans notre province, les qualifiant d'irresponsables qui tentent de saborder le fédéralisme canadien. Le texte de M. Trudeau, adopté en principe par le congrès, n'est pas sans importance puisqu'il définit de façon globale les positions de la section québécoise sur le plan de la répartition des pouvoirs entre les provinces et l'Etat central.

L'essentiel de cette position est que la sécurité sociale, par un transfert graduel de juridiction, devrait être assumée par les provinces. D'autre part, les pouvoirs économiques du fédéral devraient être clairement déterminés et suffisamment importants pour qu'Ottawa joue tout son rôle en cette matière.

Il ne s'agit encore que d'énoncés au niveau des principes. On pourrait se demander, par exemple, jusqu'à quel point la juridiction des provinces sur la sécurité sociale pourra s'étendre. Le social et l'économique sont de nos jours étroitement imbriqués. Lorsqu'il s'agit d'agir sur la conjoncture économique, certaines mesures

de sécurité sociale ne jouent-elles pas un rôle plus économique que social? On peut penser que c'est au niveau des arrangements pratiques que surgiront les difficultés en cette matière. Il reste que les principes mis de l'avant au sujet des questions économiques et sociales, par rapport à la Constitution représentent un effort de clarification louable des libéraux fédéraux québécois.

Les réformes suggérées par M. Lamontagne — et endossées par le congrès — au sujet du bilinguisme et du biculturalisme sont d'application plus immédiate et plus concrète. Il ne s'agit pas ici de déclarations fracassantes destinées à enflammer les "boys scouts". Mais, elles sont d'autant plus contraignantes qu'elles s'inscrivent dans la réalité de l'heure et sont exprimées sur un ton serein.

Partant du principe que "les principales barrières qui faisaient obstacle à l'égalité culturelle sont tombées au Canada", l'ancien secrétaire d'Etat a formulé un ensemble de réformes pratiques qui méritent la plus grande attention de tous les Canadiens. Les esprits sont mûrs pour que de telles mesures s'inscrivent maintenant dans la réalité nationale. C'est à ce prix que le Canada deviendra la nation biculturelle dont il porte tous les germes.

La création d'un Institut fédéral de la fonction publique (afin d'en accuser le bilinguisme) l'édification d'un district fédéral Ottawa-Hull, l'instauration d'un régime d'écoles publiques françaises partout où la population le justifie au pays, sans compter le projet de faire du français une langue officielle en Ontario et au Nouveau-Brunswick, voilà autant de mesures "révolutionnaires". Elles ne s'inspirent d'aucun nationalisme étroit, mais au contraire d'un sain canadianisme qui doit tenir compte des aspirations légitimes de nos deux nationalités historiques.

Lorsqu'il était ministre, M. Lamontagne s'est appliqué à mettre de l'avant une partie de ces réformes, notamment au niveau de la fonction publique. Il faut continuer le travail. Enfin, sur le même plan, la suggestion du député Bruce MacKasey visant à créer un ministère fédéral chargé de protéger les minorités mérite également la plus grande attention.

Par ce congrès de fondation, les libéraux fédéraux du Québec ont accompli un pas en avant en définissant plus clairement leurs positions. On a pu constater que l'apport de nouveaux éléments, tels MM. Trudeau et Marchand, est de nature à insuffler une vigueur accrue à l'aile québécoise du parti. Celle-ci peut peser de tout son poids sur l'orientation d'un fédéralisme canadien susceptible à la fois de permettre à nos deux nationalités de réaliser pleinement leurs aspirations culturelles et d'assurer l'unité de la nation.

adopter des mesures impopulaires. Les moyens de rétablir le pouvoir d'achat du dollar ne sont guère attrayants au point de vue politique. La réduction des dépenses des gouvernements est difficile à décréter lorsque la population demande toujours davantage aux autorités fédérales, provinciales, municipales. La suppression de subsides aux producteurs n'est pas non plus populaire. Tout ce que l'on ajoute aux assurances sociales en vigueur, nécessitent une augmentation de taxes et d'impôts, de contributions patronales et ouvrières, et alourdissent la charge de la population active. Le développement de ressources nouvelles a fait ses preuves comme élément de prospérité mais il convient maintenant de faire disparaître toute menace et particulièrement l'inflation qui peut entraver cette expansion industrielle.

La hausse du coût de la vie

Tout indique qu'il y aura hausse continue des prix au cours de l'année, ce qui devient inquiétant étant donné que l'indice des prix à la consommation a connu une augmentation de 2.4 pour cent l'an dernier alors que notre économie atteignait un sommet. L'économie canadienne fonctionne presque à plein rendement et la seule façon de satisfaire maintenant une demande qui s'accroît est de donner un vigoureux coup de barre pour accroître la productivité.

L'inflation suit généralement une vague de prospérité. Au Canada, il existe une tendance marquée à l'augmentation des prix de certains produits et services. La stabilité relative des prix qui a duré quelques années disparaît pour faire place à une insidieuse inflation. Des restrictions, la hausse des taux d'intérêt signalent un danger que ne saurait faire disparaître tout seul le ministre des Finances M. Sharp, la publication de livres blancs.

Une prospérité qui repose sur l'inflation n'est pas viable bien longtemps car elle détruit la valeur des épargnes, des économies personnelles, bénéfiques accumulées des entreprises, fonds d'Etat, rentes et polices d'assurance-vie, tout ce qui peut présenter un élément de sécurité. L'érosion de la monnaie reflète la baisse du pouvoir d'achat. La roue continue encore de tourner grâce à des excès de crédit mais elle pourrait bien tourner un peu moins vite dans quelque temps.

Lorsque le coût de la vie monte, les travailleurs exigent des salaires plus élevés. Les employeurs, après les avoir accordés, s'empressent d'augmenter les prix de leurs produits pour maintenir leur marge de profit, l'augmenter un peu, bâtir des réserves en prévision des besoins futurs d'expansion, en prévision des mauvais jours, les gouvernements augmentent leurs dépenses pour satisfaire une population plus assouffie de sécurité que de productivité.

Dans une économie qui fonctionne à plein rendement, tout le chômage n'a pas été résorbé. Il reste des poches considérables. Les plus importantes se situent comme d'habitude dans les Maritimes et la province de Québec. Tout en s'efforçant de maintenir un haut niveau de la demande, le ministre des Finances, doit raffermir la situation de notre balance commerciale, des paiements qui pourraient bien un jour pas très lointain mettre en danger la stabilité du dollar. Il s'efforcera de mettre un terme à la spirale des prix mais on ne saurait se gorger d'espoirs qui resteraient vains si la population ne manifeste aucune modération. Toute la structure de l'économie moderne repose sur le crédit et, pour cette raison, elle est flottante. Le crédit est une anticipation sur l'avenir imprévisible, incertain.

Pour enrayer l'inflation les gouvernements doivent

L'OPINION DU LECTEUR

Réponse à M. l'abbé J.-P. Gélinas

Château-Richer, 18 mars 1966
Monsieur le Rédacteur,
En première page de votre journal du 17 mars dernier, on pouvait lire que la Jeune Chambre de Montréal demande le français prioritaire et désire de plus en plus la promotion du français dans l'élaboration des Raisons Sociales et des panneaux d'utilité publique, et demande que l'anglais ait une place en plus petits caractères sur les panneaux d'utilité publique.
Pour faire suite à cette dernière demande, je ne vois pas pourquoi on afficherait les panneaux d'utilité publique dans les deux langues ici dans la Province de Québec, où le français est à l'honneur.
Lorsque vous allez dans le Nouveau-Brunswick ou en Ontario, sans parler des autres provinces, voyez-vous des Raisons Sociales affichées en français? Aucune.
En ce qui concerne les panneaux d'utilité publique, le français a-t-il sa place? Jamais. On se croirait déjà rendu aux Etats-Unis.
Sans compter que les touristes américains qui visitent la province française du Canada ne seront plus intéressés, s'ils voient ici autant d'anglais qu'ils en voient dans leur pays à l'année longue.
Sans dépasser les limites, soyons donc un peu plus patriotes.
Conclusion: Commençons donc



PEARSON: "MAIS VOUS AVEZ DONC BIEN LA FACE LONGUE!"

Un défi pour l'O.U.A.

La recherche de l'unité

La crise rhodésienne, créée par la déclaration illégale d'indépendance de M. Ian Smith, a mis l'Organisation pour l'Unité Africaine devant un défi direct et une épreuve difficile — la plus difficile peut-être qu'elle ait encore affrontée.

Les Etats africains qui se sont groupés pour former l'O.U.A. ont toujours eu des difficultés à réaliser dans la pratique de l'unité qu'ils ont pour objectif. Pour commencer, ils divergent sur le genre d'unité qu'ils veulent voir s'instaurer ainsi que sur le rythme auquel il convient d'y parvenir. En second lieu, ils sont d'avis différent sur une série de problèmes spécifiques, allant de la position de M. Tchombé au Congo au renversement du Dr Nkrumah.

L'O.U.A. s'est trouvée aux prises avec une autre difficulté — l'écart entre ce qui est souhaitable et ce qui est réalisable, entre la passion et le bon sens. Rien d'étonnant à cela, la plupart de ses membres ayant accédé à l'indépendance au cours des dix dernières années.

Les dirigeants de ces pays ont beaucoup appris et très vite, mais ils n'ont pas tous encore appris comment combler cet écart. Ils ont de la difficulté à accepter le fait que, bien que les Etats africains, avec leur importante masse de suffrages, disposent d'une voix puissante aux Nations Unies, la force matérielle et militaire pour contrôler le cours des événements en Afrique peut néanmoins leur faire défaut.

La crise rhodésienne a mis sévèrement à l'épreuve et l'unité de l'O.U.A. et son réalisme. Comme les Britanniques l'avaient toujours prévu, la déclaration illégale d'indépendance de M. Smith a soulevé une vive émotion parmi les pays africains qui y ont vu une tentative de renversement du courant de l'histoire.

Le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, le maintien des territoires portugais en Afrique ont été des faits pénibles pour les membres de l'O.U.A. Mais il s'agissait de faits accomplis. Il était évident que l'organisation ne pouvait pas faire grand-chose, dans un avenir prévisible, sinon exercer une pression morale par le canal des Nations Unies.

Mais la déclaration illégale d'indépendance de M. Smith a été un fait nouveau, même si la Rhodésie était un pays autonome depuis 1923. Il était par conséquent peut-être inévitable que l'O.U.A. ait pour première réaction d'examiner l'emploi de la force par ses membres et d'attaquer les Britanniques pour leur rejet de la force comme instrument de politique.

Il était moins prévisible que l'O.U.A. demandât également à ce moment-là à ses membres de rompre les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, en guise de protestation. De nombreux gouvernements membres ont estimé à

la réflexion que la proposition dans laquelle leurs représentants avaient été entraînés par les extrémistes était peu avisée. Seule une petite minorité (neuf sur trente-quatre) l'a mise en application.

Au demeurant, leur divergence avec la Grande-Bretagne ne portait pas sur la fin — abattre la rébellion — mais sur les moyens.

La dernière réunion de l'O.U.A. à Addis-Abéba ce mois-ci, n'a pas réitéré cette erreur — bien qu'elle ne soit pas allée jusqu'à adopter une proposition qui aurait rendu explicite ce changement de politique.

On a ainsi judicieusement reconnu le fait qu'une rupture avec la Grande-Bretagne ne contribuerait pas à abattre le régime de M. Smith. En fait, une division de ses opposants ne peut être pour lui qu'une cause de satisfaction.

De diverses autres façons, également, la conférence d'Addis-Abéba a révélé une plus grande maturité et une plus grande sagesse chez nombre de leaders africains. Cela est d'autant plus encourageant que la réunion s'est tenue à un moment particulièrement difficile pour l'O.U.A.

Le coup d'Etat du Ghana, qui a déposé le Dr Nkrumah, ne pouvait pas manquer d'ébranler l'organisation. Le Dr Nkrumah lui-même était un personnage controversé qui avait dressé contre lui beaucoup de ses collègues africains.

Et pourtant, il était de ceux qui avaient montré la voie dans l'Afrique nouvelle qui voyait le jour à mesure que les territoires britanniques et français se dirigeaient un à un vers l'indépendance.

Pour plaider sa cause à la conférence d'Addis-Abéba, les leaders africains les plus radicaux se sont montrés réticents à reconnaître que ce qui s'était produit au Ghana était une révolution populaire. La conférence a de ce fait été troublée par les "départs" de plusieurs Etats membres.

Malgré cette difficulté, l'O.U.A. a réussi à adopter une résolution, à laquelle ne se sont opposés qu'un très petit nombre de voix dissidentes, sur le problème rhodésien.

Cette résolution, si elle implique que la Grande-Bretagne ne va pas assez loin ou n'agit pas assez vite, révèle une attitude plus réaliste envers le problème rhodésien que celle adoptée au mois de décembre de l'année dernière.

Ce qui est nouveau, c'est que la majorité a été convaincue — par la sévérité et l'efficacité croissantes des sanctions décrétées par la Grande-Bretagne — que celle-ci prenait l'affaire vraiment au sérieux.

La résolution commence modestement par demander à tous les membres des Nations Unies de ne pas reconnaître le régime raciste de Rhodésie. De fait, aucun Etat n'a jusqu'à présent reconnu le gouvernement Smith.

Elle demande également à tous les membres des Nations Unies qui n'ont pas pris de mesures juridiques de mettre pleinement en application la résolution des Nations Unies, relative à la Rhodésie.

L'O.U.A. s'est donc efforcée de renforcer l'autorité des Nations Unies. Elle a également, dans ce qui est peut-être le passage le plus important de la résolution, mis l'accent de mettre en oeuvre des mesures efficaces pour amener le régime Smith à sa fin.

Cela signifie que les pays africains dans leur ensemble reconnaissent effectivement que la responsabilité pour ce qui est de résoudre ce problème incombe au premier chef à la Grande-Bretagne. Mais ils soutiennent que ces "mesures efficaces" devraient comprendre l'emploi de la force que la Grande-Bretagne n'a cessé de rejeter — parce qu'il pourrait transformer ce qui est déjà une situation difficile et dangereuse en une situation entachée du risque d'effusion de sang et de guerre, dans laquelle les plus touchés seraient fatalement les Africains eux-mêmes.

L'O.U.A. a également reconnu l'existence du danger économique menaçant la Zambie dans la situation actuelle et s'est engagée à tenter d'organiser une aide économique. Il va de soi que la Grande-Bretagne s'en féliciterait, étant donné la lourde responsabilité qu'elle supporte pour assurer l'approvisionnement en pétrole de la Zambie.

La Grande-Bretagne accueillera de la manière favorable tout ce que l'O.U.A. est à même de faire pour ramener à la raison les mouvements nationalistes africains en lutte de Rhodésie, le ZANU et le ZAPU. Cela pourrait constituer un apport utile lorsque viendra le moment d'un règlement politique en Rhodésie.

Ce moment risque d'être encore éloigné. Une coopération entre la Grande-Bretagne et les Etats africains pourrait contribuer à le rapprocher. La résolution d'Addis-Abéba révèle une méfiance africaine moindre à l'égard de la Grande-Bretagne et une croissance correspondante de bon sens et de réalisme chez la grande majorité des pays africains.

Ceux qui ont quitté la conférence pour manifester colère et frustration, soit sur les événements du Ghana, soit sous prétexte que la résolution concernant la Rhodésie n'était pas assez violente, n'ont rendu service ni à la cause de l'unité africaine ni à celle du retour de la Rhodésie sur la voie qui doit la mener au gouvernement "par la majorité".

Elisabeth BARKER

L'OPINION DU LECTEUR
Sous cette rubrique, le Soleil publie, gratuitement, les lettres des lecteurs exprimant leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.
Il se garde de tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se réserve aussi le droit de ne pas publier les lettres, selon qu'il les juge peu ou pas intéressantes, contraires à l'intérêt public. Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues. S'efforcera de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots.
Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritable de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier.
LA DIRECTION

Pseudonyme: Intéressé à la cause, et je paie taxes.
J-Ray. Forgues.

PROPOS MÉDICAUX

Par le Dr. Walter C. Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo.

COMPREHENSION VIS-A-VIS LES INVERTIS SEXUELS

Chaque fois que je vois sur le rayon de ma bibliothèque le livre "Against the Law", par Peter Wildeblood, un excellent journaliste qui, sans avoir commis aucun crime, fut emprisonné pendant 18 mois parce qu'il était homosexuel, je pense que tout médecin sensible devrait se lever et se battre pour demander aux législateurs d'enlever de nos codes les anciennes lois cruelles, punitives et insensées concernant ce sujet. Il est cependant curieux de constater que la Loi ne frappe pas les femmes, quoiqu'elles puissent être sexuellement inverties autant que certains hommes. Il est combien étrange de voir que si un homme s'habille comme une femme et se promène dans la rue, il sera vite reconnu pour ce qu'il est, et arrêté, mais que des milliers de femmes puissent maintenant se promener en pantalons, et personne n'y porte attention. Si deux hommes efféminés partagent un appartement, la police verra cela d'un mauvais oeil, mais si deux femmes viragos partagent également un appartement, personne ne s'en plaint.



Il y a quelque temps de cela, après qu'une bonne partie de la population d'Angleterre fut outragée par ce qui avait été fait à Peter Wildeblood, une tentative fut faite au Parlement pour rappeler la loi qui avait permis à un juge d'envoyer en prison cet homme très bien et non fautif. Tout dernièrement enfin, le Parlement britannique, cédant aux pressions qui se sont élevées, a amendé la loi contre l'homosexualité.

Je pense à cela aujourd'hui, après avoir vu, dans un article médical, la photo d'un enfant né il y a quelques mois. A cette époque, il était évident qu'il était un garçon et fut baptisé comme tel. Quelques mois après, des changements survinrent dans les organes génitaux externes, ce qui amena le médecin traitant à se décider à admettre qu'il s'était trompé. Puis en étudiant au microscope les cellules de l'organisme de l'enfant, il devint clair que ce dernier était une fille. On dut la rebaptiser et lui faire subir quelques petites opérations.

La chose qui provoque le plus ma réaction c'est que si cette erreur n'avait pas été détectée avant que cette fillette ne devienne adulte, aucun hôpital aux Etats-Unis n'aurait permis à un chirurgien d'enlever les quelques signes indésirés de la masculinité. Ainsi, cette jeune fille aurait plus tard été montrée du doigt, comme un être vil, sale, obscène et comme une pécheresse. En fait, elle n'aurait été que la victime d'une malencontreuse erreur, premierement de la nature, puis de la part de son obstétricien. Elle serait comme l'une de mes malades qui en haut du cou, est

une jolie jeune fille, et en bas du cou, est un homme fortement bâti.

Cette dernière ne cesse de demander qu'on l'opère, mais nos "bonnes gens" ne sachant pas combien elle est innocente et combien elle souffre du misérable tour que la nature lui a joué, lui ont refermé les portes de tous les hôpitaux américains au nez.

Je viens de lire qu'une femme mariée de 70 ans n'a jamais eu ses menstruations et n'a jamais été enceinte. L'une de ses soeurs n'a jamais été menstruée et autant qu'on sache, une autre de ses soeurs également. Lorsqu'elle fut examinée par un médecin, cette personne avait des bosses sur les seins et une grosse masse sur le bassin. En lui ouvrant l'abdomen, le chirurgien découvrit un petit utérus non développé, et à côté, deux tumeurs, qui après examen, se révélèrent être des testicules morts! Des examens au microscope des globules blancs de cette "femme" et de cellules bouchées à l'intérieur de sa poche, montrèrent qu'elle était un homme!

Selon les docteurs R.J. Caffrey et T.J. Fritzier, de Kansas City, qui ont étudié le cas de cette "femme", le genre de "maladie de Turner" dont elle souffrait, est aujourd'hui de plus en plus connu. Cette maladie est héréditaire et elle a tendance à produire une personne qui ressemble à une femme de stature élevée, mais qui a peut-être des seins malformés et sans mamelon, et ayant seulement un petit utérus.

Quand donc notre population acceptera-t-elle que les personnes qui sont sexuellement inverties comme dans le cas cité plus haut, ne sont nullement responsables de cela, qu'elles ne sont pas de mauvaises personnes et qu'elles doivent être traitées avec la plus grande sympathie et non par des insultes, des vexations ou du mépris. Des centaines de fois, lorsque je parlais à la mère d'un homosexuel notoire, ne m'a-t-on pas répondu: "Pourquoi, sûrement que je savais des manières efféminées, mais je craignais aussi qu'il ne devienne exactement comme mon malheureux frère, qui n'a eu pendant toute sa vie, que de l'affection pour les hommes et les garçons."

Il y a quelque temps je lisais qu'un adolescent devait se faire enlever une tumeur dans une certaine partie du cerveau. Dès que cette tumeur fut enlevée il se mit à agir décidément comme un homosexuel; montrant par là qu'un changement dans le comportement affectif peut se produire si on endommage une certaine partie du cerveau. Après que l'on eut étudié le cas de ce garçon, l'on refit l'opération sur le cerveau de singes, et ces derniers devinrent homosexuels.

Ce sur quoi je désire insister ici, c'est que lorsque les homosexuels réalisent, disons vers l'âge de 18 ans, quel misérable tour la nature leur a joué, ils en deviennent très nerveux et terriblement déprimés, mais graduellement, la plupart d'entre eux apprennent à s'adapter et deviennent de bons et souvent de très utiles citoyens. La plupart d'entre eux sont très intelligents, très doux, et d'esprit créateur.

Les étudiants en histoire du Canada demanderont une loi des archives

MONTREAL (P.C.) — Dans un mémoire qu'ils soumettront au gouvernement du Québec, les étudiants en histoire du Canada français demanderont au gouvernement de faire voter, dans le plus bref délai possible, une loi des archives, et d'accélérer la réorganisation de ses archives publiques.

Telle est l'une des principales conclusions auxquelles en sont venus les 150 délégués participant au congrès sur le thème de l'enseignement universitaire de l'histoire au Canada français.

C'était la première fois qu'un tel congrès se déroulait au Québec en ce qui concerne des étudiants en histoire inscrits aux universités françaises du Québec: Montréal, Laval et Sherbrooke.

Vents défavorables au lancement d'une fusée Black Brant

FORT CHURCHILL (P.C.) — Le lancement d'une deuxième fusée a été remis à demain.

Partie importante du programme de recherches de l'espace du Canada, la fusée, une Black Brant II, devait être lan-

cée hier du centre de recherches de Churchill avec, à son bord, des instruments permettant d'étudier les mystères des aurores boréales et de la haute atmosphère.

Un porte-parole du Conseil na-

tional de recherches a expliqué que ce délai était dû aux vents défavorables.

Une première fusée avait été lancée dimanche après un délai de deux semaines et une troisième doit suivre sous peu.

ANNONCE
DEMANGEAISONS
Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, démangeaisons, démangeaisons, piqûres d'insectes, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiprurigineuse et anti-inflammatoire. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau!

EXPOSITION DE TABLEAUX
M. Pollack Liée, en collaboration avec Elena Nagy,
vous invite à faire votre choix à l'occasion d'une vaste exposition de tableaux originaux d'artistes canadiens et européens réputés, en montre jusqu'au 2 avril, à l'auditorium du magasin Pollack, à Sainte-Foy. Parmi les artistes représentés, on trouve les noms de Stefanoff, Gador, Gonzales, Nagy et Iacurto.
Dites simplement: "Partez à mon compte"

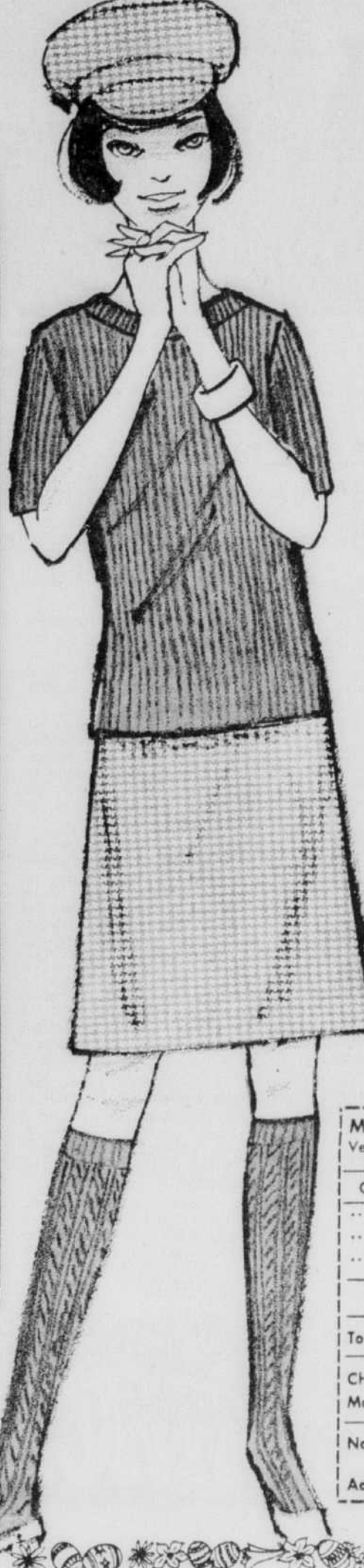
Pollack
QUEBEC - SAINTE-FOY

NOUVELLE SAISON NOUVEAU PARFUM

MAX FACTOR
Spray Mist Boutique

Hypnotique... le parfum magnétique qui vous enchante.
Primitif... le parfum moderne, sophistiqué.
Golden Woods... l'exquis, le nouveau parfum... frais, jeune, moderne.
Les nouvelles colognes rafraichissantes: Hypnotique, Primitif et Golden Woods de Max Factor vous sont présentées dans un élégant format de voyage au prix minime de **2.00**

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292
Québec - cosmétiques (rayon 240) - rez-de-chaussée
Sainte-Foy, étage Laurier



Pollack
QUEBEC - SAINTE-FOY

GAMIN DE PARIS
\$29.98

Pour les jeunes qui aiment l'inédit, qui aiment être à la page, Pollack offre à un prix très abordable cet ensemble qui vous donnera, mesdemoiselles, une allure très parisienne. Gilet "poor boy" en fine laine, manches courtes, jupe à carreaux ligne "A" en lainage, bas assortis au gilet et pour compléter, la casquette "gavroche" de même tissu que la jupe. Vous avez le choix entre le bleu azur et vert menthe. Tailles: 8 à 16.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292
Québec — Galerie des Idées Jeunes (rayon 500) — deuxième
Sainte-Foy, étage Laurier

M. POLLACK LIMITEE, C.P. 1277, QUE.
Veuillez m'expédier les articles suivants, port payé:

Quantité	Description	Prix
.....
.....
.....
.....
Plus taxe de vente (6%) lorsqu'elle s'applique		
Total:		
Chèque inclus <input type="checkbox"/>		Envoyez C.O.D. <input type="checkbox"/>
Mandat inclus <input type="checkbox"/>		Partez à mon compte <input type="checkbox"/>
Nom		
Adresse		

Ronde des tissus printemps '66

Pour la femme pratique qui confectionne sa garde-robe printanière, voici une aubaine à ne pas manquer. Nous offrons à prix réduit un vaste choix de tissus aux coloris printaniers. Rayonne unie, rayée ou imprimée, également un assortiment de tissus pour robes, manteaux et costumes. Largeurs 36" et 45".

Spécial 1.98 la verge

Les commandes postales et téléphoniques ne sont pas acceptées.
Québec — marchandises à la verge (rayon 110) — 2e étage — Sainte-Foy, étage du Mail

Inspiration Québécoise

Soyez la première madame, à porter ces ravissants chapeaux très pratiques et d'allure sportive, spécialement réalisés pour correspondre aux goûts de la Québécoise.

Spécial 5.88

Ces créations vous sont offertes, à prix spécial, dans les tissus suivants: papeline, shantung ou imprimés et dans les tons de: bleu sorcelle, marine, café, beige, brun, blanc, bleu pâturin, turquoise et noir.

Les commandes postales et téléphoniques ne sont pas acceptées.
Québec — chapeaux pour dames (rayon 1340) — rez-de-chaussée
Sainte-Foy, étage Laurier

Pollack

Examen de la vue
Verres de contact
Service d'optique
Lentilles cornéennes

Dr Yves Bertrand, B.A., O.D.

OPTOMETRISTE

Pollack au rez-de-chaussée
TEL: 529-9111
Local 335

Pollack

LE CONNAISSEZ-VOUS... LE TOUT NOUVEAU...

ZENITH
L'aide auditive "Director"

Voici comment et pourquoi, cet appareil tout nouveau, vous aidera à mieux entendre:

1. Le micro avant pointe dans la direction où vous regardez.
2. Le micro "arrière" vous permet d'identifier les sons derrière vous.
3. Le canal acoustique transmet au micro les sons qu'il perçoit.
4. Une expérience vraiment remarquable du côté son.
5. L'oreille spatiale a fait découvrir un circuit "micro-lithic", qui amplifie le son avec précision et douceur.
6. L'amplificateur, scientifiquement disposé, dirige le son à votre oreille par un conduit de plastique.

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU MAGASIN DE QUEBEC SEULEMENT REPRESENTANT EXCLUSIF Rendez-vous à domicile sur demande. ECRIVEZ C.P. 1277 TELEPHONEZ 529-9111 poste 337 Québec — APPAREILS AUDITIFS — Rez-de-chaussée

A QUEBEC, 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE \$2.00 OU PLUS
HEURES D'AFFAIRES: QUEBEC: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m. Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h30 p.m. SAINTE-FOY: lundi et samedi: 10h a.m. à 6h p.m. Les autres jours jusqu'à 10h p.m.

Navigation d'hiver: statistiques

OTTAWA (P.C.) — Le fleuve Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, a été bloqué par les glaces pendant des périodes allant de 77 jours durant l'hiver de 1961 à 41 jours durant l'hiver de 1964. Ces renseignements ont été fournis aux Communes, hier, par M. James Byrne, secrétaire parlementaire du ministre des Transports.

M. Hugh John Fleming (P.C.-Victoria-Carleton) avait demandé dans une question soumise par écrit combien il en avait coûté pour garder le fleuve ouvert durant les saisons hivernales de 1960 à 1964. M. Byrne a répondu que le fleuve n'était pas demeuré ouvert à la navigation en tout temps au cours de ces années-là, mais qu'il avait été bloqué par des glaces pour des périodes variées de puis décembre à avril de chaque année.

Le coût du maintien des brise-glaces pour briser les embâcles et pour prévenir leur formation afin d'éviter des inondations, a varié entre un minimum de \$238,270 durant l'hiver de 1961 à un maximum de \$389,300 en 1964.

Ces dépenses ne s'appliquaient qu'à la section Montréal-Québec et non à l'usage des brise-glaces dans les régions du Bas-du-Fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces de l'Atlantique, a précisé M. Byrne.



EN VUE DE LA CONFERENCE INTERPROVINCIALE — Les ministres de l'Éducation du Québec et de l'Ontario, MM. Paul Gérin-Lajoie et William Davis, se sont rencontrés en vue de la conférence interprovinciale, sur l'éducation, qui se déroulera à Montréal, les 8, 9 et 10 septembre. Sur la photo, on voit MM. Gérin-Lajoie et Davis.

Orientation de la jeunesse

Les ministères de l'Éducation doivent connaître les exigences de l'industrie

Par Antoine Ladouceur

Les autorités des ministères de l'Éducation des dix provinces canadiennes ont besoin de connaître les exigences et les besoins de l'industrie du pays afin d'être en mesure de pouvoir mieux orienter la jeunesse sur le marché du travail.

C'est en ces termes que les ministres de l'Éducation du Québec et de l'Ontario, MM. Paul Gérin-Lajoie et William G. Davis, ont résumé, hier, le but primordial de la première conférence interprovinciale sur l'éducation, qui doit avoir lieu à

Montréal, les 8, 9 et 10 septembre.

Cette conférence, la première au Canada à réunir les dix ministres provinciaux de l'Éducation, portera sur l'éducation et le développement des ressources humaines.

La conférence explorera notamment le rôle de l'éducation dans le développement des ressources humaines et traitera en particulier des besoins de main-d'œuvre en fonction de l'économie du pays.

En plus des ministres de l'Éducation, la réunion groupera des hauts fonctionnaires des ministères intéressés, des éducateurs, des représentants des Conseils d'orientation économique provinciaux, et ceux du monde de l'Industrie et du Travail.

Les ministres fédéraux de la Main-d'œuvre et du Travail ont été invités à cette assemblée. On attend aussi des observateurs européens et américains.

Les participants au nombre de 200 doivent aussi étudier les ressources humaines en relation avec les besoins du développement économique et la possibilité de nouvelles recherches en éducation.

Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Gérin-Lajoie, a expliqué, hier, lors d'une conférence de presse, que ses collègues des autres provinces tenaient annuellement des journées d'étude sur l'éducation.

C'est à l'occasion d'une telle réunion, en janvier 1966, à Ottawa, que le ministre de l'Éducation de l'Ontario, M. Davis, a proposé la convocation d'une conférence interprovinciale.

MM. Gérin-Lajoie et Davis ont été interrogés longuement sur la situation des écoles françaises dans les neuf provinces anglaises. Ils ont répondu laconiquement que cette question n'était pas à l'ordre du jour de la conférence interprovinciale.

Les deux ministres ont, par ailleurs, laissé à entendre que cette conférence donnerait probablement naissance à un programme de collaboration plus intense entre les ministères de l'Éducation des provinces canadiennes.



Liaison aérienne Moscou-Montréal

MOSCOU (AFP)—La délégation de la compagnie aérienne "Air-Canada" arrivée le 24 mars dernier à Moscou en vue de poursuivre les pourparlers sur l'ouverture d'une liaison aérienne directe Moscou-Montréal a terminé samedi après-midi les négociations officielles avec les dirigeants du ministère soviétique de l'aviation civile et de la compagnie "Aeroflot".

"Les perspectives pour une liaison directe d'Air Canada sont bonnes", a déclaré samedi soir M. Taylor, le chef de la délégation canadienne.

"Nous espérons qu'à partir des premiers mois de l'année prochaine la liaison directe sera établie entre les deux pays. Il reste beaucoup de détails à mettre au point, a-t-il ajouté. A cet effet, une délégation de l'aviation civile soviétique et de la compagnie "Aeroflot" se rendra prochainement à Montréal pour poursuivre les conversations commencées à Moscou".

Le projet de liaison aérienne directe entre Moscou et Montréal, a indiqué M. Taylor, prévoit deux vols hebdomadaires, l'un soviétique et l'autre canadien.

M. Alexandre Bessedine, chef administratif des liaisons internationales de la compagnie soviétique, a déclaré de son côté que des décisions à ce sujet pourraient être prises dès cette année.

QUEBEC

CANTIN & FILS LTEE
Gros et Détail
175 rue
St-Vallier Est

QUEBEC

J.-A. BROCHU 230, rue Durocher.

G. MAGNAN 302 Montmartre.

QUINCAILLERIE DUROCHER 548, rue Durocher.

QUINCAILLERIE J.-M. JOBIN 761, St-Vallier Ouest.

MARCHE STE-THERESE (S.P.) 639, rue St-Thérèse.

NADEAU & JOLIN 85, De Gaspé.

MAURICE NOÛN (S.P.) 1198, de Avenue.

TRUDEL & FRÈRES (S.P.) 745, Sutherland.

HENRI CARRIER 458, Tre Avenue.

ÉPICERIE DU COIN 1304 Ozanam.

ÉPICERIE GAUMOND 4663, Tre Avenue.

LIONEL GINGRAS 154, Ave. Lamontagne.

HERBERT INC. 297, de la Concordie.

JOS. LAHOUE INC. 297, de la Couronne.

MARCHE ST-ALBERT 117, des Peupliers.

FERLAND & FERLAND 445, Boul. Pierre Bertrand.

PAUL GAGNE 94 Turcotte.

HONORE PARENT 164, Ave Proulx.

DROLET & MONTREUIL 1491 de la Capricieuse.

DROUIN & DROUIN LTEE 2470, Tere Avenue.

COMTE QUEBEC

JOS. BELANGER 1, St-Bonaventure, Charlebourg.

MAGASIN COOP 7370, de Ave O., Charlebourg.

EMILE LORTIE (S.P.) 280, Ave Seigneuriale, Beauport.

A. ROBITAILLE 51, Boul. Pie XII, Beauport.

ROLAND ROISSONNEAULT St-Emile, Québec.

OSCAR FALARDEAU 203, Boul. L'Ornière, Neufchâtel.

PHYDIME MAUGER 500, Boul. Bastien, Neufchâtel.

QUINCAILLERIE GOUBOUT 374, Boul. L'Ornière, Neufchâtel.

SUPER MARCHE DURAND 2930, St-Vallier Ouest, Ville Les Saules.

ROSARIO PADUET 1419, rue St-Paul, Ancienne-Lorette.

EDGAR RHEAUME Loc St-Charles, Québec.

HENRI VAILLANCOURT Boul. Pie IX, Val St-Michel.

LEVIS

PAUL BERNIER 42, rue St-Laurent, Lévis.

CARRIER & CARRIER 375, rue Commerciale, St-David.

SUPER MARCHE OLIVIER 1155, Commerciale, St-Romuald.

ROGER BEAUDOIN Louvain.

YVES DORVAL 140, rue St-Joseph, Louvain.

DENIS FORTIER St-Etienne.

LAMONTAGNE & FILS 420, rue Collard, Alma.

RAYMOND LEBEVRE 16, rue Ste-Hélène, Beauséjour.

MAGASIN COOP St-Edmoude.

NOLIN & CANTIN 1307, 12e Rue, Charry.

MONTMORENCY

P.-A. LECLERC St-Tite des Caps, Montmorency.

NOËLDA JALBERT St-Pierre, I.O.

STE-ANNE-DE-BEAUPRE

EMMANUEL GRAVEL 9820, Ave. Royale.

CHARLEVOIX

C.-J. BOUCHARD Pointe-au-Pic.

ARTHUR DESCHÊNE Cap à l'Aigle.

PHILIPPE DUFOUR les ou Caouès.

la peinture qui dure

National

en SPÉCIAL

4 produits de grande renommée

fini semi-lustré d'intérieur National #500 "super blanc" rabais

\$3.30

régulier \$10.80
spécial \$7.50

super latex d'extérieur National #950 blanc. (sans primer) sans couche de fond

régulier \$11.20 spécial \$7.85 rabais

\$3.35

latex satin d'intérieur National #800 blanc. rabais

\$3.05

régulier \$9.55
spécial \$6.50

email super blanc National "fini porcelaine" rabais

\$5.70

régulier \$14.95
spécial \$9.25

EN VENTE (pour un temps limité) CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES NATIONAL.

Question sur le prix de soutien du fromage

OTTAWA (PC) — M. Clément Vincent (PC — Nicolet-Yamaska) a demandé hier au ministre de l'Agriculture quand il compléterait l'annonce du programme laitier du gouvernement en faisant connaître les prix de soutien pour le fromage, le lait en poudre et le caséine.

M. J. J. Greene a répondu que cette question relevait de l'office de stabilisation des prix.

M. Vincent a voulu savoir si ces prix seraient connus avant le 1er avril, date d'entrée en vigueur des directives laitières du gouvernement.

M. Greene a répondu que les renseignements demandés par le député étaient déjà inclus dans le communiqué publié la semaine dernière par le ministère de l'Agriculture.

Horoscope

MERCREDI LE 30 MARS 1966

BELIER (21 mars - 19 avril) Agissez avec calme et évitez la confusion. A part quelques poussées de jalousie tout ira bien. Surveillez votre santé.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Presque tous vos problèmes disparaîtront si vous essayez d'en venir à une entente rapidement. Faites des projets de vacances et débarrassez-vous de la routine quotidienne.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Tendance à discuter beaucoup trop. Si vous savez attendre pendant quelques jours, les choses iront beaucoup mieux. Vos affaires personnelles vous préoccupent.

CANCER (21 juin - 20 juillet) En général, une excellente journée, mais vous êtes facilement irrité et passez trop rapidement aux actes. Passez votre temps avec des gens paisibles.

LION (21 juillet - 22 août) Vous avez la possibilité de connaître un très grand succès si vous savez organiser votre journée et si vous travaillez méthodiquement. Organisez un voyage à l'étranger.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Vos amis jouent un rôle important dans votre vie aujourd'hui. Acceptez leurs invitations et suivez leurs conseils.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Vous n'êtes pas d'humeur à vous laisser bousculer. Cependant, prenez les choses avec plus de philosophie et souvenez-vous que tout va très bien dans votre travail et votre vie privée.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Utilisez cette journée pour régler de vieux problèmes en suspens qui vous ont pesé lourdement sur l'esprit et pendant longtemps. Possibilité d'une aventure sentimentale.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) Ne discutez pas mais essayez plutôt d'en venir à une entente. Des développements inattendus dans une affaire personnelle.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Vos problèmes financiers peuvent dès maintenant être réglés d'une façon satisfaisante, mais vous serez quelque peu irrité à cause de petites difficultés. Ne prenez pas de décision trop rapide.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Une journée fort propice à consacrer à vos projets les plus importants. Des succès personnels en soirée.

POISSONS (19 février - 20 mars) Une autre journée au cours de laquelle vous vous sentirez en pleine forme et capable de faire face à tous vos problèmes. Vous vous sentirez détendu après avoir réglé une certaine difficulté. Ne négligez pas votre vie privée.

DE CHRYSLER... LE TONNANT

SIMCA

GARANTIE 5/50 **LIVRAISON IMMÉDIATE**

ELLE & LOGE 5

1€ vous achètera un mille de promenade agréable en Simca...

... elle marche à l'essence ordinaire. Mais Simca n'a pas été construite simplement pour mettre de l'argent en banque. Tout a été pensé pour le confort et le sport: sièges baquets, 4 vitesses au plancher, garniture tout vinyle, 5 places, et un moteur arrière pour tous les genres d'excursions qui vous tentent.

La Simca est résistante. Son moteur et son rouage d'entraînement sont garantis par la Chrysler Motors Corp. pendant 5 ans ou 50,000 milles.

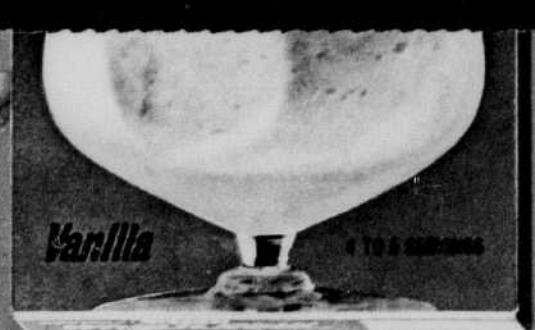
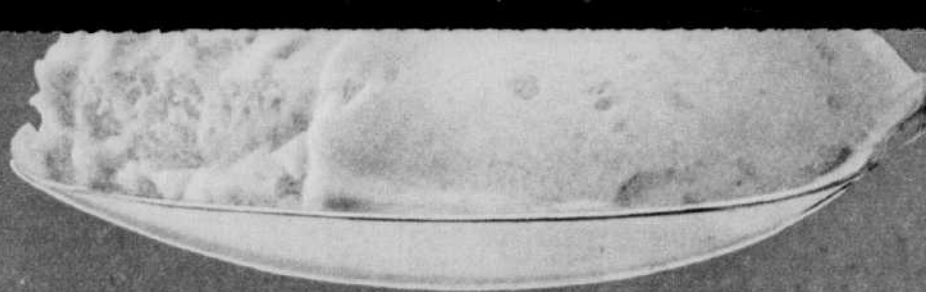
CHRYSLER CANADA LTD.
SIMCA

* Paiements hebdomadaires basés sur le prix de détail suggéré par le manufacturier. Port d'arrivée, taxes, \$1850, 20 p. 100 comptant et 156 paiements hebdomadaires (16 mois). Taxes, frais d'acheminement, intérêt, assurance, s'il y a lieu. Garniture de luxe et finis blancs, en plus. Prix légèrement majoré pour la Côte Ouest.

R. Tanguay Automobiles Ltée Rond-Point, Lévis, Qué.	Langlois & Belisle Automobiles Ltée Montmagny, Qué.	Charlevoix Automobiles Ltée Baie St-Paul Cité Charlevoix, Qué.
Chouinard Automobiles Inc. 150 Boul. St-Sacrement, Québec 8	Rouet & Arsenault Automobiles Ltée 219 Boulevard Jessop, Rimouski, Qué.	Henri Fortin Auto Inc. 829 Boul. Talbot, Chicoutimi, Qué.
Albert Bélanger Ltée Rte Principale, Les Etroits Cité Temiscouata, Qué.	Beaupré Automobiles Ltée 6964 Boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien, Qué. Cité Montmorency	Gameau Autos Ltée Boul. Marquette, Roberval, Qué. Maurice Autaroma, Inc. Boul. Lafèche, Hauterive, Qué.
Maurice Bourgeault Automobiles Enr. Ste-Anne-De-La-Pocatière, La Pocatière, Qué.		

à tout instant!

LA MOUSSE
Whip'n Chill Prestigieuse, toute nouvelle, si différente que vous devez d'y goûter. Whip'n Chill est un nom qui rappelle la saveur exquise et la texture mousseuse d'un dessert de chez nous. Essayez la favorite de tous: la mousse au chocolat Whip'n Chill.



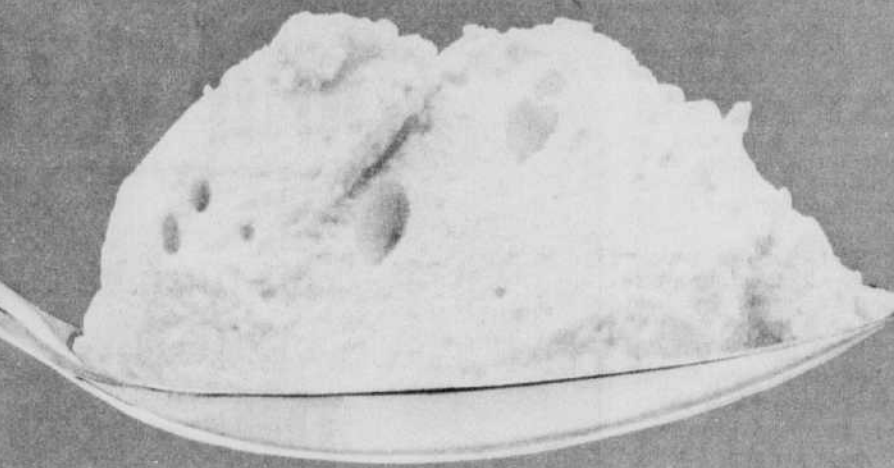
LA MOUSSE
Whip'n Chill Un dessert léger, velouté, tout comme nos mères le faisaient et si facile à préparer. D'ailleurs son nom le dit: Whip... vous fouettez, Chill... vous réfrigérez. Dégustez la mousse à la vanille Whip'n Chill... un véritable délice.

Une vraie mousse en un instant!

LA MOUSSE
Whip'n Chill Une mousse délicate qui enchante les plus fins gourmets. Essayez la mousse au citron Whip'n Chill. Un dessert sans pareil qui plaît à merveille... aux grands comme aux petits. Surprenez votre famille dès ce soir avec une mousse au citron... elle a le goût "faite à la maison".



LA MOUSSE
Whip'n Chill La toute dernière création des fabricants de Jell-O. Essayez-la une fois... vous la servirez maintes et maintes fois. Particulièrement la mousse aux fraises Whip'n Chill... un sucré de bon dessert qui réglera toute votre famille.

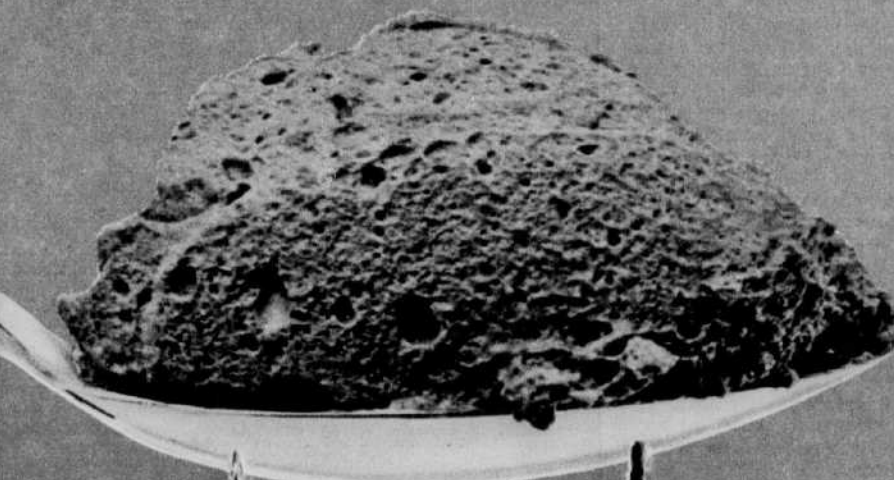


Un vrai dessert à tout instant!

LA MOUSSE
Whip'n Chill Prestigieuse, toute nouvelle, si différente que vous devez d'y goûter. Whip'n Chill est un nom qui rappelle la saveur exquise et la texture mousseuse d'un dessert de chez nous. Essayez la favorite de tous: la mousse au chocolat Whip'n Chill.



LA MOUSSE
Whip'n Chill Un dessert léger, velouté, tout comme nos mères le faisaient et si facile à préparer. D'ailleurs son nom le dit: Whip... vous fouettez, Chill... vous réfrigérez. Dégustez la mousse à la vanille Whip'n Chill... un véritable délice.



Regards sur les débats des législatures provinciales

(Par la Presse canadienne et la U.P.I.)

Le gouvernement de l'Ontario a présenté un projet de loi portant de 24 pour cent le taux de l'impôt provincial à 28 pour cent par rapport à l'impôt fédéral.

Les dix législatures provinciales ont été en session une partie de la semaine. La session au Nouveau-Brunswick, s'est ouverte le 22 mars et la session de la législature de Terre-Neuve s'est ajournée à la fin de la semaine dernière.

Un ministre conservateur du gouvernement ontarien, dont le nom a été relié à une affaire de trafic d'influence a révélé jeudi qu'on avait tenté de le faire chanter pendant la campagne électorale de 1963. Allan Grossman, qui est maintenant ministre, était auparavant président de la Régie des alcools. Il a dit qu'il s'agissait de ventes des produits d'une distillerie dans les magasins de la Régie des alcools de l'Ontario.

A Queen's Park, Toronto, l'opposition a échoué dans sa tentative de forcer le gouvernement conservateur à renoncer à hausser de deux pour cent la taxe de vente provinciale. Cette nouvelle taxe de vente doit entrer en vigueur le 1er avril.

C'est par un vote de 36 à 22 que la Chambre ontarienne a défilé un amendement proposé par M. Ken Bryden (N.P.D. - Woodbine) invitant le gouvernement à étudier d'autres sources de taxation plutôt que d'augmenter de trois à cinq pour cent la taxe de vente provinciale.

Après avoir défilé l'amendement néo-démocrate sur la taxation, la législature a adopté en seconde lecture des projets de loi visant à hausser les taxes sur les cigarettes, la gazoline, l'huile diesel et les transactions immobilières.

Le ministre ontarien du Travail, Leslie Rowntree, a condamné les grèves illégales. "Si les grèves illégales continuent à se multiplier, le public demanderait des lois permettant aux tribunaux d'intervenir et de prendre des mesures sévères contre les syndicats", a-t-il dit.

De plus, le ministre du Travail, qui a présenté mardi les prévisions budgétaires de son ministère pour le prochain exercice financier, a rejeté tout projet de réduire le nombre d'heures maximum de travail par semaine.

Un député de l'opposition, Reg Gisson, a demandé qu'une étude permanente soit faite sur les besoins de main-d'oeuvre dans les industries. Un député libéral, Leonard Braithwaite, a prêté que l'Ontario devrait affronter de graves problèmes dans les relations entre pa-

trons et ouvriers et que l'économie générale pourrait bien en souffrir.

Enfin, Braithwaite a proposé que des jeunes filles soient embauchées comme pages à la législature. Selon lui, la présence de pages du sexe féminin donnerait un autre ton aux réunions habituellement austères des députés.

Le procureur général ontarien, Arthur Wishart, a dit qu'il était en faveur de méthodes plus compréhensives pour étudier les cas de patients demandant leur libération des institutions pour malades mentaux.

Un député avait soulevé à la législature le cas d'un citoyen de 59 ans qui avait vainement tenté de demander à la Cour supérieure de l'Ontario de permettre l'étude de son cas. A la demande de sa femme, cet homme a été enfermé pendant deux mois.

Par ailleurs, le ministre des Terres et Forêts, Kelso Roberts, a annoncé que l'Ontario allait acheter d'autres avions pour lutter contre les incendies en forêt. L'Ontario achètera 10 nouveaux avions au coût de \$1,150,000.

NOUVEAU-BRUNSWICK
L'Assemblée législative a défilé une motion de censure contre le premier ministre Louis Robichaud et son gouvernement, présentée par l'opposition conservatrice, dont le chef est C. B. Sherwood. Dans cette motion de censure, l'opposition accusait le gouvernement de ne pas avoir fait progresser le Nouveau-Brunswick au même rythme que les autres provinces.

M. Robichaud a dit qu'il ne prévoyait pas la possibilité d'une élection dans un avenir rapproché. Le mandat de cinq ans du gouvernement se termine en 1968.

Le chef de l'opposition a qualifié, mardi, le débat sur le discours du trône d'un chœur ministériel savonnant par un ye-ye-ye une litanie de leurs réalisations.

Le gouvernement multiplie ses efforts pour prendre en main les services de santé, de l'éducation, du logement, de la justice et de l'évaluation foncière et de services qui jusqu'ici relevaient des conseils de comités.

NOUVELLE-ECOSSE
Le ministre de l'Economie, G. L. Smith, a présenté un projet de loi portant à \$60 millions les sommes que le gouvernement pourra prêter à Industrial Estates en vue de l'expansion de l'usine d'eau lourde de "Deuterium" à Glace Bay. Antérieurement, le gouvernement n'avait le droit de prêter \$50 millions.

En outre, la législature de la Nouvelle-Ecosse a invité le gouvernement fédéral à étudier la possibilité d'ins-

tituer une politique de libre échange entre les provinces Atlantique et la Nouvelle-Angleterre.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, W.S.K. Jones, a annoncé que des représentants de la Canadian General Electric seraient dans la province d'ici quelques jours afin d'étudier la construction d'une seconde usine d'eau lourde dans la province.

Par ailleurs, le premier ministre, Robert Stanfield, a proposé que l'office de planification volontaire établisse un comité pour étudier les problèmes soulevés par l'industrie de l'acier dans la province.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD ET TERRE-NEUVE

Le trésorier provincial de l'Ile-du-Prince-Edouard, Alban Farmer, a déposé son budget jeudi soir pour l'exercice 1966-67. Il n'a annoncé aucune nouvelle taxe.

Plutôt que de hausser les impôts, le gouvernement a décidé d'emprunter \$5,000,000 pour consolider sa dette.

A Terre-Neuve, le premier ministre Joe Smallwood a exposé devant la législature les grandes lignes d'un programme d'importation et d'exportation. Selon ce programme, Terre-Neuve achèterait des fruits des Antilles et vendrait du poisson dans cette région. Le premier ministre Smallwood entreprendra sous peu une tournée de deux semaines dans les Antilles, où il aura des entretiens avec les dirigeants des pays qu'il visitera ainsi qu'avec les producteurs de fruits.

MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA, COLOMBIE-BRITANNIQUE

Au Manitoba, le premier ministre Duff Roblin a annoncé dans le discours du budget que des projets de loi seront présentés afin de faire disparaître la taxe de cinq pour cent sur les produits servant au chauffage domestique. Le budget ne prévoit pas de hausse d'impôt.

En Saskatchewan, une motion de l'opposition demandant l'abolition du Sénat a été défilée.

En outre, un député libéral a présenté un projet de loi qui permettrait l'installation de gobe-sous dans certains débits de boissons alcooliques, la vente de boissons alcooliques dans les avions commerciaux et la livraison de ces boissons aux chambres dans les hôtels.

En Alberta, une commission sur les tribunaux a présenté un rapport favorisant les appels sur les points de loi ou de juridiction.

Il a été question de littérature obscène à la législature albertaine. Le secrétaire de la province, Ambrose Holowach, a signalé que seule la législation fédérale peut empêcher l'entrée au Canada de littérature ordurière.

"N'est-ce pas un curieux paradoxe de voir qu'il est interdit d'apporter au pays certains légumes et certaines plantes cependant que rien ne s'oppose à ce que des écrits obscènes franchissent nos frontières," a-t-il dit.

Le premier ministre Manning a noté qu'il est presque impossible d'obtenir une condamnation en vertu de l'article du Code criminel traitant de la littérature ordurière.

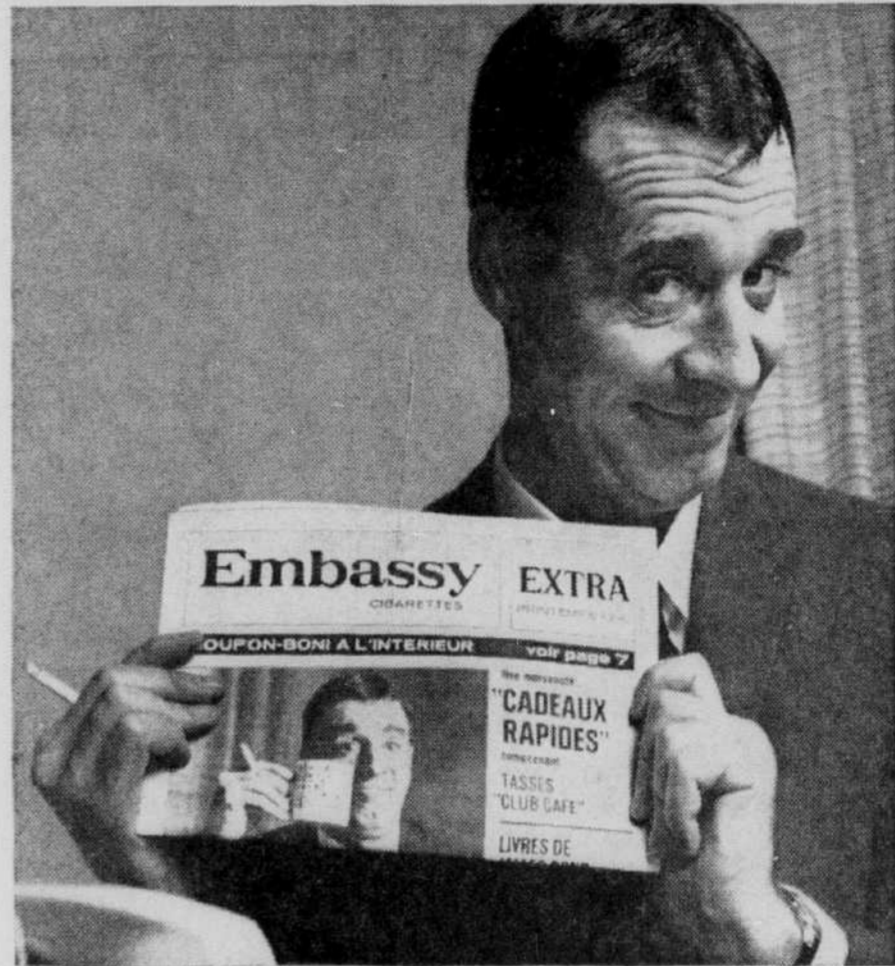
Le ministre de la Santé de l'Alberta, le Dr Donovan Ross, a reconnu que les hôpitaux devaient accepter un nombre trop grand de patients, mais il a expliqué que très rarement on refusait des patients.

Mme C. W. Kole, âgée de 25 ans, et sa sœur, Mme J. W. McDearmid, filles de M. A. V. Bourcier, député crédiste du comté de Lac Sainte-Anne de 1935 et 1936, ont présenté à la législature un livre condamnant le socialisme. Selon ces deux femmes franco-albertaines, avec le socialisme, ce sera la perte de la liberté au Canada.

Le ministre des Travaux publics de l'Alberta, Frederick Colborne, a déclaré que la responsabilité des 50,000 Indiens et Métis de la province serait considérée un jour ou l'autre dans le cadre du programme fédéral provincial de lutte contre la pauvreté.

En Colombie-Britannique, une commission provinciale d'enquête sur les prix de la gazoline a recommandé sept changements importants dans la vente et la distribution de la gazoline. Ces changements devraient entraîner une baisse du coût de la gazoline dans la province.

EXTRA! EXTRA!



Armand Lafleur dit:

"marchez pas; courez"...

chez votre marchand de tabac

pour votre "Embassy Extra"

Lisez tous les détails sur les nouveaux Cadeaux Rapides,

plus 25 coupons gratuits!

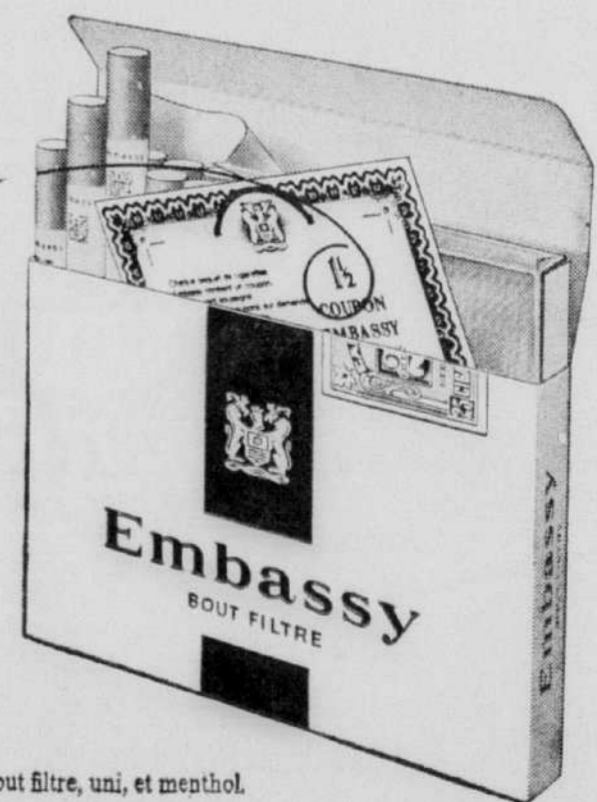
Tout beau, tout nouveau, l'"Embassy Extra" d'Armand Lafleur vous offre des nouveaux cadeaux rapides.

Des cadeaux comme des disques 33 tours des plus populaires, avec Ginette Ravel, les Jérolas et beaucoup d'autres; des livres - une série des aventures de James Bond. Des lunettes de soleil Polaroid. Des stylos Papermate. Des ensembles de jolies tasses à café. Et pour vous aider à obtenir

vos cadeaux au plus tôt, Armand-au-grand-coeur donne à tous un boni spécial de 25 coupons! Vous le trouverez dans l'"Embassy Extra".

Prenez votre exemplaire aujourd'hui même. Vous le trouverez chez tous les marchands de tabac. Et, pendant que vous y serez, prenez donc aussi des cigarettes Embassy.

Même sans coupons, ce seraient encore les meilleures des cigarettes.



Seule Embassy vous donne 1/2 coupon dans chaque paquet de 25.

Disponibles en bout filtre, uni, et menthol.

Guerre au Vietnam

L'opinion publique du Japon donne zéro de conduite aux Américains

TOKYO (UPI) — Il y a quelques mois, l'opinion publique au Japon donnait zéro de conduite aux Américains en raison de la guerre au Vietnam.

Les journaux n'étaient pas tendres pour l'Onclé Sam. Des journalistes attachés aux grands quotidiens se rendirent à Hanoi et rapportèrent que les Etats-Unis bombardaient les hôpitaux et les colonies de lépreux.

D'après un sondage effectué par un grand quotidien, 75 pour cent des Japonais étaient alors contre les bombardements américains du Nord-Vietnam.

Les manifestations se succédaient à Tokyo. Les manifestants envahissaient les rues de la capitale japonaise et chantaient: "Yankee, chez vous" et "Sortez du Vietnam".

Un éminent personnage du gouvernement américain, Walt Rostow, s'est rendu au Japon afin d'évaluer la pensée profonde du Japon d'après-guerre et a passé les trois semaines qu'a duré son séjour à défendre la politique américaine au Vietnam.

Même le gouvernement exprimait en public son irritation devant l'entêtement des Etats-Unis au sujet du Vietnam et était passablement agacé de voir Washington s'efforcer d'entraîner le Japon dans une guerre lorsque ce dernier pays ne le voulait pas.

Lorsque les avions américains s'envolèrent d'Okinawa pour aller bombarder le Vietnam, le ministre des Affaires étrangères du Japon, Etsusaburo Shiina s'est levé à la Diète et a déclaré que son gouvernement était placé dans une situation difficile par l'action des Américains.

La situation n'est pas la même présentement. Le Japon et les Etats-Unis sont parvenus à traverser le gros de la tempête soulevée par les bombardements américains du Nord-Vietnam.

La tempête a parfois pris de telles proportions que beaucoup d'observateurs politiques aux Etats-Unis croyaient que les deux pays étaient entraînés par un véritable typhon dans des directions opposées.

Cependant, ils avaient tort. Le typhon est à venir, il n'est pas encore passé.

En y regardant de près, on s'aperçoit que "le soi-disant clivage" dans les relations américano-japonaises découle des craintes de voir les Américains poursuivre au Vietnam une politique d'escalade qui inévitablement plongerait toute l'Asie dans la guerre, y compris le Japon.

Les Japonais ne veulent pas de guerre pour maintes raisons. Ils en ont fait l'expérience et elle ne leur a pas réussi, comme on dit à Tokyo. Le peuple japonais sait où conduit la folie de la guerre et l'horreur qui s'ensuit. Par ailleurs, le Japon est parvenu après 20 ans d'efforts à se hisser au sommet des puissances industrielles du monde.

Toutefois, il y avait plus dans cette irritation au sujet de la politique des Etats-Unis au Vietnam qu'un simple dégoût de la guerre.

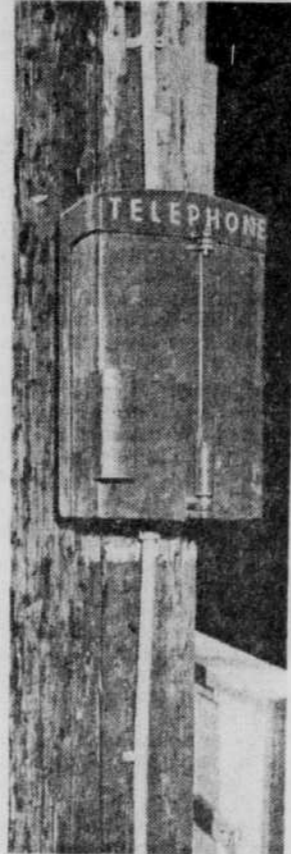
Il a fallu que le président Johnson cesse pendant 37 jours les bombardements et envoie au Japon deux personnages importants Hubert Humphrey et Averell Harriman pour que tombe un peu l'hostilité des Japonais.

Dès juillet, le téléphone-alarme sera à la disposition de la brigade des incendies et de la police de Québec

par J.-L. HARDY

Bientôt fini, à Québec, le déclenchement des sonneries d'alarme! Dès le mois de juillet prochain, le téléphone-alarme sera à la disposition de la brigade des incendies et de la police. Tout citoyen pourra alors signaler le danger ou l'incident par téléphone. Sa voix sera même enregistrée sur magnétophone.

L'installation, qui va bon



Les nouvelles boîtes du téléphone-alarme font leur apparition sur les poteaux.

train, assurera de grands résultats, de l'économie même, sur les réseaux actuellement en opération. Le chef du service des incendies J.-B. Voiselle prévoit que l'un des premiers effets sera le contre-coup qu'il portera aux sonneurs de fausses alarmes. A Québec les appels lancés inutilement sont devenus le cauchemar des hommes de la brigade.

Chaque année, la brigade répond à près de 900 fausses alarmes. On est allé jusqu'à en compter 24 dans une seule nuit. Les maniaques, qui prennent plaisir à faire accourir les pompiers sans autre motif que leur absurde satisfaction, sont devenus un danger public. Le directeur de la brigade a mentionné que ces individus sans scrupules ne sont pas suffisamment punis comparativement aux sentences imposées dans d'autres villes canadiennes et américaines. A New York, par exemple, on impose jusqu'à un an de prison, à celui qui est trouvé coupable d'avoir sonné une fausse alarme. La nouvelle installation permettra de reconnaître plus facilement celui qui serait fait un appel sans fondement à la brigade.

Dès le début de juillet, 366 boîtes téléphoniques, installées à travers la ville, seront à la disposition des services des incendies et de la police dans la ville. Tout citoyen pourra courir vers une de ces boîtes advenant un incendie ou tout autre incident. Le nouveau service sera combiné. Chacune des boîtes sera reliée directement à la centrale de la police et à celle de la brigade.

Advenant un incendie, un accident, du désordre ou toute autre scène, l'incident

pourra être signalé en servant de l'appareil téléphonique et décrire ce dont il s'agit. D'un côté de la boîte — celui où se trouve l'appareil de téléphone — l'interlocuteur s'adressera à la centrale du service des incendies. C'est en pressant un bouton, qui se trouve également à la portée, qu'il rejoindra directement la police. Si, par inadvertance, qui s'adresse à la police, mais parvient à la console de la brigade, l'opérateur transmettra sans tarder l'appel à la sûreté.

Le service de la police et celui de la brigade deviendront plus expéditifs. Avant même de se rendre sur les lieux, les pompiers ou policiers pourront connaître la gravité de la situation qui se présente. Le chef Voiselle prévoit que l'informateur pourra décrire au téléphone ce dont il s'agit. Dans les cas mineurs, on éviterait ainsi la sortie de plusieurs voitures quand une seule suffirait. Les policiers eux-mêmes pourront être mieux informés lorsqu'ils se rendent sur les lieux d'un accident ou répondent à un appel d'urgence.

La centrale téléphonique du service des incendies occupera le dernier étage de l'aile arrière de l'Hôtel de Ville, là où a été installé, en 1937, le télégraphe d'alarme actuel. Quant à la centrale de police, elle sera installée dans le nouvel immeuble du parc Victoria. Les consoles

seront des plus perfectionnées. Chacune d'elles sera dotée d'un magnétophone

afin de permettre l'enregistrement des voix et la nature des messages reçus.



voyagez en groupe

Les groupes de 10 personnes ou plus économisent de 5 à 20% et même davantage en louant leur propre voiture-coach ou leur propre voitures-lits. Consultez une agence de voyages accréditée par le CN ou un bureau des ventes du CN.



Le chef J.-B. Voiselle explique le fonctionnement des nouvelles boîtes d'alarme. En levant le récepteur, le citoyen se trouve directement en contact avec la centrale du service des incendies. En pesant sur un bouton, il pourra s'adresser directement à la police.

L'Exposition universelle de '67 réserve peut-être d'agréables surprises aux contribuables canadiens

MONTREAL (PC) — L'avenir réserve peut-être quelques agréables surprises aux contribuables canadiens qui ont été fascinés par le coût astronomique de l'Expo '67.

Au cours des six derniers mois, le budget global de la Compagnie de l'exposition universelle de Montréal, formée par le gouvernement canadien, a été porté de \$244 millions à \$282 millions. Or, voilà que le directeur général de l'Expo, M. Andrew Kniewasser, donne à entendre que les dépenses prévues n'atteindront pas tout à fait ce sommet et il espère avoir des surprises financières à divulguer lorsque la note finale aura été réglée.

"Ces surprises ne seront peut-être pas extraordinaires, mais elles seront néanmoins agréables", a-t-il confié au cours d'une interview.

Comme indice encourageant, il a révélé que l'Expo n'a pas utilisé entièrement son budget d'exploitation pour l'année 1965. Ce budget s'élevait à \$8,000,000 et les épargnes réalisées atteignent environ \$250,000. D'autres économies sont anticipées sur des contrats de construction adjugés par l'Expo l'année dernière pour environ \$105,000,000.

Si les prédictions de M. Kniewasser se réalisent, cela pourrait se traduire par une réduction de l'énorme déficit prévu par l'Expo. Bien que les prévisions des dépenses n'ont cessé de grimper, ainsi en a-t-il été des revenus qui sont passés de \$184,000,000 à \$221,000,000 au cours des six derniers mois.

Ceci laisse l'Expo avec un déficit de \$61,000,000 sur papier comparativement aux chiffres de \$40,000,000 déterminés par le Parlement. Le gouvernement fédéral doit en absorber la moitié, la province de Québec en assumera 37 1/2 p.c. et la ville de Montréal, 12 1/2 p.c.

Les autorités de l'Expo ont prévu des dépenses de \$200,000,000 pour la construction, et jusqu'à maintenant, des contrats au montant de \$105,000,000 ont été adjugés. M. Kniewasser, qui était autrefois conseiller commercial et économique auprès de l'ambassade canadienne à Paris, dit que les dépenses consacrées à la construction ont, dans certains cas, été moins élevées que prévu originellement.

D'autres pays et provinces doivent consacrer une somme de \$200,000,000 pour la construction de pavillons tandis que l'industrie investira \$32,000,000 pour un montant global de \$232,000,000. Les pays paieront un loyer de \$2 le pied carré pour l'espace requis pour leur pavillon et ce prix inclut le coût des services.

Le personnel de l'Expo

La Compagnie canadienne de l'Exposition universelle compte actuellement un personnel de 722 employés, soit 22 de moins que le maximum autorisé de 844 prévu lors de la journée d'ouverture, soit le 28 avril 1967 jusqu'au 27 octobre. Durant ces six mois, des centaines d'employés surnuméraires seront embauchés, mais les architectes et les autres professionnels qui travaillent à la préparation de l'Expo seront partis.

La vente des billets qu'on a baptisés "passports" bat son plein. Le Club Royal Automobile à lui seul a offert d'en distribuer pour une valeur de \$1,000,000. Aux Etats-Unis, la vente des "passports" a été confiée à la compagnie Ameri-

can Express tandis que dans les autres pays, cette tâche a été confiée aux ambassades. Les visiteurs pourront faire estampiller leurs passeports aux pavillons des 70 pays participants.

Les dirigeants de l'Expo s'attendent à obtenir des revenus intéressants des concessions. On s'attend que les restaurants, à eux seuls, feront un chiffre d'affaires de \$70,000,000 et que les boutiques qui vendront des souvenirs et articles de tous genres réaliseront un chiffre d'affaires de \$35,000,000. Il y aura 150 restaurants et 320 boutiques. Les restaurants compteront 23,000 sièges, y inclus ceux des pavillons nationaux.

Les revenus provenant des restaurants sont l'une des quel-

ques recettes assurées que l'Expo a publiées. Les recettes provenant de la vente des passeports sont pour l'instant inconnues mais les directeurs de l'Expo prévoient que 10,000,000 de personnes se rendront à l'île Ste-Hélène pour une moyenne de trois visites chacun, soit en tout et partout 30,000,000 d'admissions.

Les recettes assurées que l'Expo a publiées. Les recettes provenant de la vente des passeports sont pour l'instant inconnues mais les directeurs de l'Expo prévoient que 10,000,000 de personnes se rendront à l'île Ste-Hélène pour une moyenne de trois visites chacun, soit en tout et partout 30,000,000 d'admissions.



Maintenant, un éclat qui dure des mois!

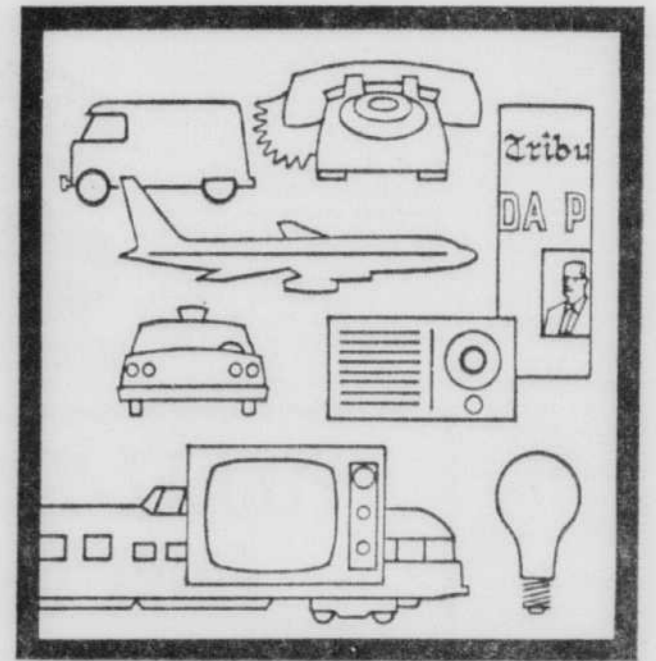
C'est une révélation! Le nouveau Silvo/Gard empêche l'argenterie de ternir et lui conserve son brillant pendant des mois. Vous pouvez maintenant vous servir de votre belle argenterie, et exposer vos plus belles pièces, sans avoir à les polir constamment. Appliquez simplement Silvo/Gard, laissez sécher et essuyez. C'est

tout, et vous voilà tranquille pour longtemps. Silvo/Gard sera tout aussi efficace la prochaine fois que vous l'utiliserez, car il est présenté dans un flacon de verre. Les fabricants de Silvo ont su utiliser le seul genre de contenant qui conserve à l'ingrédient actif toute sa valeur.

Essayez Silvo/Gard. Il n'existe aucun autre produit qui vous permette de profiter aussi agréablement de votre belle argenterie.

Silvo/Gard
par les fabricants de "Silvo"

Impossible de profiter de tout ça...



sans les services de la compagnie Bell

Vous regardez la télévision, partez en voyage, expédiez un colis, écoutez la radio, lisez un journal, prenez un taxi?

Vous ne pourriez le faire, sans les services de communication de votre compagnie de téléphone. C'est-à-dire, dans presque tout le Québec et l'Ontario, BELL CANADA.

En effet, si vous y réfléchissez bien, vous aurez la surprise de découvrir tout ce qui dépend, directement ou non, des services téléphoniques: télécopieurs, systèmes de micro-ondes, transmission de photographies, d'émissions, de données techniques, de tout genre d'informations qui doivent se rendre d'un endroit à un autre.

Les services de communication de la compagnie Bell — de jour en jour de plus en plus essentiels à la vie de chaque Canadien.



Bell Canada

Marchand propose un essai de cinq ans sans peine capitale

Ambassadeur du Canada, en Belgique

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada vient d'annoncer la nomination de M. Paul Tremblay au poste d'ambassadeur en Belgique. M. Tremblay était représentant du Canada aux Nations-Unies.

Le nouvel ambassadeur du Canada en Belgique est âgé de



M. Paul Tremblay

51 ans. Il est né à Chicoutimi, en 1914. Diplômé de l'Université de Montréal, il a aussi étudié à McGill et à l'Université Georges Washington.

Membre du Barreau de la province de Québec, M. Tremblay a pratiqué le droit à Montréal en 1939 et 1940. A titre de troisième secrétaire, M. Tremblay a été affecté, à l'étranger, dans différentes missions diplomatiques du Canada: à Washington de 1943 à 1946; à Santiago, de 1946 à 1949; à La-Haye, de 1951 à 1954; à la délégation du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, et de l'organisation européenne de la coopération économique, à Paris, de 1954 à 1957.

En 1959, il est nommé ambassadeur du Canada au Chili et depuis 1962 il est représentant permanent du Canada auprès des Nations-Unies, à New York, avec rang d'ambassadeur.

M. Georges Ignatieff, représentant du Canada à l'O.T.A.N., à Paris, devient ambassadeur aux Nations-Unies. M. R.P. Bower, âgé de 60 ans, de Winnipeg, ambassadeur au Japon, devient ambassadeur en Allemagne de l'Ouest, remplaçant M. John-K. Starnes, de Montréal, qui deviendra ambassadeur en République arabe unie.

Rimouski, la seule métropole possible

Le président du B.A.E.Q., le notaire Georges-Henri Dubé a mis fin aux illusions que nourrissait Rivière-du-Loup de devenir le principal pôle du territoire pilote, en déclarant que la seule métropole possible pour la région du Bas du Fleuve — Gaspésie est Rimouski.

Ce choix découle de l'hypothèse fondamentale énoncée par le Bureau d'aménagement pour le développement du territoire — pilote que semble favoriser le président, Me Dubé, sur les deux autres énoncés, soit former une seule région fortement concentrée dont le développement serait axé sur le dynamisme d'un pôle unique de croissance qui serait Rimouski.

Me Dubé a alors laissé entendre que la décision qui prendra Rivière-du-Loup d'adhérer à cette région ou de s'en détacher aura une influence importante sur l'aménagement du territoire, pouvant même en compromettre le succès. Ce problème est de taille, dit Me Dubé, au cours d'une réunion de la direction du B.A.E.Q. avec les principaux leaders de Rivière-du-Loup.

"Qu'il suffise, pour en faire, la démonstration, de dire que si, par des décisions appropriées, cette sous-région devait être rattachée à la région de Québec, non seulement au point de vue administratif mais également au point de vue de la planification du développement socio-économique, il serait pratiquement impossible alors de faire du reste du territoire pilote une région, au sens où nous l'entendons ici".

D'après Me Dubé, l'objectif régional et les implications qu'il a à l'égard du rôle des villes, n'ont pas tellement de sens en soi. Ils ne prennent un sens qu'à la lumière d'un problème beaucoup plus global que des moyens, comme celui de la hiérarchisation urbaine, tentent de solutionner. "C'est donc sur la définition du problème que nous devons tout d'abord nous enten-



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.

OTTAWA (P.C.) — Comme on s'y attendait, les Communes n'ont pu prendre une décision finale quant au maintien ou à l'abolition de la peine de mort après les trois jours de discussions alloués par le gouvernement à la résolution demandant l'abolition de la peine de mort.

A 10 heures hier soir, le député créditiste de

Deux ministres, Mlle Judy LaMarsh et M. Jean Marchand, un ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton; l'ancien ministre de la Défense, M. Douglas Harkness; un chef de parti, M. Robert Thompson, ont participé au débat hier et tous, à l'exception de M. Marchand, ont favorisé le maintien de la peine capitale.

Au total, jusqu'à 22 députés se sont prononcés en faveur de l'abolition, 24 en faveur du maintien, et 2 sont indécis. On prévoit qu'une trentaine d'autres députés au moins, prendront la parole avant le vote décisif.

M. MARCHAND

M. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, a favorisé l'abolition de la peine capitale. Il a proposé un essai de cinq ans sans peine capitale; s'il y a réellement alors des motifs graves de changer d'opinion, la question peut être soumise de nouveau à la Chambre, dit-il.

Quand je regarde la société, ses imperfections et ses erreurs, a expliqué en substance M. Marchand, je vois mal comment cette même société peut punir aussi sévèrement les erreurs de ses membres.

J'ai étudié un dossier dans lequel il est établi clairement qu'un homme a tué de sang froid, dit-il; le même dossier révèle par contre le passé du meurtrier: pauvre, misère, foyer désuni. Une société qui tolère que des enfants soient élevés dans des conditions pitoyables n'est plus dans une position de condamner ces enfants devenus adultes, dit-il.

Selon M. Marchand, le devoir du député est d'envisager la situation avec sérieux, non de donner satisfaction à la vengeance populaire, car la vengeance est un instinct primitif, dit-il.

Charles-Arthur Gauthier (RC-Roberval) s'est prononcé en faveur du maintien de la peine capitale. Il a présenté le premier amendement depuis le début du débat; sa résolution a pour but d'imposer la sentence de mort à tout prisonnier à vie qui commet un meurtre et à tout meurtrier qui commet un second meurtre. Selon M. Gauthier, 90 pour cent des gens de Roberval sont en faveur du maintien de la peine capitale.

M. HARKNESS

Louis-Paul Neveu (L—Shefford) s'est prononcé en faveur de l'abolition de la peine capitale, bien qu'au départ il en favorisait le maintien. M. Neveu a changé d'idée, à cause du danger des erreurs judiciaires, et de la faiblesse de la peine de mort comme moyen de dissuasion.

Douglas Harkness, ancien ministre conservateur de la Défense, a soutenu plutôt la thèse du maintien. Selon M. Harkness, il ne fait aucun doute que les criminels ont peur de la pendaison, et cette peur tempère leurs instincts criminels.

Robert McLeave (PC—Halifax) est partisan du maintien. Il faut que les meurtriers qui tuent de sang froid soient punis sans rémission, dit-il.

Compton-Frontenac a pris la parole, ce qui obligea le président à lever la séance et ajourner au lendemain. M. Ralph Cowan (L—York-Humber) refusa de donner son consentement pour que le débat se poursuive aujourd'hui. Le leader parlementaire déclara alors qu'il verra aujourd'hui quel travail proposer à la Chambre.

Roger Régimbald (PC—D'Argenteuil) a proposé que le vote soit réservé jusqu'à ce qu'il soit établi clairement quel sort le gouvernement entend réserver aux coupables de meurtres qualifiés si la peine de mort est abolie. A cause de cette situation ambiguë, M. Régimbald, "un abolitionniste au fond" a annoncé son intention de voter pour le maintien.

Ovide Laflamme (L—Québec-Montmorency) a soutenu que la compassion envers les criminels ne saurait être invoquée en présence du crime organisé. Il s'est dit étonné que les partisans de l'abolition se soient si peu penchés sur le sort des victimes des meurtriers. M. Laflamme est en faveur du maintien de la peine capitale.

M. FOREST

L. R. Sherman (Winnipeg-Sud), un partisan de l'abolition, a expliqué son point de vue en disant que la peine de mort est une mesure brutale qui ravalait le justicier au rang du meurtrier.

Il a favorisé par contre l'emprisonnement à vie sans possibilité d'élargissement par la commission des libérations conditionnelles ou le cabinet.

Max Saltsman (NPD—Waterloo-Sud) est lui aussi un partisan de l'abolition, parce que, selon lui, il n'est nullement prouvé que la peine de mort ait cette force dissuasive qu'on lui prête.

Yves Forest (L—Stanstead) a appuyé le groupe des partisans du maintien. Les statistiques ne prouvent rien, dit-il, si ce n'est peut-être en Angleterre une tendance à l'accroissement des crimes depuis l'abolition de la peine de mort. Il s'est dit sensible à l'appel des policiers et gardiens de prisons en faveur de l'abolition.

"Je suis partisan du maintien," dit-il, "non par vengeance, mais pas souci de protection de la société."

Bryce Mackay (L—Verdun) a réitéré son intention de voter en faveur de l'abolition. La pendaison est le signe de l'imperfection et de l'hypocrisie de notre société, dit-il.

S. J. Enns (PC—Portage-Neepawa) a tout simplement annoncé qu'il voterait en faveur du maintien. J. Angus MacLean (PC—Queens) fit de même. Raymond Rock (L—Jacques-Cartier) a prétendu que l'abolition équivaut à accorder une licence aux criminels pour tuer.

Steven Otto (L—York East) s'est prononcé en faveur de l'abolition, et a plaidé en faveur d'une profonde réforme dans les mesures pour réhabiliter les criminels.

David Lewis (NPD—York-Sud) s'est fait l'avocat de l'abolition, alléguant que la société n'a pas le droit d'imposer la peine de mort à moins qu'il ne soit prouvé hors de tout doute que ce geste sert le progrès social. Une telle preuve n'a jamais été faite, dit-il.

Notre Pays a l'occasion de donner l'exemple, dit-il, en abolissant une peine qui date de plus en plus.

Un an de prison pour incendie criminel

"Que celui qui est sans péché me jette la première pierre," a déclaré hier après-midi un médecin-vétérinaire de Deschailions, qui venait tout juste de reconnaître sa culpabilité à des accusations de complot et d'incendie criminel.

Renaud Baril, 41 ans, qui était accusé d'avoir conspiré avec Fernand Lavertu, de Weedon, pour mettre le feu à une salle de danse, sa propriété, située à Deschailions, et de l'avoir effectivement incendiée, a été condamné à 12 mois d'emprisonnement par le juge Gérard Simard.

L'homme a affirmé que les difficultés avec sa salle de danse avaient commencé après que le curé de l'endroit eut déclaré en chaire que la danse était une

mauvaise chose et qu'elle était défendue. "Ce n'était pas un curé dans l'vent", a-t-il ajouté.

Il a ensuite poursuivi en disant que quelqu'un (il est accusé d'avoir conspiré avec Fernand Lavertu) lui aurait déclaré qu'il réglerait toute cette affaire en faisant un travail propre.

"J'avais pris un verre, et j'ai accepté. Par la suite j'ai tenté

de rejoindre pour lui dire de ne pas mettre le feu, mais il l'a fait avant la date qui avait été fixée."

AUTRE INCENDIAIRE

Un autre individu avait été amené, quelques minutes plus tôt, devant le juge Simard, et avait lui aussi admis sa culpabilité à des accusations de complot et d'incendie.

LAURENTIDE présente un nouveau SERVICE DE PRÊTS ÉCONOMIQUES!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
\$ 55	391.67	618.14	1,111.37	1,355.73	1,529.28
\$ 65	707.37	1,011.65	1,327.53	1,567.97	1,807.34
\$ 75	814.85	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
\$ 80	810.51	1,239.71	1,608.26	1,929.81	2,234.41
\$ 90	982.56	1,437.10	1,909.30	2,311.03	2,592.46
\$105	1,151.88	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à \$5,000 remboursables en 5 ans.

Laurentide vous invite à comparer ses taux à tous les autres.



LAURENTIDE



En leur offrant Colibri ils sauront que c'est le meilleur!

Les hôteliers ont jusqu'à vendredi pour faire connaître leurs tarifs

Des permis seront révoqués si d'ici vendredi, certains détenteurs de licences émises par le Service de l'Hôtellerie de la Province ne se sont pas encore soumis à la réglementation qui les oblige à faire parvenir d'ici le premier avril les tarifs qui seront en vigueur dans leurs établissements au cours des douze prochains mois.

Cette rigueur dans l'application des délais prévus par le législateur est mise en lumière dans un communiqué rendu public hier par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dans lequel M. J.-A. Couturier somme tous les détenteurs de permis de se soumettre à ce règlement.

Il ne nous a pas été possible d'obtenir, hier soir, les commentaires du président de l'Association des Hôteliers de la province de Québec, M. Gérard Delage, étant présentement à Boston.

RESTAURANT **Bastogne**

RECEPTIONS **BANQUETS ASSEMBLÉES D'AFFAIRES MARIAGES**

HOTEL **Laurentides**

350 boul. Ste-Anne, 663-7881

VOULEZ-VOUS FAIRE UN MARIAGE HEUREUX?

Jeunes gens — Jeunes filles — Célibataires
Veufs ou veuves de 21 à 70 ans

Le Centre François-Vanier possède une méthode unique et des milliers de partis sérieux dans chaque région du Québec
NE PAS CONFONDRE AVEC LES "AGENCES MATRIMONIALES"

Vous attendez le hasard d'une rencontre? Il y a grand risque pour vous d'attendre des années. Tandis qu'au C.F.V. les personnes qui vous seront suggérées sont toutes membres du Centre et leur goût, leur préférence, personnalité, physique, niveau intellectuel et social ont été analysés. Ces personnes nous viennent de toutes les parties de la Province de Québec. Le C.F.V. reçoit des milliers de demandes et ses méthodes uniques et ultra-modernes sont reconnues et employées à travers le monde.

FAITES LE PREMIER PAS VERS LE BONHEUR

Remplissez le coupon ci-dessous, et postez.

Vous recevrez sous peu une documentation fascinante, gratuite qui changera votre vie. Des milliers de personnes se marient de cette façon nouvelle et moderne.

Une discrétion TOTALE vous est formellement garantie

CENTRE FRANÇOIS-VANIER
3555 est. boul. METROPOLITAIN, suite 801,
Montréal 39.

Veuillez m'envoyer (envoi discret et cacheté) votre documentation sans aucun engagement de ma part.

NOM.....
RUE.....
VILLE.....
COMTE..... PROV.....
LS-EV 26-3-66

La vogue est à SINGER

\$77

chez SINGER, votre dollar vaut son pesant d'or

Dès le moment où une compagnie est réputée pour sa fabrication hors-pair, il est des gens qui croient que les prix de ses produits sont inabordable. Nous avons même récemment appris que certaines femmes sont convaincues que l'on ne trouve, dans les Cercles de Couture Singer, que des machines à coudre coûteuses.

Erreur!

Pour moins de \$100, vous pouvez jouir de la qualité Singer, de grande renommée, et ceci, dans un choix toujours grandissant de modèles.

Et justement, à propos de prix, permettez-nous de souligner un autre point. En général, l'argent que vous économisez aujourd'hui, en achetant un appareil "à prix d'offre-aubaine", peut très souvent se transformer le lendemain en désillusion et en frais onéreux.

BIENTOT UN NOUVEAU MAGASIN SINGER A PLACE FLEUR DE LYS

CERCLES SINGER

847 RUE ST-JEAN, QUEBEC — TEL.: 525-6141
324 EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC — TEL.: 522-8129

1027, 3e AVENUE, LIMOULOU — TEL.: 522-7397
75 COTE DU PASSAGE, LEVIS — TEL.: 837-4181

A moins, évidemment, que vous n'ayez effectué vos achats à un Cercle Singer. Peu importe le prix de l'appareil que vous achetez ici, il porte une garantie intégrale... tout comme nos modèles les plus coûteux.

Au Cercle de Couture Singer de votre voisinage, nous tenons à votre disposition un personnel compétent et un stock exceptionnel de pièces.

Incroyable, mais vrai... moyennant quelques dollars de plus, au cours de la "vente du gerant", vous pouvez vous procurer le modèle (illustré ci-dessus) dans une élégante console au fini noyer.

De nos jours, que pourriez-vous vous procurer pour moins de \$100, et utiliser avec plaisir jusqu'au moment venu de l'offrir à votre fille devenue adulte?

Marcus déposée de la Copyright Singer du Cercle Singer et ses compagnies sœurs.

**Automobilistes de Québec!
nous tenons notre**

Grande Saison des belles occasions

**Chevrolet-Oldsmobile
tout exprès pour vous**

Quelle que soit la marque de la voiture que vous conduisez en ce moment, nous vous invitons à venir examiner notre assortiment de nouvelles Chevrolet, Oldsmobile et Epic. Le choix que nous présentons en ce moment

peut véritablement être qualifié de magnifique. La livraison sera faite selon vos désirs et — **SOYEZ ASSURÉ DE CECI** — nous sommes **résolus** à vous faire faire l'affaire de votre vie pendant cette Grande Saison des belles occasions.

**CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II
CORVAIR • CORVETTE • OLDSMOBILE • OLDS F-85
EPIC • VOITURES D'OCCASION **



Sedan Delta 88 Holiday

Coupe Custom Caprice

**Notre choix de modèles
et d'équipements est plus
vaste que jamais...**

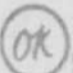
Vous recherchez sans aucun doute une voiture qui convient le plus parfaitement possible à vos goûts, à vos exigences, à votre personnalité. Eh bien! Sachez que nous avons en stock tout un choix de modèles, dans les diverses catégories de prix, de toutes couleurs, avec un vaste assortiment d'attractifs équipements. Il est probable que vous trouverez dans notre salle d'exposition la voiture qui correspondra aussi exactement qu'il est possible à ce que vous exigez.

**Vous ne pourrez obtenir
de meilleure reprise
que chez nous...**

Les concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile ont toujours été renommés pour la valeur élevée des reprises qu'ils offrent pour les voitures données en échange. Mais, pendant la Grande Saison des belles occasions, vous obtiendrez une reprise encore meilleure à l'achat du modèle 1966 de votre choix.

**Nous pouvons vous
livrer sur-le-champ presque
tous les modèles...**

Nous avons probablement le modèle qui vous convient exactement, car nous offrons en ce moment un plus vaste choix que jamais. Dans ce cas, nous pourrions vous livrer votre nouvelle voiture au bout de quelques heures. Voilà le genre de service que vous obtiendrez pendant toute la durée de la Grande Saison des belles occasions Chevrolet-Oldsmobile.

**Sous la marque ,
les meilleures occasions en
fait de voitures d'occasion...**

Les ventes de voitures neuves vont si bon train que nous avons aussi le meilleur choix de voitures reprises. La marque OK constitue pour vous la meilleure garantie de sûreté de marche et de qualité. Cela signifie des voitures d'occasion ayant l'aspect de voitures neuves et qui fournissent des performances allant de pair avec cette belle apparence. Si vous recherchez une voiture d'occasion, passez nous voir pendant la Grande Saison des belles occasions.

Concessionnaires de votre localité

ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée

1095 de la Canadière — Québec — Tél.: 529-3331

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

DENIS PEPIN AUTOS Ltée

2500 Quatre-Bourgeois — Ste-Foy — Tél.: 653-2861

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée

250 est Boul. Charest — Québec — Tél.: 529-4561

La taxe scolaire passe de \$4.02 à \$5.34 du \$100 d'évaluation à Ville Montmorency

Par Gilbert ATHOT

Par ailleurs, des commissaires scolaires aux propriétaires de maisons qui ont été expropriées causera l'imposition de la taxe par le ministère de la Voirie.

C'est décidé: la fusion se fera entre Beauport et Beauport-Ouest

Par Jacques DUMAIS

Les municipalités de Beauport et de Beauport-Ouest ont définitivement accepté de se fusionner. Il appartient dès lors au Lieutenant-gouverneur en Conseil de ratifier cette intégration qui couronne en quelque sorte près de deux années de pourparlers et d'études ininterrompues de la part des autorités de chaque partie.

Les représentants de Beauport-Ouest ont donné le coup de barre qui s'impose, hier soir, lors d'une séance spéciale du conseil au cours de laquelle, les édiles de Beauport ont expliqué tant aux contribuables qu'aux conseillers de cette petite municipalité, les modalités de la fusion, à la lumière du rapport élaboré dans ce sens par le Bureau d'études municipales et régionales.

Peu après, les conseillers de Beauport rencontrèrent les membres de la Chambre de Commerce locale auxquels d'ailleurs ils firent part de la nouvelle. Le corps intermédiaire seconda automatiquement le conseil de ville.

Un peu plus tard dans la soirée, ce même conseil devait à l'instar du gouvernement municipal de Beauport-Ouest, adopter un règlement de fusion des deux municipalités. En une soirée donc, on a décidé d'édifier une grande municipalité susceptible de constituer à plus ou moins brève échéance, un pôle d'attraction unique et un centre névralgique pouvant rivaliser avec d'autres du même acabit au sein du Québec métropolitain.

On ne sait trop pour le moment quand au juste l'entrée en vigueur du règlement de fusion se fera. Tout dépend du temps qu'on mettra à faire paraître dans la Gazette officielle de la province, la substance de cette législation. Chose certaine est que d'ici la fin de la présente année — donc avant l'Expo —

L'industrie serait attirée vers l'est de la région

Une des conséquences logiques de la fusion de Beauport et de Beauport-Ouest résiderait dans l'établissement, à l'intérieur des limites de cette dernière, d'un parc industriel susceptible de déplacer sensiblement, de l'ouest à l'est du Québec métropolitain, les pôles d'attraction en ce domaine.

Le maire de Beauport, M. Gaston Tremblay, a fait cette courte allusion, hier soir, lorsqu'il a été appelé à commenter certaines implications de cette éventuelle fusion. Il laissa entendre que Beauport, comme plusieurs localités de la Côte de Beauport, était nettement handicapée au point de vue industriel, du fait que des municipalités telles Sainte-Foy, Ville de Duberger et même Saint-Romuald s'avèrent les figures dominantes en cette matière.

Au cours d'une assemblée tenue par la Chambre de Commerce de Beauport, le Dr Tremblay a précisé que par l'apport d'un réseau routier fort adéquat (le futur boulevard métropolitain, par exemple), ce parc industriel projeté dans un secteur inoccupé de Beauport-Ouest, équilibrera les forces dans ce domaine tant à l'ouest qu'à l'est de la Vieille Capitale.

Cette situation nouvelle, a-t-on souligné, aurait également comme voie de conséquence de maintenir sur place la main-d'œuvre locale en raison de possibilités nouvelles d'emplois.

Au tout début, comme à Sainte-Foy d'ailleurs, on n'entrevoit pas l'implantation d'industries majeures mais on ne saurait s'en inquiéter, puisque priorité est donnée au recrutement progressif de capitaux nouveaux et aptes à stimuler davantage l'économie locale et même régionale dans ce secteur.

LA FUSION
Au sujet de l'intégration proprement dite des deux territoires, les représentants municipaux, notamment les échevins Victor Parent, Philippe Langlois et le maire Tremblay, ont fait valoir que certaines conditions essentielles avaient été posées préalablement, à savoir que le ministère des Affaires municipales devrait verser, pendant une période non inférieure à cinq années, les octrois divers perçus depuis longtemps par la municipalité de Beauport-Ouest.

On a fait remarquer que cette dernière localité subsistait dans une proportion allant jusqu'à 50 p.c. au moyen de subsides gouvernementaux et que si ce régime-là était modifié, la nouvelle ville, et plus particulièrement Beauport, devrait à elle seule

tribut prolongée pour une période de cinq ans de subsides gouvernementaux à Beauport-Ouest qui s'administre dans une proportion de 50 pour cent à même les revenus de la province. On a même fait valoir à cet effet que la petite municipalité de 1,500 âmes était littéralement saturée d'emprunts de toutes sortes.

Quoi qu'il en soit, les deux municipalités entrent avec optimisme le surgissement de la cité nouvelle. Unanimes à Beauport et quelque peu hésitants à Beauport-Ouest, les édiles ont conjointement fait un pas important du côté de l'essor industriel dans ce secteur. Des développements nouveaux sont susceptibles d'échoir d'ici quelque temps au sujet de réaménagement des battures et du centre de Beauport.

Les contribuables de Ville Montmorency auront à faire face à une augmentation de \$1.32 du \$100 d'évaluation dans le domaine de la taxation scolaire, le taux passant de \$4.02 qu'il était l'an dernier à \$5.34 pour l'année académique 1965-66.

Tel est le sens de la proposition approuvée, hier soir, par les commissaires Willie Vézina, Albert Robitaille et le président, M. Raoul Pilote, les deux autres étant absents.

Du chiffre de \$5.34, on retrouve \$3.05 comme taux normal et une taxe spéciale de \$0.29 pour payer un déficit imprévu non admissible aux dépenses ordinaires approuvées par le ministère de l'Éducation. Ce déficit imprévu se traduit par l'augmentation de salaires des professeurs à la suite du conflit de l'an dernier.

La taxe scolaire sera imposée toutefois en se basant sous l'ancien rble d'évaluation d'une valeur globale de \$5,317,810. Le nouveau rôle venant tout juste d'être approuvé par la municipalité il ne pourra être utilisé que l'an prochain.

REVENUS ET DEPENSES
Parmi les principaux revenus au budget de l'année en cours,

la taxe foncière rapportera la somme de \$314,011, le loyer, \$65,435, les subventions gouvernementales \$118,805 et autres revenus, \$10,235.

Touchant les dépenses les plus importantes, mentionnons le montant payé à la Commission scolaire régionale Orléans qui atteint les \$197,381, l'argent destiné à l'enseignement du cours régulier pour une somme de \$172,410; l'administration générale nécessitera des dépenses de \$13,984 et l'équipement scolaire, \$51,715.

La commission scolaire de Ville Montmorency compte 189 filles et 259 garçons qui suivent le cours secondaire à la régionale Orléans, tandis qu'elle s'occupe directement de 892 élèves au cours élémentaire.

Après l'approbation de la résolution fixant le taux de la taxe scolaire, le commissaire Albert Robitaille a déploré le fait que certains de ses collègues n'assistent pas à l'assemblée d'hier soir qui prenait, selon lui, une importance tout à fait particulière.

Outre M. Robitaille, on ne pouvait voir que MM. Willie Vézina et Raoul Pilote, ce dernier étant le président de la commission scolaire; deux commissaires étaient absents.

Pour sa part, le président, M. Pilote a déclaré: "Des augmentations de taxes, ce n'est pas intéressant, mais on doit quand même prendre nos responsabilités".

33 1/3 % de RABAIS

FENÊTRES D'ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ MORRIS

A 3 RAINURES

GARANTIE MORRIS
Depuis quarante ans "Marchandises satisfaisantes" ou remplacées sans frais

"MODELE SUPERIEUR" UN POUCE ET DEMI D'ÉPAISSEUR

23⁹⁵ chacune et plus selon dimensions entièrement installées

PAYEZ DANS 90 JOURS SANS INTERET!
Démonstrations gratuites! Tél.: 522-5763

W MORRIS ET FILS LIMITEE
419 ST-ANSELME — QUEBEC

EN VOITURE... NEUVE!

EN VOITURE... USAGÉE!

Prochain arrêt... chez Fournier!

fournier
AUTOMOBILES

ROND-POINT, LEVIS - TEL.: 837-2411
CHRYSLER - PLYMOUTH - SATELLITE - BARRACUDA - VALIANT

bon dehors bon dedans

GIN VEUVE SEVERY

LE GENIÈRE DU CENTENAIRE

40 oz No. 166-C 25 oz No. 166-B 10 oz No. 166-A

C. ROBITAILLE INC. présente ces valeurs spectaculaires

RCA VICTOR MAÎTRES INCONTESTÉS DU SON

LE MAGNETOPHONE STERÉOPHONIQUE PROFESSIONNEL SPECIAL

RCA Victor "ÉTAT SOLIDE" entièrement transistorisé. Voyez la précision... la qualité du son

\$319.95

Modèle PROFESSIONNEL stéréophonique avec coffret en bois recouvert de cuir. Usage vertical ou horizontal. Tout transistor. Appareillage de mélange de sons exclusif. 2 haut-parleurs de 8". Arrêt automatique. Bouton d'edition. Utilise des bobines de 7 pouces. Jusqu'à 32 heures d'utilisation ininterrompue.

TOURNE-DISQUE STERÉOPHONIQUE RCA Victor combiné avec radio AM-FM Spécial

Lignes sveltes et sobres mises en valeur par des abat-son placés sur les grilles. Riche cabinet en noyer. Contrôle de fréquence automatique. Tourne-disque à 4 vitesses entièrement automatique avec cartouche Ronette. 4 haut-parleurs.

GRATIS AVEC CET ACHAT:
ALBUM de disques long-jeu stéréo valeur 24.95
ADAPTEUR pour disques 45. Valeur 4.95

LE PORTATIF RCA Victor

ECRAN DE 12 POUCES — ECOUTEURS PERSONNELS inclus

- Léger, ne pèse que 19 livres
- Lampes-écran de 12 pouces
- Circuits scellés "Age spatial" garantis à vie
- Syntonisateur précis
- Antenne monotube encastrée
- Châssis de 12,000 volts

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT (dans tous les parcs de St-Roch) avec achat de \$2.00 ou plus

C. ROBITAILLE INC. — 200 EST, ST-JOSEPH — TEL.: 529-2141 — JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER — OUVERT LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9h.30

Une petite boîte de plastique destinée à redonner des pulsations normales au coeur

Sur un plateau placé sur la table d'opération nous pouvons voir une petite boîte de plastique de deux pouces par trois pouces et d'une épaisseur de un pouce et demi.

Il s'agit d'un stimulateur cardiaque électronique. Il doit être inséré à l'intérieur de la cage thoracique du patient et sera relié à son coeur afin de lui redonner des pulsations normales, à l'aide de batteries de mercure et de transistors, semblables à ceux que l'on a fabriqués pour les satellites de l'espace.

Lorsque cet appareil sera en action, il permettra au patient de survivre et donnera une régularité à ses battements de coeur.

Il y a peut-être 2,000 Américains, hommes, femmes et enfants qui peuvent circuler aujourd'hui grâce à ce stimulateur cardiaque qui est caché en eux. La plupart d'entre eux ne paraissent pas en posséder et se font donc passer pour des personnes normales.

Il y a quelques années les médecins considéraient ce fait comme étant un miracle.

Les médecins savent toutefois, que ce n'est pas le pouvoir des hommes qui fait des miracles. Mais ils peuvent faire plusieurs choses aujourd'hui qu'il y a 20 ans ou même 10 on aurait qualifié de miraculeuses.

Prenons ce sujet-ci.

Un homme âgé de 65 ans, aux cheveux grisonnants était étendu sur la table d'opération. Son visage était pâle, sa respiration lente et difficile et ses pulsations indiquaient 30 à 40 battements à la minute alors que les battements normaux sont de 60 à 80.

La cause de cette attaque commune au coeur ou de cette diminution cardiaque dépendait d'une dislocation de fibres conductrices du coeur qui empêchaient l'air de se rendre à la chambre du coeur. On appelle cette maladie "le syndrome Stokes-Adams" ou "Bloquage cardiaque".

En 1952, le Dr Paul Zoll du Beth Israel Hospital de Boston, fut le premier à se servir d'électrodes pour essayer de ranimer un coeur

arrêté ou bloqué. Ce événement apporta une production régulière de stimulateurs cardiaques qu'on utilise en cas d'urgence.

En 1957, le docteur C. Walton Lillehei de l'Université du Minnesota, et un ingénieur du nom de Earl Bakken ont mis au point un stimulateur cardiaque à transistor grand comme la moitié d'un paquet de cigarettes.

Lillehei entreprit de lier de minuscules électrodes directement au muscle cardiaque, soit pour activer un coeur bloqué au cours d'une opération, soit pour ranimer un coeur atteint du syndrome de Stokes-Adams. Ces patients portaient leurs stimulateurs sur une ceinture.

Certains de ces patients les portent encore. D'autres découvertes ont été faites à New York et à St-Paul. En 1960, le docteur William Chardack, de l'hôpital des vétérans de Buffalo, et un ingénieur du nom de Wilson Greatbatch, ont perfectionné le premier stimulateur susceptible d'être installé sous la peau. C'était la première fois que la médecine réussissait à guérir un mal par un appareil fournissant sa propre énergie.

L'homme qui devait bénéficier de cette nouvelle invention dormait paisiblement dans la salle d'opération.

Scalpel en main, le chirurgien pratiqua une fine entaille de 15 pouces de longueur sur la poitrine de l'individu.

Durant plusieurs minutes, les chirurgiens cautérisèrent et agraffèrent les vaisseaux sanguins, en plus de couper des épaisseurs de muscles et de graisse. Soudain, apparut une masse plate de couleur gris-rose: le péricarde.

Dessous, à peine visible, battait une surface de couleur orange-rose, le coeur.

Le chirurgien senior y porta sa main et poussa le péricarde à côté pour mieux voir le coeur.

"Ciseaux".
On découpa le péricarde, membrane qui entoure le coeur. On pouvait maintenant voir la principale par-

tie du coeur, une surface d'un blanc-rose avec des veines bleues et des couches de graisse jaune.

Le volume de son coeur était de 35 pour cent supérieur à la normale, à cause des tentatives qu'il faisait pour maintenir au même niveau le volume sanguin. Loin de battre vigoureusement, il battait plutôt paresseusement.

On décelait plusieurs régions blanches et cicatrisées, de vieux infarctus ou des régions mortes, attribuables à l'obstruction du flot sanguin dans ses artères: un beau cas de maladie cardiaque.

UN STIMULATEUR DANS L'ABDOMEN

Le coeur était maintenant bien découvert. Les chirurgiens pratiquèrent une seconde entaille de six pouces sur l'abdomen du patient, à gauche de l'ombilic. C'est là qu'on devait déposer le stimulateur, entre deux couches de muscles.

"Passez-moi le stimulateur" dit le chirurgien à la garde-malade.

Les mains recouvertes de gants de caoutchouc, il prit le stimulateur et ses deux fils munis de petites attaches de plastique à chaque bout pour permettre de les accrocher au coeur.

A partir de l'ouverture pratiquée sur la poitrine, il glissa ses mains sous la paroi de la cage thoracique. Il

poussa un instrument jusqu'à l'abdomen. Il utilisa l'instrument pour tirer les fils du stimulateur sous la cage thoracique, jusqu'à l'abdomen, laissant ainsi les câbles sous la poitrine.

Il indiqua ensuite un morceau de platine iridique qui dépassait du bout de plastique à l'extrémité de chaque câble.

"Voici ce que l'on va placer dans le muscle cardiaque", dit le chirurgien.

ON LE COUD

Il colla les deux pointes de l'appareil sur le coeur. Stimulé par le courant électrique, le coeur se mit à battre plus rapidement. Satisfait, le chirurgien plaça le stimulateur dans la poche de l'abdomen.

Il restait à trouver une place pour mettre les électrodes, et ce coeur usé ne comportait plus beaucoup d'endroits propices.

Après avoir décidé de la place, il prit une aiguille et un long fil de soie pour fixer les quatre coins des deux électrodes sur le côté du coeur.

Prenant ensuite un petit instrument délicat, il perça deux petits trous dans le coeur, pour la pointe de chaque électrode.

Il répéta ensuite la même opération afin d'installer un second couple d'électrodes, au cas où le premier ne

fonctionnerait pas. Dans ce cas, on n'aurait qu'à ouvrir l'abdomen du patient pour attacher les câbles de recharge au stimulateur. La même opération doit également être faite lorsque les piles de l'appareil s'épuisent, après quatre ou cinq ans.

Les trois chirurgiens ajustèrent ensuite avec précaution les deux paires d'électrodes tout contre le coeur.

Devant les chirurgiens, une petite lumière verte sautait de bas en haut sur une machine électronique qui enregistrait les battements du coeur.

On entendait un léger

"BIP-BIP" à chaque battement de coeur.

"Son coeur est activé par le stimulateur", dit le chirurgien. Le bruit avait une fréquence qui n'était pas tout à fait égale à 60 coups par minute, rythme qu'on avait établi pour ce patient.

"Son coeur bat encore de façon un peu irrégulière, mais c'est attribuable aux médicaments qui lui ont été administrés. A mesure que l'effet des médicaments disparaîtra, le rythme redeviendra régulier".

Le chirurgien s'occupa ensuite de recoudre le péricarde autour du coeur.

Trois heures et huit minu-

tes s'étaient alors écoulées depuis la première incision. Les miracles de la chirurgie moderne prennent du temps.

Si tout allait bien, le patient devait retourner à la maison tout à fait réjoui, sans toutefois être un homme complètement en santé. Il avait encore cette maladie qui lui avait obstrué le coeur. Maintenant toutefois, il avait une chance de faire échec à la maladie.

Ce ne sont pas tous les cardiaques qui peuvent profiter d'un stimulateur. Toutefois, il existe au moins un homme âgé de 85 ans qui se porte bien grâce à un tel appareil. Il y a aussi un

type de 35 ans, de Buffalo, qui s'en est fait poser un, et qui est depuis retourné à l'école pour apprendre un nouveau métier.

Certains patients nagent, jouent aux quilles, marchent, ou font du travail ménager, un patient sur trois est de sexe féminin. A Phoenix, dans l'Arizona, un cardiaque sur qui l'on avait posé un stimulateur a raté d'un trou un championnat de golf.

A la fin de notre opération, le chirurgien jeta un coup d'oeil à l'horloge et déclara: "Tout va bien; son pouls est revenu à 60 coups à la minute. "Magnifique".

Des recommandations de Thant sur les rapports de l'inflation et du développement économique

NATIONS UNIES (AFP) — L'inflation monétaire étant susceptible d'entraver les relations économiques internationales et de gêner la croissance de l'économie domestique, il est recommandable que les pays en voie de développement économique sans causer d'inflation, déclarent un rapport du Secrétaire général U Thant sur les rapports de l'inflation et du développement économique.

de ce rapport sont les suivantes: Pour être non inflationniste, un programme de développement doit équilibrer l'utilisation des ressources et le potentiel de ressources naturelles futures non seulement dans l'ensemble mais dans certains secteurs essentiels, notamment ceux des transports, de l'énergie, de la production de produits alimentaires et des moyens de gagner des devises étrangères.

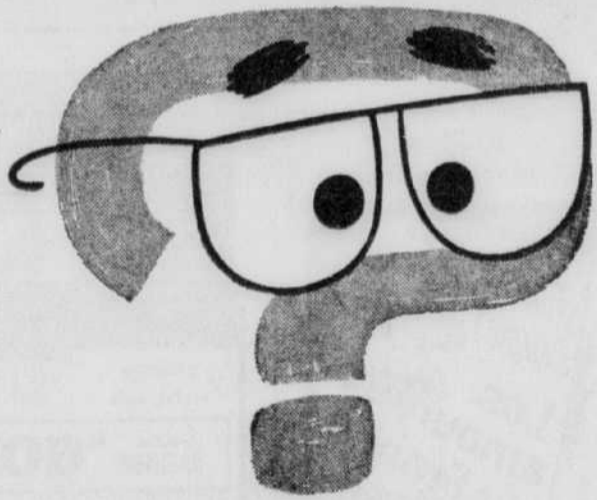
SEMAINE INTERNATIONALE
DES
ANNONCES CLASSÉES

LE CHAMPION
DES VENDEURS

LE SOLEIL L'EVENEMENT

Tél.: 529-9231

Qu'est-il devenu, ce cher VIEUJEU



L'agent de voyages?

NOUVEAU SERVICE "DIRECT" EN 1966

A compter du 4 avril
4 VOLS MONTRÉAL-ROME PAR SEMAINE:
les lundi, mardi, jeudi et samedi

A compter du 1er juin
6 VOLS MONTRÉAL-ROME PAR SEMAINE:
les lundi, mardi, mercredi, jeudi,
samedi et dimanche

*Montréal-Rome sans escale. Tous les autres vols comprennent une escale à Milan. Correspondances faciles à partir de toutes les villes du Canada. Jusqu'à 30 vols New York-Italie par semaine en '66.

Si vous n'êtes pas allié dans une agence de voyages depuis quelque temps, préparez-vous à y trouver du nouveau. VIEUJEU est disparu! Aujourd'hui, l'agent de voyages est tout simplement merveilleux: il est précis, pressé et tellement gentil. (D'ailleurs, c'est plus souvent un "elle" qu'un "il"). Et il s'y connaît! L'agent de voyages peut vous renseigner avec exactitude sur presque n'importe quoi — de la plus ancienne villa romaine au plus nouveau cabaret de Hong Kong. Il est vraiment un "expert" en voyages. Enfin, ce qui est très important, ses services sont absolument gratuits. Les agences de voyages travaillent à commission — leurs services ne vous coûtent donc jamais un sou! Alitalia a quelque 600 agences de voyages attirées au Canada. Consultez-en une pour votre prochain voyage et parlez d'Alitalia. Même si VIEUJEU existait encore... même lui admettrait que le service Alitalia est irréfutable!



Pour ceux qui recherchent un changement rafraîchissant

Fatigué de toujours boire la même chose? Essayez ce changement rafraîchissant!

Dégustez le vermouth rouge Martini & Rossi frappé. Il possède une limpidité, une légèreté et un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez!

Le Martini & Rossi est délicieux de bien des façons... avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth Martini extra dry.

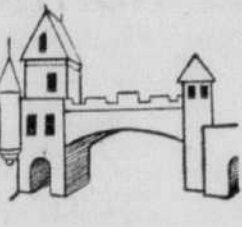
Mmmmm... le vermouth rouge Martini & Rossi est vraiment un changement rafraîchissant. Servez-le de différentes façons. Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi au magasin de la Régie des alcools par son numéro: 9AQ 559-I. EMBOUTILLÉ EN ITALIE

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

A Québec aujourd'hui



Arts

Expositions — Bijoux de Braque et toiles de Fernand Leduc au Musée de Québec.

Théâtre — "Les Nuits blanches" de Dostoïevski, au Théâtre Populaire Petit Champlain, à 9h.

"Le comportement des époux Bredburry" de Billeloux, à l'Estoc, à 8h30.

Académie St-Louis — Soirée culturelle des élèves à l'Institut St-Joseph, 555 Chemin Ste-Foy, 8h30.

Club musical des Dames — Orchestre de Chambre de Paris sous la direction de M. Paul Kuentz. Soliste: Monique Frasca-Colombier, violoniste, 8h30 Châteaufort Frontenac.

Semaine des Arts à l'Académie de Québec — Exposition des travaux d'élèves. Récital de poésie au petit théâtre à 10h30 et 2h30. "Le bal des voleurs" au petit théâtre à 8h30.

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: La revue coréenne "Ariang" — Marius — Bill McGrath. Ce soir: 10h, 12h30. A la Discothèque (2e planche) 5 Gogo Girls, ce soir.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8h à 2 heures.

Au Bal Tabarin: Sandy Stevens — Cindy Taylor — Sylvia Paris. Ce soir: 10h30 et 12h30.

Au Baril d'Hultrès: La Revue "Méli-Mélo" — Olivier Guimond — Denis Drouin — Paul Bervill — Juliette Huot — Lisa Duvall — Gloria Marcon. Aujourd'hui: 5h, 10h30, 12h30.

Au Club Shamrock: Fritz Peira et son ensemble. Ce soir de 9h à la fermeture. Aussi: L'heure exquise 8h15 à 9h15.

Au Coronet: Yvan Daniel — Marie-Paule Lachance — Marcel Tardif. Ce soir: 10h, et 12h.

Au Louis XIV: Tarzania — Carole Gingras — Gaston Boileau. Ce soir: 10h30 et 12h30.

Cabaret Panorama: Patricia — Doris — Lolita. Spectacle 4h, 6h, 10h, 12h a.m. avec 3 danseuses.

Cabaret Victoria: Gerry Toussaint, ce soir à partir de 9h30.

Châteaufort Frontenac: Salle Jacques-Cartier: Marius Fleury; Salle Terrasse: Buddy Couture, 9h30 à la fermeture.

Chez Gérard: La revue "Toy's oriental Playgirl" — Bob Vocelle. Ce soir: 10h, à 12h30.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano Bar, 10h, à la fermeture.

Hôtel-Motel Bois-Joli: A partir de 9h: Les Havanaises.

Le Chalet (L'Escapade): GINETTE CLOUTIER — Judy Starr, ce soir.

Le Colonel: Marcel Robitaille — Denis Walsh. Ce soir à partir de 9 heures.

Lafayette: Les Capris — Line Robert — Cécile Coulombe — Paul Touzin. Ce soir: 10h15, 12h30.

Motel Admiral: Marc LeGrand à l'orgue ce soir à partir de 9 heures.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous. Les Belvédères. Ce soir: de 9h30 à la fermeture.

Nouvelle-Orléans: Donald Lautrec — Trin Roger Lachance. Ce soir: 10h30, 12h30.

Sirène Tropicale — Hôtel Motel Neptune: Michele Andray — Darlene Kelly — Suzanne Verdal — Los Suspiros de Espana — Ce soir: 10h30, Minuit.

Waikiki Casino: Jacques Côté à l'orgue — Les Hawaïens — Les Tip-Tops. Spectacle continu.

Au "Barillet Danse": Jean Brousseau ce soir de 9h à 2h.

Convocations

Société Canadienne du Cancer — Réunion générale du comité de la Jonquille à 2h30 au Cambrai Hall, 845 Ave Joffre.

Faculté de Foresterie et de Géodésie — Conférence de M. Jean Bérard à 4h10 p.m. à la salle de conférence de la Faculté de Foresterie et de Géodésie. Sujet: "L'Homme, la machine et la forêt".

Mardis Universitaires — Conférence de M. René Dumont, à 8h30 p.m. à l'amphithéâtre I-C, Pavillon des sciences humaines. Sujet: "Chine surpeuplée, Tiers-monde affamé".

Club Rotary de Québec — Déjeuner-causerie à 12h30 au Châteaufort Frontenac. Conférencier: M. Cyril Young. Sujet: "Considérations sur les diamants".

Le dressage de chiens — Film à 8 hres au Kirk Hall, 45 rue St-Stanislas. Entrée libre.

Chambre de Commerce Régionale — Réunion au Motel Rond Point de Lévis à 8 hres.

"La Place de chacun dans l'Eglise d'aujourd'hui" — Le Cardinal Roy rencontre des parents et des étudiants à l'occasion d'un colloque à 8 hres à l'école Jean de Brébeuf.

L'activité paroissiale

Société St-Jean-Baptiste de Beauport — Partie de cartes à 8h30, à l'Académie Sainte-Marie.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouve dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St-Louis.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent des meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent manquer pour le reste du programme, si ce n'est à 11 p.m.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES	
T	Films qui peuvent être vus par tout le monde.
AA	ADULTES. Films qui ne conviennent qu'aux gens formés soit qu'ils présentent des problèmes moraux adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes ne tirent pas d'impression mauvaise à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR	ADULTES AVEC PEREILS. Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la façon qu'ils développent, soit en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avisés et ne conviennent pas aux adolescents.
D	DECONSEILLER. Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
F	PROSCRIBER. Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Breville : Marilyn (AR) comédie. 7h30. La bonne soupe (D) 8h30.	St-Romuald : "L'île des dauphins bleus" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.
Capitol : Représentation musicale de 11h30 à 11h00. "Goldfinger" (10h min.) Technicolor. Version française de 11h30 à 11h00. "La femme en blanc" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Cartier : "Un monsieur de compagnie" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Cinéma Canadienne : "24 heures de la vie d'un homme" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Cinéma de Paris : "Acquiesce" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Classique : "La femme en blanc" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Empire : "Le conte de la princesse" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Impérial : "Le conte de la princesse" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Lafayette : "Nouvelles et annonces" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Comité québécois de la culture : "Le conte de la princesse" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Levis : "Le conte de la princesse" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Lines : "Le conte de la princesse" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.
Cinéma Sainte-Foy (Salle Alouette) : "Le conte de la princesse" (A) 10h30. "Le conte de la princesse" (A) 11h30. "Le conte de la princesse" (A) 12h30.	St-Foy (Salle Champlain) : "Nouvelles et annonces" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30. "Le conte de la princesse" (A) 2h30.

Monique Leyrac à New York

NEW YORK (AFP) — Le début new yorkais de la chanteuse canadienne française Monique



Monique Leyrac

Leyrac est accueilli très favorablement par la critique du New York Times, M. Robert Sherman.

"Mademoiselle Leyrac a une voix chaude, qui se fait violente dans les moments dramatiques, pourtant elle peut s'adoucir aussi et atteindre une beauté douce et tendre. Malgré tout, elle ne s'appuie pas tant sur sa voix que sur l'ensemble de son personnage. Ses yeux pétillants, son sourire illuminé. Un haussement d'épaule, un mouvement impétueux de la tête — ce sont autant des éléments de sa performance que les chants eux-mêmes. Ce n'est pas une surprise de découvrir que Mademoiselle Leyrac est une actrice accomplie", écrit la critique du Times qui souligne l'excellent choix des chansons de l'artiste canadienne — de "Mon Pays" à "Mary Anne" en passant par "La Manikouta" et "Les parapluies de Cherbourg" — tout en regrettant certains airs "conventionnels" et certains autres qu'il juge "un peu trop tendres".

"Dernier point, conclut M. Sherman: Mademoiselle Leyrac est aussi séduisante à voir qu'à entendre. Espérons qu'elle reviendra bientôt à New York".

Matton accepte de créer une oeuvre pour l'O.S.Q.

Monsieur Roger Matton, compositeur québécois a accepté d'écrire une nouvelle oeuvre musicale pour l'Orchestre symphonique de Québec, oeuvre qui sera créée à l'occasion de l'inauguration de la Grande Salle de concert de Québec prévue pour 1967.

Monsieur Matton vient de re-



Roger Matton

symphonique de Québec sera une oeuvre d'envergure et qu'il se propose de travailler à sa composition au cours de l'année qui vient.

Né à Granby en 1929, Roger Matton fit ses études au Conservatoire du Québec avec Claude Champagne, puis à Paris sous la direction de Madame Vau-bourg-Honneger et Nadia Boulanger. Depuis 1957, il est au service des Archives folkloriques de l'université Laval et il enseigne également la composition à l'École de Musique de cette même université.

Sa suite chorégraphique "Hors-champs" a été jouée à New York en 1960 sous la direction de Monsieur Wilfrid Pelletier et son Mouvement symphonique No 2, créé à l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Zubin Metha était au programme de la tournée en Europe et en Union soviétique que cet orchestre a effectué en 1962. Plusieurs autres oeuvres de Roger Matton, "berceuse", "Danse brésilienne", "L'Escapade" etc ont été jouées à l'étranger.

Le 30 novembre 1964, l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction du réputé chef

d'orchestre français Pierre Der-vaux créait le Concerto pour deux pianos et orchestre dont les solistes étaient les pianistes-duettistes Victor Bouchard

et Renée Morisset. Cette année, l'Orchestre symphonique de Montréal inscrivant cette oeuvre au programme de l'un de ses concerts réguliers.

THEATRE DE L'ESTOC
9 rue St-Louis (Studio 9) 529-9947
De François Billeloux...
LE COMPORTEMENT DES EPOUX BREDBURRY
Une comédie ébouriffée.
Tous les soirs à 7h30
Lundi étudiants à 8h30. Adm: \$2.00
Etudiants \$1.50 Adm: \$1.00

PRINCESSE
"LA MORT FRAPPE TROIS FOIS"
BETIE DAVIS & PETER LAWFORD
"LA PATROUILLE DE LA VIOLENCE"
AIDIE MURPHY
"COMMENT EPOUSER UN PREMIER MINISTRE"
J. CLAUDE BRILLY & PASCALE PETIT

PETER SELLERS
DAVID NIVEN
ROBERT WAGNER
CAPUCINE
"LA PANTHERE ROSE"
en couleurs
CLAUDIA CARDINALE
SOPHIA ANTHONY
LOREN PERKINS
"LE COUPEAU DANS LA PLAIE"
CINEAC
Dernier spectacle complet 7 hres

MYSTERIEUX & EXCITANT...
Un drame de la fragilité féminine!
Le RUFAN
CINEMA RIALTO
198 - 4e Rue - 524-2510
FANTOME SOHO

PHILIPPE DE BROCA
UN MONSIEUR DE COMPAGNIE
JEAN PIERRE CASSEL
JEAN MARIE BOUQUET
JEAN MARIE BOUQUET
JEAN MARIE BOUQUET
JEAN MARIE BOUQUET
1019 Ave Cartier, 525-9340
1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

Bourvil et Louis de Funès aux prises c'est deux heures de gags ininterrompus dont vous vous souviendrez longtemps.
6e SEM.
BOURVIL
LOUIS DE FUNES
Le CORNICHAUD
Cinéma Empire
24 rue de la Fabrique 524-2480
A 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

10 PRIX DE L'ACADEMIE, INCLUANT LE MEILLEUR FILM ET LA MEILLEURE ACTRICE
7e SEMAINE
RODGERS-HAMMERSTEIN
THE SOUND OF MUSIC
avec JULIE ANDREWS
gagnante d'un OSCAR
Christopher Plummer
Ste Foy
SALLE ALOUILLE 534-0597
Centre d'Achat Place Ste-Foy

7e et Dernière Semaine
finissant jeudi soir
présente
ALBERT R. BROCCOLI
HARRY SALTZMAN & SEAN CONNERY en AGENT 007
réalisé
IAN FLEMING
"GOLDFINGER"
TECHNICOLOR
Contnu de 1h à 11h
Goldfinger 1h35 - 4h05 - 6h35 - 9h10
Cours métrages 1h - 3h30 - 6h - 8h30
972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 522-6300

GRANDE PREMIERE MONDIALE
UN JACQUES NORMAND
BLONDES et BOMBES!
que vous n'êtes pas près d'oublier dans son premier rôle dramatique à l'écran!
CITEL présente
ILS SONT NUS
ALAIN SAURY RITA MAIGEN et ISABELLE
aux
ils sont nus: 12h40, 3h40, 6h35, 9h35
001 DESTINATION JAMAÏQUE
3 cinémas
STE-FOY CHAMPLAIN LAIRET VICTORIA

Colette Renard, sans nouvelles de son mari

PARIS (AFP) — La chanteuse française Colette Renard, effondrée, attendait hier devant un téléphone muet, dans sa propriété de Milon - La Chapelle, dans la banlieue parisienne, que quelqu'un la rassure sur le sort de son mari, le chef d'orchestre Raymond Legrand, 58 ans, disparu depuis trois jours.

Puis l'on crut, dimanche, que Raymond Legrand était allé faire retraite au large du Croisic, sur un îlot breton acquis par le couple il y a de cela quelques années. Mais l'espoir d'y retrouver le chef d'orchestre, dans le décor sauvage des ruines de la citadelle du port de Betz, devait se révéler vain.

Raymond Legrand a quitté cette propriété "Le Grand regard", vendredi matin, au volant de sa voiture.

Colette Renard crut d'abord que, démolirisé par les critiques sévères qui ont accueilli à Paris la présentation de sa pièce "Jehanne Verité", son mari était parti se changer les idées chez des amis. Mais le

D'abord comblé par les succès, le couple Legrand-Renard a connu de sérieux déboires artistiques et financiers avec l'échec de "Jehanne Verité", présentée au début de mars au cirque de Montmartre, et dont Raymond Legrand avait confié le rôle principal, celui de Jeanne d'Arc, à sa femme.

"Il n'y a plus rien. C'est fini. On ne me comprend pas. On m'aneantit". Tels sont les derniers mots écrits vendredi par Raymond Legrand à sa femme.

Baccalauréat en beaux arts

MONTREAL (PC) — L'université Sir George Williams deviendra l'automne prochain la première université du Canada à offrir un cours conduisant à un diplôme de bachelier en beaux arts, a déclaré mardi un porte-parole de l'université.

Le cours qui exigera 21 crédits permettra aux étudiants de se spécialiser en peinture, en sculpture, en dessin, en gravure ou en éducation artistique. Le département des beaux arts de l'université comprend environ 12 professeurs.

Le porte-parole a expliqué que ce cours était offert parce que l'université était située près d'un important musée, et de plusieurs galeries d'art et parce que le rapport Parent sur l'éducation dans la province de Québec "avait demandé que des cours de beaux arts soient offerts par les universités".

Le cours qui exigera 21 crédits permettra aux étudiants de se spécialiser en peinture, en sculpture, en dessin, en gravure ou en éducation artistique. Le département des beaux arts de l'université comprend environ 12 professeurs.

Le porte-parole a expliqué que ce cours était offert parce que l'université était située près d'un important musée, et de plusieurs galeries d'art et parce que le rapport Parent sur l'éducation dans la province de Québec "avait demandé que des cours de beaux arts soient offerts par les universités".

Le porte-parole a expliqué que ce cours était offert parce que l'université était située près d'un important musée, et de plusieurs galeries d'art et parce que le rapport Parent sur l'éducation dans la province de Québec "avait demandé que des cours de beaux arts soient offerts par les universités".

Puis rien n'existe... sauf ce tragique, terrible et désolant amour impossible.
phaedra
MELINA MERCOURI ANTHONY PERKINS
MISSION 633
CLIFF ROBERTSON
GEORGE CHAKIRIS
Couleurs de lue
Pan-vision
CINEMA SILLERY

ANNIE GIRARDOT
Françoise Tane, Marie Bell
"LA BONNE SOUPE"
Kien de plus drôle!
"LA BLONDE ET LE SHERIFF"
Scope - Couleurs
avec Kenneth MORE
Joyce MANSFIELD
classic

Cinéma ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec 839-7553
VOULEZ-VOUS DANSER AVEC MOI!
avec BRIGITTE BARDOT
★ LUTTE SANS MERCI
Alan Ladd et Rod Steiger
2 films en couleurs

CINEMA LIDO
Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis
Tel.: 837-2272
Eddie et CORDY dans CES DAMES S'EN MELENT
Constantine
Le Capitaine de Fer
Film d'aventures des plus palpitants!
Scope et couleurs

CINEMA TEL: 522-7416
DE PARIS
Des "gags" irrésistibles
LINO VENTURA
BERNARD Blier
FRANCIS BLANCHE
Les TONTONS FLINGEURS
2e Grande SEMAINE
Les heurs et malheurs de l'amour!
BARBARA LAAGE
PAUL CAMBO
Dora Doll
Jean Tissier
Miss Pigalle

LE PIGALLE
A l'affiche jusqu'à vendredi inclus
La médecine face au mariage...
Dr. G. Behrens
MÉDECIN FEMME
Confession d'un MÉDECIN
LA JEUNESSE S'AMUSE!
Les amoureux du France
SCOPE COULEURS
Matinée: 50c — Soirs: 75c

AVIS
CE FILM QUITTERA BIENTÔT L'AFFICHE ET NE SERA PRÉSENTÉ NULLE PART AILLEURS À QUÉBEC!
IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT REVÊ D'ETRIE ANGELEQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVÊ D'ANGELEQUE
EN COULEURS
14e Semaine
Angeleque!

ANGÉLIQUE
Marquise des Anges
Aussi:
MARIA SHELL (en couleurs) "JE NE SUIS QU'UNE FEMME"
Salle d'attente
CINEMA CANADIENNE
Tel.: 661-8374
Situé au centre d'achats de La Concorde

Théâtre PETIT CHAMPLAIN
Populaire
39 Petit Champlain
face à la traversée de Lévis
LES NUITS BLANCHES
7 films
Avec Denise Vanille
Hubert Gaudry
Yves Thibouté
MISE EN SCÈNE
du 29 mars au 23 avril — Spectacle tous les soirs à 9h
Jeux les lundis, dimanche ENTREES \$1.00
Stationnement gratuit CN

LE CHALET
(ESCAPADE)
478, Mgr Gauvreau, tel. 522-7630
Ouvert de 11h. a.m. à 2h. a.m.
(Entrée libre, sauf le samedi)

DANSE TOUS LES SOIRS AVEC ORCHESTRE
★ GINETTE CLOUTIER, chanteuse ★ JUDY STARR, danseuse
Au "CHALET", pour une soirée qui plait

24e SPECTACLE TRIOMPHAL!
COMEDIE QUEBECOISE
394 rue St-Vallier Ouest — 523-4135
Ce soir à 9h 45
La REVUE GUILDA '66
★ 15 artistes en scène ★ \$20.000 de costumes
★ Un spectacle à ne pas manquer! ★ Adultes seulement!
Au même programme: LA DEESSE DE L'AMOUR à 8h 15
Billets en vente au guichet dès 9h a.m.
Adm. \$2 - \$25 - \$2.50
ADMISSION GRATUITE \$1.00

EN VEDETTE CETTE SEMAINE
De retour de Paris
DONALD LAUTREC
populaire et dynamique chanteur et ses musiciens
GRANDE PISTE DE DANSE
La Nouvelle Orléans
Boul. Laurier
Res. M. Charles Chouinard, maître d'hôtel, 1-832
MUSIQUE: ROGER LACHANCE

IMPERIAL
DEUX GRANDES ATTRACTIONS EN COULEUR
"L'ILE DES DAUPHINS BLEUS"
Celia Kaye & Larry Damasin
"CHOC EN RETOUR"
Peter Finch & Susan Hayward

Automne doux responsable de l'état des routes

par Monique DUVAL

Si la venue du printemps est toujours saluée avec enthousiasme par les citoyens, elle comporte, pour les automobilistes certains désagréments.

Chaque année, on constate — et on subit — l'état des rues et des routes qui provoquent des sautes d'humeur chez les passagers et des coups durs aux véhicules.

Que se produit-il dans le sol pour provoquer des situations de ce genre? Comment expliquer ce phénomène? Comment y remédier?

Pour répondre à toutes ces questions, nous ne pouvons mieux faire que de nous tourner du côté du département de Génie civil où, sous la direction du Dr Pierre LaRoche, il se fait d'importantes recherches en chambre froide sur les phénomènes de gel dans les sols.

Signalons que le ministère provincial de la Voirie, dans sa section des sols, fait aussi de la recherche dans le domaine. Elle est dirigée par M. Robert Tessier.

Pour bien comprendre ce qui se passe, il faut, selon le professeur LaRoche, étudier de quelle façon le gel influence les fondations d'une route à l'automne et comment il se fait que les chaussées se soulèvent de plusieurs pouces à certains endroits.

Ces soulèvements, qui peuvent atteindre, en pratique, des valeurs de 40 p.c. de l'épaisseur du sol gelé, ne peuvent pas être expli-

qués seulement par l'expansion de l'eau transformée en glace.

"Si tel était le cas" précise notre interlocuteur, "l'expansion volumétrique ne devrait pas dépasser 9 p.c."

LES ROUTES SONT COMPOSEES DE TROIS PARTIES

Au moyen d'un schéma, qui accompagne cet article, nous pouvons comprendre la "base" du problème et, partant saisir les causes de ce "désastre" annuel.

Tout d'abord, établissons qu'une route est formée de trois parties, fig. A : la chaussée, constituée d'une couche de béton bitumineux ou d'une dalle de béton armé, la fondation qui possède, en général, une épaisseur de six à douze pouces, faite de pierre concassée.

Enfin, l'infrastructure, qui a une épaisseur dépassant deux pieds, faite d'un matériau dont les caractéristiques granulométriques doivent être conformes à certaines normes, comme, par exemple, la gélivité du sol (facilité à prendre de l'expansion sous l'effet du gel).

La figure B illustre ce qui se passe dans les fondations d'une route à l'automne et à l'hiver.

Lorsque l'eau gèle à un certain niveau dans les interstices du sol, il y a formation d'un cristal de glace qui aura tendance à se développer et à augmenter de volume à mesure que l'eau sera amenée des couches inférieures par capillarité en suction fournie au cristal.

Les cristaux, situés au même niveau, dans les interstices voisins grossissent et, de plus, soulèvent le sol susjacent au point où ils se rejoignent et forment une lentille de glace.

Ces lentilles, très nombreuses dans les sols gelés, peuvent varier d'épaisseur et aller d'un centième de pouce à plusieurs pouces. Elles sont formées de glace ne contenant aucune particule de sol.

Apportant des précisions à ce sujet, le Dr LaRoche nous dit: "Lorsque l'équilibre est rompu entre la chaleur apportée par l'eau et celle absorbée à la ligne de gel, cette dernière s'enfoncera plus profondément".

"Le phénomène de formation de cristaux et de lentilles de glace va se répéter de nouveau à certains intervalles à mesure que la ligne de gel s'enfoncera. Il en résultera une structure de sol comportant une multitude de lentilles de glace".

Par la figure C, nous pouvons comprendre ce qui se passe au printemps ou lors d'un dégel hâtif durant la fin de l'hiver.

Le dégel se fait du haut vers le bas produisant ainsi une couche de sol dégelé sous la chaussée qui ne peut se drainer vers le bas puisque le sol sous-jacent est encore gelé.

Ici, le professeur LaRoche nous fait remarquer que la teneur en eau du sol a considérablement augmenté au cours de la période de dégel, ce qui se trouve com-

plètement imbibé d'eau bien que possédant, pourtant, une capacité portante très faible.

PRINTEMPS 1966

Si ce phénomène se produit, hélas! chaque année, il semble particulièrement accru cette année. Nous en demandons la raison à notre informateur.

"La principale raison réside dans le fait que l'automne et le début de l'hiver, bien qu'hâtifs, ont été relativement doux de sorte que la ligne de gel s'est enfoncée très lentement dans la partie supérieure de la route laissant ainsi amplement le temps à l'eau de se mouvoir vers la ligne de gel".

"Un dégel brusque et prononcé a, de plus, favorisé l'emprisonnement d'eau dans la fondation de la route en ne laissant pas le temps au drainage de se produire".

REMEDES A APPORTER

"Que peut-on faire pour empêcher cette situation?" est notre prochaine question.

"Il y a sûrement moyen de construire des routes qui pourront résister aux méfaits du gel, cela pendant de nombreuses années" nous répond le directeur du département de Génie civil de Laval.

Selon lui, il s'agirait d'utiliser des matériaux appropriés et des épaisseurs de

pavage qui seraient calculées en fonction de la qualité de la fondation et, également, en fonction du poids et de la fréquence des véhicules appelés à circuler sur telle ou telle route.

D'autre part, il est important de signaler que ce domaine comporte ses considérations économiques qui font que, parfois, on préférera construire une route susceptible de nécessiter dans quelques années des réparations mineures plutôt que d'investir des montants élevés au moment de la construction.

DEUX PLAIES PARTICULIEREMENT PROFONDES A QUEBEC...

Selon M. LaRoche, les dommages excessifs qu'on signale dans notre ville, sont dus au fait que les charges qui circulent dans ces rues sont de beaucoup supérieures à celles pour lesquelles elles sont destinées.

"C'est le cas, présentement, des chemins de La Canardière et Saint-Louis où la situation est née de développements industriels inattendus dans ces quartiers lorsqu'on a construit ces routes.

TRAVAIL DE RECHERCHE A LAVAL

A la section de géotechnique du département de Génie civil de Laval (les trois autres sections sont: structure, mécanique appliquée

et hydraulique), le Dr LaRoche et un étudiant gradué, M. Pierre Giroux font des recherches au moyen d'un appareil que nous apercevons sur une de nos photos.

Cet appareil, mis au point par le professeur LaRoche, consiste en une chambre froide incluant un cabinet de gel à l'intérieur duquel des échantillons de sol sont placés pour être gelés dans des conditions représentant aussi fidèlement que possible les conditions mêmes du terrain.

Les températures sont contrôlées à volonté et mesurées avec précision grâce à de nombreux thermocouples branchés à un potentiomètre.

La recherche qu'on y fait, actuellement, a pour but de déterminer l'influence des charges transitoires qui agissent sur les éléments de sol durant le gel. Cela, pour simuler l'influence de la circulation lourde pendant la période de gel.

Considérant l'importance du problème et la valeur des laboratoires de cette section, le Dr LaRoche espère que certains organismes gouvernementaux ou autres aideront à subventionner la recherche dans ce sens et contribueront, en même temps, à la formation d'ingénieurs qui seront conscients de l'importance technique et économique du problème de gel et qui y apporteront l'attention nécessaire.



Salut!

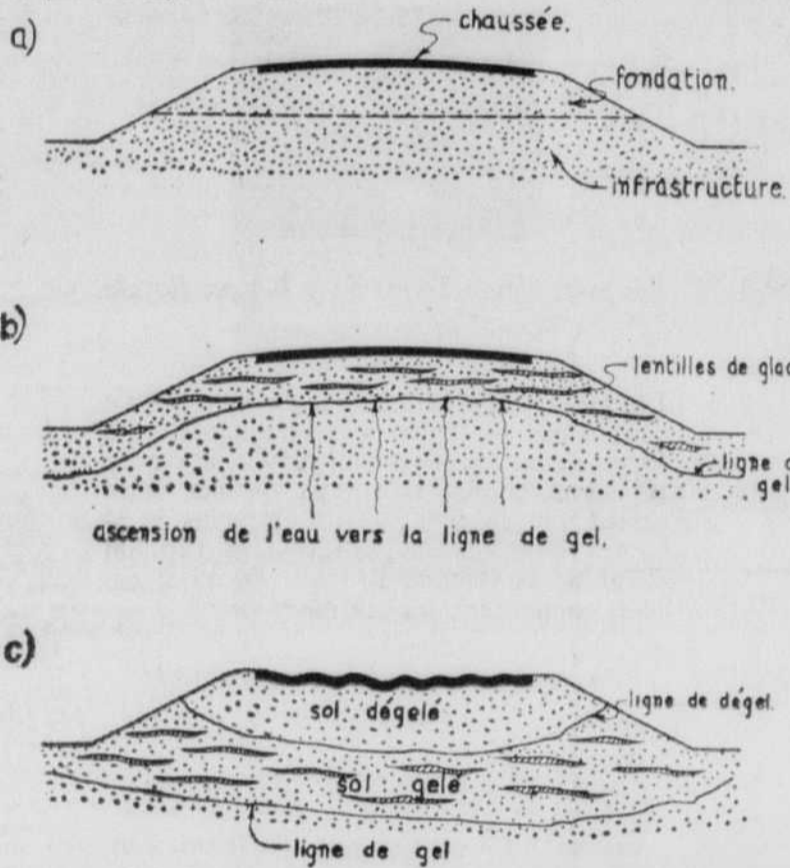
LE PORTO AUSTRALIEN EMU 999

Quel délice que son goût, quel plaisir que son coût!

40 oz: \$2.25

existe aussi en 26 oz et en gallon

A toute heure, c'est le vin de l'heure



Toujours des formules françaises

MONTREAL (PC)—Les quelque cent agents francophones de la Gendarmerie royale à Montréal, qui avaient espéré des changements sur la situation du bilinguisme au sein de la force policière à la suite de tout le brouhaha fait par l'enquête Dorion, sont fort déçus.

On leur avait promis des formules françaises pour leurs rapports dès le 1er janvier. On continue cependant à tout rédiger en anglais. Il semble que toute l'affaire a été reportée au 1er avril. Cependant, selon un informateur, tout laisse prévoir que rien ne changera encore à cette date.

Comme Edgar Rochon vous l'avait promis:

L'HÔTEL CLARIDGE
— situé au coeur de New York —

ne sera pas démoli.

Les chambres ont été rénovées.

Prix: chambres simples \$5.00 - \$7.00 et \$9.00
chambres doubles \$10.00 - \$12.00 et \$14.00

Faites vos réservations en français à

EDGAR ROCHON

Hôtel Claridge, 160 West, 44th street
New York 36 — Tel.: Judson 2-5050

Un bon investissement à bon intérêt?

ALLEZ-Y! LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE 6 ANS À INTÉRÊT SIMPLE DE 5 1/2% VOUS SONT OFFERTS EN PRATIQUES COUPURES DE \$10.00 À \$50,000.00.

Un certificat de \$10.00 ne vous coûte que \$7.50 et vous pouvez l'encaisser quand vous le voudrez, au besoin.



Les gens qui vont de l'avant font affaire chez **TORONTO-DOMINION** La Banque où le personnel crée toute la différence.

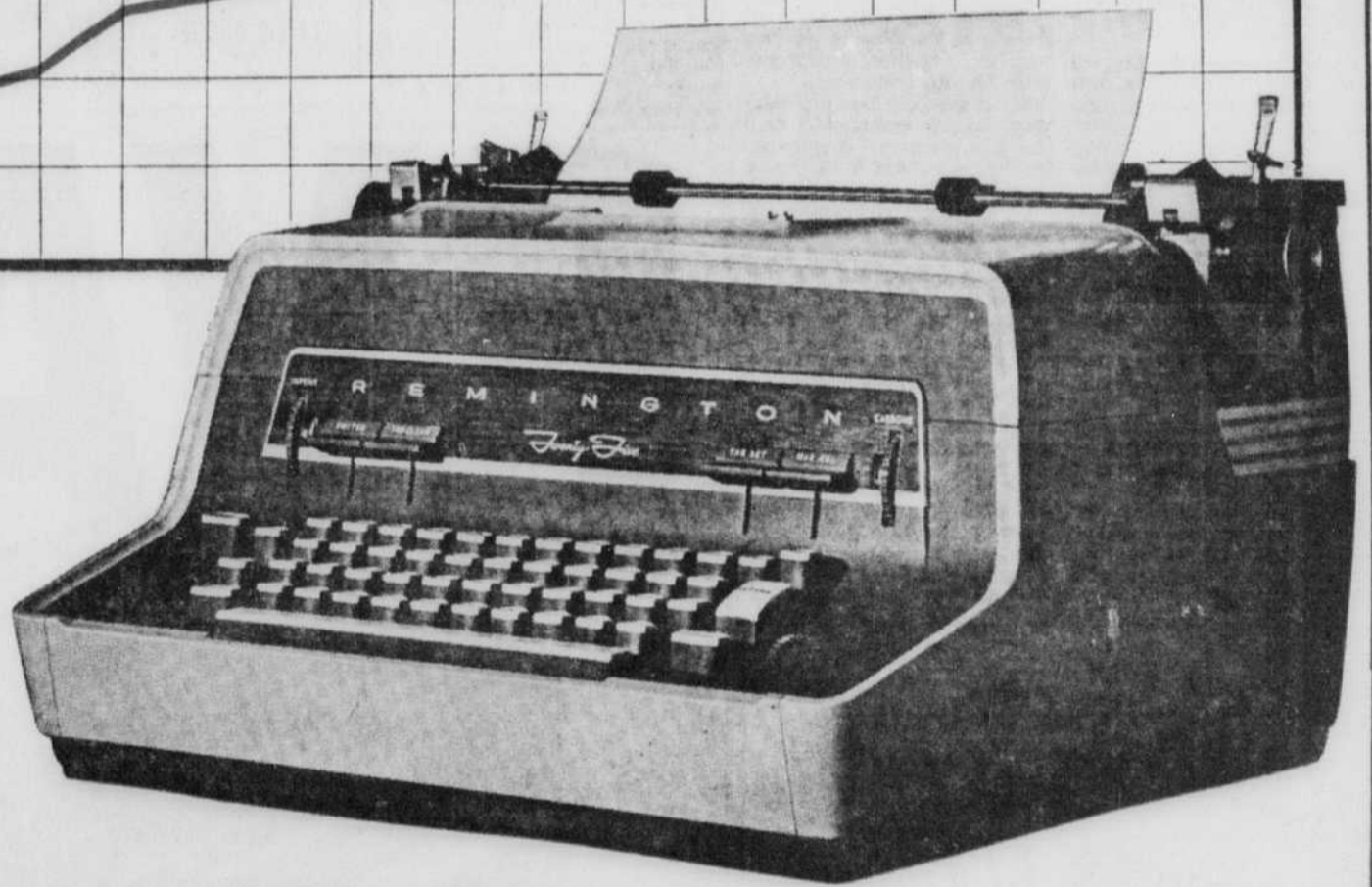
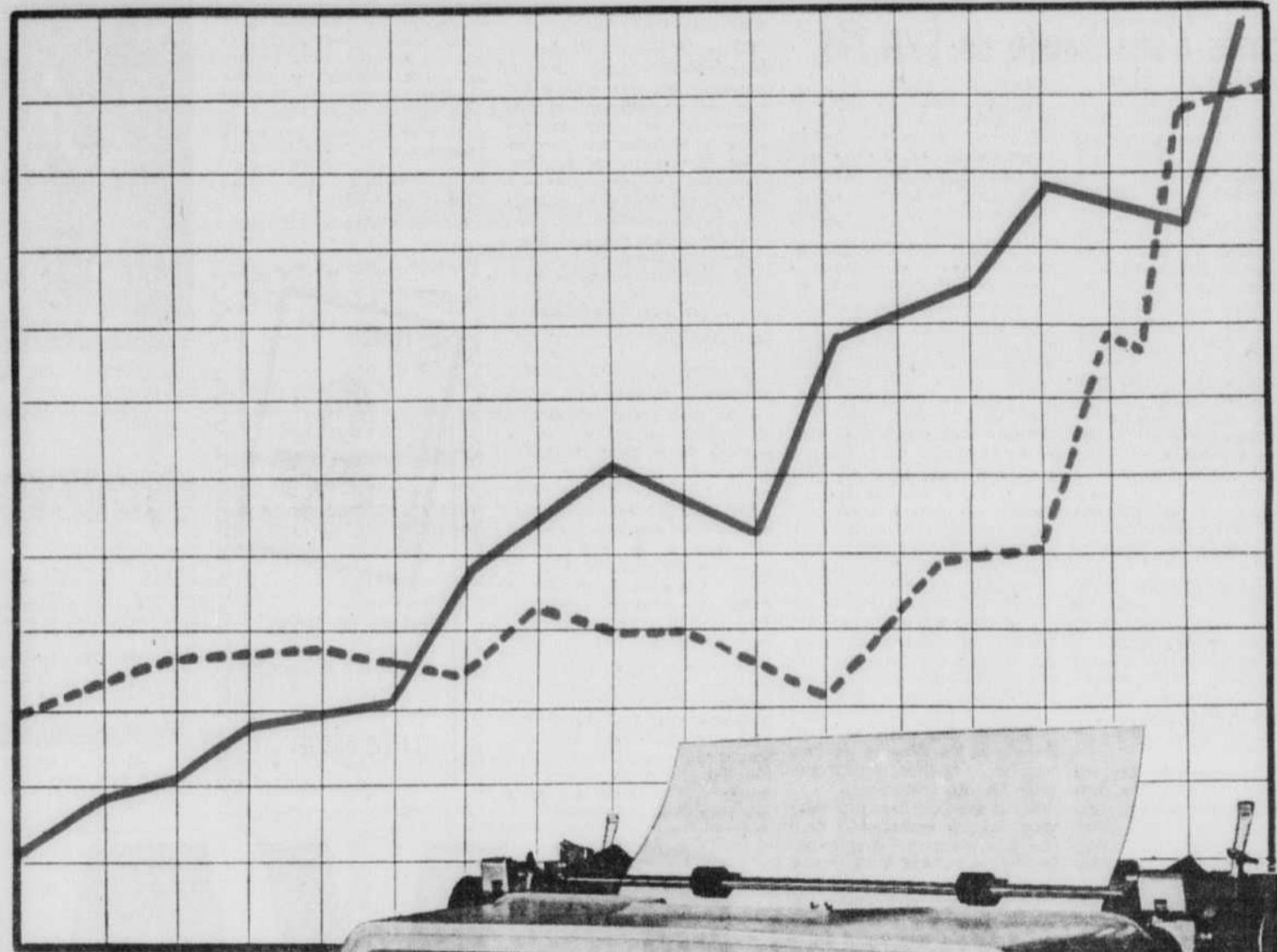
G.-H. HENRICHON, gérant
 Succursale Haute-Ville
 100 d'Youville.

P.-E. BERGERON, gérant
 111 rue St-Pierre,
 Québec.

C. THOMAS, gérant
 505 boul. Charest
 Succursale St-Roch.

L.-R.-N. LAFRENIÈRE, gérant
 55 Côte du Passage
 Succursale Lévis.

L. TARDIF, gérant
 Ave St-Sacrement et 1295 rue De La Jonquière
 Québec.



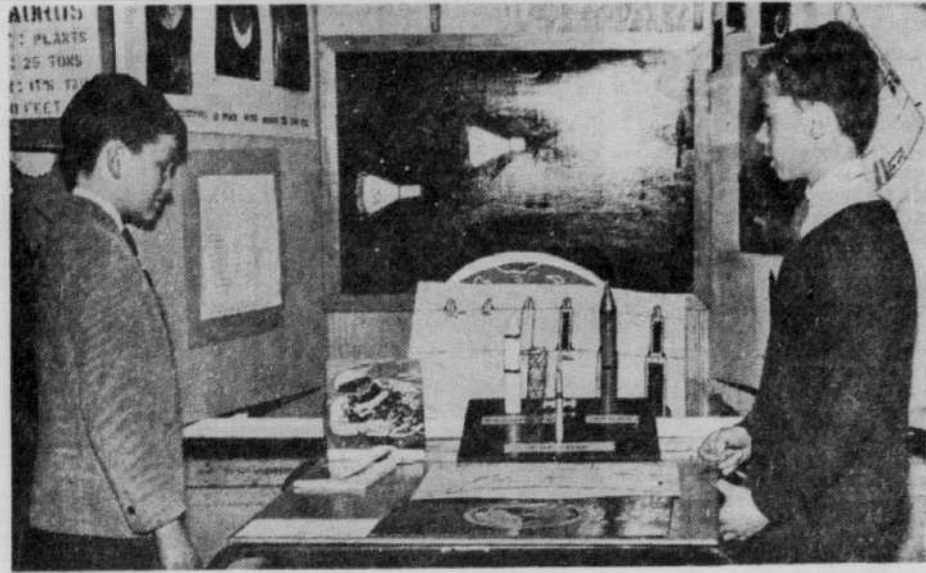
Un instrument important dans la hausse de votre chiffre d'affaires!

Profitez de notre service de location de machine à écrire

La nouvelle REMINGTON 25 électrique peut vraiment accomplir plus de travail grâce à ses nombreuses caractéristiques: marqueurs visibles, indicateur de fin de page, tabulation sélectrice, dispositif de tirage de lignes, supports transparents réglables, nouvelle frappe "ultra touch" clavier de 44 touches, caractères interchangeables, chariot de 13" à 27", choix de cylindres, etc.

Gérald Martineau

LA MAISON DU SERVICE
 480, RUE DORCHESTER — 525-5156



"ROCKETS" ET MISSILES — Deux élèves de la classe de 7e année de la St. Stephen School de Sillery, présentent le résultat de leurs travaux à l'exposition-concours organisée dans cet établissement scolaire.

Exposition de travaux d'élèves

Cent sept élèves de la St. Stephen School de Sillery ont participé à la préparation et à l'élaboration d'une exposition qui, sous forme de dessins, maquettes et montages de toutes sortes, présente des sujets à caractère scientifique, géographique ou historique.

Réalisés individuellement ou collectivement, ces 46 travaux donnent lieu à un concours entre les différents participants. Les prix sont donnés par la Commission scolaire de Sillery et seront remis à leurs bénéficiaires demain soir par l'Association des parents d'élèves.

Toutes les classes ont partici-

pé à cette manifestation, depuis la maternelle jusqu'à la huitième année.

Il nous a été expliqué qu'une telle initiative avait été prise, afin de permettre aux élèves de matérialiser certains aspects du programme scolaire "à leur façon", dans l'esprit du rapport Parent.

Les travaux seront d'ailleurs jugés non seulement sur leur présentation et leur valeur artistique, mais encore sur le travail fourni et la connaissance qui a présidé à leur conception.

Le public pourra visiter cette exposition mercredi soir, à partir de 7 heures 45.

Une vingtaine de témoins entendus à l'enquête de deux individus accusés d'une fraude de \$108,398

Par Michel TRUCHON

Près d'une vingtaine de témoins sont venus raconter hier, les circonstances qui ont entouré leurs relations d'affaires avec les dirigeants de la compagnie "Les Croquants de Maman Ltée". Jacques Poulin et J.-Guy Beauchemin, accusés de fraude et de tentative de fraude pour une somme de \$108,398.79.

L'enquête préliminaire des deux hommes s'instruisait hier devant le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix. Ils sont accusés d'avoir, entre le 1er novembre 1963 et le 1er juillet 1964, frustré le public en général, leurs créanciers et leurs concessionnaires d'une somme de \$108,398.79.

Les trois compagnies dont le nom est mentionné dans l'acte d'accusation sont "Les Produits Aérosol", "Mint Spare Ltd" et "Les Croquants de Maman, Ltée".

Les deux hommes sont également accusés d'avoir tenté de frustrer le public en général, durant cette même période.

Poulin, voyageur de 34 ans, est domicilié au 370 de l'avenue Royale, à Beauport, et Beauchemin, vendeur de 38 ans, au 3215 rue Luzerne, à Laval près de Montréal.

C'est à la suite d'une annonce parue dans un journal de Québec que la plupart des personnes qui ont signé un contrat avec Les Croquants de Maman Ltée, ont connu Poulin et Beauchemin.

Ces concessionnaires devaient tous verser une somme d'argent pour obtenir la franchise pour la région dans laquelle ils représentaient la compagnie. Ces franchises variaient entre \$1,000 et \$5,000 selon les régions.

Quelques-uns des signataires ont payé la somme comptant, tandis que d'autres n'en payaient qu'une partie lors de la signature de l'entente et signaient ensuite un billet pour le reste de la somme.

Selon tous les témoignages entendus hier, le concessionnaire devait également se procurer un camion pour effectuer la li-

raison des "chips".

Plusieurs sont venus dire à la cour qu'on leur avait promis verbalement qu'on leur offrirait divers formats de sacs des produits (de cinq cents à 79 cents) mais qu'ils n'avaient jamais réussi à obtenir que des sacs de cinq et 10 cents.

"On nous avait également promis la vente de produits en conserve pour bébés, mais jamais on ne nous en a livrés..."

Les témoins ont affirmé qu'une campagne de publicité avait été organisée, mais que la seule réclame qui avait été faite était un tirage de bicyclettes à la télévision.

"Dans ma région, trois personnes ont gagné une bicyclette, mais seulement deux ont reçu leur prix", a dit l'un des témoins.

Les concessionnaires qui voulaient résilier leur contrat tentèrent de le faire, mais ils ne furent jamais remboursés.

Selon les témoignages entendus, il était très difficile de se procurer la marchandise (patates "chips") qui d'ailleurs "n'était pas tellement populaire auprès du public."

Poulin et Beauchemin étaient également très difficiles à atteindre et les bureaux de l'entreprise, à Québec, étaient toujours fermés, semble-t-il.

"Vous avez été bien naïf pour vous laisser embarquer dans une telle aventure," a commenté le juge Simard à l'intention d'un témoin.

La Couronne, représentée par Me A. Drouin, a fait entendre un gérant de compagnie de finance de Québec qui est venu établir que Beauchemin avait contracté une dette personnelle en 1958.

"Ce que nous voulons démontrer, a dit Me Drouin, c'est que c'est avec l'argent de la compagnie Les Croquants de Maman Ltée, que cette dette a été remboursée."

Le juge Simard a ajourné à ce matin l'enquête des deux hommes. La liste des témoins mentionne 72 noms et seulement 20 ont été entendus hier.

Surplus budgétaire de \$5,426 à Duberger

Par Denis TREMBLAY

La ville de Duberger a terminé son exercice financier au 31 décembre 1965 avec un surplus d'opération budgétaire de \$5,426.93. La section d'administration générale démontre un excédent des revenus sur les dépenses de \$30,459.53 alors que le déficit à la section de l'aqueduc est de \$25,012.60.

C'est ce qu'indique le rapport des auditeurs Blais, Pelchat et Cie, déposé à la séance d'ajournement du conseil, tenue hier soir, sous la présidence du maire Joffre Powell. Ce dernier a qualifié la réunion de "soirée de la grande vérité" précisant après la présentation du rap-

port que le bilan représente la situation financière réelle de la ville. Il s'est dit très satisfait du travail des vérificateurs ajoutant que la situation financière de la ville est très consolante.

De ce rapport financier, un item très important a été longuement expliqué, hier, par l'auditeur, M. Pelchat, en réponse à plusieurs questions des quelques contribuables présents à la réunion. Il s'agit du déficit accumulé qui en 1965, a été réduit de près de \$100,000. En effet, en décembre 1964, la ville terminait son année financière avec un déficit accumulé de \$125,149.98 alors qu'au 31 décembre dernier, le déficit accu-

mulé est passé à \$28,943.61. M. Pelchat a expliqué que certains soldes de règlements dont les travaux sont terminés depuis déjà plusieurs années avaient été "gelés" occasionnant alors un déficit accumulé dépassant les \$100,000.

A une question du maire, l'auditeur a précisé que le fait de ne pas avoir utilisé ces soldes alourdissait considérablement les états financiers de la ville, laissant entendre que les travaux n'étaient pas encore complétés alors que c'est le contraire. De plus, cette situation pouvait avoir des conséquences lorsque la ville devait utiliser le marché des obligations. "Les travaux étaient terminés et il restait des soldes, a-t-il commenté. Ne pas régulariser cet état de chose, il était impossible de démontrer l'aspect réel de la situation financière de votre ville".

La dette nette de la ville de Duberger s'établit à \$4,246,117.33 soit \$1,197,865 pour la section générale et \$3,048,252.33 pour la section de l'aqueduc. Sur ce, le maire Powell a tenu à expliquer que la ville est en pleine expansion et il lui est nécessaire d'effectuer des emprunts pour suivre les développements.

"Les remboursements de ces emprunts sont échelonnés sur plusieurs années et la moitié de nos revenus annuels, dans les deux sections, sert à payer les emprunts et les intérêts..."

SECTION GENERALE

Dans la section générale, les revenus en 1965 ont été de l'ordre de \$415,796.79 comparative-ment à des dépenses de \$385,357.26 laissant un surplus d'opération de \$30,439.53. Dans la colonne des revenus, on remarque la taxe des vidanges, \$22,796.62; la taxe de vente \$124,719.80; les subventions, \$15,851.97 et les divers autres revenus, \$21,284.94. Le service de la dette démontre des dépenses de \$95,176.41; le service de la voirie, \$575,931.63; le service de la police, \$50,686; les terrains de jeux, \$15,165.67; l'administration, \$92,430.97; les dépenses de nature capitale, \$15,289.41 et enfin, les autres dépenses pour un montant de \$20,185.76.

SECTION AQUEDUC

En ce qui concerne l'aqueduc, le déficit est de \$25,012.60; les revenus ayant été de \$250,976.12 et les dépenses de \$275,988.72. Les principaux revenus proviennent de la taxe, \$199,165 et les diverses subventions, \$43,825.97.

Le service de la dette a nécessité un déboursé de \$232,894.65 et l'entretien du système d'aqueduc, \$43,094.07.

L'évaluation du centre industriel sera révisée complètement (Le maire)

L'évaluation du centre industriel de la ville de Duberger sera complètement révisée. Le maire Joffre Powell en a donné l'assurance, hier soir, en réponse à une question de l'échevin Carreau.

Ce dernier a précisé, à la fin de la séance d'ajournement du conseil, qu'il avait reçu des plaintes de plusieurs propriétaires à ce sujet et que le conseil devra prendre les dispositions nécessaires pour faire les révisions qui s'imposent. En ce qui concerne le rôle d'évaluation, le conseil étudie présentement les plaintes formulées par quelques contribuables à la suite de sa déposition, et une séance en comité privé doit se tenir jeudi soir en compagnie des évaluateurs. L'Assemblée d'homologation devrait avoir lieu la semaine prochaine et les plaignants en seront avisés.

MACHINE-COMPTABLE

Le conseil songe sérieusement à se procurer une machine-comptable qui sera utilisée par le bureau d'administration de la ville. C'est une suggestion des auditeurs et, selon les commentaires du maire, cette machine-comptable apportera une amélioration marquée dans la tenue des livres de la ville. A la réunion d'hier, les autorités municipales ont autorisé l'auditeur, M. Pelchat, à prendre les informations nécessaires à savoir le coût exact d'un tel équipement.

MAGASINIER

Le conseil a décidé d'engager un nouvel employé qui agira comme magasinier aux ateliers municipaux. Le maire a expliqué que cet employé s'occupera également du service des achats dégageant ainsi le surintendant de la ville qui, en plus de surveiller les travaux effectués dans la ville, doit cumuler toutes ces fonctions. De plus, M. Powell a précisé qu'en 1964, il manquait environ \$8,000 de marchandise et matériel dans l'inventaire alors que l'an dernier, l'inventaire démontrait un surplus de \$6,000. "Il y a certainement quelque chose qui ne fonctionne pas et l'engagement d'un homme pourrait nous permettre de contrôler...", a-t-il commenté. Une résolution présentée par l'échevin Carreau a été adoptée à l'unanimité.

AUDITEURS

Les auditeurs recevront la somme de \$5,955 pour la préparation des états financiers de la ville déposés à la séance d'hier. Le premier magistrat a fait remarquer que les auditeurs avaient travaillé plusieurs mois pour préparer le rapport financier qui permet de connaître la situation réelle de la ville.

REGLEMENT DE ZONAGE

On a procédé, hier, à la première lecture des nombreux amendements devant être apportés au règlement de zonage de la ville, surtout en ce qui concerne les établissements commerciaux. Ces amendements avaient d'ailleurs été demandés par l'Association des propriétaires et la Chambre de commerce, dans un mémoire présenté à la ville. Il semble qu'à l'heure actuelle, environ 25 établissements commerciaux seraient installés dans un territoire zonné exclusivement résidentiel et ces amendements régulariseraient la situation. Les contribuables intéressés seront invités à se prononcer sur ce règlement.

BOULEVARD PERE-LELIEVRE

L'échevin Claude Berthelot a

invité ses collègues à prendre conscience du très mauvais état du boulevard Père-Lelièvre et à faire les pressions nécessaires auprès du ministère de la Voirie pour que cette route soit réparée. Le greffier de la ville devra adresser une lettre aux autorités du ministère pour savoir si on a l'intention de réparer cette route cette année et quand les travaux devront débuter. On sait que le ministère de la Voirie avait réparé ce boulevard l'an dernier, mais selon les commentaires de l'échevin Berthelot il semble que les travaux ont été faits en surface seulement, ce qui fait qu'aujourd'hui avec le dégel cette route est impraticable.



Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Cœurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE REINE DES COEURS

O Marie Reine des Cœurs, avocate des causes désespérées. Mère si pure et si compatissante. Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre tes mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos douleurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer, par les mérites de votre Divin Fils Jésus-Christ. Nous prouvons et nous sommes exaucés de répondre votre prière, et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tout les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la gloire de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance demander à Jésus notre guerrier, notre pardon et notre persévérance éternelle.

O Marie, Reine des Cœurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

Récitez cette prière 9 jours consécutives, se consoler et faire la sainte communion.

L. V.

Canada 1966

NOUVEAUX ENFANTS INIMES

Abonnez-vous aux TIMBRES DE PAQUES

Club Rotary de Québec (C.P. 130 H.V. Québec 4)

Courtoisie de: LA CIE PAQUET INC.

Vous cherchez une façon réaliste de payer votre impôt



Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale semblent faits sur mesure

Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont aussi pratiques qu'économiques. Les formalités et les délais sont réduits, le service rapide et confidentiel: vous obtenez votre argent tout de suite, souvent en moins de 24 heures (il n'est même pas nécessaire d'être un client de la Banque Royale). De plus, ces prêts comportent une assurance-vie.

Passez donc bientôt à la Banque Royale



BANQUE ROYALE

il y a une succursale près de chez vous

EVASION



PAS D'ERREUR: CE SERA L'AUTO DE VOTRE VIE!

COMET

La Comet Cyclone GT décapotable

Découvrez de nouveaux horizons... dans la nouvelle Comet. Plus luxueuse que jamais... plus longue, plus large, plus spacieuse, elle a une allure sensationnelle. Douceur et souplesse exceptionnelles, puissance remarquable — grâce à son fameux 6-cyl. 200 et à ses robustes V-8 développant jusqu'à 335 CV! Oui, c'est tout un monde d'aventure et d'évasion qui vous attend dans la Comet. Pourquoi ne pas l'explorer aujourd'hui même?

SEMAINE INTERNATIONALE DES ANNONCES CLASSÉES



Faites-en l'essai dès aujourd'hui

LE SOLEIL L'EVENEMENT

Tél.: 529-9231

QUE VOUS DESIRIEZ ACHETER OU LOUER UNE VOITURE. VOYEZ UN VENDEUR MERCURY

Essayez les merveilleuses Comet, Meteor, Mercury, Anglia et Cortina chez un vendeur Mercury. Et n'oubliez pas de regarder "La Poule aux Œufs d'or" tous les samedis à 8:00 p.m. à Radio-Canada.

MONTCALM AUTOMOBILES INC.
901, 1re Avenue - Québec - Tél.: 529-2131

ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES INC.
61 rue St-Henri - Lévis - Tél.: 837-3681



Dégâts aux trottoirs à Québec-Ouest

Les dégradations causées aux trottoirs par les grattes, cet hiver, et aussi du fait du sel qui y a été répandu, ont fait l'objet d'un débat hier soir au conseil municipal de Québec-Ouest, au cours de la séance présidée par le maire J.-P. Nolin.

Il a été dit, à ce sujet, que la responsabilité de la ville pourrait être mise en cause par les propriétaires qui ont subi des dommages. Mais existe-t-il réellement un moyen de parer aux dégâts occasionnés chaque hiver par les lourdes machines à gratter la neige? Personne, de fait, n'a pu donner une solution satisfaisante à ce sujet — pas plus à Québec-Ouest que dans les autres villes et municipalités de la province.

Le conseil a aussi pris en considération les doléances de M. Boisvert, un citoyen de la localité, qui a brisé le pont arrière de son camion au cours de l'hiver, en déchargeant de la neige au dépôt municipal. Le demandeur, a-t-il été décidé, devra produire au conseil la facture des réparations qu'il a dû faire effectuer sur son véhicule.

L'échevin A. Baker a parlé d'un manque de coopération grave et d'un certain état d'esprit déplorable qui régnerait entre les contremaitres au service de la ville, entre autres au cours de l'exécution de certains travaux, chacun s'en tenant "à son département". "Il faut absolument que pareil état d'esprit disparaisse", a dit M. Baker.

Le débat a ensuite porté sur le récent incendie du boulevard Bertrand. L'échevin Baker a soutenu que le chef de police Houde devrait avoir en sa possession les clés donnant accès aux prises d'eau des vannes, afin de pouvoir y brancher rapidement les lances du camion en cas d'incendie.

Ce à quoi le chef Houde a répondu que des modifications seront apportées dès cette année aux vannes, afin de ne pas accentuer inopinément la pression de l'eau à l'aqueduc municipal et de courir de ce fait le risque de provoquer une rupture de canalisation.

Tout comme la ville de Québec, la municipalité de Québec-Ouest a un réel problème avec les chiens errants.

Les sorties clandestines de tous ces animaux avec ou sans collier inquiètent fortement le chef de police, responsable de l'ordre dans la ville. Contre des "desperados", le chef Houde n'a présentement pour toute arme de combat qu'un grand bâton muni à son extrémité d'un misérable filet, du genre de ceux qu'utilisent les chercheurs de papillons folâtrant dans les prés à la belle saison.

La solution, le chef Houde l'a trouvée, et il l'a proposée hier soir au maire et aux échevins. Il s'agit tout d'abord d'acquiescer une voiturette munie de cages grillagées, puis de passer à l'action. Pour cela, la police compte, avec l'aide du Jardin zoologique d'Orsainville, avoir bientôt à sa disposition non plus un fusil à gaz soporifique qui endormira pendant une heure les récalcitrants, sans leur faire perdre à jamais le goût du pain.

Cette opération "antichiens" aura son épilogue à la fourrière municipale, où les maîtres reconnaissants pourront récupérer leurs vagabonds et les ramener repénit à la maison.

Des cours en laboratoire de langues

Des cours destinés à ceux qui s'intéressent aux laboratoires de langues seront dispensés à l'école Normale Notre-Dame de Foy, à Cap-Rouge, du 4 juillet au 12 août.

En plus de cours théoriques, cette série comprendra des travaux pratiques, conférences, visites et démonstrations. Le professeur principal sera M. Guy Plastre, administrateur du laboratoire de langues de l'université Laval.

HEURES DIVISEES

Les 100 heures de cours se répartissent ainsi:

- 1) 40 heures de cours théoriques sur:
 - a) l'organisation et l'administration d'un laboratoire de langues;
 - b) les activités pédagogiques en laboratoire;
 - c) 20 heures de travaux pratiques:
 - préparation de matériel sonore pour usage en laboratoire;
 - 15 heures d'apprentissage instrumental d'une langue inconnue;
 - 4) 15 heures de travail orthophonique en laboratoire: (français-anglais)
 - 5) 10 heures de conférences:
 - a) le son: nature — propagation — enregistrement — visionnement d'un film;
 - b) la voix humaine: sa nature — son étude — visionnement du film "La communication verbale";
 - c) les aspects phonétiques du langage;
 - d) la linguistique et l'enseignement des langues;
 - e) habits, conditionnement et apprentissage linguistique;
 - f) les aspects non-linguistiques du comportement verbal;
 - g) principes généraux de la didactique linguistique;
 - h) la langue parlée au Canada — l'anglicisme.

Spéciaux Fin de Mois aux 3 magasins



1330 Maguire, Sillery: Tél.: 681-4124
Place Fleur de Lys, Québec: Tél.: 529-4915
Place Laurier, Ste-Foy: Tél.: 653-4038

CUISINIÈRES

CUISINIÈRES CHATELET 30" DE LUXE. Spécial fin de mois
Belanger, contrôle automatique pour le four, lequel dispose d'une porte amovible avec fenêtre "Perma-View" et lumière intérieure. Rég. \$259.95 **169.95**

CUISINIÈRE GENERAL ELECTRIC 30" Spécial fin de mois
lumière pleine longueur, porte du four amovible éléments Colrad de qualité General Electric. Rég. \$224.95 **174.95**

CUISINIÈRE MOFFAT 30" Spécial fin de mois
avec Hilo-Matic électrique, thermomètre à viande, rôtisserie incluse, grand tiroir d'entreposage... très luxueux. Rég. \$459.95 **338.95**

CUISINIÈRE MOFFAT 30" Spécial fin de mois
modèle de Luxe, porte du four amovible avec fenêtre, contrôle automatique. Rég. \$269.95 **198.95**

REFRIGERATEURS

CONGELATEUR BELANGER 18" cu. Spécial fin de mois
isolation en polyuréthane exclusif à Belanger réfrigérant à l'humidité, paniers recouverts de vinyl antirouille. Régulier \$289.95 **198.95**

REFRIGERATEUR BELANGER 13" Spécial fin de mois
2 zones, 2 portes, congélateur capacité de 98 lbs, tiroir à légumes en porcelaine, tablettes ajustables à tous les pouces. Régulier \$349.95 **244.95**

REFRIGERATEUR GENERAL ELECTRIC 13" cu. Spécial fin de mois
2 portes, système Trust-Guard, complètement automatique, plat à viande et 2 plats à légumes. Régulier \$399.95 **289.95**

REFRIGERATEUR BELANGER 15" cu. Spécial fin de mois
2 portes, 2 zones, dégivrage automatique, tablette ajustable. Régulier \$389.95 **269.95**

REFRIGERATEUR DE TABLE Spécial fin de mois
spécialement conçu pour les bars ou pour les personnes demeurant en garnison. Garantie de 5 ans. Régulier \$129.95 **97.95**

BUANDERIE

LAVE-VAISSELLE GENERAL ELECTRIC Spécial fin de mois
portatif, chargement facile avec action de lavage Thoro-Wash. Régulier \$239.95 **198.95**

LAVE-VAISSELLE KITCHEN-AID Spécial fin de mois
sous le comptoir. Capacité de 14 couverts, action à 4 jets Kitchen-Aid. Régulier \$429.95 **348.95**

LAVEUSE-ESSOREUSE GENERAL ELECTRIC Spécial fin de mois
cuve en porcelaine, pompe de vidangeage automatique. Régulier \$129.95 **98.95**

LAVEUSE-ESSOREUSE SIMPLICITY Spécial fin de mois
ligne carrée, cuve porcelaine, minuterie automatique, pompe de vidangeage. Régulier \$199.95 **148.95**

LAVEUSE AUTOMATIQUE Spécial fin de mois
General Electric, cuve en porcelaine, 3 niveaux d'eau, 2 cycles de lavage, distributeur d'agent de blanchiment liquide. Régulier \$289.95 **234.95**

SECHEUSE AUTOMATIQUE Spécial fin de mois
General Electric, cuve en porcelaine, 2 cycles de séchage, sélecteur de chaleurs. Régulier \$179.95 **148.95**

STEREOS

STEREOS ADMIRAL Spécial fin de mois
tout transistorisé avec radio AM/FM et multiplex, 4 haut-parleurs de puissance Admiral, compartiment spécial pour disques. Régulier \$369.95 **298.95**

STEREO DUMONT Spécial fin de mois
cabinet en bois fini noyer. Radio AM/FM multiplex, qualité Dumont. Régulier \$219.95 **179.95**

STEREO ZENITH Spécial fin de mois
cabinet en bois solide, puissance de 140 watts radio AM/FM multiplex tout transistorisé, système de 8 haut-parleurs dont 2 de 12", aiguille flottante à diamant. Régulier \$750. **618.95**

Choix de stéréos
portatifs et consoles dans les marques suivantes:
● Admiral
● Clairmont
● Dumont
● Fisher
● General Electric
● Philco
● Philips
● Zenith
Le plus grand choix à Québec. Prix variant de **\$89.95** à **\$1995.00**

TELEVISEURS

TELEVISEUR PORTATIF ADMIRAL Spécial fin de mois
avec écran de 15", haut-parleurs à l'avant, syntonisateur de puissance Admiral. Régulier \$174.95 **149.95**

TELEVISEUR PORTATIF ADMIRAL Spécial fin de mois
avec contrôle à distance "SON-R" avec écran de 19", haut-parleur avant, couleur beige. Régulier \$299.95 **229.95**

TELEVISEUR PORTATIF ADMIRAL Spécial fin de mois
fini noyer avec écran de 19", écouteurs silencieux. Régulier \$209.95 **178.95**

TELEVISEUR PORTATIF ADMIRAL Spécial fin de mois
fini couleur noyer avec écran de 21", circuit de qualité Admiral. Régulier \$289.95 **234.95**

TELEVISEUR PORTATIF ADMIRAL Spécial fin de mois
avec écran de 19", cabinet de luxe, haut-parleur à l'avant châssis vertical. Régulier \$189.95 **158.95**

TELEVISEUR GENERAL ELECTRIC Spécial fin de mois
Portatif, avec écran de 19", cabinet couleur beige et brun, haut-parleur à l'avant. Régulier \$199.95 **178.95**

TELEVISEUR GENERAL ELECTRIC Spécial fin de mois
Portatif, avec écran de 16", haut-parleur à l'avant avec châssis Ultra-vision. Régulier \$159.95 **148.95**

TELEVISEUR GENERAL ELECTRIC Spécial fin de mois
avec écran de 12", haut-parleur à l'avant, châssis monté à la verticale. Régulier \$144.95 **129.95**

TELEVISEUR PHILCO Spécial fin de mois
avec écran de 19", haut-parleur à l'avant, cool-châssis de Philco. Régulier \$219.95 **194.95**

TELEVISEUR DE TABLE ZENITH Spécial fin de mois
avec écran de 23", haut-parleur à l'avant, châssis monté à la main, peut être déplacé facilement sur une base à roulettes. Régulier \$319.95 **266.95**

TELEVISEUR PORTATIF ZENITH Spécial fin de mois
avec écran de 19", haut-parleur à l'avant, qualité Zenith. Régulier \$219.95 **198.95**

CHOIX DE TELEVISEURS portatifs et cabinets blanc et noir ou en couleurs dans toutes les marques suivantes: Admiral, Dumont, General Electric, Philco, Philips et Zenith. Prix variant de: **118.95** à **999.95**

MOBILIERS DE SALON

MOBILIER DE DAVENPORT Spécial fin de mois
Royal, 2 morceaux, le divan pouvant servir de lit et une chaise bergante, style colonial. Matériel en simili-cuir. Régulier \$199.95 **149.95**

MOBILIER DE CHESTERFIELD Spécial fin de mois
Royal, 2 morceaux, comprenant un sofa et un fauteuil d'un style très moderne, matériel en acetate de première qualité, choix de nouvelles couleurs. Régulier \$189.95 **139.95**

MOBILIER DE CHESTERFIELD Spécial fin de mois
Sklor, 2 morceaux, comprenant un sofa de 4 places avec coussins réversibles, dessus des bras en bois, couleurs bleu royal ou rouille. Régulier \$319.95 **219.95**

MOBILIER DE CHESTERFIELD Spécial fin de mois
Braemore, 2 morceaux, style provincial italien, sofa à 4 places avec en Paddock, dossier d'un riche capitonnage, matériel d'un riche fini satiné. Régulier \$429.95 **329.95**

MOBILIER DE CHESTERFIELD Spécial fin de mois
Braemore, 2 morceaux, style provincial français, coussins en véritable caoutchouc mousse, couleur naturelle. Décorations en bois. Régulier \$359.95 **219.95**

SET A SECTION Spécial fin de mois
Sklor coin à même le sofa. Dossier à dessins. Couleur brun. Régulier \$279.95 **199.95**

MOBILIER DE CHESTERFIELD COLONIAL Spécial fin de mois
Sklor, 2 morceaux, coussins en paddac. Siège et dossier détachables. Tissus imprimés, genre colonial. Régulier \$389.95 **264.95**

DIVAN-LIT SEUL Spécial fin de mois
pouvant servir de lit, place pour ranger les couvertures et oreillers, choix de teintes. Régulier \$54.95 **44.95**

Canada 1966

SOUSCRIVEZ AUX

TIMBRES DE PAQUES

Club Rotary de Québec (C.P. 130 H.V. Québec 4).

MOBILIERS DE CHAMBRE

MOBILIER DE CHAMBRE 3 mcx Spécial fin de mois
Victoriaville, comprenant un bureau triple de 72", une commode et un lit régulier, fini noyer. Régulier \$569.95 **349.95**

MOBILIER DE CHAMBRE 3 mcx Spécial fin de mois
Victoriaville, style Provincial italien, comprenant un bureau triple, une commode et un lit régulier, fini noyer. Régulier \$359.95 **259.95**

MOBILIER DE CHAMBRE 3 mcx Spécial fin de mois
Morissette, style appellation italienne, tiroirs à l'épreuve de la poussière, comprenant un bureau triple, une commode et un lit régulier, fini noyer. Régulier \$259.95 **189.95**

MOBILIER DE CHAMBRE 3 mcx Spécial fin de mois
Victoriaville, style moderne, comprenant un bureau triple, une commode et un lit régulier, fini noyer. Régulier \$279.95 **169.95**

MOBILIER DE CHAMBRE 3 mcx Spécial fin de mois
Daveluyville, comprenant un bureau triple, une commode et un lit régulier, style scandinave, fini noyer. Régulier \$199.95 **159.95**

MOBILIER DE CHAMBRE 3 mcx Spécial fin de mois
Grenier, comprenant un bureau triple de 72", une commode et un lit régulier, fini noyer. Régulier \$219.95 **154.95**

MOBILIER DE CHAMBRE 3 mcx Spécial fin de mois
Grenier, comprenant un bureau double, une commode et un lit régulier, fini noyer. Régulier \$149.95 **94.95**

COMMODE SEULE A 4 TIROIRS Spécial fin de mois
fini noyer. Régulier \$41.95 **29.95**

MOBILIERS DE CUISINE

MOBILIER DE CUISINE 5 mcx Spécial fin de mois
comprenant une table de 30 x 36 x 48" avec 4 chaises, fini chrome. Régulier \$59.95 **34.95**

MOBILIER DE CUISINE 5 mcx Spécial fin de mois
comprenant une table 36 x 48 x 60". Dessus arborite couleur noyer, 4 chaises robustes sur base tournante, pattes blanches. Régulier \$279.95 **219.95**

MOBILIER DE CUISINE 5 mcx Spécial fin de mois
comprenant une table de 36 x 48 x 60". Dessus arborite, chaises très robustes avec siège à ressorts, pattes en Butyrat. Régulier \$269.95 **179.95**

MOBILIER DE CUISINE 7 mcx Spécial fin de mois
comprenant une table de 36 x 48 x 60" avec 6 chaises, style moderne et fini chrome. Régulier \$249.95 **169.95**

MOBILIER DE CUISINE 5 mcx Spécial fin de mois
style espagnol, comprenant une table de 36 x 48 x 60 avec 4 chaises, dossier haut, monture en fer noir. Régulier \$249.95 **169.95**

MOBILIER DE CUISINE 5 mcx Spécial fin de mois
comprenant une table ovale de 36 x 48 x 60", avec 4 chaises. Très moderne. Régulier \$169.95 **94.95**

MOBILIER DE CUISINE 5 mcx Spécial fin de mois
style colonial, en érable solide, comprenant une table de 36 x 48 x 60" avec 4 chaises très robustes. Régulier \$219.95 **149.95**

MOBILIER DE CUISINE 5 mcx Spécial fin de mois
style moderne, comprenant une table de 36 x 48 x 60", avec 4 chaises, garniture en bois sur le dossier. Régulier \$189.95 **134.95**

DIVERS

BIBLIOTHEQUE Spécial fin de mois
à 3 tablettes avec portes vitrées. Couleur noyer. Régulier \$54.95 **36.95**

CHAISE BERGENTE PLIANTE Spécial fin de mois
fini naturel, très robuste. Régulier \$16.95 **11.95**

DISCOTHEQUE Spécial fin de mois
fini noyer, portes coulissantes de 1/4" d'épaisseur. Régulier \$44.95 **29.95**

BAHUT Spécial fin de mois
Longueur de 72 pouces, style moderne, fini noyer, très pratique pour ranger les verres, les disques, etc... Régulier \$129.95 **91.95**

JOLI BAR AVEC VERRERIE Spécial fin de mois
fini noyer. Tiroir dans le bas, très pratique. Le panneau du dessous se baisse pour la préparation des boissons. Régulier \$139.95 **94.95**

CHAISE HAUTE CHROME Spécial fin de mois
Dessus de la tablette en arborite. Matériel avec dessins d'enfant. Régulier \$19.95 **13.95**

GARDE-ROBE Spécial fin de mois
1 porte, grandeur: 22" largeur, 21" profondeur. Fini noyer ou naturel. Régulier \$49.95 **31.95**

FAUTEUILS DE SALON

FAUTEUIL DE REPOS Spécial fin de mois
avec appuie-pieds. Couverture en simili-cuir. Couleurs assorties. Régulier \$89.95 **59.95**

FAUTEUIL BERGENT ET TOURNANT Spécial fin de mois
couverture en simili-cuir, couleurs assorties. Régulier \$99.95 **69.95**

FAUTEUIL BERGENT ET TOURNANT Spécial fin de mois
bras en bois, matériel en acetate. Choix de couleurs. Régulier \$49.95 **31.95**

LITERIE

LIT CONTINENTAL Spécial fin de mois
complet avec tête capitonnée, grandeur 36 ou 39" de largeur. Régulier \$84.95 **54.95**

LIT CONTINENTAL Spécial fin de mois
comprenant matelas à ressorts, sommier-caisse et 6 pattes. Grandeurs 30 et 36". Régulier \$59.95 **37.95**

MATELAS SERTA Spécial fin de mois
dans les grandeurs régulières, 39", 48", 54". Surface capitonnée. Régulier \$49.95 **31.95**

LIT PLIANT Spécial fin de mois
avec matelas à ressorts. Régulier \$27.95 **19.95**

LITS SUPERPOSES COMPLETS Spécial fin de mois
comprenant matelas à ressorts, sommier-caisse, échelle avec garde, motifs avec roue de bateau. Régulier \$139.95 **99.95**

BASSINETTE 30 x 54" Spécial fin de mois
avec matelas à ressorts, recouvert de vinyle. Couleurs blanc ou naturel. Régulier \$49.95 **34.95**

OREILLER DE PLUME Spécial fin de mois
coutil de première qualité. Régulier \$2.19 **1.29**

10,000

VERGES CARREES DE TAPIS

A SACRIFIER

125 COULEURS AU CHOIX

REDUIT DE 25% à 35%

LE SERVICE NOTRE SPECIALITE à votre disposition 9 TECHNICIENS DIPLOMES

- Facilités de paiement
- Satisfaction garantie
- Mise de côté sans frais

1330 MAGUIRE, SILLERY — 681-4124 — PLACE LAURIER, STE-FOY 653-4038 — PLACE FLEUR DE LYS, QUEBEC 529-4915

Heures d'affaires: Lundi 1h. à 6h. p.m. — Mercredi et samedi: 9h. a.m. à 6h. p.m. — Mardi, jeudi et vendredi: 9h. a.m. à 10h. p.m.

Etablir une Maison nationale des Arts

TORONTO (PC) — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh a suggéré lors du cycle d'études '66 d'étudier la possibilité d'établir une Maison nationale de la Culture qui serait ni plus ni moins que le pendant de la Cité des arts de Paris.

L'établissement d'un centre national des arts plastiques, a-t-elle déclaré pourrait servir d'atelier permanent pour les artistes, les dessinateurs et les artisans.

Ce centre comporterait un es-

pace pour le logement et, avec l'appui du public les artistes auraient le temps et la liberté d'exercer l'activité de leur choix.

En plus de fournir l'équipement nécessaire pour poursuivre des expériences, le Centre attirerait également des artistes de réputation internationale, a-t-elle noté.

Soulignant que le gouvernement n'a pas encore pris sa proposition en considération, Mlle LaMarsh a invité ses audi-

teurs à faire connaître leur avis relativement à l'idée de construire une institution semblable au Centre national des arts, qui est déjà en voie de construction.

Elle a déclaré que le gouvernement peut et doit encourager la construction de nouvelles institutions culturelles. Notant que le gouvernement avait déjà approuvé la construction de près de 300 centres communautaires et récréatifs, elle a déclaré que ce n'était pas suffisant comme encouragement aux arts d'exécution et aux arts plastiques.

Routes de la région de Québec fermées à la circulation lourde

Le ministère de la Voirie annonce que toutes les routes de la région de Québec seront fermées à la circulation lourde à compter de minuit, jeudi, le 31 mars prochain à cause du dégel.

Ainsi toutes les routes allant de Trois-Rivières à Québec seront interdites à la circulation lourde; il en sera de même de celles de la Côte-Nord, de Charlevoix, de la région immédiate de Québec, la Côte-du-Sud, le Bas-du-Fléuve, la Gaspésie, la

vallée de la Matapédia, en somme toutes les routes situées à l'Est de la ville de Québec. Il en sera de même pour la région de la Beauce.

Les propriétaires de véhicules lourds doivent prendre note que tous les permis spéciaux et généraux accordés par le ministère des Transports et Communications sont annulés pour cette période.

La date de cessation des restrictions imposées durant le dégel sera annoncée plus tard.

Caouette commente l'accord avec les fonctionnaires

OTTAWA (PC)—Commentant le récent accord entre le gouvernement de Québec et les fonctionnaires provinciaux, le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a déclaré que l'entente ne profiterait qu'aux syndicats et que les fonctionnaires y perdent.

Voici le communiqué de presse de M. Caouette:

"Le conflit dans lequel s'étaient engagés les fonctionnaires provinciaux et le gouvernement du Québec, s'est finalement réglé par une collusion entre les chefs syndicaux et les hypocrites du gouvernement Le-sage.

"Et cette collusion a lâchement trahi les fonctionnaires. Qui gagne? Le gouvernement? Ou les chefs syndicaux qui, en obtenant la formule "Rand", obligeront tous les employés sans exception unioniste ou non, à payer tribut au syndicat. On ne fait pas mieux en Russie communiste. Les fonctionnaires perdent. C'est l'exécution en douce de tous les fonctionnaires provinciaux.

"Unioniste ou non, tout le monde paie son écot aux chefs du syndicat. La liberté personnelle est foulée aux pieds comme en Russie. Quelle belle civilisation!

Seul le système financier demeure intouché et intouchable. Seule la finance sort indemne de l'impasse.

"Quand donc les fonctionnaires, comme tout le monde, ouvriront-ils leurs yeux à la triste réalité?

"Le crédit social peut établir l'équilibre et donner justice à tous, dans le plus grand respect de la liberté personnelle."

Dernières élections fédérales: 756 candidats ont dépensé \$5,173,045

OTTAWA (PC) — Un rapport soumis hier aux Communes par M. Nelson Castonguay, directeur général des élections, dévoile que, lors des élections générales du 8 novembre, 756 des 1.011 candidats ont fait ensemble des dépenses de \$5,173,045.

Les 225 autres candidats n'ont pas remis le rapport de leurs dépenses.

C'est M. Dalton Camp, candidat conservateur battu dans Toronto-Eglinton, qui a fait les dépenses les plus élevées, soit \$43,077. Le candidat libéral victorieux dans ce comté a été le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, dont les dépenses ont été de \$32,239.

Dans Algoma-Est, où il lutta contre le premier ministre, M. Pearson, M. Joel Aldred a dépensé \$36,795. Les dépenses du premier ministre ont été de \$12,300.

En considérant les partis, les dépenses ont été les suivantes: Libéraux, \$2,615,941; Conservateurs, \$1,778,782; Néo-démocrates, \$515,710; créditistes, \$60,224; Crédit social, \$142,800; et les autres, \$59,585.

Dans Prince-Albert, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a dépensé \$4,959.

M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, a dépensé \$10,852 dans son comté de Burnaby-Coquitlam, le chef des créditistes, M. Réal Caouette \$4,282 et le chef du crédit social, M. Robert Thompson, \$6,157.

L'ancien ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, qui a été nommé au Sénat le mois dernier, a été battu dans Calgary-Sud, après avoir dépensé \$21,819.



Mise en garde de M. Alphonse Ouimet

BOURSIER — Le Dr André Moisan, professeur au département de Médecine de la faculté de Médecine de l'université Laval, et assistant dans le service des maladies cardiovasculaires à l'hôpital Laval, vient de recevoir, de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, une bourse de \$50,000 qui sera répartie sur une période de cinq ans. Le Dr. Moisan reçoit cette somme d'argent pour poursuivre ses études et ses recherches sur les maladies de coeur.

TORONTO (PC) — Le président Alphonse Ouimet, de Radio-Canada, a déclaré, hier, qu'il s'inquiète du fait que les Canadiens laissent leurs difficultés de biculturalisme enlever leur attention d'une menace beaucoup plus grave, soit celle d'être attirés lentement dans le "vaste melting pot américain."

"Economiquement, culturellement et dans trop d'autres domaines... nous avons déjà atteint un degré de dépendance des Etats-Unis qui est, à mon sens, complètement opposé à nos intérêts nationaux de longue portée," a dit M. Ouimet.

Dans une allocution devant les

membres du Canadian Club de Toronto, M. Ouimet a dit qu'il s'inquiète du fait que le Canada anglais soit tellement dépendant des Etats-Unis "dans un domaine qu'il est convenu d'appeler culturel et que des pressions identiques commencent à se faire lentement sentir au Canada français."

La révolution du Québec, a-t-il dit, n'est pas contre le reste du Canada, mais contre son propre passé.

Le temps est venu, a ajouté M. Ouimet, où le Canada devrait avoir "sa propre révolution tranquille."

Une émission de 4 heures au Canal 4

L'ENCAN TV

DES CLUBS LIONS

SAMEDI 2 AVRIL DE 10H. A.M. à 2H. P.M.

PRES DE 200 ARTICLES NEUFS SERONT MIS A L'ENCHERE

Une occasion unique de vous procurer à très bon compte, nombre d'articles dont vous avez besoin, tout en faisant la charité. PROFITEZ-EN!

Tels que: piscine, automobile roulottes, tentes, peintures, téléviseurs, lessiveuses, sècheuses, fourrures, complets, pneus, stéréo, blocs de ciment, machines à coudre, mobiliers de salon, mobiliers de cuisine, fauteuils, tapis, tuiles, autonome mobiliers de chambre, lampes, caméras, projecteurs, voyage en Floride en avion, lustres, accessoires de salle de bains, etc., etc.

VOYEZ LA LISTE COMPLETE DANS VOTRE JOURNAL VENDREDI 1 AVRIL

UNE INITIATIVE DES CLUBS LIONS: QUEBEC CENTRE, QUEBEC METRO, STE-FOY SILLERY, LAUZON, ST-ROMUALD D'ETCHEMIN ET LEVIS, AFIN D'AIDER L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES, A LA REALISATION D'UN CENTRE "SERVICE ET FOYER" POUR LES AVEUGLES DE LA REGION DE QUEBEC.

Trahison du protestantisme

SAINT-JOHN (PC) — Le ministre de l'Eglise Bethesda, G.B. Harnum a dit, dimanche soir, que l'archevêque de Canterbury "avait piétiné les corps des martyrs en allant à Rome. Il a précisé, au cours d'un sermon que le voyage à Rome du chef de l'église Anglicane était une trahison du protestantisme et le plus dur coup que celui-ci n'ait jamais subi.

Judy LaMarsh

LE Syndicat DE QUEBEC

Pour les ébats de vos petits, les ensembles GAY TOG

Ces ensembles en suède, cuir, cordé, tricot, sont lavables à la machine. Voyez les nouvelles versions pour le printemps.

A. Ensemble d'équitation en suède et cuir. Casquette appareillant. Pour garçons: brun ou bleu marine. Pour fillettes: tons de pastel.
2 à 4 ans 15.98 4 à 6 ans X..... 17.98

B. Veste en cuir et velours cordé. Marine ou brun.
4 à 6 ans X 8.98

Pantalon en velours cordé. Marine ou brun.
4 à 6 ans X 3.98

C. Pour les fillettes de 2 à 4 ans, ensemble en suède avec tricot de coton motif nid d'abeille au corsage. Bleu teal 14.98

D. Ravissant ensemble en velours côtelé dans les tons de pastel. Modèles pour garçons et fillettes de 6 mois à 2 ans 10.98

E. Coquet ensemble en coton quadrillé écossais. Boutons dorés. 1 et 2 ans 10.98

Aussi choix de modèles très populaires au printemps.

4e ETAGE ET PLACE LAURIER. C.P. 1217, QUEBEC. TEL: 529-7351.



SAISIE DE MACHINES A BOULES — Quelques 35 machines à boules ont été saisies par la police municipale de Québec au cours des dernières semaines. Les 35 machines entreposées au grand Colisée ont été confisquées lors de visites que les agents municipaux ont effectuées dans les 224 endroits susceptibles de garder des appareils de jeu de

hasard défendus par le code criminel. En expliquant sa détermination de poursuivre ce travail, le chef de police Gérard Girard a expliqué, hier après-midi, que toute machine à boules devient illégale lorsque le hasard a plus de part que l'habileté au jeu. La dernière machine a été saisie samedi.

Neufchâtel refuse d'adopter un rôle d'évaluation technique

par Clément TRUDEL

Un vote sur l'avènement d'un rôle d'évaluation technique a donné un résultat négatif, hier soir, à la séance du conseil de ville de Neufchâtel; quatre conseillers sur six veulent que l'évaluation se fasse "comme l'an dernier" mais qu'on trouve le moyen

de hausser de 20 à 30 pour cent cette évaluation globale qui est actuellement de \$11,000,000. Les conseillers se disent contre le rôle technique parce qu'il en coûterait trop cher d'engager des spécialistes.

Au cours de cette séance très longue, très lente et manquant quelque peu de décorum — les citoyens présents ont très souvent interrompu les délibérations du conseil — les membres du conseil ont autorisé leur conseiller juridique, Me Lucien Morneau, à en appeler d'une décision du juge Lizotte (Cours supérieure); le juge a refusé d'accorder à la ville de Neufchâtel un bref de prohibition contre une ordonnance de la Régie des eaux.

Le conseil, en plus de voter \$200 au club local de hockey pee-wee, a approuvé une résolution du conseiller (Mme) Dubeau donnant son appui au sénateur Cyrille Vaillancourt pour une déclaration blâmant "l'enseignement du mal" par certaines émissions de télévision.

EVALUATION
Les conseillers et le maire de Neufchâtel avaient rencontré, jeudi dernier, les représentants de deux maisons spécialisées dans l'évaluation technique. Le vote d'hier, rejetant une telle

forme d'évaluation, a été proposée par le conseiller Philippe Hamel qui a reçu l'appui de MM. G. Durand, G. Martel et D. Savard tandis que Mme Dubeau et M. Béland votaient contre le maintien de l'ancienne méthode.

Guerre aux chiens errants à Québec

Le chef de police Gérard Girard a donné hier le signal de l'ouverture de la saison de la chasse aux chiens errants.

En effet, le chef Girard a déclaré que dorénavant le règlement municipal concerné les chiens errants sera appliqué strictement et sans merci.

Selon le chef de police de Québec, les constables sont maintenant équipés de tout l'attirail nécessaire: filet, panier à salade pour chiens, pour bien permettre de mener à bien cette tâche.

L'activité des policiers débute principalement dans la paroisse de Saint-Pascal où ils espèrent faire de beaux coups de filet, le nombre de chiens errants étant très élevé à cet endroit, si l'on en juge par les

plaintes que logent les citoyens ennuyés.
Le règlement auquel se réfère le chef Girard porte le numéro 1375. L'article 3 stipule, en effet: "Aucun chien ne devra se trouver sur la rue ou une place publique à moins d'être tenu en laisse."

L'article 5 mentionne encore que "tout chien se trouvant ailleurs que sur la propriété de son maître et tout chien dangereux pour la sécurité publique pourra être capturé et mis en fourrière."
"Nous voulons aviser les propriétaires de chiens, a dit le chef à titre d'avertissement, que nous sommes organisés pour saisir les chiens errants. Il faut protéger les parterres des gens."



LA GUERRE AUX MACHINES A BOULES — La police de la ville de Québec a repris de plus belle sa guerre contre les machines à boules. Quelques 35 machines à boules ont été saisies au cours des dernières semaines lors de visites

dans les 224 endroits où l'on soupçonnait la présence de ces machines défendues par la loi. La dernière razzia a eu lieu samedi. Les machines seront maintenant détruites.

Pour accélérer le réaménagement de l'Aire no 3

Extension possible de la formule du bail emphytéotique

Par Lucien BOUCHARD

Le maire Gilles Lamontagne songe à étendre à toute la colline parlementaire la formule du bail emphytéotique pour accélérer le réaménagement de l'Aire numéro 3. La question est présente, a-t-il déclaré, hier, et si cette formule devait être plus répandue, un amendement sera soumis en ce sens à la Législature, dans le bill de Québec.

L'aire No 10: accroître le nombre des membres du service d'urbanisme

Par Michel Chauveau

"Je réclame l'augmentation immédiate et conséquente des membres du personnel du service d'urbanisme, afin que nous puissions faire terminer dans les plus brefs délais possibles, l'étude entreprise sur le réaménagement de l'aire No 10."

C'est ce que déclarait hier le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, à l'issue d'une réunion du comité exécutif de la ville.

On sait que par décision du gouvernement le quartier Saint-Roch est en effet "gelé" jusqu'au mois d'août prochain et qu'aucune construction ne peut être faite dans ce secteur.

Avant de prendre une décision quant à l'arrêt d'une telle période de "gel", à sa poursuite, le comité exécutif souhaite que les urbanistes puissent faire des recommandations propres à aider à une prise de position satisfaisante. Mais encore faut-il qu'une telle étude soit complétée rapidement, d'où la recommandation de M. Lamontagne.

Dans l'esprit du maire, il est foncièrement injuste pour les personnes désireuses d'entreprendre la réalisation de constructions commerciales ou autres, qu'il faille refuser toute sorte de projets. Aussi M. Lamontagne pense-il qu'il ne serait pas impossible d'envisager un réaménagement "mitigé" de l'aire No 10, qui aurait l'avantage de permettre

la réalisation, moins de tous les projets, du moins de celle de certains d'entre eux.

Le réaménagement total de ce secteur est, on le sait, subordonné à la fois à l'assainissement de la rivière Saint-Charles qui doit être entrepris par le gouvernement fédéral dès le printemps prochain par la construction d'un barrage, et à la fois par la suppression des passages à niveaux demandés aux compagnies de chemins de fer intéressées.

À ce sujet M. Lamontagne a dit qu'une telle disparition ne pourrait en fait se réaliser que dans plusieurs années.

"Je ne mets pas en doute le bien fondé d'un réaménagement total avec toutes les études que cela exige, mais encore faut-il qu'on aboutisse" et pour illustrer ce propos, M. Lamontagne a dit: "C'est excellent de préparer un régime à une personne qui en a besoin, mais en attendant, il faut bien que cette personne mange."

Le quartier Saint-Roch, est aux dires du maire, un secteur vital pour la vie commerciale de Québec, et une telle situation ne peut se prolonger indéfiniment sans que surviennent de sérieux risques de voir les intéressés aller s'installer dans des municipalités voisines.
"Il faut en sortir, a conclu M. Lamontagne, on ne peut pas indéfiniment répondre non à tous les projets qui nous sont soumis".

Le bail emphytéotique, expérimenté présentement pour accélérer le démarrage de Place Saint-Cyrille, consiste à louer pour une longue période, soit 90 ans dans le cas présent, les terrains nécessaires à la réalisation d'un projet, après que la ville en a fait l'acquisition, soit de gré à gré ou par expropriation.

Dans le cas de Place Saint-Cyrille, le maire croit que le projet aurait pu être retardé de trois ans si la ville n'avait pas consenti à l'acquisition de cette façon. L'acquisition de terrains par la ville, selon M. Lamontagne, est un placement qui, à longue échéance, ne peut qu'être profitable aux contribuables puisque ces terrains suivent la courbe inflationniste et que leur valeur augmente constamment. D'autant plus que la location par bail emphytéotique oblige le locataire à payer des taxes sur les terrains et les immeubles qu'il y construit tout comme s'il en était le propriétaire.

Le maire Lamontagne estime que cette façon de procéder procure à la ville un

pouvoir d'emprunt réel qui permet d'émettre des obligations pour l'achat de ces terrains sans affecter pour autant son crédit, puisque ces terrains se paient par eux-mêmes, à même les versements de location stipulés dans le bail plutôt qu'à même le revenu général des taxes. "Ce n'est pas comme lorsque nous empruntons pour faire des travaux de pavage", a dit M. Lamontagne.

La tendance étant au réaménagement périodique des villes, le maire souligne que la ville n'aurait pas à acheter de nouveaux terrains lorsque viendra le temps de réaménager de nouveau, d'où une économie substantielle si l'on considère que les terrains ne cessent de prendre de la valeur. Il souligne que la majorité des grandes villes américaines sont engagées dans ces cycles de rénovation qui nécessitent la démolition de quartiers entiers et d'immeubles que l'on avait cru pouvoir durer indéfiniment, afin de rebâtir de nouveau, plus moderne, suivant de nouvelles conceptions de l'urbanisme.

Les marées

Basse 5h 20 a.m.
Haute 10h 48 a.m.
Basse 6h 47 p.m.
Haute 11h 40 p.m.

Le soleil

Lever 5.33
Coucher 6.09
Long. du jour 12.36

BUREAU A LOUER
435 Grande-Allée Est, près Parlement. Stationnement privé. Idéal pour médecins, ingénieurs et associations.
M. ROY — 529-2949

La Commission Scolaire Régionale de Tilly
DEMANDE
3 principaux postes de la cité de Ste-Foy
● Une école secondaire garçons, 10e et 11e, cours régulier et classique.
● Une école secondaire garçons, 8e et 9e, cours régulier et classique.
● Une école secondaire 12e, C.P.E.S.
Qualifications requises: Brevet "A" ou l'équivalent, expérience d'au moins 5 ans dans l'enseignement.
Envoyer: Qualifications, curriculum vitae par écrit avant 5h. p.m. le 5 avril 1966 à l'attention de: Direction générale des écoles. Re: Concours principaux d'écoles. C.P. 244, STE-FOY, QUEBEC B10

MAISONS NEUVES A VENDRE
● BONI DU CONSTRUCTEUR \$500⁰⁰
● MODELES DIFFERENTS
OU DESSINATEURS A VOTRE SERVICE
Bureau des ventes. Tél.: 529-5135 - 525-4851

RENE EGARE CONSTRUCTION INC.
764 EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC - 3e ETAGE
A votre service 7 jours par semaine.

FAMEUX COURS de CONFIANCE en SOI
de L'INSTITUT DE PERSONNELS DE QUEBEC
UNE AUTRE SERIE DE COURS DEBUTERA MARDI LE 29 MARS.
Inscription tous les soirs à 8h. p.m. à la suite 36, au Palais Montcalm, à Québec.
POUR RESERVATIONS, SIGNALEZ 529-0395 ou demandez Guy Drauin, 527-2743

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

La Bourse de Montréal semblait vouloir se replier modérément à l'ouverture de la matinée après avoir fait preuve de fermeté à l'ouverture. Le repli de la cote à Wall Street a contribué, semble-t-il, au renversement de la tendance sur les marchés montréalais. A 11 heures et trente, les gains et les pertes étaient distribués à peu près en parts égales, sur un total de 79 valeurs transigées, 27 ont monté, 24 ont décliné et 28 n'accusaient aucun changement.

Parmi les valeurs en vedette, on remarquait Bathurst P. dont la cote a progressé de \$1.50 à \$24.50. M. R. A. Irwin, le président de la compagnie, a révélé hier à l'assemblée annuelle des actionnaires que les ventes des Papeteries Bathurst ont augmenté de environ 30 p.c. au cours des deux premiers mois de l'année en regard de celles de la même période l'an dernier. Il a ajouté que les ventes se maintiennent à un niveau élevé durant toute l'année et que les bénéfices devraient connaître une hausse appréciable par rapport aux résultats obtenus en 1965.

Par ailleurs, Canadian Marconi et l'Int. Nickel ont monté respectivement de \$0.75 et de \$0.52 1-2.

A la Bourse de Toronto, les valeurs industrielles ont continué à monter à l'ouverture après quoi le marché est devenu irrégulier. Ce midi, la moyenne des industrielles accusait une baisse marginale de 0.03 de point à 188.34 à comparer à une avance de 0.29 de point une heure auparavant. La

distillerie Walker a progressé de \$0.37 1-2 à \$33.00 après avoir atteint hier, son niveau le plus bas depuis le début de 1965. Chez les valeurs spéculatives, Coulee a monté de 7 cents à 67 tandis que D'Eldona a perdu 2 cents à \$1.10.

Le virement "combiné" des deux premières heures de la séance est demeuré sensiblement le même, les échanges portant sur 2,592,000 actions à comparer à 2,538,000 en matinée hier.

A Wall Street, la Bourse a été incapable de poursuivre son relèvement de la veille; le mouvement de baisse s'est même précisé à l'heure du lunch alors que la moyenne des industrielles de Dow Jones accusait un recul de 4.06 points à 928.56 comparativement à une avance de 2.67 points enregistrée au terme de la séance d'hier. Le volume des transactions au cours de la première heure a atteint 2,450,000 actions au regard de 2,280,000 pour la même période lundi.

DANS LA METROPOLE

Bathurst P	\$24.50	+ \$1.50
Int. Nickel	106.00	+ 0.62 1/2
Can. Marconi	8.00	+ 0.75
Falconbridge	101.00	+ 0.50
Home B	20.00	+ 0.50
Hud. B. Min.	\$2.00	+ 0.50
Dom. Glass	15.87 1/2	+ 0.37 1/2
Domtar	20.00	+ 0.37 1/2
Massey	30.62 1/2	- 0.12 1/2
do droits	0.90	- 0.03
Shell Inv. P.	26.00	- 0.50
BRNCO	5.75	inc.

La "Corporation de l'aréna de la Rive-Sud"

Préparatifs des plans et devis du stade

Par Michel CHAUVEAU

La "Corporation de l'aréna de la Rive-Sud" a décidé de faire préparer les plans et devis du stade couvert qu'elle se propose de faire construire, par l'architecte M. Joseph-A. Vallières, et par M. Rémi Labrecque, ingénieur-consultant.

Cette réalisation qui comprendra 3,000 places assises sera érigée au cours de cette année, sur

un terrain de 576,760 pieds carrés, donné gratuitement par la ville de Lauzon et situé au sud de la route No 2, à proximité de la rue Mgr Ignace-Bourget.

La préparation des plans et devis doit être terminée vers la fin du mois d'avril, moment auquel des appels d'offres seront demandés aux entrepreneurs.

On sait que le financement de la construction de ce stade couvert de la Rive-Sud dont le coût

est estimé à quelque \$300,000, sera assuré par la vente d'actions pour un montant de \$200,000, et par un emprunt à long terme de \$100,000.

Un comité spécial a été constitué sous la direction de M. Richard Bruneau, destiné à préparer la vente d'actions auprès de la population du comté de Lévis. A ces fins, le territoire a été subdivisé en 106 zones. Plus de 500 personnes participeront

bénévolement à cette "opération financement", qui pourra être mise en marche dès qu'un permis adéquat aura été obtenu de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec, organisme auquel une demande a été faite en ce sens.

La Société de Fiducie du Québec agira comme fiduciaire, tandis que la Caisse Populaire de Lévis sera chargée d'émettre les certificats.

Création d'un comité à Charlesbourg pour étudier la fusion avec Charlesbourg-Ouest

Par André DIONNE

En dépit de la dissidence de l'échevin Maurice Dorion de la municipalité de Charlesbourg, les édiles ont accepté de participer à un comité d'étude sur la fusion des municipalités de Charlesbourg-Ouest et de Charlesbourg.

Cependant, l'échevin Dorion s'est objecté avec force à la formation de ce comité même s'il n'est destiné qu'à étudier un éventuel projet de fusion qu'on nommait volontaire. Les autres membres du conseil ont vainement essayé de rallier leur confrère en supprimant le mot volontaire.

La première rencontre de ce comité doit avoir lieu mercredi prochain. Cette étude de la part des édiles des deux municipalités consistera à établir les coûts de la fusion, les répercussions chez les électeurs propriétaires, etc.

OBJECTION SYSTEMATIQUE

L'échevin Dorion a refusé tout

compromis à ce sujet parce que l'étude de ce projet signifie la fusion elle-même d'ici quelques mois. Pour appuyer ces dires, il a révélé qu'une compagnie de fiduciaire de Québec possédait des options à 9 p.c. sur 21,000,000 de pieds carrés. Ses terrains advenant la fusion volontaire des deux villes seraient revendus à la nouvelle municipalité pour une somme de \$3,200,000. Cet espace deviendrait un immense parc industriel. Les options prennent fin le 1er septembre 1966, d'où l'empressement de certains échevins, a-t-il ajouté.

L'échevin Dorion a déclaré que ce n'est pas du mandat d'un échevin de discuter de fusion. "Les électeurs doivent être davantage au courant". Selon lui, il faudrait d'abord consulter les électeurs avant de prendre une décision aussi importante.

Il est d'opinion que la municipalité de Charlesbourg n'a pas

les moyens de se fusionner avec la localité voisine. La fusion entraînerait des augmentations de taxes que les concitoyens ne pourraient supporter. En plus de faire face à un déficit énorme, a-t-il dit, les échevins devront voir à l'organisation des loisirs qui coûterait selon les autres échevins quelque \$50,000 par année pendant trois ans.

Faisant allusion au rapport de la Chambre de commerce présenté la semaine dernière, l'échevin Dorion a déclaré que c'était un rapport présenté sur tranche dorée et que la hausse de taxe qu'engendrerait inévitablement la fusion serait présentée sur tranche d'argent.

M. Marius Fortier qui présentait la résolution pour la formation du comité d'étude, a déclaré que ce comité n'avait pour seul but que de joindre des éléments permettant de mener à terme le projet ou de le rejeter.

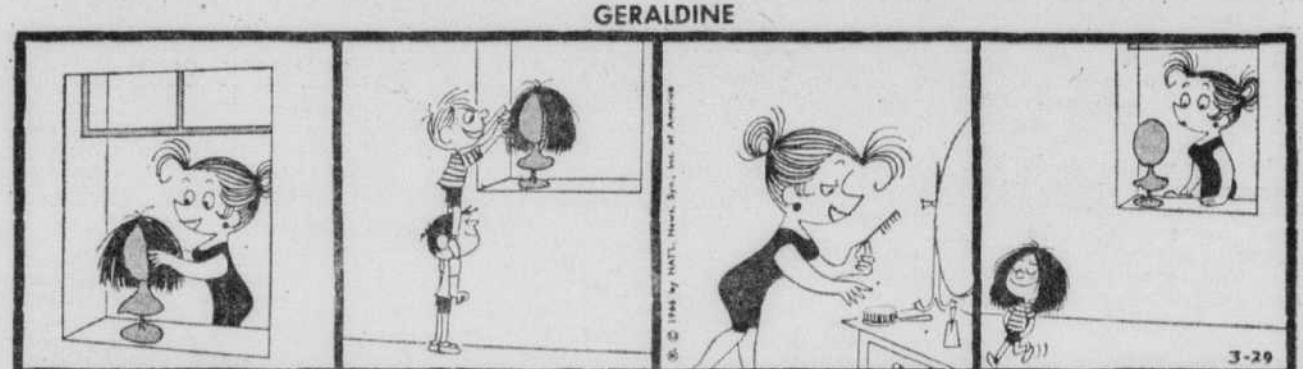
M. Fortier a déclaré qu'il n'y avait eu aucun concubinage

avec la Chambre de commerce puisque son projet avait été soumis au comité d'étude la veille de la présentation du mémoire par la Chambre de commerce.

Il a ajouté qu'on devait se dégager de tout parti-pris dans l'étude de ce projet. Là-dessus, il a qualifié l'échevin Dorion d'obstrucateur systématique et que sa participation au comité d'étude intermunicipal serait inutile avec une telle attitude de l'esprit.

Par ailleurs, les autres échevins ont laissé entendre que s'il devait y avoir une augmentation de la taxe foncière même après la nouvelle répartition, ils seraient contre le principe de la fusion.

L'échevin Fortier a déclaré au cours de la même séance que le rapport de la Fédération des loisirs serait présenté au conseil municipal le 13 avril. Ce rapport toucherait l'organisation des loisirs dans cette ville.



Construction prochaine d'une succursale postale près du boul. Henri-Bourassa et de la 80e rue

Des autorités du ministère des Postes à Ottawa ont fait savoir aux membres du conseil municipal de Charlesbourg réunis en assemblée régulière hier soir, qu'on construirait sous peu une succursale postale dans cette ville.

A cette succursale, on s'occuperait de la vente des timbres de toutes sortes, pour la poste, l'assurance-chômage, d'accise, etc., et l'on prévoirait l'organisation de la distribution par facteurs dont le nombre serait de 14 au début. La réception et la

distribution générale relèverait quand même des bureaux de Québec.

La lettre précise que l'édifice serait construit dans la zone proche du boulevard Henri-Bourassa et de la 80e rue. On recherche présentement un terrain pour la prochaine construction. La somme qui serait dépensée n'a pas été mentionnée.

Un déficit de \$37,000 pour 1965

(M. Dorion)

Selon l'échevin Maurice Dorion de la municipalité de Charlesbourg, le déficit de cette localité pour l'année 1965 serait de \$37,000. L'échevin a fait cette déclaration au cours de la dernière séance du conseil lors d'un débat sur la fusion avec Charlesbourg-Ouest.

Cependant, l'échevin a ajouté que la municipalité de Charlesbourg aurait eu au cours de l'année 1965 un déficit accumulé de \$102,000 en plus du \$37,000 de déficit pour l'année en cours.

C'est tout ce qui a pu être dit au cours de cette séance. Les livres de l'auditeur seront présentés à la prochaine séance du conseil. Les autres membres du conseil dont l'échevin Marius Fortier ont semblé s'objecter à ce que M. Dorion expose les faits de cette façon. Pour eux, ce n'est pas ce qui s'est produit.

Un don du cardinal Roy à l'Inde

Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, a décidé de poser lui-même un geste concret de bienfaisance, envers le peuple de l'Inde, aux prises avec l'une des pires famines de son histoire.

Le cardinal Roy a décidé de verser une partie des revenus que retirera la curie diocésaine des aumônes du carême, dans nos paroisses, en faveur des indiens affamés.

Selon un informateur de l'archevêché de Québec, cet argent sera versé au Souverain Pontife qui verra subséquemment à en

faire la distribution aux évêques de l'Inde, pays qu'il a visité l'an dernier.

Selon la "discipline diocésaine", les aumônes du carême sont les offrandes des fidèles destinées à compenser pour les adoucissements apportés aux rigueurs d'autrefois en ce qui concerne les lois ecclésiastiques du jeûne et de l'abstinence, durant le carême.

Ces argents versés à l'autorité religieuse de chaque diocèse est utilisée pour les œuvres charitables de l'évêque ainsi que pour l'administration temporelle du diocèse.

Pour les enfants handicapés

Une quarantaine d'enfants handicapés de Québec et de la région pourront jouir, encore cette année, du grand air et du soleil, tout en profitant aussi des services de médecins et d'infirmières, dans le camp d'été organisé par le Club Rotary de Québec.

Le camp d'été a été construit à Saint-Nicolas, près de Québec, au coût total de \$65,000. La Campagne du Timbre de Pâques, instituée par le Club Rotary de Québec, veut, cette année niveler la dette encourue par la construction du camp et de plus aider à financer le coût des prothèses, des chaises roulantes et les autres instruments requis à la clinique de réadaptation de Québec.

Le Club Rotary est content d'atteindre l'objectif de \$25,000 qu'il s'est fixé pour la campagne du Timbre de Pâques afin de pouvoir venir en aide le plus efficacement possible aux enfants handicapés.

Les Canadiens français doivent être présents dans le domaine économique

"Les Canadiens français sont destinés à l'excellence dans le domaine économique," a déclaré M. Paul Dumas, président de la compagnie d'assurance-vie L'Excellence, devant les membres du club de Vente-publicité de Québec, hier soir à Québec.

M. Dumas a affirmé que si les Canadiens français apportent au pays une tradition biculturelle et biraciale, ils ne peuvent jouer le rôle de citoyens à part entière, si leur contribution ne se fait pas également présente dans le domaine économique.

"Pour aspirer à l'excellence dans une entreprise comme dans notre économie, a précisé le conférencier, les Canadiens de langue française doivent se soumettre à des conditions essentielles. Ces conditions, dit-il, sont la planification, la compétence, la qualité, le caractère et le leadership."

"La caractéristique commune des gens qui réussissent, a-t-il dit, est une attitude constructive et optimiste." En se rapportant à une revue américaine, M. Dumas a défini l'optimisme comme étant une personne qui voit une

opportunité dans une difficulté, tandis que le pessimiste est celui qui voit des difficultés dans une opportunité.

"Héritiers du génie français, possédant la foi chrétienne vivante à proximité des Canadiens de langue anglaise dont les qualités d'ordre pratique sont nombreuses et côtoyant le grand peuple américain qui possède le talent de l'initiative et de l'organisation, a précisé M. Dumas, les Canadiens français sont en mesure de développer un type d'homme qui, sans être nécessairement supérieur, serait singulièrement apte à jouer un rôle majeur sur le continent nord-américain."

"Nous devons continuer à revendiquer nos droits, a dit le conférencier, mais prenons aussi nos responsabilités. Développons nos qualités d'hommes. Soyons propres dans la politique, soyons propres dans les affaires de façon à inspirer confiance à nos concitoyens."

"Comme peuple, a-t-il dit, nous possédons les éléments de notre destin. Il nous suffit maintenant de poser les actes de foi et de courage nécessaires à l'obtention de l'excellence dans nos réalisations."

FAITS DIVERS

Arrestation à Sainte-Foy

Les agents municipaux de Sainte-Foy ont donné la chasse, dimanche matin, à un adolescent de 17 ans, de l'ancienne-Lorette, qui a failli frapper deux personnes, quelques moments plus tôt, sur le chemin Saint-Louis. Le garçon était au volant de l'automobile de son père. Il a été trouvé sans permis de conduire.

Mort soudaine dans un hôtel

A la demande du Dr Claude Drouin, coroner de Québec, la police municipale a fait enquête sur la mort de M. Marc Bellavance, 57 ans, de Manic II, trouvé mort dans une chambre d'hôtel, dimanche. M. Bellavance était en voyage d'affaires

à Québec. Les restes mortels ont été transportés à la morgue par le fourgon de la maison Hubert Moisan.

Jeune couple retracé à Bangor

La police municipale de Sainte-Foy a fait émettre des mandats d'arrestation pour vol et complicité contre un jeune homme de 19 ans de Québec et une fille de 24 ans, de Sainte-Foy, qui ont été interceptés dans un motel, à Bangor, dans l'Etat du Maine. Le jeune couple a laissé Sainte-Foy en fin de semaine avec l'auto du père de la fille dans l'intention de se rendre dans le Sud. Le chef de police Fernand Lapointe a déclaré, hier, que le détective R. Libonier et l'agent Kennedy se rendront immédiatement aux Etats-Unis et ramèneront les deux aventuriers.

TABLEAU D'HONNEUR

CENTRE CULTUREL ET RECREATIF DE LA RIVE-SUD

Ottawa gouvernementaux \$200,000.00
 St-Jean-Christophe, St-Louis de Montandrie, Village St-Henri, Paroisse St-Henri, Rivière Boyer

Davis Shipbuilding Ltd.	20,000.00
Hervé Bourbon	5,000.00
Paul Gaurdeau	5,000.00
L'Assurance-Vie Desjardins	10,000.00
L.P. Gagnon Ltée	5,000.00
J.-L. Demers Ltée	5,000.00
G.-J. Lemieux Ltée	2,500.00
Famille L. Vachon et associés	4,000.00
Dr Irénée Lapierre	1,000.00
Notaire Gilles Demers	1,000.00
Wilfrid Proulx	2,000.00
Adrien Bégin	1,000.00
Caisse Populaire de Lévis	50,000.00
Anonyme Lévis	1,000.00
Anonyme Lévis	500.00
Gez. T. Davis & Sons Ltd. Lauzon	7,500.00
Un père de famille Lévis	1,000.00
Les Entreprises "Roméo Tanguay"	4,000.00
Un médecin de Lauzon	500.00
La Société d'assurances des Caisses Populaires	5,000.00
Un citoyen de Lauzon	500.00
Eugène Gagnon & Fils Enr.	1,500.00
Docteur Fernand Roy	500.00
Un ami du comté de Lévis	1,000.00
Un citoyen de la Région	2,000.00
Corrier & Trétiar, ingénieurs	1,000.00
Syndicat du Biju Enr.	1,000.00
Médecin de Lévis	500.00
Institution financière	5,000.00
Jacques Samson, Pharmacien	1,000.00
Noreau Ltée	500.00
Georges Lufflamme	1,000.00
Industries Samson Inc.	1,000.00
Caisse Populaire St-David	1,000.00
Roger et Serge Kromstrom, avocats	600.00
Anonyme	500.00
Frangère Adam	500.00
De Louis Roy	1,000.00
Arthur Sirois Automobiles Inc.	600.00
Jos L. Guay Ltée, Lévis	1,500.00
Paul Dumont Inc. St-Romuald	1,500.00
A suivre	
TOTAL	\$388,405.00

Roger Lemire: il n'y a pas eu d'irrégularité

Par Jos.-L. HARDY

Les chefs de police et pompiers du Québec, au nombre de 150 environ, se sont réunis en session d'urgence, à Drummondville, samedi dernier. A l'unanimité le directeur Roger Lemire a été confirmé dans ses fonctions d'administrateur général de l'Association des chefs de police et pompiers de la province. Le principe du secrétariat permanent, qui se trouve présentement à Québec, a aussi été maintenu.

A la suite de la démission du chef Paul Charron, de Ville Jacques-Cartier, comme président de l'association, une réunion spéciale avait été convoquée. La discussion a porté sur l'état financier de l'association. Tout s'est passé dans le calme. La discussion a été très amicale.

A l'issue de la réunion, tenue à huis clos, le président intérimaire, le chef Jean Sainte-Marie, de Saint-Hyacinthe, a déclaré que "l'administration et les finances de l'association n'ont jamais été en péril et il a ajouté que la démission du chef Charron n'a pas rapport à la question financière". Pour sa part, le chef Lemire, directeur-général du service de sécurité des Caisses populaires Desjardins, a dit qu'"aucune irrégularité n'avait été commise" et que "tous les membres ont compris le problème qui se pose."

L'an dernier, lors du congrès de Saint-Hyacinthe, l'association avait terminé son exercice financier avec un déficit de \$12.000. Ce montant comprend un emprunt de \$10.000. Au cours des trois premiers mois de l'année en cours, les dépenses ont été de près de \$8.000. Le directeur Lemire a fait remarquer que des subventions et autres redevances sont actuellement dues et qu'on ne peut qualifier de déficit l'excédent des dépenses de l'année en cours, tant que l'exercice financier n'est pas terminé.

Le prochain congrès des chefs de police et pompiers du Québec aura lieu à Sept-Îles, les 4, 5 et 6 juillet prochain.

Concours littéraire: \$60.000 en prix

OTTAWA (PC) — La compagnie Impéria Tobacco a annoncé, hier, la création d'un concours littéraire, offrant aux auteurs choisis un total de \$60.000 en prix.

Un premier prix de \$33.000 récompensera l'auteur du meilleur ouvrage français ou anglais, que ce soit une thèse d'économie, un essai ou un roman. Les neuf meilleurs finalistes recevront un prix de \$5.000 chacun.

Il s'agit du plus important prix littéraire jamais offert au Canada a précisé le président de la compagnie, M. John Keith, au cours d'une conférence de presse. Le concours s'intitule Canada, an 2.000, et s'inscrit dans le cadre du Centenaire de la confédération.

Le concours est ouvert à tout citoyen canadien demeurant au Canada ou à l'étranger. Le concours, pour les ouvrages de 2.500 mots, prendra fin le 15 juillet 1966. Pour les ouvrages plus longs, les romans ou les thèses, les concurrents devront remettre leurs travaux avant le 1 septembre, 1967. Les gagnants seront proclamés le 31 octobre, 67.

Le jury de ces prix se compose de John Deutsch, président du Conseil économique du Canada, le professeur Earle Birney, de Vancouver, le juge Alfred Monnin de Winnipeg, Claude Ryan du Devoir, et le professeur Peter Waite, de Halifax.

L'esprit n'a pas évolué au même rythme que la technologie

MONTREAL (PC) — Le gouverneur général, M. George Vanier, a déclaré que l'esprit et l'intelligence de l'homme n'ont pas évolué au même rythme que la technologie.

Il prenait la parole au collège Loyola de Montréal à l'occasion du 70ème anniversaire de fondation de l'institution qui correspond au 60ème anniversaire de sa graduation.

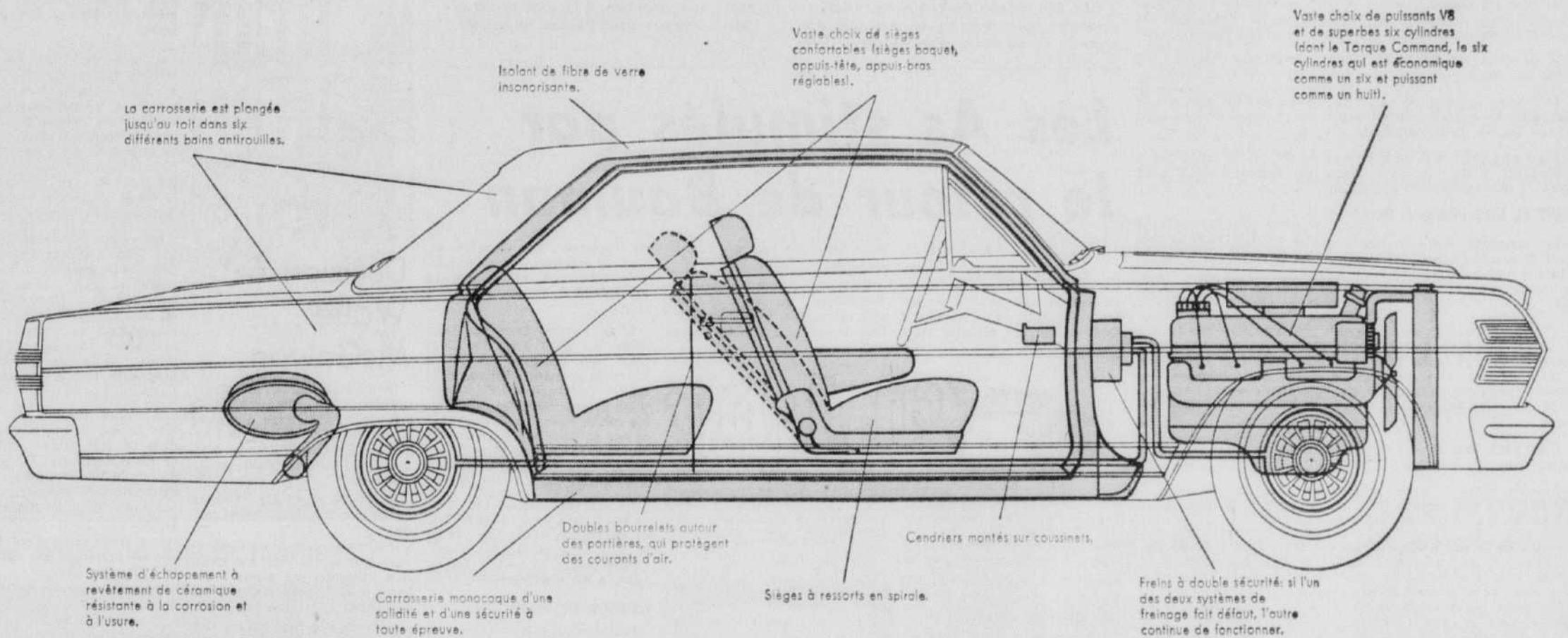
"Si nous voulons arrêter la dégénération et même la désintégration de notre société, nous devons avoir des chefs. Inutile de rappeler que ces chefs émaneront des collèges et universités et qu'ils devront être dédiés à la cause commune plutôt qu'à leur propre vanité et à leur propre puissance."



"Sapristi, j'essaie seulement d'avoir l'air belle pour te faire plaisir!"

Pourquoi attendre 1967, 68, 69?

Offrez-vous dès maintenant une qualité qui est exceptionnelle depuis le début



La carrosserie est plongée jusqu'au toit dans six différents bains antirouilles.

Isolant de fibre de verre insonorisante.

Vaste choix de sièges confortables (sièges baquet, appuis-tête, appuis-bras réglables).

Vaste choix de puissants V8 et de superbes six cylindres (dont le Torque Command, le six cylindres qui est économique comme un six et puissant comme un huit).

Système d'échappement à revêtement de céramique résistante à la corrosion et à l'usure.

Carrosserie monocoque d'une solidité et d'une sécurité à toute épreuve.

Doubles bourrelets autour des portières, qui protègent des courants d'air.

Cendriers montés sur coussinets.

Sièges à ressorts en spirale.

Freins à double sécurité: si l'un des deux systèmes de freinage fait défaut, l'autre continue de fonctionner.



1966 Ambassador DPL

jusqu'à la fin

American Motors croit qu'une voiture de qualité est une voiture qui dure plus longtemps, répond mieux à vos besoins, vous épargne des soucis et de l'argent.

Nous croyons que cette sorte de qualité doit être présente dans la voiture dès le début de sa construction. Elle ne peut être surajoutée.

C'est pourquoi nous sommes à l'avant-garde de l'industrie de l'automobile. Nous croyons à la qualité dans la construction.

Le châssis et la carrosserie de chaque voiture American Motors forment un tout soudé ensemble d'une solidité remarquable.

Une fois terminée, cette carrosserie monocoque est plongée jusqu'au toit dans six différents bains antirouilles. Le système d'échappement est recouvert de céramique résistante à la chaleur et à la corrosion. Deux systèmes de freinage vous donnent une double sécurité: si jamais l'un des deux faisait défaut, la voiture arrêterait quand même. (Nous avons adopté cette caractéristique en 1962; d'autres fabricants ont enfin décidé de le faire eux aussi.)

Et ce n'est pas tout. Nous offrons les moteurs standard les plus puissants dans chaque catégorie. Les plafonds de nos voitures sont isolés au moyen de fibre de verre insonorisante. Nous vous protégeons des courants d'air grâce à de doubles bourrelets autour des portières. Nos sièges, tous à ressorts en spirale, présentent une vaste gamme d'options. Et, pour ne citer qu'un exemple de notre attention aux détails, nos cendriers glissent sur des coussinets!

Voilà ce que le mot "qualité" signifie pour nous. Quels avantages retirez-vous de tout ceci?

En voici quelques-uns: votre silencieux ne sera pas victime de la corrosion après 25.000 milles; la carrosserie sera à tout jamais exempte de grincements; vous ne gèlerez pas dans votre voiture; le dessous de votre voiture ne cédera pas à la rouille; enfin, vous ne risquerez pas d'être ruiné par le nombre de réparations.

Chaque voiture American Motors est plus solide, plus résistante, plus sûre—depuis le début. Voilà pourquoi elle dure

plus longtemps, répond mieux à vos besoins, vous épargne des soucis et de l'argent.

N'est-ce pas là le genre de qualité que vous désirez? De nombreux fabricants d'automobiles ne vous offrent pas cette qualité, quel que soit le prix de leurs voitures. Nous croyons que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute. C'est pourquoi vous pouvez acheter une voiture American Motors en toute tranquillité, qu'elle soit neuve ou d'occasion.

Oui, il se peut qu'en 1967, 68 ou 69, d'autres fabricants de voitures se décident à vous offrir les caractéristiques qu'American Motors vous offre en 1966. Nous disons: "Tant mieux!" Mais, à ce moment-là, nous vous offrirons une meilleure qualité et des caractéristiques encore plus avantageuses. Ainsi, nous serons toujours à l'avant-garde.

Découvrez la qualité American Motors: voyez l'Ambassador, plus luxueuse et plus grosse, la superbe profilée Marlin, la Rambler Classic—la familiale par excellence—et la Rambler American, si jeune d'allure. Pourquoi attendre plus longtemps?

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

où l'on croit que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute.

PAVILLON RAMBLER

2025 Ouest Boul. Charest — Tél.: 681-4631

Clermont
Garage Benoit Hudon Enr.
St-Georges de Beauce
Garage Noël Lessard inc.

L'Isleville

J.-Ronald Caron

St-Germaine Lac Etchemin
La Cie Ferland & Bégin Ltée

Montmagny

Lessard & Scott Enr.

St-Joseph de Beauce
Garage Econome Enr.

Pont Rouge

Garage Vaugeois Enr.

St-Raphaël
Garage Jean-Paul Beaulieu

J.-A. BEGIN LTEE

10 Trans-Canada, Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-9363

AU CARREFOUR DES SPORTS

PAR CLAUDE LAROCHELLE

QU'A FAIT CAMILLE HENRY?

Du fond de l'abîme de Saint-Louis où Tommy Ivan l'a jeté Camille Henry apprendra avec plaisir que si la Ligue Nationale l'a balancé après 11 ans de proesses autour du filet dans le circuit majeur, sa ville natale ne l'a pas oublié.

En effet, les journalistes de la Vieille Capitale ont appris hier midi que l'organisation pour la fête de Camille Henry était sur la lancée et que l'on sera en mesure de rendre hommage au merveilleux petit athlète dans quelques semaines.

Cette nouvelle contribuera peut-être à arracher Camille Henry au terrible cafard qui est son lot depuis que Tommy Ivan l'a expédié sous le falacieux prétexte de lui permettre de se remettre en condition pendant trois semaines à Saint-Louis pour l'oublier dans ce lieu déprimant.

Camille rouge son frein. Il n'a que 13 buts en 30 matches jusqu'ici.

On sait que certains joueurs de hockey sont inscrits sur la liste noire du grand circuit. Henry semble se trouver sur cette liste. Qu'est-ce qu'il a pu faire pour se mériter un tel sort ?

On se demande d'abord et avant tout pourquoi les Hawks de Chicago ont fait son acquisition le 4 février 1965, cédant trois jeunes athlètes Doug Robinson, Wayne Hillman et John Brenne-man.

Camille avait déjà 32 ans au moment du marché. Le mobile qui amenait les Hawks à mettre la main sur un vétérân semblait clair aux équipes rivales. Les Hawks voulaient s'approprier le meilleur spécialiste du jeu de puissance du grand circuit.

Blake déclara à l'époque: "C'est évident que Chicago veut rendre son jeu de puissance plus productif."

Tout donna à penser, dès l'arrivée de Henry à Chicago, que le coach Billy Reay était fort mécontent de voir que Tommy Ivan lui avait imposé ce compte-rendu.

Reay agit comme si Camille était de trop et ne tarda pas à l'oublier sur le bout du banc. Dans les éliminatoires, le petit athlète ne fit que de rares apparitions.

S'EST-IL MIS IVAN A DOS?

La campagne terminée Henry devint involontairement une source de problèmes pour les Hawks. Cam se fit opérer à l'épine dorsale et à titre d'écloué du hockey, il réclama \$100 par semaine aux Hawks pendant sa convalescence estivale, comme il avait droit.

C'est peut-être à ce moment que le petit athlète se mit Ivan à dos. Il fut obligé de batailler pour obtenir son dû. Le gérant général du Chicago utilisa l'argument qu'il était dans l'ignorance de l'état du dos de Camille quand il fit son acquisition des Rangers. L'habile compteur fut dans l'obligation de faire intervenir le président Clarence Campbell avant de faire plier les Hawks.

Il fut payé mais on peut se demander quelle fut la réaction de Tommy Ivan.

A cette première faute possible on peut se demander si l'athlète n'en a pas commis deux autres quand il vit que malgré les promesses il ne quittait pas Saint-Louis.

Henry fit un appel téléphonique à Tommy Ivan le 27 décembre. Il lui dit que s'il devait demeurer dans les mineurs il préférait jouer avec les As de Québec. Ivan répliqua: "Je ne vois pas pourquoi tu ne reviendrais pas jouer à Chicago cet hiver."

Le temps passa et Henry fut laissé sans nouvelles. Il se décida à faire un autre appel. Dans une autre direction. Cette fois, il s'adressa à l'équipe pour laquelle il a contribué la majorité de ses 253 buts dans le grand circuit, les Rangers de New York. Emile Francis répliqua que les vieux joueurs ne l'intéressaient pas.

Cette démarche ne fut sans doute pas prise en compte à New York ni à Chicago. Le résultat fut immédiat. Camille réchauffa le banc à Saint-Louis.

Chicago peut utiliser le prétexte que l'ailier gauche a subi une délicate opération. Mais Camille affirme qu'il est parfaitement remis. A 33 ans, il croit qu'il pourrait toujours être un des hommes les plus dangereux autour du filet dans la Ligue Nationale. Mais il est rejeté pour des prétextes qui apparaissent béni-ins.

Henry était heureux à New York. Il était très utile à cette équipe qui peut utiliser facilement un compteur de sa trempe.

Pourquoi Tommy Ivan n'a-t-il été le chercher pour lui faire subir un sort aussi pénible ?

ORR PROVOQUE DES LOUANGES EXCESSIVES

Au début de l'hiver quand le patron des Bruins de Boston, Happy Emms, nous a parlé de Bobby Orr, il a abandonné son attitude rigide pour laisser libre cours à un flot de compliments à l'endroit du joueur de 18 ans qui a déjà cinq saisons de hockey de l'O.H.A. derrière lui. Les mots employés par Emms frisaient le délire.

Hier midi, l'excellent éclaircur du Boston, Roland Mercier, un homme pondéré, est à son tour tombé dans des louanges sans bornes quand il a été question du porte-couleurs des Generals d'Oshtawa qui sera vraisemblablement employé au centre par Boston l'an prochain.

D'une voix exaltée Mercier a déclaré: "J'ai vu jouer Orr et ce que j'ai vu c'est fantastique. Je n'ai jamais rien vu de pareil. C'est renversant. Je ne crains pas de prédire que Orr va éclipser toutes les vedettes du grand circuit y compris Bobby Hull."

Après avoir poursuivi longuement sur le sujet, Mercier a conclu: "Orr n'est pas fait pour le hockey, mais le hockey a été fait pour lui."

Si Bobby Orr est vraiment ce que l'on dit, cet athlète qui a enfilé 38 buts en 48 joutes ce hiver transformera les Bruins de Boston l'an prochain.

Il y a un obstacle cependant. Happy Emms ne trouvera pas facile de mettre ce génie du hockey sous contrat. Et il en est averti. L'athlète prometteur se fera accompagné d'un avocat et de ses parents quand viendra le temps d'examiner les conditions des Bruins.

Et les conditions qu'il demande sont aussi excessives que la louange qu'on déverse sur lui.

Ici et là

TENNIS INTERIEUR

Le Winter Club dirigé par Marc Lortie, est passé en finale lorsqu'il a éliminé le Beauport.

Hockey à la télévision américaine

NEW YORK (U.P.I.) — La National Broadcasting Company et la Ligue Nationale de hockey ont fait savoir, lundi, que ce réseau de télévision transmettrait plusieurs joutes-éliminatoires de la coupe Stanley.

NBC va téléviser trois joutes d'affilée, les 10, 17 et 24 avril et télévisera également les joutes du premier et du 8 mai si les éliminatoires de la coupe Stanley se prolongent jusqu'à ces dates.

Les Canadiens de Montréal, les Black Hawks de Chicago, les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Detroit participent aux éliminatoires.

Les joutes éliminatoires de la N.H.L. n'ont jamais été télévisées sur un réseau national par le passé.

Demain, aura lieu la finale de ce tournoi.



APRES LA TRAGEDIE A SEBRING — Le Rimouskois Jean Ouellet, qui était copilote avec Bob McLean de Vancouver, éclate en sanglots après avoir vu son coéquipier perdre la vie au cours d'un accident fatal dans la course des 12 heures de Sebring. Ouellet a laissé entendre qu'il abandonnerait la compétition, à la suite de cet accident tragique dont McLean fut victime.

Les As stimulés par le retour de Bauman

Par Roland SABOURIN
Les joueurs des As de Québec, regaillardis par le retour au jeu de leur gardien de but Gary Bauman sont revenus à Québec afin d'y disputer leurs deux dernières joutes locales de la saison régulière 1965-66.

Ils rencontreront les Reds de Providence, ce soir et jeudi soir, dans l'espoir d'augmenter leur avance sur les Américains de Rochester. Ces derniers seront à Hershey, demain soir, puis recevront les Indiens de Springfield à Toronto, vendredi soir.

L'instructeur Bernard Geoffrion, qui s'est arrêté à Montréal pour quelques heures au cours de la journée d'hier, a dit qu'il voyait venir avec une certaine appréhension les deux joutes contre Providence. Geoffrion a dit qu'un relâchement était toujours dangereux après le superbe effort fourni dimanche soir, à Toronto.

Et il a rappelé que Providence avait vu à vaincre les As 2-1, en décembre, après une raiécée de 11-3 deux jours auparavant. "J'espère que ça ne se répétera pas", a dit Geoffrion.

RETOUR DE GARY
Les amateurs des As auront l'occasion de voir Bauman à l'oeuvre pour la première fois depuis le 1er février, alors qu'il avait joué contre Rochester.

Bauman a été tout simplement spectaculaire dans les 93 minutes de jeu durant lesquelles il a été employé en fin de semaine.

"Il nous a gardés dans la joute", ont été unanimes à dire Geoffrion et le gérant d'affaires Frank Carlin en commentant le travail de Bauman après la victoire contre Rochester.

Les As sont tout de même revenus de voyage avec deux cas douteux. Le centre Red Benson, qui a joué avec une cheville gelée à Toronto, et le joueur de défense Rion Robazza, ennuyé par des douleurs aux côtes, ont fait une visite à l'hôpital à leur arrivée à Québec. Il n'y a aucune fracture, mais on saura seulement avant la joute s'ils pourront jouer.

Si Robazza ne peut jouer, il sera remplacé par Raymond Larose.

CHEZ LES REDS
Les Reds de Providence, qui sont éliminés complètement des séries de la Coupe Calder, ont fait savoir que l'ailier droit Eddie Kachur, un joueur qui se spécialise à compter contre les As, fera un retour au jeu après une longue absence.

Ils nous présenteront également deux nouvelles figures en Brian Perry, un centre, et Eddie Burr, un ailier gauche, rappelés de la Ligue Amateur de l'Est des Etats-Unis.

Les joueurs de défense Keith Walsh et Wayne Mulon ainsi que l'ailier Bill Staub sont d'autres joueurs qui n'étaient pas avec les Reds à leur visite précédente au Colisée. Jim Mikol est maintenant employé à la défense, en plus de jouer à l'avant.

Curling

FORT WILLIAM (PC) — L'équipe d'Ernie Boushy, de Winnipeg, a donné samedi soir au Manitoba la coupe O'Keefe, emblème du championnat de curling mixte du Canada.

L'équipe de Boushy avait gagné le premier tournoi mixte, en 1964. Avant d'être couronnés champions, les porte-couleurs du Manitoba avaient brisé une égalité entre quatre équipes en première place en défaisant l'équipe du Nord de l'Ontario par 8-6 en dernière ronde.

Table with 3 columns: P, G, P. Lists curling teams and their scores.

Manitoba 10 7 3
Ontario-Nord 10 6 4
Alberta 10 6 4
Colombie-Britannique 10 6 4
Saskatchewan 10 6 4
Terre-Neuve 10 6 4
Nouveau-Brunswick 10 6 4
Ontario 10 6 4
Québec 10 6 4
Île de la Prince Édouard 10 6 4
Nouvelles Écosse 10 6 4

TOURNOI SENIOR
WINNIPEG (PC) — Voici les premiers résultats dans le tournoi pour le championnat senior canadien au curling:

Table with 3 columns: P, G, P. Lists curling teams and their scores.

Manitoba 11 20 000 x-8
Sask 000 010 113-4
Terre-Neuve 210 110 000 0-3
Ontario 020 001 121 2-9
C.-Britannique 021 002 102 1-11
Manitoba 100 220 100 0-6
Québec 102 013 1-9
Ontario-Nord 010 040 100 0-4
Île de la Prince Édouard 102 041 020 x-11
Alberta 030 200 102 x-8

Voici les résultats des rencontres d'hier dans le tournoi de curling mixte interclubs pour l'obtention des trophées "Giguère", "Laberge" et "Marquand", ainsi que le calendrier pour ce soir:

Table with 3 columns: P, G, P. Lists curling teams and their scores.

HOCKEY

SAMEDI
Ligue de l'Ouest
Seattle 4, Los Angeles 2
Portland 1, Victoria 4
Ligue Internationale
Dayton 4, Fort Wayne 5
Des Moines 6, Muskegon 13
Toledo 2, Port Huron 6

DI MANCHE
Ligue Américaine
Portland 4, Portland 7 (Supp.)
Ligue de l'Est des Etats-Unis
(Semi-finale 4 de 7)
Clinton 2, Long Island 5
(Long Island en avant 2-0)
Nashville 2, Charlotte 1
(Nashville en avant 2-0)

ALJOURD'HUI
Ligue Américaine
Providence à Québec
Ligue Nationale
Boston à Chicago
Ligue Métropolitaine junior
(Finale de 10 points)
Verdun à Lachine
(Verdun mène 9-5)
Série Junior provinciale
(Semi-finale 2 de 5)
Jonquière à Shawinigan
(Chances égales 1-1)

Table with 10 columns: Section, P, G, P, N, P, P, P, P, P, P. Shows league standings for Section Est.

Table with 10 columns: Section, P, G, P, N, P, P, P, P, P, P. Shows league standings for Section Ouest.

Table with 10 columns: P, G, P, N, P, P, P, P, P, P. Shows league standings for Ligue Nationale.

Table with 10 columns: P, G, P, N, P, P, P, P, P, P. Shows league standings for Ligue de l'Ouest.

Table with 10 columns: P, G, P, N, P, P, P, P, P, P. Shows league standings for Ligue Centrale.

Décision à Walter McGowan

LONDRES (U.P.I.) — Walter McGowan, le champion poids mouches d'Angleterre a disposé du champion poids coq de l'Argentine Ernesto Miranda dans une rencontre de huit rondes hier soir.

McGowan pesait 115 3/4 livres contre les 121 livres de Miranda.

McGowan s'est montré beaucoup trop rapide pour son rival. Il a accumulé des points à volonté et il est probable qu'il n'a pas perdu une seule ronde.

Miranda a donné l'impression d'être déçu par le verdict et il y a eu quelques huées parmi la foule quand l'arbitre Bill Williams a rendu sa décision.

McGowan doit faire face à Salvatore Burrini, le champion italien, pour le titre mondial des poids mouches de l'Union européenne de boxe, dans un match pour le titre en Angleterre le 14 juin.

Buffalo perd à Portland, 7-6

BUFFALO 6, PORTLAND 7
Première période
1-Portland, Schmidt 1:09
2-Portland, Madigan 10:00
3-Portland, Caron 12:06
4-Portland, Pearson 13:21
5-Portland, Caron 14:45
Deuxième période
6-Portland, Caron 16:34
7-Portland, Saunderson 18:34
8-Portland, Caron 19:32
9-Portland, Caron 21:47
Troisième période
10-Portland, Hill 2:33
11-Portland, Caron 5:34
12-Portland, Saunderson 6:05
13-Portland, Caron 7:44
14-Portland, Caron 8:08
15-Portland, Caron 11:35
Période supplémentaire
16-Portland, Jones 2:30
17-Portland, Caron 3:10

Les organisateurs ont l'intention de présenter une automobile à Camille Henry.

Pour l'instant, avec la collaboration des clubs, on veut dresser une liste de noms de personnes qui seront sollicités. Une lettre sera adressée soulignant le fait que depuis de nombreuses années Henry est l'un des meilleurs ambassadeurs de bonne entente que la Vieille Capitale ait fournis. Une invitation à souscrire accompagne la missive.

M. Fortier a souligné que le moment était venu pour les Québécois de manifester à Camille Henry le façon tangible leur reconnaissance et leur admiration.

Les organisateurs ont l'intention de présenter une automobile à Camille Henry.

Voici les autres résultats:
Le semé quatrième Pierre Darmon de France a vaincu G. Grisillo de l'Afrique du Sud, 6-1, 6-1, 6-1; le semé troisième Cliff Drysdale de l'Afrique du Sud a vaincu Peter Gray du même pays 6-4, 6-3, 6-0; le semé deuxième Fred Stolle d'Australie a eu le meilleur sur Barry Butcher de l'Afrique du Sud par 6-4, 6-2, 6-2; le semé sixième Bob Hewitt d'Australie a disposé d'Andrew Van Der Merwe d'Afrique du Sud 6-3, 6-2, 6-2; le semé huitième Keith Diergaardt d'Afrique du Sud a vaincu Lew Garrard de Nouvelle Zélande par 6-2, 6-2, 6-2.

John Bucyk est désigné comme le joueur le plus remarquable des Bruins de Boston

BOSTON (U.P.I.) — L'ailier gauche Johnny Bucyk qui a enfilé 26 buts cette saison dont 16 dans la seconde moitié de l'hiver, s'est vu accordé hier le trophée Elizabeth Dufresne à titre de joueur le plus remarquable des Bruins dans les rencontres disputées à domicile.

Le scrutin qui a été enregistré par des journalistes de Boston a permis à Bucyk de gagner ce trophée pour la deuxième fois. Il l'a remporté pour la première fois en 1962-63. Le trophée sera remis à Bucyk au cours de la dernière joute de la saison dimanche soir.

Les Bruins ont également fait savoir que l'ailier Wayne Rivers était renvoyé à la ferme de Hershey.

On avait été obligé de lui faire un acte de suture à l'oreille à la suite d'un lancer d'un de ses coéquipiers dans l'exercice précédant la rencontre de dimanche. Ni le joueur qui a exécuté le lancer ni Johnston n'avaient voulu révéler à Schmidt qui avait blessé le cerbère.

Camille Henry sera l'objet d'une fête

L'organisation Camille Henry, dont on entend parler en coulisses depuis quelques mois, est maintenant solidement établie, mais elle a déjà effectué le travail préliminaire en vue de fêter l'un des Québécois les plus méritants dans le domaine du sport.

Aucune date n'a été fixée pour la fête de Camille Henry, mais les organisateurs espèrent accélérer le mouvement de la souscription publique afin de pouvoir rendre hommage au petit Québécois qui a joué dans la Ligue Nationale sous les couleurs des Rangers de New York et des Black Hawks de Chicago, dans un mois environ.

Les organisateurs auraient aimé fêter l'athlète entre deux périodes de hockey au Colisée à l'occasion d'un match éliminatoire des As de Québec, mais il est possible que la campagne de souscription qui prendra le départ sous peu subisse quelques retards. Il faudra peut-être remettre le tout à un peu plus tard.

M. Marc Fortier, un sportif bien connu, d'adressant hier midi à un fort groupe d'officiers de clubs sociaux et de clubs de golf de la Vieille Capitale qui se mèneront à la campagne, a dit que l'objectif minimum était de \$5,000.

Les organisateurs ont l'intention de présenter une automobile à Camille Henry.

Pour l'instant, avec la collaboration des clubs, on veut dresser une liste de noms de personnes qui seront sollicités. Une lettre sera adressée soulignant le fait que depuis de nombreuses années Henry est l'un des meilleurs ambassadeurs de bonne entente que la Vieille Capitale ait fournis. Une invitation à souscrire accompagne la missive.

M. Fortier a souligné que le moment était venu pour les Québécois de manifester à Camille Henry le façon tangible leur reconnaissance et leur admiration.

Les organisateurs ont l'intention de présenter une automobile à Camille Henry.

Voici les autres résultats:
Le semé quatrième Pierre Darmon de France a vaincu G. Grisillo de l'Afrique du Sud, 6-1, 6-1, 6-1; le semé troisième Cliff Drysdale de l'Afrique du Sud a vaincu Peter Gray du même pays 6-4, 6-3, 6-0; le semé deuxième Fred Stolle d'Australie a eu le meilleur sur Barry Butcher de l'Afrique du Sud par 6-4, 6-2, 6-2; le semé sixième Bob Hewitt d'Australie a disposé d'Andrew Van Der Merwe d'Afrique du Sud 6-3, 6-2, 6-2; le semé huitième Keith Diergaardt d'Afrique du Sud a vaincu Lew Garrard de Nouvelle Zélande par 6-2, 6-2, 6-2.

Le service spécial de la maison H.R. pour l'entreposage des skis et de leurs accessoires coûte très bon marché.

Entreposage des skis, 2.00
Bâtons, 50c... Bottines, 50c
TEL: 522-5221
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

Cette ville comme cet annuaire... a de tout!

Bons services. Belles boutiques. Citoyens affables. Pour y trouver ce que vous voulez, faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes. Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

Etoiles du badminton à Québec

La première ronde du tournoi canadien

L'événement tant attendu des amateurs de badminton de Québec commence ce matin, à 9 heures, sur les courts du Québec Winter Club où 200 joueurs inaugurent la 39e classique canadienne.

Cinq championnats seront défendus, simples masculin et féminin, doubles masculin et féminin et double mixte.

Les trois premières journées sont pour les joueurs du pays. Les huit joueurs qui attendent la ronde quart de finale se joindront aux joueurs étrangers, vendredi et samedi pour le tournoi omnium.

L'Association Canadienne de Badminton profitera de cette compétition pour se prononcer sur le choix de l'équipe canadienne aux Jeux de l'Empire, à la Jamaïque, en août prochain. C'est tout dire de l'importance du tournoi. Les joueurs susceptibles de porter l'écusson du Canada rafistoleront une performance mieux qu'à l'ordinaire. Le tournoi oppose des participants de Toronto, Edmonton, Calgary, Halifax, Montréal, Ottawa, Vancouver, Hamilton, Winnipeg, Regina, Alberta et Québec.

Pendant les cinq jours que durera la compétition une intense activité régnera du matin jusqu'au soir, où les rencontres se succéderont sans interruption.

LES FAVORIS

Sharon Whittaker, de Toronto et Wayne MacDonnell, de Vancouver défendent leur titre dans les simples. Le joueur de l'Ouest de 27 ans, est un nom à retenir. Il défend son championnat pour la 5e fois de suite. Joueur de petite taille et rapide comme l'éclair, MacDonnell atteignit la finale omnium 1965, à Edmonton. Jim Carnwath, John Holehouse, Ed Yablonski, de Toronto; Bruce Rollick, de Vancouver; Ed et Rolp Paterson, de Calgary; Jamie Paulson, de Calgary; et Yves Paré, de Montréal sont les joueurs semés.

Chez les dames, Jean Miller, de Montréal, championne de l'omnium, Marjorie Shedd et Dorothy Tinline, de Toronto, Pat Espley, de Montréal, Jean Folinsbee, de Calgary et Barbara O'Brien, d'Ottawa, sont les préférées.

Pas moins de 40 joueurs de Québec, ayant en tête le nouveau champion de la province, Jean-Claude Laprise sont inscrits.

Le calendrier du jour est fort chargé, car plus de 100 matches y figurent. Dans toutes les catégories, la ronde quart de finale sera disputée après-midi et les semi-finales en soirée.

Les champions canadiens 1966 seront couronnés jeudi soir. Le comité du tournoi a pris les mesures nécessaires pour accommoder les amateurs qui assisteront à la meilleure compétition jamais vue dans la Vieille Capitale. Des estrades seront installées. Les organisateurs sont d'avis que cette grande semaine attirera une foule considérable.

JOUEURS ETRANGERS

En ce qui concerne les 24 étrangers de huit pays, ils feront leur entrée à Québec, mercredi soir. La plupart d'entre eux étaient enregistrés au tournoi d'Angleterre. Les fameuses raquettes asiatiques disputaient des matches hors-concours, à Montréal, hier soir. Aujourd'hui, ils sont à Toronto pour filer vers la Cité de Champlain. Voici le calendrier de la première ronde.

Simple masculin 9.00 a.m.

W. MacDonnell, Vancouver vs R. Hayes, Montréal; J. Forsythe, Winnipeg vs M. Laprise, Qué.; J. Holehouse, Toronto vs B. Stevens, Vancouver; C. Vincent, Toronto vs M. Paterson, Vancouver; L. Woodhouse, Montréal vs B. Riley, Calgary; R. Bédard, Qué. vs R. Ferguson, Vancouver; R. Wintle, Ottawa vs G. Newman, Toronto; F. Grenier, Qué. vs G. Couture, Calgary; J. Hayes, Montréal vs T. Graham, Toronto; J. Powers, Ottawa vs J. Paulson, Calgary; J. Caldwell, Toronto vs G. Fréchette, Montréal; B. Paterson, Vancouver vs R. Dick, Calgary; D. Westcott, Montréal vs E. Yablonski, Toronto; M. Tingley, Halifax vs J. Johnston,

Montréal; J. P. Hardy, Montréal vs E. Paterson, Vancouver; J. C. Laprise, Qué. vs P. Dubinsky, Sask.; W. Dunn, Toronto vs R. Rollick, Vancouver.

Simple féminin 12.00 p.m.

J. Miller, Montréal vs S. Kolb, Calgary; A. McDermid, Calgary vs A. Dayman, Vancouver; E. Tinline, Toronto vs M. Stubbs, Winnipeg; R. Agnew, Calgary vs Y. Tania, Montréal; M. Barrett, Edmonton vs J. Shakespeare, Halifax; J. Folinsbee, Calgary vs D. Binkley, Qué.; E. Humber, Vancouver vs R. O'Brien, Ottawa; N. McKinnon, Ottawa vs P. Agnew, Calgary; V. Laje, Halifax vs P. Espley, Montréal; A. Murray, Winnipeg vs A. Woodhouse, Toronto; S. Whittaker, Toronto vs J. Dunsen, Winnipeg.

Double masculin 2.30 p.m.

Boif et Ed. Paterson, Vancouver vs M. Morel et C. Méthé, Québec; Jacques et Jean-Marc Doré, Qué. vs Gref et Geoff Harris, Edmonton; R. Desjardins et J. P. Asselin, Qué. vs J. Toddinson et J. Wallis, Toronto; E. Vincent et R. Dunn, Toronto vs J. P. Hardy et G. Fréchette, Montréal; K. Spencer, Toronto et R. Riley, Calgary vs H. Kiksonnell et H. Humber, Toronto; R. Corbin et M. Laprise, Qué. vs R. Hayes et L. Woodhouse, Montréal; G. Haisman et N. Lynch, Toronto; E. Vincent et Y. Dufour, Qué. vs J. Woodhouse et J. Holehouse, Toronto; W. MacDonnell et R. Ferguson, Vancouver vs A. Roucher, Qué. et partenaires; R. Pradette et R. Plante, Qué. vs R. Corbin et J. Gagnon, Qué.; vs J. Caldwell et Y. Dufour, Qué. vs J. Wade et R. McCallum, Winnipeg; A. Malenfant et J. Gagnon, Qué. vs J. Caldwell et R. Rollick, Toronto; J. Paulson, Vancouver et Yves Paré, Montréal vs R. Wintle, Ottawa et partenaires; R. Mackie et J. Graham, Toronto vs J. P. Hayes et J. Gilbert, Qué.; J. C. et T. H. Laprise, Qué. vs R. Corbin et W. Parks, Toronto.

Double féminin 4.00 p.m.

M. Shedd et D. Tinline, Toronto; M. L. Haverd et C. Plante, Qué. vs J. Boyce et B. Agnew, Calgary; J. Humber et J. Dunsen, Vancouver vs A. Woodhouse et R. O'Brien, Ottawa; J. Shakespeare et V. Laje, Halifax vs D. Binkley, Qué.; C. Lassard, Qué. vs S. Letourneau et J. Dunsen, Winnipeg vs A. Murray et A. McDermid, Calgary; D. Trudelle et C. Lassard, Qué. vs S. Whittaker et R. Hood, Toronto; J. Miller et M. Stubbs, Toronto.

Double mixte 8.00 p.m.

P. Espley et Y. Paré, Montréal vs G. Ryan et R. Hayes, Montréal; A. Murray et B. Ferguson, Vancouver; R. O'Brien, Ottawa et G. Fréchette, Montréal vs J. Dunsen, Vancouver vs A. Woodhouse et R. O'Brien, Ottawa; J. Shakespeare et V. Laje, Halifax vs D. Binkley, Qué.; C. Lassard, Qué. vs S. Letourneau et J. Dunsen, Winnipeg vs A. Murray et A. McDermid, Calgary; D. Trudelle et C. Lassard, Qué. vs S. Whittaker et R. Hood, Toronto; J. Miller et M. Stubbs, Toronto.

Gilliam est encore prêt

VERO BEACH, Floride (PA) — Zoilo Versailles a cogné un dur roulant sur la ligne du troisième but et Jim Gilliam a réussi à le saisir pour toucher au troisième coussin.

Ce fut le point tournant de la septième joute de la série mondiale l'an dernier, lequel a aidé Sandy Koufax et les Dodgers de Los Angeles à remporter le championnat mondial aux dépens des Twins de Minnesota.

Ce jeu était sensé être le dernier dans la carrière active de Gilliam. Rien n'est rassuré à ce sujet.

A sa retraite pour la deuxième fois, Gilliam est maintenant instructeur de l'équipe, mais il se peut que les Dodgers, qui ont utilisé 26 joueurs au troisième coussin au cours des huit dernières saisons, fassent encore appel à lui.

Gilliam a déclaré qu'il serait prêt sur demande, "car j'aurais tôt fait d'être en condition en descendant mon poids et en retrouvant mon œil au bâton. Le premier problème ne se pose pas et, quant au deuxième, je saurais le conquérir avec le désir de jouer."

Il a d'ailleurs prouvé l'an dernier avec une moyenne de 280 en 111 parties, ce qui s'est avéré très important dans la course au championnat des Dodgers.

Drysdale et Koufax deviennent acteurs

HOLLYWOOD, Californie — Le plus récent duo d'acteurs à Hollywood, Sandy Koufax et Don Drysdale, s'est rapporté au studio hier en vue d'un film.

Ils ont connu la renommée en tant que lanceurs avec les Dodgers de Los Angeles, mais leur dernière performance remontait à octobre 1965. On ignore encore quand et s'ils reviendront au jeu de baseball.

Ils ont refusé les offres des Dodgers pour 1966 sous prétexte que l'équipe n'a pas offert plus de \$85,000 à Drysdale et \$100,000 à Koufax. Les Dodgers soumettent que leur demande de \$1,000,000 sur une période de trois ans ne tient pas debout.

Il est difficile de déterminer s'ils quittent le baseball ou si le baseball les abandonne, mais, à moins qu'ils en viennent à une entente avec les Dodgers, attention caméras et Oscar.

Drysdale et Koufax, qui seraient en vedette avec l'étoile David Janssen, sont sous contrat pour deux semaines.

Et qui plus est, au lieu de commencer le tournage le 4 avril comme prévu, on ne débutera pas avant le 11 avril, si bien que les nouveaux acteurs brilleront par leur absence au stade des Dodgers le 12 avril début de la saison régulière.

Drysdale a affirmé que les deux joueurs étaient sérieux au sujet de leur nouvelle carrière d'acteurs, "sinon nous ne serions pas ici". Au sujet des Dodgers, il a rétorqué: "Nous attendons comme eux". Koufax et Drysdale ont soutenu qu'ils n'avaient pas entendu parler des Dodgers. Aussi, Drysdale fut très surpris d'apprendre que le gérant général Bussy Bavasi, des Dodgers, devait arriver à Los Angeles hier. Koufax, habillé comme une carte de mode, était quelque peu inquiet, préférant le rôle de producteur à celui d'acteur.

Quand on a demandé aux deux lanceurs s'ils croyaient que le public changerait d'opinion à leur sujet en raison de leur demande de salaire, Drysdale a rétorqué: "Les gens ont droit de penser ce qu'ils veulent, tout comme nous et l'équipe des Dodgers. De toute façon nous devons abandonner un jour et ce sera peut-être cette année, car, si les Dodgers ne cèdent pas, nous ne jouerons certes pas cette saison."

Le film est une histoire de meurtre, où Koufax jouera le rôle de commentateur à la IV et Drysdale, celui d'un sergent-détective, contrairement aux prévisions originales alors que Koufax devait être le détective et Drysdale, le commentateur.



Titre bantam à l'O.T.J. de Québec



O.T.J. de Québec gagne la finale midget



Titre pee wee à Pont-Rouge



Cyclones champions mosquitos

Baseball hors-concours

A St. Petersburg
Saint Louis 101 100 000—3 6 1
New York (N) 101 000 000—2 6 0
Washington, Stallard (4) et McCarver, (5); Rivera (6); Hendrix (8) et Gooden, Coleman (9). Gagnant: Washington. Perdant: St. Louis.

A COCOA
Oklahoma City 000 010 000—1 1 6
Houston 101 001 000—6 7 1
Anderson, Cavill (4), Duhl (8) et Peterson, Benitt (7) et Edwards, Fernandez (4); John, Pizarro (5), Nelson (9) et Romano, Josephson (7). Gagnant: Peterson. Perdant: John. Circuit: Maria, Agos, Boyer.

A Saravali
New York (A) 200 010 001—4 3 1
Chicago (A) 000 001 000—1 3 1
Peterson, Benitt (7) et Edwards, Fernandez (4); John, Pizarro (5), Nelson (9) et Romano, Josephson (7). Gagnant: Peterson. Perdant: John. Circuit: Maria, Agos, Boyer.

A Fort Myers
Los Angeles (N) 000 000 000—0 0 1
Pittsburgh (N) 001 200 000—3 11 1
Muller, Sutton (5) et Turborg, Veale, Walker (8) et Gonder, May (8). Gagnant: Veale. Perdant: Muller.

A Tampa
Atlanta 010 100 001—3 8 4
Cincinnati 100 001 000—3 9 0
Niekro, Kavaz (4), Schneider (7) et Torre, Criv (7); Malone, Pappas (4), Eubank (9) et Edwards, Paetzelt (5). Gagnant: Pappas. Perdant: Schneider. Circuit: Simpson.

A Clearwater
Baltimore 010 001 000—2 3 1
Philadelphia 000 000 000—0 0 0
J. Miller, Watta (5), Short (7) et

Stichenbarren; Culp, Knowles (7) et Dalrymple, Gagnani, Culp. Perdant: J. Miller. Circuit: Powell.

A Phoenix
Chicago (N) 000 000 000—2 12 1
San Francisco 011 001 000—6 10 0
Ruhl, Abernathy (7), Koonce (8) et Kniz, Herber, Lery (7) et Haller, Barlow (7). Gagnant: Herber. Perdant: Ruhl. Circuit: Gabrielson.

A Tucson
Californie 005 000 001—11 14 1
Cleveland 100 000 000—1 7 2
Bruner, Sanford (8) et Rodgers, Tait, McManis (8), Alas (9) et Azcue, Edwards (9). Gagnant: Sanford. Perdant: Tait. Circuit: Rodgers, Frenzel, Alena, Kirkpatrick.

A Orlando
Washington 201 000 000—2 6 3
Montréal 000 101 000—2 7 0
Louie, Hannan (4), Tetter (6), Klippel (8), Fossow (9), Grant et Bettey. Gagnant: Louie. Perdant: Grant.

Championnats en Hollande

GENEVE (AFP) a organisé un cycliste internationale, réunie en congrès, a décidé d'attribuer l'organisation des championnats du monde cycliste 1967, amateurs et professionnels, à la Hollande.

SKI DE PRINTEMPS
PENTES EN EXCELLENTES CONDITIONS

DERNIERE SEMAINE POUR LE SKI DU SOIR

CENTRE de SKI LE RELAIS
LAC BEAUPORT

529-0561



voici la mine réjouie "typique" d'un client toujours satisfait de

MAGNIFIQUE!

LE VOL EUROPE 870

D'AIR CANADA ASSURE

UN SERVICE QUOTIDIEN

SANS ESCALE VERS PARIS...

Le vol Europe 870 est le moyen le plus agréable et le plus pratique de faire ce voyage en France qui vous tente depuis si longtemps. Des milliers de passagers ravis l'ont déjà constaté. Vous pouvez partir n'importe quel jour de la semaine et, en quelques heures, vous êtes à Paris.

Des votre arrivée à l'aéroport, vous êtes dans l'ambiance joyeuse de vos vacances en Europe. A bord vous attend le 'maître de service' qui veillera sur votre confort pendant toute la traversée, vous offrira une consommation et des mets raffinés cuisinés à l'europpéenne. C'est vraiment du service de grand style!

Le vol Europe 870 — une exclusivité d'Air Canada — quitte Montréal tous les soirs à la même heure et vous conduit sans escale à Paris, porte d'entrée sur toute l'Europe. Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à Air Canada: 692-0770, et à Chicoutimi, appelez 543-7788.

A compter du 1er avril, vous pourrez profiter du tarif d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique, vers Paris, le plus bas jamais offert (sous réserve d'approbation gouvernementale).

QUEBEC—PARIS: \$361

AIR CANADA

ET QUEL SERVICE!

Dans le monde du Sport par



LEONCE JACQUES

ENCORE UNE VICTOIRE...

Les Canadiens de Montréal qui seront les visiteurs demain soir à Toronto, où ils ont eu dernièrement moins de misère contre les Leafs que sur la glace du Forum, sont à la veille de donner raison aux experts qui les avaient choisis l'automne dernier pour gagner le championnat de la saison... Encore une seule victoire et les Canadiens auront éliminé les Leafs de la course aux honneurs et encore une seule victoire du Tricolore et les Hawks devront connaître la victoire dans les trois matches qu'ils ont encore à jouer pour mériter au moins une égalité au premier rang... Après leur rencontre de demain soir à Toronto, les Canadiens recevront la visite des Hawks samedi et ils iront jouer à New York dimanche soir... Il est vrai que n'importe qui peut arriver dans une rencontre mais un pari sur les chances des Canadiens équivaut à l'heure actuelle à un très bon placement... Le plus difficile sera probablement de trouver quelqu'un avec qui parier... On sait que les Canadiens sont à la recherche d'un septième championnat en neuf saisons... Au cours des huit dernières saisons, ils ont toujours terminé au premier rang exception faite de la saison dernière alors qu'ils se classèrent deuxième et de la saison 62-63 alors qu'ils avaient terminé au troisième rang... Dans certains milieux, on critique parfois les méthodes de Toe Blake mais on devra admettre qu'il obtient d'excellents résultats... Et c'est ça qui compte...

PAS LA SOLUTION IDEALE...

Roland Mercier, président des Bruins de Shawinigan, attribue à la fatigue des joueurs de l'équipe la défaite de 5-1 encaissée samedi dernier à Jonquière. On sait que les Bruins n'ont pas tardé à égaliser les chances dimanche et on les a installés comme gros favoris pour balayer les honneurs de cette série, d'autant plus que toutes les autres parties seront jouées à Shawinigan... Le gérant-général des Bruins de Shawinigan est Jacques Marcotte, ancien gardien de but des Citadelles et du Frontenac... Selon Mercier, le règlement de repêchage que l'on veut proposer en vue d'empêcher les meilleurs joueurs juniors de la province d'aller exercer leurs talents en Ontario est loin d'être la solution idéale parce que les clubs ontariens pourraient contourner l'obstacle en s'assurant les services des futures vedettes alors qu'ils évoluent dans une catégorie inférieure... Paul Dumont a déclaré dimanche que la ville de Rimouski est intéressée à faire partie d'un nouveau circuit provincial... A Victoriaville, on serait aussi grandement intéressé à faire un retour dans le hockey junior provincial... Dimanche après-midi, au Coisidé, Paul Dumont a répondu à ceux qui critiquaient le travail de l'arbitre Roland Paquet dans le match Lévis-C.T.R.: "C'est un très beau match et l'arbitre ne vient pas briser le spectacle avec des punitions inutiles"...

UNE IMPORTANTE VICTOIRE...

On peut se faire une excellente idée de l'importance de la victoire remportée dimanche soir par les As à Toronto quand on voit que les Américains de Rochester devront triompher dans cinq des sept parties qu'ils ont encore à jouer pour devancer les As au classement général en prenant pour acquis que les protégés de Boom-Boom Geoffrion ne gagneraient que trois des parties qu'ils ont encore à jouer... Il est maintenant officiel que Camille Henry sera prochainement fêté par ses concitoyens de Québec et Marc Fortier avait amplement raison hier midi quand il disait que c'est un témoignage que Camille mérite haut la main... Il est le seul joueur sorti des rangs de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec à s'être rendu jusque dans la Ligue Nationale où il n'a pas manqué de briller durant plusieurs saisons même s'il fut longtemps considéré comme l'athlète le plus léger du circuit... Le lanceur Claude Raymond de Saint-Jean, Québec, fait très bien les choses au camp d'entraînement des Astros de Houston... Raymond a été utilisé comme lanceur de relève au cours des dernières saisons mais il se pourrait bien qu'il soit utilisé comme lanceur débutant cette année... C'est ce soir à Toronto que George Chuvalo affronte le champion mondial des poids-lourds Cassius Clay... Clay est le grand favori mais si jamais Chuvalo l'emporte, le grand public perdra une fois pour toutes le peu de respect qu'il peut encore avoir pour le sport de la boxe...

LA MEILLEURE NOUVELLE...

Lors de leur visite au Coisidé de Québec en décembre dernier, les Reds de Providence avaient perdu 11-4 devant les As de Québec mais on se souvient que les visiteurs avaient vengé cette défaite avec un gain de 2-1 deux jours plus tard... Il appartient aux As de ne pas pêcher par excès de confiance ni ce soir ni jeudi soir... Le retour à la santé de Gary Bauman est la meilleure nouvelle que les As pouvaient recevoir à ce stade de la saison... La Ligue Nationale de hockey vient de publier un intéressant bouquin sur les statistiques des séries éliminatoires de la coupe Stanley... Gérard Bolduc disait hier qu'il n'y aura jamais de sièges réservés pour le Tournoi International de hockey pee-wee aussi longtemps qu'il aura son mot à dire... Grâce à Georges Labrecque, les membres du Progress Club de Québec ont eu l'occasion hier soir de voir le film du Tournoi Mondial de golf Catling joué l'été dernier aux Etats-Unis... C'est un film que tout le monde a apprécié, surtout les golfeurs... Le concours des Sauts du Printemps sera disputé dimanche au tremplin du Lac Beauport et on attend pour cette occasion la visite de Jacques Chariand, de Gerry Gravel, de Pat Morris et de Réal Séguin...

Fin tragique de McLean reliée aux faits du sort

VANCOUVER (PC) — Mme Kathryn McLean a déclaré qu'elle croyait que son mari, le champion des courses d'autos du Canada, avait pressenti qu'il allait mourir. Le champion âgé de 32 ans a trouvé la mort samedi au cours de la course de 12 heures de Sebring, en Floride.

"Il n'était pas superstitieux," a dit Mme McLean.

"Mais maintenant que j'y pense, il y a un tas de choses qu'il a faites avant la course de Sebring qui me portent à croire qu'il savait qu'il allait mourir," a dit son épouse âgée de 24 ans au cours d'une interview.

"La semaine dernière, il avait fait son testament. Il ne voulait pas partir sans cela. Il n'avait jamais parlé de cela avant."

"Il m'a laissé de l'argent. Il a insisté pour que j'habile entièrement les enfants pour une année, et il me téléphonait tous les jours de la piste, même si je lui avais dit de ne pas le faire en raison de la dépense."

"Il n'avait pas l'habitude de m'appeler ainsi, c'est à dire, pas à chaque jour. C'était inhabituel."

"Je suis sûre qu'en lui-même"

Championnat de la L.A.H.

Québec	66	91	6
Rochester	65	88	7

CALENDRIER

QUEBEC: Chez lui (2): Providence (29 et 31 mars). A l'étranger (4): Springfield, 2 avril; Buffalo, 3 avril; Hershey, 6 avril; Buffalo, 10 avril.

ROCHESTER: Chez lui (3): Springfield, 1er avril; Baltimore, 3 avril; Cleveland, 10 avril. A l'étranger (4): Hershey, 30 mars; Buffalo, 2 avril; Providence, 6 avril; Pittsburgh, 9 avril.

même s'il ne le réalisait pas il savait ce qui allait lui arriver et il prenait ses précautions."

Succès des boxeurs locaux

"On en a eu pour notre argent", tel était l'expression des amateurs à la fin du programme de boxe présenté dimanche, par le Comité directeur de boxe amateur du Québec à l'École de boxe Georges-Drouin.

Il y a eu satisfaction générale en marge de la magnifique performance donnée par chacun des pugilistes.

Dans les cinq premiers combats, Armand Sancha grin, Gaetan Royer, Marc Poulin, Simon Piché et Steve Ferland, tous du gymnase Drouin, ont eu la victoire sur leurs rivaux de Rivière-du-Loup. Mais tous ont été surpris de voir que le jeune Pierre Deschênes, qui est considéré comme un grand prospect ait tardé quelque peu à prendre l'initiative du combat et ait perdu dans un combat très contesté la décision partagée contre Gaston D'Amour, de Rivière-du-Loup.

Le président de la C.B.A. du B.S.L., M. Bob Sylvain a félicité l'arbitre Lucien Bilodeau pour le beau travail qu'il a accompli à chaque combat.

Rivers retourné à Hershey

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston ont retourné hier Wayne Rivers aux Bears de Hershey, de la Ligue Américaine de hockey, après avoir appris qu'Ed Westfall était prêt à revenir au jeu pour les trois dernières joutes de la saison.



CHUVALO ETUDIE UN FILM — En compagnie de Rocky Marciano et de Joe Louis, l'aspirant canadien George Chuvalo étudie le film d'un combat passé des poids lourds. Chuvalo se mesure au champion Cassius Clay, ce soir, au Maple Leaf Garden de Toronto. (Téléphoto P.A.)

Cassius Clay boxe avec des gants de Terrell

TORONTO (PC) — Ernie Terrell sera absent ce soir alors que Cassius Clay affrontera George Chuvalo, mais il a laissé une paire de gants au champion du populo.

En effet, Clay utilisera la paire de réserve de Terrell lorsque ce dernier a remporté une décision unanime aux dépens de Chuvalo en novembre.

Le gérant de Clay, Angelo Dundee, a choisi ces gants hier, lors d'une rencontre avec Irv Ungerman, gérant de Chuvalo,

Seul, le compte de l'arbitre sera officiel et le chronomètre devra suivre celui de l'arbitre. Si le boxeur ne se rend pas dans un coin neutre après avoir envoyé son rival au tapis, l'arbitre pourra interrompre le compte afin de le diriger dans le coin, puis le reprendre au même point.

C'est la décision majoritaire des deux juges et de l'arbitre qui prévaudra, si bien que, si deux d'entre eux optent pour un

raux ont déclaré hier que deux témoins mystérieux devront comparaître devant un grand jury enquêtant sur les accusations de terrorisme dans le cas du match annulé entre Clay et Terrell.

Huit témoins ont déjà été assignés devant le jury qui se réunira mercredi, y compris un parieur invétéré, un ex-prisonnier et un promoteur de boxe.

L'enquête fait suite à une attaque sur la personne de Bernie Glickman, ancien associé de Terrell, en fin de semaine dernière. Glickman jouit présentement de la protection de la police.

La mafia aurait aimé que le match Terrell-Clay soit présenté à New York, mais l'Etat a refusé un permis à Terrell en raison de son association avec Glickman.

Terrell avait soutenu qu'il n'avait plus rien à faire avec Glickman, mais on a noté que celui-ci était sur le même avion que le boxeur lorsque ce dernier s'est rendu à New York pour obtenir son permis.

Ernie Terrell se dit disposé à témoigner

CHICAGO (UPI) — Ernest Terrell, le champion poids lourd de l'Association mondiale de boxe, a dit hier qu'il était prêt à témoigner devant la Cour supérieure fédérale chargée d'enquêter sur les liens entre la boxe et la pègre. Cette déclaration a été publiée dans le Chicago Daily News.

Terrell, qui aurait été menacé de mort par des bandits afin de l'amener à accepter son match avec Cassius Clay récemment, un combat qui a été abandonné, a révélé qu'il avait été interrogé par des agents du Federal Bureau of Investigation (F.B.I.).

Terrell ne fait pas partie du groupe de huit témoins qui doivent témoigner devant la Cour supérieure à sa séance d'ouverture, demain.

Il a dit qu'il n'avait jamais été menacé par des bandits "ou par quiconque" et a déclaré qu'il n'avait jamais rencontré un gangster de sa vie.

L'ancien gérant de boxeurs Bernard Glickman devait être un témoin important devant la Cour supérieure. Il a prétendu qu'il avait reçu le droit de gérer Terrell par des bandits, mais Terrell a prétendu, selon le Daily News, que Glickman n'avait jamais géré sa carrière de boxeur.

Terrell s'est vu refuser un permis pour s'attaquer à Clay à New York à cause de ses relations avec Glickman.

Lionel Hébert est en tête

PALM BEACH GARDENS, Floride (UPI) — Lionel Hébert a conservé sa faible avance sur Phil Rodgers dans la course à l'argent de l'Association des golfeurs professionnels.

A la suite de l'omnium de Jacksonville, Hébert a empoché \$28,458. Les gains de Rodgers sont de \$25,910. Gay Brewer est en troisième position avec \$25,377, tandis que Doug Sanders, qui a gagné l'omnium de Jacksonville, est monté en quatrième place avec \$21,240.

Complètent le groupe des dix premiers: Frank Beard avec \$19,965; Arnold Palmer avec \$18,834; Joe Campbell avec \$15,257; Mason Rudolph avec \$14,830; Charles Cody avec \$14,013, et Jack Nicklaus avec \$13,103.



LE CHAMPION EN REPOS — Le champion mondial des poids lourds, Cassius Clay, se repose à sa chambre d'hôtel à Toronto, après avoir terminé son entraînement pour le match de championnat contre Chuvalo. Les deux boxeurs étaient en repos, hier. (Téléphoto P.C.)

dans le bureau du commissaire athlétique de l'Ontario Merv McKenzie.

Pour sa part, Ungerman a opté pour la paire de réserve de Chuvalo lors de ce match titulaire en novembre dernier.

REGLEMENTS

De plus, McKenzie a fait connaître les règlements en vigueur lors de ce match, que la W.B.A. ne reconnaît pas comme un combat titulaire. Terrell est toujours son champion même si Clay est reconnu le titulaire par le populo.

Un arbitre et deux juges, nommés par McKenzie avant le combat, utiliseront le système de cinq points par round, soit cinq points au vainqueur et quatre points au perdant.

Le compte automatique de huit sera en vigueur, mais on ignorera le règlement des trois visites au tapis dans le même engagement, lequel me ordinairement fin à un match.

Les règlements de l'Ontario prévoient qu'un combat peut être perdu pour coup bas. Si un boxeur est frappé bas délibérément, il peut être transporté dans son vestiaire, ou, si un médecin décide qu'il ne peut continuer, il se voit adjuger le verdict par K.O.T.

Si le médecin décide qu'il peut poursuivre la lutte, le boxeur devra revenir après un délai raisonnable, soit environ 15 minutes, et l'arbitre décidera du nombre de points que perdra le coupable.

Si le coup bas est accidentel et que la victime est incapable de poursuivre les hostilités, le combat se terminera par un verdict nul, si bien que, dans le cas présent, Clay conservera sa part de la couronne mondiale.

Si un boxeur ne peut répondre au son de la cloche, son rival sera déclaré vainqueur par K.O.T. dans le round où son ennemi a abandonné.

Un boxeur, envoyé au bas de l'arène, aura 18 secondes pour revenir, mais, s'il reste impuissant dans les câbles, l'arbitre pourra procéder au compte des secondes fatidiques.

verdict nul, ne sera là la décision finale.

Enfin, l'arbitre ne pourra arrêter le match pour une coupure avant d'avoir consulté au préalable le médecin officiel de la commission près de l'arène.

COTES

Les cotes continuaient hier de favoriser Clay par 7 contre 1, mais la plupart des preneurs aux livres locaux refusaient d'accepter les paris. Clay affiche un record de 22 gains consécutifs sans revers chez les pros tandis que la fiche de Chuvalo est 34-11-2.

Clay devrait peser 214 et Chuvalo, 209.

On prévoit une assistance de 10,000 spectateurs au Gardens de Toronto, soit une recette de \$100,000 à \$150,000. De plus, les promoteurs prévoient une recette de \$500,000 à \$600,000 en circuit fermé dans 23 cités américaines et 10 canadiennes.

Le match ne sera pas radiodiffusé en direct, mais Radio-Canada radiodiffusera en français et en anglais à partir de 10.15 heures.

Clay recevra 50 pour cent des parts aux guichets et à la TV et Chuvalo, 20 pour cent.

MENSURATIONS

Si l'on s'en tient aux mensurations des deux boxeurs, Clay devrait l'emporter par la marge de 8-5-2.

En effet, le champion a l'avantage dans huit domaines, Chuvalo, dans cinq et deux sont égaux.

Clay est plus jeune de quatre ans que son rival, affiche un avantage de deux pouces dans la taille et de quatre livres dans le poids.

Par contre, Chuvalo est plus fort du cou et de la poitrine. Clay possède également un avantage de trois pouces dans la portée, en plus d'être plus gros à la ceinture, au poing, à la cuisse et au mollet. Chuvalo a un avantage de 1-2 pouce aux chevilles.

Tous deux affichent des biceps de 15 pouces et des poignets de neuf pouces de circonférence.

ENQUETE

A Chicago, des officiels fédé-

Première clinique nationale pour les instructeurs de hockey tenue en août

MONTREAL (PC) La première clinique nationale officielle pour les instructeurs de hockey débutera ici le 13 août alors que plus de 150 pilotes de toutes les provinces canadiennes seront présents.

Ceux-ci seront séparés en deux groupes et les Canadiens français suivront les cours à l'Université de Montréal.

Le cours de neuf jours est commandité conjointement par l'A.C.H.A. et l'Union athlétique intercolégiale et sera financé

par le Conseil de la Santé nationale.

L'équipe nationale de hockey profitera de l'occasion pour donner des essais aux aspirants sous la surveillance du R. P. Bauer et Jackie McLeod, conseiller et pilote de l'équipe.

On s'attend à ce que les 10 présidents des associations provinciales assistent à ces cliniques, dont le but est d'enseigner aux instructeurs comment tenir de telles cliniques dans leur région.

DUSTBANE
ASSURE LA PROPRETÉ AU CANADA

LES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS CANADIENS DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE POUR LE NETTOYAGE INDUSTRIEL

COLISEE
Ligue Américaine de HOCKEY

TEL: 525-5129 - 525-9979

35e JOUTE de la CECHULE — CE SOIR à 8h.15

"REDS" vs "AS"

de PROVIDENCE vs de QUÉBEC

PRIX D'ENTRÉE: (Res.): Loges: \$3.00 — Mez. (4 premières rang.) \$2.50 — (4 autres rang.) \$2.00 — Balcon: \$1.00 — Adm. Gén. 2e Balcon (285 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes \$1.00 — Enfants \$0.60. (Taxes et charge de service incluses)

— Dépôtaires de Billets —
• Tabogie GRAVEL, 400, 3e Avenue
• Tabogie JOS HUNT, 790 rue St-Jean
• Buff. L.P. Demers, 901 O. St-Cyrille
• Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne

Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DE-FOITS jusqu'à 1 heure aujourd'hui et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert à 7h. ce soir. Porteurs de billets de saison qui n'ont manqué qu'une seule régulière n'ont rien à débouter.

BON GOÛT ET PROGRÈS...

UNE TRADITION LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

NOUVELLE ALLURE INVITANTE de la

BIÈRE DOW

DOW...TOUJOURS DE BON GOÛT

LA BIÈRE

PLUS LIMPIDE ET PÉTILLANTE

À LA SAVEUR PLUS RAFRAÎCHISSANTE

ADOPTÉZ L'EMBLÈME DE QUALITÉ DES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Une dernière semaine très importante dans la Nationale

MONTREAL (PC) — La dernière semaine au calendrier régulier de la ligue Nationale de hockey, revêt une grande importance dans la distribution d'une somme de \$91,250.

En effet, les joutes de la semaine décideront des trois premiers positions au classement, les champions récoltant un montant de \$47,250, soit 21 parts de \$2,250; les deuxièmes, une somme de \$26,250, soit \$1,250 par joueur; et les troisièmes, \$15,750, soit \$750 chacun.

Après les parties de la dernière fin de semaine, les Canadiens détenaient une avance de quatre points en tête du circuit avec un total de 84, si bien qu'un gain des Canadiens, accompagné d'un revers du Chicago, signifierait un 7e championnat en neuf ans pour les Montréalais.

Toronto occupe le troisième rang avec 77 points, soit trois de moins que Chicago, mais les Leafs ont une partie en main. Les Red Wings de Detroit, assurés de terminer au quatrième rang, récolteront \$250 chacun.

Les Bruins de Boston ont encore des chances d'évacuer la

cave aux dépens des Rangers de New York.

De même, la lutte demeure importante chez les compteurs pendant la balance de la saison, car on accorde \$500 au premier compteur pour la deuxième moitié du calendrier et \$250 au deuxième pointeur. D'ailleurs, on ignore encore qui se méritera le boni de \$500 accordé au compteur qui finit au deuxième rang pour toute la saison.

Bobby Hull, du Chicago, est déjà assuré du championnat des compteurs pour la saison avec son total de 94 points, y compris 53 buts. Quant à la deuxième moitié du calendrier, il possède, avec un total de 39 points, une avance d'un point sur Jean Béliveau, des Canadiens, et de quatre sur Gordie Howe, du Detroit.

Pour la saison entière, Robert Rousseau, des Canadiens, et

Stan Mikita, du Chicago, sont sur un pied d'égalité en deuxième place, avec 75 points, suivis de Béliveau et Howe, égaux en 4e place avec 73 points.

Chez les gardiens de but, Lorne Worsley et Charlie Hodge, des Canadiens, possèdent une avance de cinq buts sur leurs rivaux de Chicago et de sept sur ceux du Toronto. Le meilleur cerbère, au cours de la saison entière, récolte \$1,000 et le

deuxième, \$500. Le meneur pour la deuxième moitié de la saison reçoit \$250.

Enfin, Reg Fleming, des Rangers, demeure le vilain du circuit avec un total de 154 minutes au cachot tandis que les New-Yorkais sont toujours l'équipe la plus punie avec un total de 858 minutes.

LES MENEURS
Hull, Chicago 37 41 54 83

Rousseau, Mtl	30	45	75	18
Mikita, Chicago	28	47	75	34
Howe, Detroit	27	46	73	46
Béliveau, Mtl	27	46	73	46
Ulman, Detroit	29	41	70	26
Devecchio, Det	26	38	67	36
Neveu, N.Y.	28	35	63	19
Richard, Mtl	20	37	57	42
Mahovich, Tor	22	24	46	98
Palford, Tor	27	27	54	49
Oliver, Boston	17	37	54	20
Bucyk, Boston	28	27	55	12
Eposito, Chi	26	26	52	47
Marshall, N.Y.	23	27	50	6
Keon, Toronto	21	28	51	4
Ratelle, N.Y.	21	30	51	10
Froese, Mtl	18	33	51	24
Smith, Detroit	21	24	45	20
Hay, Chicago	19	29	48	19

Worsley, Mtl	49	110	2	237
Hodge, Mtl	23	53	1	244
TOTAUX	82	168	3	251
Hall, Chicago	82	154	4	239
Dryden, Chi	10	19	0	290
TOTAUX	67	173	4	238
Rowe, Tor	52	71	3	254
Raschuk, Tor	24	76	1	317
Gambie, Tor	8	17	4	224
G. Smith, Tor	1	1	0	154
A. Smith, Tor	2	2	0	124
TOTAUX	66	175	8	245
Crosby, Del	63	170	7	273
Basson, Del	10	14	0	243
Gardner, Del	1	1	0	190

TOTAUX	68	158	7	227
Glennon, N.Y.	38	125	0	246
Mahagan, N.Y.	23	82	2	243
Rimmick, N.Y.	11	37	0	432
TOTAUX	67	249	2	237
Favell, Boston	38	122	1	281
Johnson, Bos	32	107	1	373
Ring, Boston	1	4	0	734
TOTAUX	67	268	2	400
Points en minutes par club				
BOSTON	743			
CHICAGO	732			
DETROIT	742			
TORONTO	713			
MONTREAL	813			
NEW YORK	818			

Le hockey de la C.L.Q.

Samedi, 2 avril, commenceront les tournois provinciaux de hockey tenus sous l'égide de la Confédération des Loisirs du Québec. Les premières joutes auront lieu à l'Aréna de l'O.T.J. de Québec, à 9h30 du matin.

Depuis le 15 février, des tournois régionaux ont été tenus à Québec, Ste-Anne de la Pocatière et dans la Mauricie pour déterminer les équipes aux éliminatoires provinciales.

Ces séries post-saison se continueront à Québec et Trois-Rivières le 6 avril.

Les représentants de la ligue Pee-Wee Rive-Sud qui groupait des équipes de la région de Yamaska-Nicolet seront les visiteurs à Trois-Rivières et l'équipe championne de la section Ste-Anne de la Pocatière visitera l'équipe championne de la région de Québec.

Des équipes des régions suivantes prendront part au tournoi dans l'une ou l'autre des catégories pee-wee, bantam, midget et junior: Québec, Trois-Rivières, Mont-Laurier, Nicolet, Lac-Saint-Jean, Ste-Anne de la Pocatière.

Les grandes finales se dérouleront à Trois-Rivières, dimanche, le 10 avril.

Bass, candidat comme pilote

MONTREAL (PC) — Les Castors de Montréal, nouveaux venus dans la Ligue de football Continentale, ont un instructeur et un gérant général dans la personne de Marvin Bass, directeur des sports et instructeur du club de football à l'Université de la Caroline du Sud.

M. John Newman, président des Castors, a annoncé la nomination dans un communiqué remis à la presse.

M. Bass a fait savoir pour sa part qu'il acceptait le poste et remettrait sans tarder sa démission à l'université de la Caroline du Sud. Il doit encore diriger le camp d'entraînement durant les trois prochaines semaines à cet endroit.

M. Bass est âgé de 47 ans. Sa femme et son fils devraient déménager dans la métropole bientôt. Il aurait signé un contrat de trois ans, lui assurant \$75,000. Il est reconnu comme un spécialiste des formations défensives, exigeant de ses joueurs une discipline très sévère.

Compteurs de l'Américaine

Gambie, Roc	30	45	75	18
Moffson, Qué	28	47	75	34
Courcy, Crev	27	46	73	46
Khman, Roc	27	46	73	46
Pagnon, Roc	29	41	70	26
Hicks, Qué	26	38	67	36
Lavoie, Qué	28	35	63	19
Wilson, Roc	20	37	57	42
Ylstra, Hitz	22	24	46	98
Melny, Buff	27	27	54	20
Reuz, Crev	17	37	54	20
Stack, n. Qué	16	37	54	20
Horvath, Roch	28	28	56	20



CHAMPION — Blair Richardson, de South Bay, Nouvelle-Ecosse, a gagné, samedi, le championnat poids moyen de l'Empire britannique, à Glace Bay. Richardson a battu Gomeo Brennan des Bahamas par décision partagée.

Silhouette racée, pied sûr, et toute en muscle, voici la nouvelle Mercedes-Benz 250S.



Malgré ses lignes surbaissées, la nouvelle 250S offre tout l'espace voulu pour ses passagers et leurs bagages. Note de distinction: la classique calandre Mercedes-Benz.

LA NOUVELLE 250S vient ajouter à la série des Mercedes-Benz, sans en remplacer aucune; mais elle relègue allégrement quelques autres voitures de luxe au rayon des antiquités.

Dans la 250S, tout est performance, rien n'est poudre aux yeux: moteur 6 cylindres avec arbre à cames en tête; vitesse de croisière avoisinant les 112 mph; rendement aux alentours de 22 milles au gallon.

A 100 mph: rien que le silence

Voiture rapide, mais raffinée. "A l'intérieur, on n'entend guère plus de bruit à 100 mph qu'à l'arrêt", déclare le journaliste automobile Leo Levine.

La ligne de la nouvelle 250S est de toute beauté; la voiture est aussi fort spacieuse: cinq personnes y tiennent à l'aise et la malle arrière a un volume de 21,5 pi. cu. Avec tout cela, grande économie de poids; la 250S pèse une tonne — et mesure deux pieds — de moins que telles voitures de luxe américaines: forme "athlétique", contre forme "obèse".

Les dessous de la 250S: Pour la coque, on a utilisé des panneaux de tôle d'une épaisseur inusitée. Ces panneaux sont soudés en un

"bloc" qui ne joue — et ne grince — jamais. Avant de recevoir la peinture, le métal est doublé de zinc, couvert d'apprêt — en deux couches; et, pour faire bonne mesure, on projette sous le chassis 24 livres de revêtement; tout est fait pour que la voiture dure.

Parlons prix

Pour \$6,985, la 250S comprend: transmission automatique, direction et freins assistés, pneus à flancs blancs et nombre d'autres dé-

tails supplémentaires. Sans ces caractéristiques, vous pouvez acheter la 250S pour \$6,275.

Perfectionnement technique important, la 250S possède, en équipement standard, des freins à disques sur les quatre roues. Autre perfectionnement: suspension indépendante — également sur les quatre roues. La 250S tient ferme à la route — tout comme elle vous tient ferme à votre siège.

Et par-dessus le marché, le train arrière comporte un correcteur de niveau. Ce dispositif compense automatiquement le poids de la voiture: quelle que soit la charge, la carrosserie reste parallèle au sol. Aucun entretien. Aucun supplément!

Toujours la sécurité

Avec la 250S, Mercedes-Benz se montre, plus que jamais, soucieux de sécurité. A l'intérieur, tout organe pouvant présenter un danger est caché, rembourré ou escamotable; l'articulation des rétroviseurs est montée sur ressort. L'avant et l'arrière de la voiture sont conçus pour céder sous un choc violent, de façon à amortir le coup avant qu'il atteigne les passagers. Depuis le volant jusqu'aux serrures et

aux montants du toit, tout obéit aux impératifs de la sécurité.

Ce coupon contre une brochure

Pour en savoir plus long sur la nouvelle 250S, demandez à recevoir gratis la brochure de 16 pages pleines couleurs qui lui est consacrée. Il vous suffit de détacher et d'envoyer le coupon ci-dessous.

Ou mieux encore, arrêtez-vous au magasin d'exposition Mercedes-Benz et essayez vous-même la voiture de luxe qui est "tout muscle"!

Mercedes-Benz
Box 501, Terminal A
Toronto 1, Ontario

Veuillez m'envoyer la brochure de 16 pages donnant des renseignements détaillés sur la Mercedes-Benz 250S.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

Modèle, marque et année de votre voiture actuelle _____

DAIMLER-BENZ AG.

Concessionnaire:

CHATEL AUTOMOBILE LTÉE., 640 rue Arago ouest, Québec, P.Q. 681-8914

Gains modérés sur toutes les bourses

NEW YORK (P.A.) — Les valeurs aéronautiques et les transports aériens ont été particulièrement en faveur hier alors que la cote a progressé de nouveau à Wall Street au milieu d'une activité modérée. Le virement a été de 8.640.000 actions au regard de 7.760.000 vendues. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 2.67 points à 932.62. Benguet a été la valeur la plus active, accusant une perte de 1-4 à 2-1-2 sur un déplacement de 332.800 actions.

MONTREAL (P.C.) — La cote a légèrement progressé hier en Place locale. Les valeurs industrielles et les métaux non ferreux ont été particulièrement en faveur au milieu d'une activité modérée. Même si les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 94 contre 77, l'indice composé a gagné 0.49 de point à 158.03. Le virement industriel a été de 191.800 actions et celui des mines et pétroles de 1.363.600. Parmi les banques Toronto-Dominion et Nouvelle-Ecosse ont cédé 1-4 à 61 et 68 respectivement cependant que Montréal a baissé de 3-8 à 61-1-8.

TORONTO (P.C.) — Les valeurs industrielles ont continué à progresser, hier, sur un marché actif, à la Bourse de Toronto. C'était la deuxième séance consécutive de hausse. Le virement "combiné" s'est élevé à 5.837.000 actions à comparer à 4.698.000 vendues. Simpson a donné le ton dans le secteur des valeurs industrielles avec une hausse de 3-4 de point à 28. Aluminium a avancé de 5-8 à 39 1/2 tandis que l'Imperial Oil et Dominion Stores gagnaient chacune 1-2 à 54 et 24 1-2 respectivement. Les pétroles de l'Ouest étaient nettement à la baisse avec un recul de 1-3 point à l'indice. Chez les métaux usuels, Int. Nickel a grimpé de 2-1-2 à 105 1-4. Parmi les valeurs spéculatives, Asamera a volé la vedette avec un bond de 62 cents à 3.20.

Cours stables des obligations

TORONTO (P.C.) — Les prix étaient inchangés au milieu d'affaires exceptionnellement calmes, hier, sur le marché canadien des obligations. Les fonds d'Etat canadiens à court terme étaient stables; les titres à 3-1-4 p.c. venant à échéance le 1er octobre 1967 ont fermé à 97.70 à l'offre et à 97.80 à la demande. Par ailleurs, les émissions fédérales à longue échéance et les obligations des provinces étaient calmes et inchangées. Les rendements moyens sur les bons du trésor à 91 et à 182 jours sont demeurés respectivement à 5.04 et 5.24 pour cent. Le taux des prêts d'accommodation a fermé à 4-1-8 p.c.

MONTREAL (P.C.) — Les fonds d'Etat canadiens à court et à long terme, les émissions des provinces et celles des sociétés étaient inchangées, hier, sur un marché terne.

NEW YORK (P.A.) — Les obligations du Trésor américain et les émissions industrielles ont demeurées généralement inchangées ici hier.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des œufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

Table with 2 columns: Product (e.g., Beurre, Oeufs, Poulets) and Price. Includes sub-sections for 'Beurre', 'Oeufs', 'Poulets', 'Dindons', 'Frais aux détaillants', 'Frais aux producteurs'.

Progrès impressionnants du Mouvement coopératif Desjardins

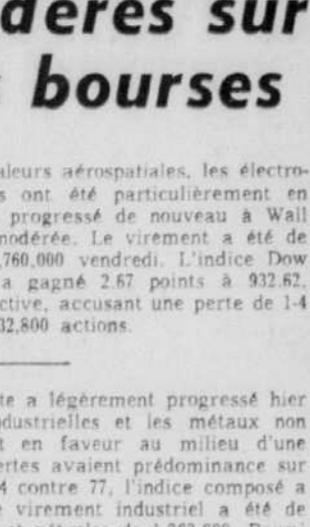
Pour la première fois, un rapport annuel commun des Caisses populaires Desjardins et des sept institutions connexes, groupées sous le nom de "Mouvement coopératif Desjardins", vient d'être réalisé et rendu public, donnant le bilan consolidé au 31 décembre 1965.

Le rapport annuel rappelle que le fondateur des Caisses, il y a 85 ans, avait prévu que d'autres oeuvres sociales et économiques viendraient se greffer au mouvement des Caisses, où les sociétaires avaient \$1,028,000,000 d'épargne au 31 décembre 1965.

Dans l'ensemble, le rapport note un progrès des huit institutions, dont certaines sont de fondation récente ou dont l'acquisition par le mouvement Desjardins remonte à quelques années.

Les Caisses comptent maintenant 1,750,000 actionnaires, 6,000 employés et près de 15,000 administrateurs bénévoles, note encore le rapport qui a été réalisé par le "Mouvement coopératif Desjardins", organisme de coordination formé en juin 1965 aux fins de présenter l'ensemble des activités des huit mouvements dont les noms suivent: La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins; la Société

NOMINATION



La nomination de M. Stuart A. Covington comme gérant-général de l'Hôtel Queen's, Montréal, vient d'être annoncée par le bureau des directeurs de cet hôtel.

Gradué de l'Ecole Hôtelière, Lausanne, Suisse, Monsieur Covington possède une expérience de nombreuses années dans le domaine d'hôtellerie au Canada et à l'étranger.

Le dollar américain gagne du terrain

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a gagné hier 1-6 de cent à \$1.07-23-32 par rapport à la monnaie canadienne. Le livre sterling a haussé de 3-16 de cent à \$3.00-15-16.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé 3-64 de cent à 92-53-64 cents au regard du cours en vigueur vendredi dernier. Lundi dernier, il valait 92-61-64 cents.

La livre sterling était inchangée à \$2.79-21-64.

Baisse du grain

CHICAGO (P.A.) — Le marché à terme a décliné hier à la Bourse des grains de Chicago.

Progrès impressionnants du Mouvement coopératif Desjardins

Le Mouvement coopératif Desjardins, groupe ainsi les Caisses, dont les activités touchent l'épargne et le crédit, les sept autres institutions occupent les secteurs de l'assurance, de la fiducie ou de l'éducation.

EPARGNE ET CREDIT

L'actif consolidé des quelque 1,300 Caisses populaires et des 10 Unions régionales groupées en fédération atteint \$1,218,647,000 au 31 décembre, ce qui constitue un sommet; le rapport fait état d'un effort pour augmenter les prêts personnels.

En 1965, 211,000 personnes sans garantie hypothécaire ont été consentis, représentant une valeur de \$211 millions; sur hypothèque, 26,500 sociétaires ont bénéficié de prêts totaux \$123 millions, en 1965. Les prêts en cours forment un total de près de \$660 millions, toujours selon le rapport.

ASSURANCES

Le mouvement Desjardins de (Suite à la page 27, 4e col.)

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data with columns: Titre, Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chan., and various stock symbols like Abitibi, Algonquin, Alliance, etc.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chan., and various stock symbols like Agnico, Alcan, Alcan, etc.

COMBUSTION ENGINEERING-SUPERHEATER LTD.



CLIFFORD A. ODELL

On fait savoir que M. Clifford A. Odell, précédemment président du conseil, Combustion Engineering-Superheater Ltd., a fait valoir ses droits à la retraite. Ces derniers temps, M. Odell agissait à titre de conseiller de la Compagnie.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait hier 45.90 francs sur le marché libre de l'or en Europe, soit une baisse de 10 centimes par rapport au cours en vigueur vendredi.

L'aigle, pièce d'or américaine de 10 dollars, valait 108.60 francs, soit une hausse de 60 centimes par rapport à vendredi.

LONDRES (P.C.) — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché libre de l'or en Europe: \$35.14 à l'achat et \$35.16 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troy à la Bourse londonienne des lingots: \$35.14-13-20 (251 shillings 8 pence) en comparaison de \$35.14-87-100 vendredi dernier.

PRET A INVESTIR?

Renseignez-vous sur KEYSTONE GROWTH FUND K-2 UN FOND MUTUEL ETABLIS EN 1935

VOTRE \$10,000 INVESTI LE 31 DEC. 1950 AURAIT VALU \$61,349 LE 31 DEC. 1965

Divertified Investment Services, Ltd. 1 PLACE VILLE-MARIE MONTREAL, QUEBEC TELEPHONE 875-2080

Nom: Adresse:

Fonds mutuels

Table of mutual funds with columns: Titres, Off. Dem., and various fund names like Adair, Amstar Equity, All Can Div, etc.

NOMINATION CHEZ VACHON INC.



M. GEORGES-A. PATENAUDE

Monsieur J. Vachon, président de Vachon Inc., est heureux d'annoncer la récente nomination de Monsieur Georges-A. Patenaude, au poste de directeur de la mise en marché. Monsieur Patenaude apporte à ses nouvelles fonctions une longue expérience dans le domaine de l'alimentation. La création de ce nouveau poste témoigne du dynamisme de Vachon Inc.

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base établi par la Presse Associée (100 en 1926) a décliné, hier, de 0.48 de point à 176.50.

Advertisement for a. hervé hébert & associés inc. actuaires-conseils. Includes address: 42 RUE STE-ANNE, TEL.: 529-5349, MONTREAL, 1115 SHERBROOKE OUEST, TEL.: 844-7981.

Advertisement for COLLEGE DE VICTORIAVILLE. Includes details about dates (1st April 1966 to 1st April 1967), placement authorized by insurance companies, and contact info for Raymond Camus Inc. (4 est, rue Notre-Dame, Montréal, tél.: 868-1857).

ESSOR ÉCONOMIQUE

Table showing economic growth with columns: ASSURÉS, ACTIF, ASSURANCES EN VIGUEUR, and values for years 1939, 1945, 1955, 1965.

Advertisement for APPORT SOCIAL. Includes a large 'L' logo and details about insurance and investment services. Contact: LA LAURENTIENNE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCES, SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC.

Advertisement for Taibot Equipement Ltée. Includes text: 'Constructeurs!', 'Consultez-nous pour le choix et l'achat de TRUELLES MECANIKES "/>

Advertisement for Telex Systems Inc. Includes text: 'Ceci vous arrive-t-il souvent?', 'Monsieur Noël s'il-vous-plait!', 'Son téléphone est occupé.', 'Alors donnez-moi Monsieur Gagné.', 'Je regrette il est sorti de son bureau.', 'Bon. Alors Monsieur Dubé.', 'Il est en assemblée.', 'Y a-t-il un autre vendeur à qui je peux parler?', 'Oui, Monsieur Alain.', 'Donnez-le moi s'il-vous-plait.', 'Je regrette je ne peux le localiser.', 'Exasperant n'est-ce pas?'. Telex Systems Inc. Partout au Canada, nous nous spécialisons dans les systèmes d'Intercom, d'Interphone et de haut-parleurs, pour Industries, Bureaux, Hôpitaux, Hôtels, Ecoles, Eglises, Salles de Conférence, Endroits récréatifs, Maisons d'appartements. Pour plus amples informations, appelez 681-6353 ou écrivez-nous à: 410 Lafayette, Québec.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Chang.', and various stock symbols like Acad Uran, Acera, Acme, etc.

Progrès impressionnants...

(Suite de la page 26)
tient quatre compagnies d'assurances, dont deux compagnies d'assurances sur la vie et deux traitant d'assurances générales.

L'Assurance-vie Desjardins existe depuis 17 ans et se classait, en 1964, 94e parmi les 727 compagnies d'assurances...

La Sécurité, autre compagnie d'assurances contrôlée par le mouvement Desjardins, a été fondée en 1941 et fait partie du mouvement Desjardins depuis 1963.

Une quatrième compagnie d'assurances, la Société d'assurances des Caisses populaires, a maintenant un actif de \$12,283,000 et déclare avoir connu sa meilleure année depuis sa fondation (1944) quant aux primes...

La Société de Fiducie du Québec a été incorporée au groupe Desjardins un an après sa fondation, soit en 1965, elle a un actif, au 31 décembre 1965, de \$31,303,000, augmentation de 39,8 pour cent comparativement à 1964.

La Société de Fiducie a formé en août 1965 un fonds collectif de placement qui compte au 31 décembre, 2,320 participants et un actif de \$3,024,000.

EDUCATION

Dans son rapport annuel, le Mouvement coopératif Desjardins mentionne l'apport de ce mouvement à l'éducation des adultes, notamment à l'Institut Coopératif Desjardins, de Lévis, ou plus de 6,500 "stagiaires" sont passés en 1965...

Le mouvement Desjardins a formé, en 1963, l'Association Coopérative Desjardins qui est la propriété directe des Caisses et des institutions qui leur sont rattachées...

Le rapport annuel présenté en commun par les huit branches du Mouvement coopératif Desjardins constitue en quelque sorte un début d'intégration des services...

Le rapport mentionne un excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de \$185,000 qui s'explique en bonne partie par les frais substantiels de l'organisation des services fidu-

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Cours transmis par la Presse Associée et ceux fournis par la Presse Canadienne', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Chang.', and various stock symbols like Gen Tire, Ga Pac Cp, Glaxo, etc.

Les marchés des produits...

(Suite de la page 10)

\$205 les 50 livres; N-B, \$155 A \$0,47 les 50 livres; N-B, \$0,43 A \$0,47 les 100 livres.

POUR LE LAIT STÉRILISÉ - Production de vaporisation No 1 en sacs \$0,16 1/2 à \$0,17 1/2 la livre; No 2, \$0,15 1/2 à \$0,16 1/2 la livre; No 3, \$0,14 1/2 à \$0,15 1/2 la livre...

MONTREAL (IPC) - Les prix des produits de base étaient quelque peu instables hier, sur les marchés des produits agricoles...

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Table of foreign exchange rates for various countries and currencies.

CARRIERES et PROFESSIONS

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR? Consultez régulièrement "CARRIERES et PROFESSIONS"

TECHNICIEN DEMANDE Pour bureau d'ingénieur conseil. Expérience en aérospatial et épau requise. Solaires et compétence. Tél.: 681-0242

Commis rédacteur Un important journal sur la construction recherche un jeune sérieux, bilingue pour travail de rédaction et travail général de bureau...

SECRETARE DEMANDEE Avec 3 ans d'expérience. Faire application par écrit à: AGENCE MARITIME INC. C.P. 156 STATION B, Québec 2

Les travaux et les jours peuvent être agréables et variés. Si vous consacrez quelque temps à travailler comme secrétaire surnuméraire avec OFFICE OVERLOAD 529-9371

ANNONCEUR DE TELEVISION demandé Expérience requise en radio et TV. Conditions avantageuses. Ecrire en fournissant toutes les informations requises à: DIRECTEUR DE LA PRODUCTION CKTM-TV, C.P. 277, Trois-Rivières, QUÉBEC

ECOLE JOHN F. KENNEDY Memorial School (Sous la juridiction conjointe de la Commission Scolaire Catholique de Pointe-Claire et Deaconsfield et The West Island Commission) PERSONNEL QUALIFIE DEMANDE

GOVERNEMENT DU CANADA OCCASIONS DE CARRIERES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DE LA FINANCE

Fabricant de matériel producteur de vapeur recherche les services d'un METALLURGISTE Membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec. Bien au courant des laboratoires de métallurgie et de chimie et des techniques de contrôle de qualité statistique.

LA STANDARD LIFE ANNONCE UNE HAUSSE DE 26% DES DIVIDENDES

Une fois encore, on enregistre une hausse importante des dividendes pour les détenteurs de polices d'assurance de la Standard Life. En 1965, ces dividendes sont de 26% supérieurs à ceux de l'année précédente. L'accumulation composée des dividendes ajoutée au capital assuré permet d'augmenter chaque année la valeur nominale des polices participantes de la STANDARD LIFE.

MET



METROPOLITAN

455 est, rue ST-JOSEPH
et
ENTREE SUR LE BOULEVARD CHAREST

Défilé d'aubaines de Pâques

FORMIDABLES SPECIAUX!

EPARGNEZ JUSQU'A 51¢ SUR LAPINS DE PAQUES EN CHOCOLAT

Ces gros Lapins de Pâques, en chocolat moulé, mesurent 11" à 12" de haut et pèsent de 12 à 15 onces. Présentés dans une boîte décorative à fenêtre de plastique transparent.

SPECIAL DE PAQUES DU MET

147

REG. JUSQU'A 1.98

Limite de 4 paires par cliente PREMIERE QUALITE En filet sans couture "EXQUISITE" BAS DE NYLON

15 deniers — 400 aiguilles, garantis d'excellente qualité. Grands 8 1/2 à 11 — Nouvelles teintes printanières pâles, moyennes ou foncées.

COVER GIRL, bas de filet de nylon sans couture à haut extensible — Excellente qualité. Grands 8 1/2 à 11. Beige, vision, Jamaïque, gris. REG. 69¢ LA PAIRE. Tant qu'il y en aura.

27¢
LA PAIRE

2/100

ROULEAUX A CHEVEUX

Rouleaux-brosses "CHERI" en filet avec pinces à cheveux et peigne gratis. 8 rouleaux au paquet.

SPECIAL DE PAQUES

25 LE PAQUET

Epargnez plus de \$1.00 sur FUSEAUX

DE COUTIL EXTENSIBLE POUR DAMES

Le dernier cri de la mode dans les nouveaux tons printaniers de vert laiton — bleu marine — tan — noir et bleu pôle. En couteil extensible horizontalement, pour tailles 8 à 18.

SPECIAL DE PAQUES

197

MONTRES TIMEX

Excellentes et magnifiques montres pour toute la famille. Boîtier chrome à revers d'acier inoxydable, démontables, bracelet de cuir ou extensible. Dans une boîte-cadeau. Garantie d'une année entière. Modèles variés pour hommes, dames et enfants.

A partir de **7.95**

ACHAT SPECIAL POUR DAMES

"CULOTTES JAX"

Choisissez parmi un vaste assortiment des réputées CULOTTES JAX — aussi culottes — en nylon et ornées de fantaisie — bikinis — culottes élastiques — culottes longues et culottes courtes dans l'assortiment. Tailles: P-M-G-T-G. Teintes variées. Faites en provision, tant qu'il y en aura. Valeurs jusqu'à \$1.00.

SPECIAL DE PAQUES

57¢ CH.

POUR FILLETES ROBES ET COSTUMES DE DOUBLE TRICOT

Le costume de Pâques idéal pour la jeune demoiselle soucieuse de sa mise. A. Robes à manches longues dans les chics teintes de rose, turquoise ou mauve. Tailles 2-3X. B. Costumes deux pièces à manches 3/4, pour tailles 4 à 6X. Rose ou turquoise.

Robes

4.99

Costumes

5.99

A MANCHES LONGUES, POUR HOMMES

CHEMISES DE TOILETTE

100% broadcloth de coton d'excellente qualité. Coupe ample — collet à pattes agrafantes ou col souple à pointes courtes. Coupe fuselée. Modèle régulier dans le rayé ou le blanc. Grands 14 à 17.

SPECIAL DE PAQUES

1.99

Achat spécial de ROBES DE NUIT LONGUES ET JUPONS LONGS POUR DAMES

ROBES DE NUIT: En tricotant Calésède de jersey avec corsage orné de dentelle. Tailles: P-M-G. Teintes: rose, bleu, mauve et aqua.
JUPONS LONGS: Aussi en Calésède de jersey avec chic garniture de dentelle au corsage et à l'ourlet. Tailles 32 à 42. Teintes: blanc, rose ou bleu. AU CHOIX.

97¢

PYJAMAS DE COTON POUR DAMES

Coupe tailleur, manches courtes, corsage fermant par trois boutons, col Cléopâtre garni de liséré, poche au corsage. Teintes et motifs variés. Tailles: P-M-G.

Valeur rég. \$2.99 pour **1.77**

JUPONS à la TAILLE POUR DAMES

Jupons à la taille, en tricot de jersey. Ajustement impeccable à bas prix. 5" à 7" de dentelle assortie. Tailles: P-M-G. Teintes: blanc, rose, bleu, mauve, noir et rouge.

69¢

POUR DAMES CHAPEAUX DE PAQUES

Nouveaux chapeaux du printemps en organza, paille tressée ou fleurs. Assortiment complet des plus récents modèles ornés de garnitures printanières. Vaste choix de teintes, dont blanc, noir et nombreuses teintes pastel.

SPECIAL DE PAQUES

2.99 à **5.99**

SPECIAL! 2 PAQUETS AU PRIX D'1 "NO-BEARD" EN ACIER INOXYDABLE LAMES

Qualité supérieure. Plus de 100 rasages doux. PAQUETS DE 5 LAMES

2 PAQUETS POUR **59¢**

Rég. 59¢ chacun

Lames inoxydables Gillette Super

Nouveau paquet de 5 lames en acier inoxydable super. Rasages doux et ras constants. Spécial de Pâques

REG. 75¢

69¢

ENSEMBLE "DESERT FLOWER"

Produits Shulton. Dans une jolie boîte. L'ensemble comprend eau de toilette, lotion pour les mains et le corps et sel de bain parfumé.

REG. \$3.50

2.27

SPECIAL DE PAQUES

PERMANENTE CHEZ SOI TONI

3 formules — régulière, super et douce. Une marque réputée à bas prix.

SPECIAL DE PAQUES

1.47

FIXATIF A CHEVEUX LADY PATRICIA

20% de plus en spécial. Boîte aérosol pour cheveux normaux, souples et rebelles. Achetez-en plusieurs à ce bas prix.

REG. 99¢

69¢

SPECIAL DE PAQUES

STYLOS PAPER-MATE

Nouveaux stylos à bille "Paper-Mate 98". Teintes variées.

REG. 98¢

77¢

SPECIAL DE PAQUES

POUR DAMES PEIGNOIRS PIQUES

Peignoirs de confortables rayonne piqués. Chauds mais légers, ces peignoirs représentent une valeur exceptionnelle à ce bas prix. Teintes de rose et bleu. Tailles: P-M-G.

SPECIAL DE PAQUES **3.99**

SOUTIENS-GORGE 'KODEL' POUR DAMES

Soutiens-gorge Kodel coussinés et légers, facilement lavables; bretelles extensibles ajustables. Tailles 32 à 38. Bonnets A et B. Blanc seulement.

SPECIAL DE PAQUES **88¢**

FANCHONS POUR DAMES

Fanchons de chic chiffon de nylon. Bords ourlés à la main. Vaste assortiment de nouvelles teintes printanières.

SPECIAL DE PAQUES 3 POUR **59¢** REG. 3/1.00

DOUBLES, EN PLASTIQUE TENTURES

Idéales pour le foyer ou le chalet. Motifs modernes et floraux, teintes et modèles variés dans l'assortiment. 2 panneaux de 72" x 84" dans un sac de polyéthylène.

SPECIAL DE PAQUES **83¢**

POUR DAMES SACS A MAIN AU CHIC PRINTANIER

Sacs à main printaniers de grande vague pour dames. Modèle chic au tout-aller. Excellent assortiment au choix.

3.77

SPECIAL DE PAQUES

MAGNUS ORGUES A ACCORDS

N'importe qui peut en jouer en quelques minutes. Fabrique de polystyrène très résistant aux coups, au séchage fini acajou. Approuvé par C.S.A. Orgue électrique à accords, modèle de table. 6 clefs d'accords.

39.95

12 clefs d'accords 12 accords avec pieds **59.95 - 69.95**

GRATIS! Valeur de \$5.00 de cahiers de musique

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Projet destiné à aider aux victimes de la dystrophie musculaire

Par Anne-Marie VOISARD

L'association contre la dystrophie musculaire souhaite, avec la collaboration des travailleurs sociaux, mettre sur pied un plan d'action qui lui permettra de venir en aide aux victimes de cette maladie.

Ces projets ont été discutés hier soir au cours d'une réunion à laquelle était invitée Mme Odette Morisset, t.s.p., responsable du service social médical à l'hôpital Laval.

Fondée à Sainte-Foy, depuis plus d'un an, la jeune association groupe quelque cinquante membres tous désireux d'apporter une aide aux victimes de la dystrophie musculaire, dont sont frappés 20,000 Canadiens. Le travail de ces bénévoles, qui sont affiliés à l'association nationale contre la dystrophie musculaire, couvre toute la région de Québec.

Au cours de l'exposé qu'elle a présenté hier soir, Mme Morisset a insisté sur le rôle du travailleur social à l'intérieur d'un hôpital et, principalement sur son action auprès des handicapés physiques telles les personnes atteintes de dystrophie mus-

culaire. La conférencière a également suggéré des oeuvres dont fit des organismes, telle l'association contre la dystrophie musculaire.

Le travailleur social médical, avec l'hôpital, le médecin et tous ceux qui ont à s'occuper du malade, collabore à un travail d'équipe. Il s'occupe tout spécialement des facteurs liés à la prévention de la maladie ou à la réhabilitation du patient. Pour bien expliciter ses paroles, Mme Morisset a donné l'exemple fréquent de la mère de famille qui refuse l'hospitalisation ou un traitement parce qu'elle ne peut être remplacée au foyer. Il y a aussi le cas de ce patient qui a besoin d'être aidé dans ses efforts pour changer des conditions de vie anormales qui ont favorisé la maladie. De même, un mauvais état de santé peut provoquer des sentiments de crainte, d'hostilité ou de culpabilité tous préjudiciables à la guérison.

L'action du travailleur social médical va donc viser, dans tous ces cas, à faire accepter la maladie et, à favoriser la guérison lorsqu'on peut l'espérer. Il

y parvient par l'utilisation des ressources personnelles, familiales et communautaires.

Les personnes atteintes d'un handicap physique, comme celles qui souffrent de dystrophie musculaire, présentent toutefois des réactions particulières que l'on peut répartir en trois phases... un espoir irraisonné, suivi d'une période dépressive et finalement d'une certaine acceptation. Le travailleur social doit alors évaluer toutes les possibilités du patient et tenter, au moins, de le rattacher à l'existence.

Ne serait-ce que par ses visites au malade éloigné de sa famille, un organisme, telle l'association contre la dystrophie musculaire, peut être d'un grand secours. Des bénévoles pourraient également assurer le transport de ses malades qui doivent se déplacer pour suivre des traitements.

Mme Morisset a accepté de collaborer avec les membres de la jeune association. Elle a aussi offert de rencontrer, à ce sujet, ses consœurs attachées au service social médical d'autres hôpitaux.



MICHEL ROBICHAUD a dessiné cette robe de grand soir, taillée dans une luxueuse Luciole imprimée. Étroite à l'avant, la jupe se rejette à l'arrière dans une ampleur qui est retenue, par une découpe du corsage, au dos. Une série de boutons de même tissu sillonnait cette découpe à l'arrière.

Coiffeurs et couturiers s'unissent pour créer une silhouette canadienne

Il a fallu attendre le printemps 1966 pour qu'une silhouette typiquement canadienne soit présentée à l'élément féminin du Canada. Mais voilà, elle est née cette silhouette qui inclut une coiffure spécialement adaptée à la canadienne, ainsi qu'une mode vestimentaire destinée à compléter cette coiffure, et à produire une allure tout à fait "de chez nous".

Les Coiffeurs Créateurs Canadiens présentaient hier soir au palais Montcalm, la coiffure Ardente, en collaboration avec le couturier montréalais Michel Robichaud, qui avait dessiné les modèles portés par les mannequins.

En créant cette coiffure, les Coiffeurs Créateurs Canadiens se sont souvenus que la canadienne était en général petite, et ils se sont souciés d'allonger sa silhouette. Ils ont également considéré le fait que toutes les canadiennes n'ont pas vingt ans... et on imaginé une coiffure qui avantagera tout aussi bien les plus de trente ans.

Ardente fera tourner bien des têtes. Il s'agit d'une coiffure caractérisée essentiellement par la coupe asymétrique. En empruntant au langage chiffré, on pourrait l'appeler la coupe 6-3-0, puisque la mèche qui retombe gentiment sur l'oeil doit avoir une longueur de six pouces tandis que le côté opposé sera coupé à trois pouces. La nuque, en pointe, est très courte.

Qui sont ils ces coiffeurs qui parent si joliment les têtes féminines? Il s'agit d'un groupe formé de 9 coiffeurs montréalais, de deux québécois et d'un coiffeur d'Ottawa.

Ensemble, ils font des recherches et étudient la coiffure qui vous ira le mieux, mesdames.

Deux médailles d'or ont été attribuées à deux de nos coiffeurs québécois: Mme Diores Blouin et M. Donald Poulin.

Ardente n'est qu'une partie de la silhouette qui caractérisera la canadienne, au printemps et cette coiffure était accompagnée, hier soir, de créations signées Michel Robichaud.

Au cours d'un bref entretien, avant la présentation des modèles, le couturier montréalais nous a signalé qu'il visait à conserver la féminité et que les lignes de ses créations mettaient la poitrine en valeur. Il aime les grands décolletés, et affectionne particulièrement les teintes de rose et de turquoise très pâles. Et l'ourlet?... Il le préfère à mi-genou. Ses créations étaient présentées hier soir, dans une ambian-

ce dynamique, puisqu'une troupe de danseurs et de musiciens espagnols s'exécutaient en même temps sur la scène.

Le couturier montréalais a introduit un élément nouveau dans cette mode printanière. Il s'agit d'une nouvelle version du tailleur classique. Remplaçant l'habituelle jupe et surblouse à l'intérieur de la jaquette, on retrouve une jupe-jupon qui se continue jusque sous le buste. Une blouse très courte y est rattachée. La jaquette ne diffère point de la version classique. Le blanc demeure toujours un

grand favori, et les dames ont pu admirer une robe cocktail, de piqué suisse, à encolure profondément décolletée à l'avant et au dos. De ligne empire cette création donnait l'illusion d'un deux pièces, puisque le corsage s'arrêtait à quelques pouces sous le buste. Un noeud de même tissu était posé juste sous l'encolure.

Enfin, de ligne architecturée, une robe de toile rose, décorée d'une martingale, à l'avant, soulignant le buste. L'emmanchure américaine et l'absence de col caractérisaient cette tenue.



**AMAIGRISSEMENT
GAIN DE POIDS
CORRECTIONS
CELLULITE**

Résultats garantis

Studio Santé-Beauté

DAMES - DEMOISELLES
SEULEMENT **529-1787** 1020
ST-JEAN

**PROVINCIALE
PUBLICITÉ
PROMOTION ENR.**

sont heureux de vous inviter au
SALON CULINAIRE & GASTRONOMIQUE
du 26 mars au 2 avril 1966
A PLACE STE-FOY

Bienvenue à tous!



REPETITION D'UN SOLDE!

Robe à jupe droite amincissante en double tricot d'acétate une exclusivité Pennington. De mise partout.

TAILLES 16 1/2 à 28 1/2

Marine, vert ou noir avec plastron à rayures contrastantes. Valeur de \$29.98... Tant qu'il y en aura!

TAILLES 16 1/2 à 24 1/2 \$19.98
26 1/2 à 28 1/2 \$22.98

Pennington's

MAGASIN DES GRANDS POINTS

PLACE LAURIER, STE-FOY — TEL.: 653-2484
SUCCURSALES PAR TOUT LE CANADA



Association contre la dystrophie musculaire — Mme Sydney Miller, secrétaire régisatrice; Mme Odette Morisset, conférencière; Mme Larry Lemish, trésorière.

Avant de montrer vos genoux... assurez-vous de leur... perfection

La mode des jupes ultra-courtes pose un nouveau et crucial problème - beauté pour bien des femmes: la jupe courte donne une silhouette de petite fille, et pour cela il faut posséder des jambes parfaites et surtout des genoux sans défauts. Hélas, ces derniers s'épaississent souvent avec l'âge, et aussi, il faut bien l'avouer, les jeunes filles elles-mêmes n'ont pas toujours obligatoirement des jambes minces et déliées, et les genoux, trop pointus ou trop ronds, ne sont pas toujours réussis. Si les vôtres ne vous plaisent pas, essayez ces conseils:

— Tout d'abord, un peu de gymnastique: sautez à la corde très doucement en pliant les genoux.

— Si votre genou est pointu, essayez-vous, levez une jambe en l'air et décrivez avec votre pied en remuant la jambe à partir du genou, des cercles de plus en plus grands (la cheville y gagnera également).

— Si votre genou est trop gras, envahi par la cellulite, faites un massage quotidien avec une crème amaigrissante. Si vous pouvez aller dans un institut de beauté, bien des moyens peuvent contribuer à amincir votre genou (enveloppements de paraffine, massages électriques, etc.).

— Vos genoux doivent être toujours nets, parfaitement poncés, épilés.

— Mais si vos genoux ne sont vraiment pas à votre goût, regardez devant votre glace, la hauteur de jupe qui vous convient: celle qui n'accuse pas vos défauts et convient à votre silhouette: si certains couturiers font remonter la jupe à quatre pouces au-dessus du genou, d'autres sont plus sages et le découvrent à peine. Chanel qui trouve le genou généralement laid, l'effleure seulement.

PRÉSENTATION SPÉCIALE

EAU DE LANVIN



PLUS UN FLACON MINIATURE DE PARFUM



Le printemps est à vos pieds...

Les élégantes se fient à la qualité des collections CHRISTIAN pour un choix varié et distingué.

- a) modèle de toilette à talon illusion, bout légèrement arrondi. Se trouve en cuir verni noir ou en veau noir ou brun. 17⁹⁵
- b) modèle ajouré à talon 1 1/2" avec boucle décorative. Se trouve en cuir verni noir, naturel ou en suède bleu "sedina" 17⁹⁵
- c) modèle très chic à fin talon avec motifs découpés sur le pied. En cuir verni noir ou veau bleu marine ou noir. 18⁹⁵



**VOYEZ VOS SPECIALISTES EN
ECLAIRAGE ET EXIGEZ TOU-
JOURS LES PRODUITS ART
CRAFT.**

Turgeon & Jobin Liés

Accessoires et appareils électriques
205 rue Manicougan, Québec 8, P.Q.
TEL.: 529-2161



Lampes avec sphères en
plastique blanc, cylindre interne
blanc translucide, ouvert à la base pour faciliter
le changement des lampes.

Des ensembles de laine pour aborder le printemps

Le style Capucci

De la Haute-Couture au Prêt-à-Porter, pour les toilettes d'après-midi comme pour les vêtements de plage et de sport, l'« Ensemble » est le choix unanime des maisons de couture à travers le monde.

Les couturiers de Paris, Londres, Rome, New York et nos propres couturiers canadiens ont décrété que les femmes élégantes de '66 porteront des « Ensembles » ce printemps!

bre cours à l'élégance personnelle. Les robes sont accompagnées de manteaux ou de vestes



LA LAINE MISE EN VEDETTE — Cet ensemble robe-manteau simple et raffiné est réalisé en pure laine vierge texturée, couleur limette, la plus fraîche des nouvelles teintes de printemps. La robe fourreau, sans manches et à col roulé, est accompagnée d'un manteau souple, semi-ajusté et sans col.



LES CARREAUX ANNONCENT LE PRINTEMPS — Le net quadrillé tattersall marine et chameau de cette veste agrémentée la robe blanche, sans manches, et de ligne « A ». Le subtil boutonage de côté est une caractéristique de la veste à col droit du couturier Ungaro.

assorties ou coordonnées. Les tailleurs ont des manteaux assortis — tous ne sont pas vraiment des tailleurs... mais des robes et vestes « trompe-l'oeil ». Certains ensembles sont composés de trois pièces ou plus, dans une combinaison sensationnelle de couleurs, textures et motifs.

Dans les tissus, la laine assume plus d'importance que jamais. Tout un nouvel assortiment de tissus « trompeurs » a été lancé pour le printemps, avec l'apparence de la toile ou du piqué, de la soie boudinée ou grège... mais tous sont en laine.

Actuellement, trois tendances principales déterminent l'allure des ensembles, avec une préférence marquée pour le genre court avec veste: des vestes droites et longues jusqu'aux hanches avec jupes à peine évasées ou légèrement froncées devant. En second lieu, des vestes bien équilibrées à la façon de

Ungaro, caractérisées par des cols entonnoir, des rangées de boutons garnis de blanc — des jupes de ligne « A ». Viennent ensuite les vestes découvrant des gilets ou des hauts rendus élégants et charmeurs au lieu d'être des troisièmes pièces simples et fonctionnelles.

Les vêtements de sport suivent aussi la tendance des ensembles. Les tenues-pantalon et tenues de jeu coordonnées sont à l'affiche « pour la détente au soleil ».

Les couleurs ont aussi leur importance dans les ensembles de printemps. Beaucoup de teintes pâles et douces: albâtre, ivoire, chamois, céleri, banane, pêche et abricot. Des couleurs vibrantes: marine de printemps, rouge drapeau, vert jade, jaune souci et mandarine. Certains nouveaux ensembles présentent des combinaisons étonnantes et inattendues de deux et trois couleurs.

PARIS (AFP) — Rigueur, simplicité et modernisme chez Roberto Capucci. Le couturier italien de Paris reste fidèle au style noble et resté qu'il a créé. Sa ligne droite est construite. Les épaules ont un nouvel aspect donné par l'arrondi des manches courtes légèrement gonflées. L'ourlet découvre les genoux. Tous les manteaux sont sans col, portés sur des robes sans histoire à taille abaissée. Elles ont un aspect légèrement futuriste donné par les tissus à effet de « vernis » — revêtement d'une pellicule de plastique, encore accentué par des chapeaux ronds recouverts d'un casque de plastique transparent genre casque de coiffeur.

liste le soir. Quelques noeuds sur les manches, quelques broderies ton sur ton, apportent le précieux nécessaire aux tenues de cocktail.

Salon JADE Enr. 'Le Carrefour de la Mode'
1148 rue Saint-Jean

Nos lectrices voudront bien prendre note du numéro de téléphone qui se compose comme suit : 529-9951 car samedi dernier dans nos éditions il y a eu erreur de chiffres.



POUR UN COCKTAIL A DEUX — Un matelassé de laine d'un blanc lumineux pour aller à un cocktail ou au théâtre avec prestance et assurance. La robe présente la nouvelle carrure étroite; le manteau avec martingale. La double rangée de boutons scintillants ajoute une note de fantaisie.

Votre travail à l'aiguille

Entre libéralement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresse vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUÉBEC 3 (P.C.)

Prix : 50c

Sous les mandats-postes et les chèques PAYABLES À L'ORDRE à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

No 590

Nouveau gilet pour ce printemps. Il se confectionne très facilement et en une seule pièce tout en incluant les manches. Il se porte quelle que soit la saison. Ce patron 590 est disponible dans les tailles suivantes: 32-34; 36-38.



590

LE COO DES EAUX DE JAVEL

CHANTECLERC
JAVEL BLEACH

59c FORMAT GEANT
128 oz

Un Secret De Beauté

Il est très facile, selon Margaret Merrill, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce teint de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité.

Pour avoir de belles dents employez Cow Brand

Le soda à pâte Cow Brand est un excellent dentifrice qui fait briller également une agréable sensation de propreté qui dure toute la journée. En cas de mal de gorge, une solution d'une cuillerée à thé de Cow Brand dans un verre d'eau constitue un pargarisme qui soulage l'irritation et dégage la muco-sité.

Le soda à pâte Cow Brand

BICARBONATE DE SOUDE PUR

Décorateur-ensembliers
Jacques Prêteau, s.d.e.
Raymond Raïche, s.d.e.

PREPARATION DE PLANS
résidentiels, commerciaux et industriels

GAI LOGIS inc. 2065, BOUL. CHAREST OUEST
SUITE 206, TEL. 681-0249

Un jet de parfum subtil pour chaque jour



Un jet de cologne parfumée, Bellodgia, Nuit de Noël ou Fleurs de rocaille de Caron de Paris, ajoute à votre élégance.

Pour un temps limité, seulement \$5.00 les 2 oz.

Ces colognes vous sont présentées dans une luxueuse bouteille en verre cristallin surmontée d'un élégant bouchon doré. Une simple pression du doigt vaporise votre parfum préféré.

Doriottez-vous! Profitez de cette aubaine pour les essayer toutes les trois. Quel merveilleux cadeau à faire à celles que vous aimez!

CARON
PARIS

Pour Pâques... un **JAMBON BRAISE BARDOU**

Cuit au four, tendre, savoureux, parfumé au bois d'érable, unique dans son genre, souvent initié jamaïs égale. Les viandes fraîches chez BARDOU sont toujours ce qu'il y a de mieux, nos charcuteries sont sans égal, de variété considérable. Aspics variés, coq au vin, boeuf Bourguignon, etc.

PIECES MONTEES SUR DEMANDE.

LIVRAISON GRATUITE, SERVICE PERSONNEL ET COMPETENT.

Au service des Québécois depuis 1923.

Bardou & Fils Ltée

1040, ave Cartier 525-8135

BARDOU 48 1/2, rue Couillard 522-7094



H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

Vente Printanière De Costumes H.R.

Un événement-mode annuel! **\$74**
Valeurs comparables \$95 à \$125..

Merveilleux costumes faits spécialement pour H.R., valant beaucoup plus! Les silhouettes à succès des nouvelles collections parisiennes sont présentées en luxueux tissus importés de France, d'Angleterre, d'Ecosse et de Suisse: worsteds de laine, bouclés, tweeds, gabardines et crêpes de laine; les plus nouveaux tons printaniers: rose, bleu, jaune, aqua, vert, fraise, jade, marine, beige ou blanc. Tailles diminutives et régulières 8 à 18 ans dans le groupe.

Toutes les ventes sont finales!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Egalement au Centre d'Achats Place Ste-Foy

Stationnement gratuit, Th. nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

Les animaux sont un réconfort pour l'enfant et le vieillard

Est-il bon de donner des animaux pour compagnons à un enfant? Les hygiénistes le discutent. Les animaux familiers sont susceptibles de transmettre à l'homme — et à plus forte raison aux enfants — diverses maladies. Pour les chats et les chiens, ces maladies sont connues et répertoriées. On peut vacciner les animaux pour les immuniser contre les principales, typhus du chat, maladie de Carré du chien. On sait reconnaître la tuberculose chez les animaux familiers et prendre les mesures qui s'imposent. Les vétérinaires peuvent soigner chien et chat comme les médecins soignent les hommes.

Ils sont plus démunis devant les enfants qui leur amènent leur tortue ou leur caméléon malade, leur cochon d'Inde, leur lézard des sables ou leur hamster. Certains hygiénistes se montrent réticents pour qu'on donne comme jouets à des enfants ces animaux bizarres, dont on connaît mal les maladies.

UNE SAINE CURIOSITÉ

Les psychiatres, par contre, sont unanimes à reconnaître qu'il est bon pour les enfants d'avoir des animaux familiers, à tous les âges.

Pour les tout-petits, l'observation des animaux est une façon de faire connaissance avec le monde extérieur, immense et mystérieux qu'ils doivent peu à peu découvrir. En suivant les évolutions d'une fourmi, d'une mouche, d'un papillon sur une fleur, en regardant le canari s'ébrouer dans sa baignoire ou la tortue manger sa salade, ils apprennent à connaître la vie à travers la vie animale. On voit les autres. On ne se voit pas soi-même. C'est ainsi que l'on peut expliquer l'attrance des enfants pour les jardins zoologiques qui les fascinent même quand ils sont en bas âge.

Vers "l'âge de raison", entre sept et neuf ans, on assiste souvent à un regain d'intérêt de l'enfant pour les animaux petits ou grands. Leur curiosité devient plus "scientifique". Ils n'aiment plus seulement observer le comportement des animaux, poissons, insectes, tortues. Ils se plaisent à les élever. Ils s'en occupent volontiers. On voit, dans le sud de la France, des écoliers faire l'élevage des vers à soie. Ils n'oublient pas de renouveler leurs feuilles de mûrier et suivent leurs mues avec passion. Ils connaissent leurs poissons d'eau chaude et président à la naissance des petits. Ces poissons font des petits vivants mais si minuscules qu'il faut les pêcher au fur et à mesure de leur venue au monde avec une éprouvette miniature aux mailles ultra-fines et les mettre dans un bocal nurseur avec la mère pour que les autres poissons ne les dévorent pas en les prenant pour des parcelles de nourriture. Certains élèvent des rats blancs et vendent les produits à des laboratoires. Sens du commerce, déjà, et appât du gain, mais surtout amusement considérable. Beaucoup d'enfants se familiarisent ainsi avec le mystère de la naissance qui ne leur pose plus de questions par la suite. Joie de comprendre, joie de connaître: on peut résumer ainsi un premier aspect de l'intérêt porté par l'enfant aux animaux, outils de connaissances, plus encore que jouets.

SON AMI LE CHIEN

Quand il s'agit d'un animal plus gros plus évolué dans l'échelle animale et doté de réactions "intelligentes", tel le chien ou le chat, le problème est un peu différent. Le côté compagnon de jeux, parfois confident, l'emporte sur la curiosité. Le chien qui console, à

qui on raconte ses chagrins, avec lequel on peut jouer comme avec un copain, est très apprécié de la plupart des enfants. Ils le préfèrent au chat qui, passés les premiers mois, est très peu joueur. Pour un enfant unique, avoir un chien est une excellente chose, parfois même une thérapeutique à une certaine difficulté d'adaptation, causée par le manque d'enfants autour de lui.

Il est des enfants qui ont profondément besoin de soigner de dorioler. Ils sont prêts à recueillir chaque chat en détresse et chaque chien perdu. C'est l'écho quelquefois à leur propre besoin de tendresse. Il faut leur donner l'animal désiré. Ils le chérissent, ils le prendront pour confident de leurs peines, comme l'ours en peluche ou la poupée. Mais l'ours ou la poupée ne regardent pas. L'animal répond à sa manière. Sans s'opposer à l'enfant. Il vit. Et le gain lui prête volontiers une âme avec cet "animisme" naturel à l'enfance. Pour des enfants de nature

curieuse, peu sûrs d'eux, posséder un animal est un phénomène rassurant et l'enfant se sent plus fort. Il faut qu'il le soigne et qu'il le protège. Cela le rassure sur ses propres possibilités.

Il faut favoriser cette prise en charge de l'animal par l'enfant. Dès qu'il en est capable, un enfant doit, au moins partiellement, s'occuper de son chien ou de son chat, ce qui développera son sens des responsabilités. C'est une excellente formation. Il doit savoir qu'un oiseau, si on oublie de le nourrir meurt très rapidement. Donc, c'est grâce à lui que l'oiseau vit. C'est très important.

POUR LES MALADES

Les enfants ne sont pas les seuls pour qui les animaux peuvent constituer une présence réconfortante. Ceux-ci permettent à des vieillards d'échapper à leur solitude, de se sentir encore utiles, voire nécessaires à quelqu'un. A certains individus, incapables de vivre avec d'autres mais aussi trop anxieux pour vivre seuls, les médecins conseillent de prendre un animal. Ce peut être poisson ou oi-

seau, mais chiens ou chats sont préférables.

Il y a enfin les malades mentaux. Pour ceux qui sont atteints de psychose ou se trouvent dans des cas limites de cette grave affection les animaux peuvent être très utiles. Ce type de malades, en effet a perdu le contact avec la réalité. Il est parfois difficile de rétablir ce contact. Or, il se réalise aisément avec l'animal.

Les gens choisissent d'avoir des animaux pour des raisons complexes sur le plan psychanalytique. En gros, on peut dire qu'il y a deux raisons principales. La nécessité de remplir un besoin profond de tendresse, d'amitié ou d'estime de soi, ou parce que l'animal ressemble à sa propre image. Certains propriétaires d'un animal familier l'entraînent à prendre la personnalité qu'ils auraient aimé avoir eux-mêmes: obéissant, docile, ou méfiant, comme ou rageur, etc... Ils peuvent alors, inconsciemment, s'identifier à leur ami à quatre pattes.

Un psychiatre américain a déclaré, lors d'une réunion de l'Association de Médecine Vétérinaire à New York, que les deux sortes de spécialistes pourraient parfois travailler conjointement, au plus grand bénéfice de leur clientèle: le malade mental, qui trouverait un équilibre; l'animal, qui trouverait un maître ou un foyer.

ANNONCE

SPECIAL pour les douleurs arthritiques

Pourquoi souffrir de douleurs résultant d'arthrite, rhumatisme ou sciaticue? Pour un soulagement rapide, demandez des comprimés DOLCIN à votre pharmacien ou à votre vétérinaire. Plus de 3 milliards de comprimés DOLCIN vendus jusqu'à présent — la preuve de leur succès hors pair. Pour un soulagement rapide, procurez-vous des DOLCIN. Satisfaction garantie ou remboursement de votre argent. 65-5F

Garantissons par écrit L'ANGLAIS Cours de 6 mois METHODE L'AUDIO-VOCALE

information 525-5134 suite 29

LES ECOLES AUDIO-VOCALES NANTÉLINC. 20, rue St-Jean, Suite 29 Québec



Patron-mode

par Anne Adams

No 4852

Mesdames! Vous serez très charmantes en portant cette jolie robe, de modèle élégant. Son encolure de forme ronde ainsi que le boléro sera facile à confectionner.

Ce patron no 4852 est disponible dans les demi-tailles suivantes: 14 1-2, 16 1-2, 18 1-2, 20 1-2, 22 1-2, 24 1-2, 26 1-2. La taille 16 1-2 requiert 4 1-4 verges dans un tissu de 45 pouces.

Écrire libellément votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresse vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUÉBEC 1 (P.C.)
Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

4852 14 1/2-26 1/2

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS pour fillette



15.98 à 19.98

Ensemble 'TIGER TUFF' créé par Futurama. Un combiné 'tout-temps' idéal pour les fillettes. Vaste choix de styles élégants et de teintes en vogue. Tailles: 4 à 6x, 7 à 12, 8 à 14x junior. NOUS HONORONS LA CARTE CREDICO

au COIN des PETITS

PLACE LAURIER Boul. Laurier, Ste-Foy - 653-4373

PLACE FLEUR DE LYS Boul. Hamel, Québec - 523-9192

Chez NORMAN & FILS

685 Est, rue Saint-Joseph - 529-9561

Commandes téléphoniques et postales acceptées

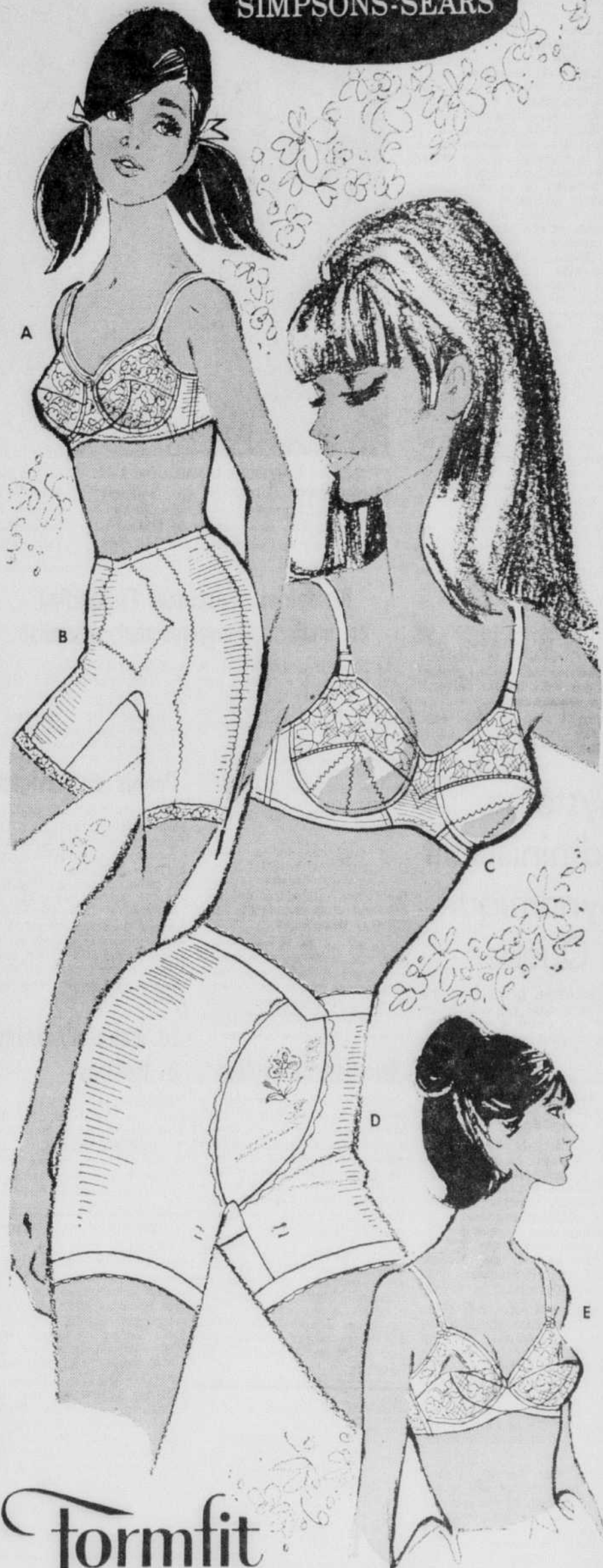
Le rêve de Christi Bergmann

PORT WILLIAMS, N.-E. (P.C.) — Christi Bergmann, âgée de 28 ans, rêvait de voyages lorsqu'elle était écolière en Allemagne, son pays natal, et songeait à une future carrière dans le

service diplomatique. Mais cette jolie blonde a changé d'idée en entendant parler de la vie des marins et l'attrait des lointains pays. Aujourd'hui, à bord du cargo

allemand "Biscaya", où elle occupe le poste de sans-filiste, la jeune femme a fait presque le tour du monde. L'an dernier, elle épousait Hagan Bergmann, l'ingénieur du navire.

SIMPSONS-SEARS



Formfit

COUPE EXCEPTIONNELLE CONFECTION RENOMMÉE !

Deux atouts indispensables pour un vêtement de base !

A — Soutien-gorge en dentelle et cousiné Kodol. Dos élastique. Bretelles extensibles. Blanc. A, 32 à 36 — B, 32 à 38 — C, 32 à 38. \$6 ch.

B — Gaine-culotte en Lyera. Taille courte. Jambes longues, panneau abdominal double. Jarretelles amovibles. Blanc. P.M.G. \$14 ch.

C — Soutien-gorge renforcé au buste. Broderie. Bretelles réglables. Blanc. A, 32 à 36 — B, 32 à 36. \$3 ch.

D — Gaine-culotte en "Latex". Taille courte. Panneau abdominal en satin extensible. Jambes moyennes. Noir ou blanc. P.M.G. \$7 ch.

E — Soutien-gorge court en dentelle. Bretelles réglables. Blanc. A, 32 à 36 — B, 32 à 36 — C, 32 à 36. \$5 ch.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées: 529-9811

Simpsons-Sears — Casse-croûte (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée.

SIMPSONS-SEARS GARANTIT "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

Heureuses Pâques

à nos fidèles clients et amis!

FANTAISIES en chocolat

BONBONNIERES:

Jenny Lind - Moirs - Black Magic - Neilson

COSMETIQUES

Parfums: Carven - Lanvin - Coty, etc...

Assortiments pour CADEAUX:

ARDEN, Du Barry, Rubinstein, Yardley, etc...

CONFIEZ VOS ORDONNANCES A NOTRE LABORATOIRE.

Service prompt et courtois
Livraison gratuite ville et banlieue



Pharmacie

MARQUIS

501, 3e Avenue Tél.: 522-2091



L'hôte du Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtes sont:

Mme Naëlla Tremblay Tél.: 681-1505

Mme Lucille Tremblay Tél.: 524-1867

Mme B. Doherty Tél.: 653-3902

Mme Roland Nadeau Tél.: 527-1581

Mme Roland Cloutier Tél.: 661-5959

Mme Denise Demers Tél.: 839-9575



Intensifier la collaboration entre les grandes bibliothèques canadiennes

L'abbé J.-M. Blanchet

M. l'abbé Joseph-Marie Blanchet, directeur de la bibliothèque générale de l'université Laval, a révélé hier, qu'il soumettra aux autorités de l'institution l'idée de louer un appareil de télécommunications "Télex", que l'on pourrait utiliser régulièrement à la bibliothèque, afin d'intensifier la collaboration déjà existante entre les grandes bibliothèques du pays.

"Télex" est un réseau de communications qui permet d'entrer en relation avec les bibliothèques canadiennes, à l'aide de renseignements, à leur en transmettre, à procéder à des échanges de livres, etc.

L'appareil de ce réseau peut recevoir et transmettre rapidement, en clair, des messages auparavant enregistrés sur bandes perforées.

A l'occasion de la Semaine canadienne des bibliothèques, un tel réseau de télécommunications relie les bibliothèques canadiennes à celle de Laval.

On expliquera le fonctionnement du réseau, chaque jour de la semaine, à la bibliothèque de la faculté des Sciences. L'appareil, qui a été prêté par le service de télécommunications du Canadian National, fonctionne depuis hier, à midi.

Il est à remarquer que 17 bibliothèques canadiennes sont actuellement branchées sur ce réseau de télécommunications. De ce nombre, on compte 3 bibliothèques universitaires.

Au cours de la semaine, les visiteurs pourront voir, par exemple, comment on rejoint la Bibliothèque nationale, à Ottawa, quand on veut consulter un ouvrage et qu'on ne sait pas où le trouver.

La Bibliothèque nationale est le centre de ce réseau, puisqu'on retrouve là le catalogue de tous les volumes en possession des bibliothèques universitaires canadiennes.

Pour sa part, la bibliothèque générale de l'université Laval acceptera de transmettre, cette

semaine, tous les renseignements qu'on réclamera d'elle au sujet du droit canadien-français,

de l'histoire, de la littérature et de la théologie canadiennes-françaises. L'université Laval

réclamera à son tour des renseignements sur des volumes relatifs à toutes les disciplines.



"TELEX" A L'UNIVERSITE LAVAL — Des personnes, parmi lesquelles on remarque (deuxième, à gauche) M. l'abbé Joseph-Marie Blanchet, directeur de la Bibliothèque générale de l'université Laval, étudient le fonctionnement d'un appareil "Télex", qui relie entre elles des bibliothèques canadiennes et leur permet d'échanger des renseignements et de la documentation par voie de télécommunications.

Québec ne comptait que 547 habitants en 1666

M. Rolland J. Auger, génealogiste et attaché au bureau des archives de la province de Québec, a rappelé hier soir, devant les membres de l'histoire historique de Québec qu'il y a eu trois cents ans, en février et mars 1666, que le premier recensement général et nominal fut dressé pour toute l'étendue de la Nouvelle-France.

Ce premier dénombrement de 1666, a dit le conférencier, était l'oeuvre de l'intendant Jean Talon. Ce travail, fait sous ses ordres et instructions, fut probablement son premier geste d'importance, car on sait que ce dernier est arrivé au pays en 1665, en même temps que de Courcelles.

Une caractéristique intéressante de ce premier grand recensement est non seulement qu'il donne la liste des habitants du Canada, mais aussi qu'on y retrouve le nom des épouses, celui des enfants, des engagés ou domestiques, de même que les âges.

C'est donc, d'ajouter M. Auger, que ce premier recensement officiel de la Nouvelle-

France est un peu, comme l'a déjà dit Pierre-Georges Roy, génealogiste et archiviste, "notre livre de noblesse ou de gloire".

D'après un écrit de Mgr Cyprien Tanguay, M. Auger a ensuite rappelé à l'auditoire quelle était la population blanche du Canada à cette époque des mois de février et mars 1666. La population totale se chiffrait, bien modestement, à 3,215 pour le Canada. De ce nombre, 2,034 étaient du sexe masculin et 1,181 du sexe féminin. Les gens mariés étaient au nombre de 1,019. Le chiffre des ménages, ou des familles, était de 528. A ce moment, la population de la ville de Québec était de 547 âmes.

Etant donné le petit nombre de familles québécoises à cette époque, M. Rolland Auger s'est attardé à l'énumérer, y ajoutant à l'occasion quelques faits intéressants.

On sait que M. Rolland Auger s'intéresse au travail génealogique du Père Archange Godbout. En plus de continuer un peu son oeuvre, en tant que génealogis-

SEMAINE INTERNATIONALE DES ANNONCES CLASSÉES

LE CHAMPION DES VENDEURS

FAITES-EN L'ESSAI DÈS AUJOURD'HUI

LE SOLEIL L'ÉVÉNEMENT

Tél.: 529-9231

te, il est aussi l'auteur du livre "La grande recrue de 1653". Cet ouvrage remémore l'histoire génealogique du groupe de nouveaux habitants recrutés en France et établis à Montréal.

CITE DE QUEBEC

BUREAU du GREFFIER

SOUSMISSIONS PRIVILEGE D'EXPLOITER LE CAFE DU PALAIS CENTRAL, LE RESTAURANT DE LA PISTE, et la CUISINETTE de la SALLE de BANQUETS, au cours des années 1966 à 1970 inclusivement.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des SOUSMISSIONS scellées, cachetées et encochées "SOUSMISSIONS pour PRIVILEGE D'EXPLOITER LE CAFE DU PALAIS CENTRAL, LE RESTAURANT DE LA PISTE, et la CUISINETTE de la SALLE de BANQUETS, au cours des années 1966 à 1970 inclusivement" et adressées au Bureau du Greffier de la Cite, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à MARDI, le 12 AVRIL, 1966, à 2:00 heures p.m. (heure normale de l'Est).

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser à M. Emery Boucher, directeur-administrateur, Cite, Québec 2.

Le Greffier de la Cite, L.S. PH. DESJARDINS.

Système administratif dynamique à Québec

MONTREAL (Spécial) — La ville de Québec est maintenant dotée d'un système administratif qui devrait constituer un élément de progrès assez dynamique. Mais il faut bien se dire que les hommes, beaucoup plus que les formes du régime, sont en mesure d'activer le progrès de la communauté.

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a émis cette opinion au cours d'une entrevue accordée au "Soleil". "Québec, ajoutait-il, a souffert pendant assez longtemps d'un manque d'initiative; mais encore une fois, ce sont les hommes qui peuvent injecter du dynamisme dans une administration."

Rappelant la récente visite du maire Gilles Lamontagne à son collègue montréalais, M. Jean Drapeau, M. Saulnier a dit que la métropole a bénéficié d'un régime administratif semblable depuis quelques années, et qu'elle peut être en mesure de communiquer à la capitale provinciale le fruit de son expérience.

"La ville de Montréal, a commenté le président du comité exécutif, a déjà eu des pouvoirs aussi étendus que maintenant, il y a 40 ans, mais cela n'avait pas donné les résultats escomptés, parce qu'alors, on n'a pas su exercer adéquatement cette juridiction."

Plaidoiries concernant l'injonction en matière d'enseignement spécialisé

Le juge Pierre Letarte, de la Cour supérieure, a entendu hier divers témoignages relatifs à une injonction dans le cas des professeurs de l'enseignement spécialisé du Québec.

L'injonction interloquée l'ère, pour interdire le droit de grève chez les professeurs, décrétée le 15 mars par le juge en chef Frédéric Dorion, se terminait hier.

Le ministère de la Justice était représenté par Mes Maurice Gagné et Maurice Jacques, tandis que le syndicat des professeurs était représenté par Me Guy Desaulniers.

Les efforts de la requérante, hier, ont porté sur tous les témoignages entendus pour faire dire qu'une grève des professeurs de l'enseignement spécialisé, au Québec, entraînerait des

inconvenients sérieux et pour les professeurs et pour les élèves.

Le juge Letarte entendra aujourd'hui les plaidoiries des deux parties en cause.

Permis de navigation

OTTAWA (PC) — Seules les embarcations ayant été enregistrées au ministère fédéral des Transports, ou en ayant reçu un permis, pourront circuler sur les canaux maritimes Trent, Rideau et Québec, a annoncé hier le ministre. Toute embarcation équipée d'un moteur de 10 forces ou plus doit obtenir un permis qui peut être obtenu gratuitement et les navires de 20 tonnes et plus doivent être enregistrés.

Le maire d'Athènes à Montréal

MONTREAL (UPI) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau recevra aujourd'hui le maire d'Athènes, M. George Pityas qui, accompagné de son épouse, fera escale dans la métropole, revenant de Boston.

Question de routine

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, a déclaré que le Canada n'avait adopté aucune nouvelle politique à l'égard de la Rhodésie, et que la présence du haut-commissaire du Canada à Londres, M. Lionel Chevrier, dans la capitale, était une simple question de routine.

Des rapports de presse venaient que la visite de M. Chevrier, coïncidant avec celle de M. Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth, soit reliée à des nouvelles directives que le Canada entendait adopter face au régime d'Ian Smith en Rhodésie.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No. 14-081

DANS LA COUR SUPERIEURE

JEAN-LOUIS LAURIE, demandeur, contre J. J. LEBLANC, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

Dans le journal en langue anglaise LE CHRONICLE TELEGRAPH

IRENEK BOURBIEAU, D.P.C.S. Procureur du demandeur

BERNARD VAILLANT, demandeur, contre M. J. LEBLANC, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

Dans le journal en langue anglaise LE CHRONICLE TELEGRAPH

IRENEK BOURBIEAU, D.P.C.S. Procureur du demandeur

BUREAU DU PROTOCOLE, Québec, 22 mars 1966

VRAIE COPIE RAYMOND BELANGER, Procureur du demandeur

DEMANDE DE SOUSMISSIONS

ECOLE ST-ODILON

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE CRANBOURNE

PROPRIETAIRES: LA COMMISSION SCOLAIRE DE CRANBOURNE

ARCHITECTE: JEAN-MARIE ROY, INGENIEUR EN STRUCTURE

ROGER MAILLET, INGENIEUR EN MECANIQUE ET ELECTRICITE: CIMON & POMERLEAU

Les plans et devis d'architecture et de charpente pourront être obtenus au bureau de l'architecte Jean-Marie Roy, Avenue du Parc, Sainte-Foy, Québec 10, à partir de mercredi, le 30 MARS 66.

Les plans et devis de mécanique et électricité seront obtenus au bureau de CIMON & POMERLEAU, Ingénieurs, 2500, Boul. Laurier, Québec 10, à partir de la même date.

Un dépôt de cinquante dollars d'architecture, de vingt-cinq dollars de mécanique et de vingt-cinq dollars d'électricité (total de cent dollars) pour les plans et devis de mécanique, et de trente dollars (\$30.00) pour les plans et devis d'électricité.

LES SOUSMISSIONS DES SPECIALISTES DE: plomberie, chauffage, ventilation, électricité seront reçues au bureau des SOUSMISSIONS D'OFFRES DE CRANBOURNE, 475 Marguerite-Bourgeois, avant 2:00 h. p.m., le 18 AVRIL 66. Les soumissionnaires doivent accompagner leur soumission d'un chèque visé à 10 pour cent du montant de leur soumission, fait au nom de la COMMISSION SCOLAIRE DE CRANBOURNE.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de quatorze mille (\$14,000.00) dollars, fait au nom de la COMMISSION SCOLAIRE DE CRANBOURNE.

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues avant 7:00 h. p.m., le 20 AVRIL 66, à la COMMISSION SCOLAIRE DE CRANBOURNE, St-Odilon, Co. Dorchester, A-S de Monsieur Adolphe Labbé, secrétaire-trésorier.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront indiquer les spécialités plus haut mentionnées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir - Wilfrid - Laurier, Sillery, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement sou-

PAUL-H. BROCHU, L.Sc. Com., Secrétaire Québec, le 11 mars 1966.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

Génie rural

Hydraulique agricole

Projet no 12353-11-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Saint-Amant dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Louise, comté de l'Islet et dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, comté de Kamouraska.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alleghany), soit les districts électoraux de Bellechasse, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Temiscouata.

Projet no 13417-19-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Molent et branches" dans la municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alleghany), soit les districts électoraux de Bellechasse, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Temiscouata.

Projet no 1902-2A-20-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Ruisseau Hood et branche no 17" dans les municipalités des paroisses de Saint-Athanase, Saint-Alexandre et Saint-Gregoire-le-Grand, comté d'Iberville.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 18 (Richelieu), soit les districts électoraux d'Iberville, Naperville-Laprairie et Saint-Jean.

Projet no 889-1A-13-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Voillat et branches" dans les municipalités de Saint-Eugène-de-Guigues et Notre-Dame-du-Nord, comté de Temiscouingue.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 13 (Nord-Ouest Québec), soit les districts électoraux d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Temiscouingue.

Projet no 1428-2B-14-667

Exécution de travaux de construction du Barrage no 1, destiné au contrôle du niveau de l'eau dans une section de la savane Sainte-Clotilde, dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Clotilde, comté de Châteauguay.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 15 (Salaberry), soit les districts électoraux de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

Projet no 13312-15-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Casey et branches, dans les municipalités de la paroisse de Saint-Anicet et de la paroisse de Saint-Anicet-et-de-la-Croix-Godmanchester, comté de Huntingdon.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 15 (Salaberry), soit les districts électoraux de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

Projet no 13873-3-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Petite Décharge des Quinze", dans la municipalité de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Bellefleur, comté de Vercheres.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 16 (Montérégienne), soit les districts électoraux de Chambly, Rouville et Vercheres.

Projet no 8609-4-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Eusebe Holle et branches", dans les municipalités des paroisses de Saint-Denis et de Saint-Anaclet-et-Lessard, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 3 (Rimouski-Côte Nord), soit les districts électoraux de Matane, Rimouski, Saguenoy et Duplessis.

Projet no 13216-17-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Wallo et branches" dans la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 15 (Salaberry), soit les districts électoraux de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

Projet no 13654-5-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Du Deuxième Rang-Est" dans la municipalité de la paroisse de Saint-Fabien, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 3 (Rimouski-Côte Nord), soit les districts électoraux de Matane, Rimouski, Saguenoy et Duplessis.

Projet no 12641-6-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Auger et branches", dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue comté de Nicolet.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska-Saint-François-Bois-Francs), soit les districts électoraux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Projet no 5266-7-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "Lemoy", dans la municipalité du canton de Warwick, comté d'Arthabaska.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska-Saint-François-Bois-Francs), soit les districts électoraux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Projet no 11940-9-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Comeau, dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Genève, comté de Nicolet.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska-Saint-François-Bois-Francs), soit les districts électoraux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Projet no 12917-10-667

Exécution de travaux de drainage dans les branches du cours d'eau Bergeron, dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse de Sainte-Perpétue, comté de Nicolet.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska-Saint-François-Bois-Francs), soit les districts électoraux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Pour ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du chef de la Division de l'hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, chambre 413, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Un versement de \$10, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumissions.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalent à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Clôture des soumissions: 2h.30 de l'après-midi (h.n.e.), chambre D-617 Hôtel du Gouvernement, Québec, le jeudi 14 avril 1966.

Ramée Lalonde, sous-ministre associé de l'Agriculture et de la Colonisation

Projet no 709

142,000 P.M.P. Bois.

Ministère Tourisme Chasse et Pêche Service des Parcs et Réserves, Moulin à scie Parc des Laurentides Qué. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. h.n.e. 14 avril 1966

Projet no 710

Câble d'acier galvanisé et accessoires.

Ministère de la Voirie Ville-Marie Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. h.n.e. 14 avril 1966.

Projet no 711

10 tonnes de carton à impression.

Secrétariat - Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. h.n.e. 13 avril 1966.

Projet no 712

Contrat d'impression pour: 500,000 Formules Simeq 5-8 (formulaires continus).

Ministère de l'Éducation - Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. h.n.e. 7 avril 1966.

Projet no 713

Exécution de photogravure (séparation de couleurs, etc.).

Tourisme Chasse et Pêche Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. h.n.e. 15 avril 1966.

Projet no 714

Contrat d'impression et reliure pour: 375 registres et 1,500 reliures.

Ministère de la Justice - Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. h.n.e. 14 avril 1966.

Projet no 715

Viande de cheval.

Jardin zoologique de Québec, Ministère Tourisme, Chasse et Pêche. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. h.n.e. 6 avril 1966.

Projet no 716

Moutures de vaches laitières.

Ferme la Gargandière, Portneuf, Ministère Agriculture et Colonisation. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. h.n.e. 6 avril 1966.

Projet no 717

Engrais chimique.

Station Centrale de Beauport, Cité Laval Ministère de la Voirie. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. h.n.e. 6 avril 1966.

Projet no 718

Papier à photocopie (thermoform).

Conseil Exécutif. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. h.n.e. 7 avril 1966.

Projet no 719

Brochures de bureau.

Conseil Exécutif. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. h.n.e. 7 avril 1966.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service général des Achats, Bureau des appels d'offres 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur Georges Bussières.

Le monde aime une cubaine et les annonces classées en regorgent !

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil."

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'à ses services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Journalistes de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Communication Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCOFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des erreurs, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numérique et l'encre comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par nos soins aux endroits et délais suivants :
- Québec : 100% en espèces, 100% en chèques, 100% en cartes de crédit.
- Hors Québec : 100% en espèces, 100% en chèques, 100% en cartes de crédit.
- Abonnement annuel : \$12.00 en espèces, \$13.00 en chèques, \$14.00 en cartes de crédit.
- Abonnement semestriel : \$6.00 en espèces, \$7.00 en chèques, \$8.00 en cartes de crédit.
- Abonnement trimestriel : \$3.00 en espèces, \$4.00 en chèques, \$5.00 en cartes de crédit.

13 ARGENT A PRETER

13 ARGENT A PRETER
- Prêt à court terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à long terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à court terme, taux variable, remboursement mensuel.
- Prêt à long terme, taux variable, remboursement mensuel.

29 BRULEURS A L'UILE

29 BRULEURS A L'UILE
- Brûleur à gaz, puissance élevée, consommation réduite.
- Brûleur à gaz, puissance moyenne, consommation réduite.
- Brûleur à gaz, puissance faible, consommation réduite.

30 BUREAUX A LOUER

30 BUREAUX A LOUER
- Bureau moderne, équipé, prêt à l'usage.
- Bureau moderne, équipé, prêt à l'usage.
- Bureau moderne, équipé, prêt à l'usage.

40 CHAMBRES A LOUER

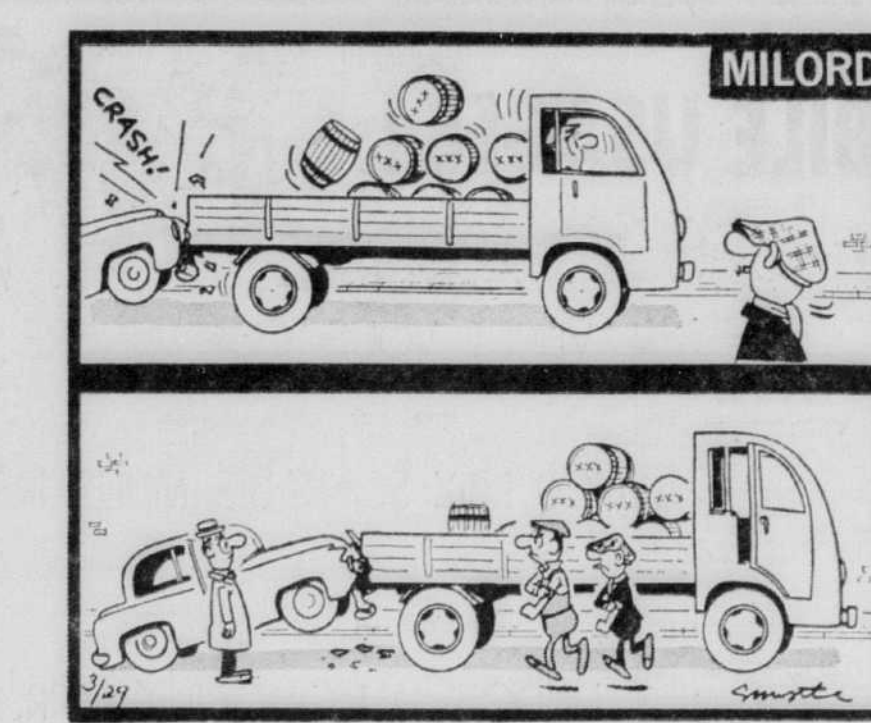
40 CHAMBRES A LOUER
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.

40 CHAMBRES A LOUER

40 CHAMBRES A LOUER
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.

40 CHAMBRES A LOUER

40 CHAMBRES A LOUER
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.



40 CHAMBRES A LOUER

40 CHAMBRES A LOUER
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.

40 CHAMBRES A LOUER

40 CHAMBRES A LOUER
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.

54 COMMERCES A VENDRE

54 COMMERCES A VENDRE
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

PAR LA POSTE

PAR LA POSTE
- Service rapide, livraison assurée.
- Service rapide, livraison assurée.
- Service rapide, livraison assurée.

ETES-VOUS SUR !!!

ETES-VOUS SUR !!!
- Informations importantes, ne manquez pas.
- Informations importantes, ne manquez pas.
- Informations importantes, ne manquez pas.

EDIFICE STE-FOY

EDIFICE STE-FOY
- Bâtiment moderne, prêt à l'usage.
- Bâtiment moderne, prêt à l'usage.
- Bâtiment moderne, prêt à l'usage.

QUARTIER MONTMAYEL

QUARTIER MONTMAYEL
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

54 COMMERCES A VENDRE

54 COMMERCES A VENDRE
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

54 COMMERCES A VENDRE

54 COMMERCES A VENDRE
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES CLASSÉES
- Tarifs réduits, visibilité maximale.
- Tarifs réduits, visibilité maximale.
- Tarifs réduits, visibilité maximale.

TARIF COMPTANT

TARIF COMPTANT
- Paiement immédiat, service rapide.
- Paiement immédiat, service rapide.
- Paiement immédiat, service rapide.

EDIFICE STE-FOY

EDIFICE STE-FOY
- Bâtiment moderne, prêt à l'usage.
- Bâtiment moderne, prêt à l'usage.
- Bâtiment moderne, prêt à l'usage.

QUARTIER MONTMAYEL

QUARTIER MONTMAYEL
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

54 COMMERCES A VENDRE

54 COMMERCES A VENDRE
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

54 COMMERCES A VENDRE

54 COMMERCES A VENDRE
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

TARIF COMPTANT

TARIF COMPTANT
- Paiement immédiat, service rapide.
- Paiement immédiat, service rapide.
- Paiement immédiat, service rapide.

HYPOTHEQUES

HYPOTHEQUES
- Prêt à court terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à long terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à court terme, taux variable, remboursement mensuel.

35 CHALETS A LOUER

35 CHALETS A LOUER
- Chalet moderne, équipé, prêt à l'usage.
- Chalet moderne, équipé, prêt à l'usage.
- Chalet moderne, équipé, prêt à l'usage.

QUARTIER MONTMAYEL

QUARTIER MONTMAYEL
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

54 COMMERCES A VENDRE

54 COMMERCES A VENDRE
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

54 COMMERCES A VENDRE

54 COMMERCES A VENDRE
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

8 ANIMAUX A VENDRE

8 ANIMAUX A VENDRE
- Animaux domestiques, sains et vigoureux.
- Animaux domestiques, sains et vigoureux.
- Animaux domestiques, sains et vigoureux.

CRESCENT FINANCE

CRESCENT FINANCE
- Prêt à court terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à long terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à court terme, taux variable, remboursement mensuel.

QUARTIER ST-ROCH

QUARTIER ST-ROCH
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

QUARTIER ST-ROCH

QUARTIER ST-ROCH
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

55 COMMERCES DEMANDES

55 COMMERCES DEMANDES
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

55 COMMERCES DEMANDES

55 COMMERCES DEMANDES
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

9 ANIMAUX PERDUS

9 ANIMAUX PERDUS
- Animaux domestiques, sains et vigoureux.
- Animaux domestiques, sains et vigoureux.
- Animaux domestiques, sains et vigoureux.

14 ARGENT DEMANDE

14 ARGENT DEMANDE
- Prêt à court terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à long terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à court terme, taux variable, remboursement mensuel.

QUARTIER ST-ROCH

QUARTIER ST-ROCH
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

QUARTIER ST-ROCH

QUARTIER ST-ROCH
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

55 COMMERCES DEMANDES

55 COMMERCES DEMANDES
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

55 COMMERCES DEMANDES

55 COMMERCES DEMANDES
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.
- Commerce moderne, prêt à l'usage.

13 ARGENT A PRETER

13 ARGENT A PRETER
- Prêt à court terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à long terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à court terme, taux variable, remboursement mensuel.

24 BICYCLETES-MOTOCYCLETES

24 BICYCLETES-MOTOCYCLETES
- Véhicules modernes, sains et vigoureux.
- Véhicules modernes, sains et vigoureux.
- Véhicules modernes, sains et vigoureux.

QUARTIER ST-ROCH

QUARTIER ST-ROCH
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

QUARTIER ST-ROCH

QUARTIER ST-ROCH
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.
- Quartier résidentiel, calme et agréable.

62 DIVERS

62 DIVERS
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.

62 DIVERS

62 DIVERS
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.

BUDGET 1986

BUDGET 1986
- Informations importantes, ne manquez pas.
- Informations importantes, ne manquez pas.
- Informations importantes, ne manquez pas.

PRETS HYPOTHECAIRES

PRETS HYPOTHECAIRES
- Prêt à court terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à long terme, taux fixe, remboursement mensuel.
- Prêt à court terme, taux variable, remboursement mensuel.

40 CHAMBRES A LOUER

40 CHAMBRES A LOUER
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.

40 CHAMBRES A LOUER

40 CHAMBRES A LOUER
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.
- Chambre moderne, équipée, prêt à l'usage.

63 DIVERS - A LOUER

63 DIVERS - A LOUER
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.

64 DIVERS - A VENDRE

64 DIVERS - A VENDRE
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.

64 DIVERS - A VENDRE

64 DIVERS - A VENDRE
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.

64 DIVERS - A VENDRE

64 DIVERS - A VENDRE
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.
- Produits divers, sains et vigoureux.

66 ENSEIGNEMENT

66 ENSEIGNEMENT
- Cours particuliers, professeurs expérimentés.
- Cours particuliers, professeurs expérimentés.
- Cours particuliers, professeurs expérimentés.

I-B-M

I-B-M
- Cours de programmation, informatique.
- Cours de programmation, informatique.
- Cours de programmation, informatique.

67 ENTREPRISES A LOUER

67 ENTREPRISES A LOUER
- Entreprises modernes, équipées, prêt à l'usage.
- Entreprises modernes, équipées, prêt à l'usage.
- Entreprises modernes, équipées, prêt à l'usage.

68 ENTREPRISES A VENDRE

68 ENTREPRISES A VENDRE
- Entreprises modernes, équipées, prêt à l'usage.
- Entreprises modernes, équipées, prêt à l'usage.
- Entreprises modernes, équipées, prêt à l'usage.

72 FEMMES-FILLES DEMANDEES

72 FEMMES-FILLES DEMANDEES
- Femmes modernes, saines et vigoureuses.
- Femmes modernes, saines et vigoureuses.
- Femmes modernes, saines et vigoureuses.

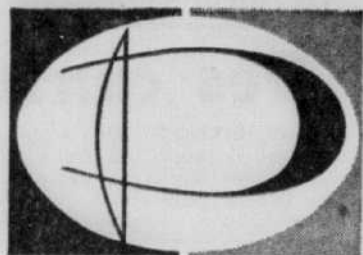
OFFICIER ENQUETE

OFFICIER ENQUETE
- Services professionnels, sains et vigoureux.
- Services professionnels, sains et vigoureux.
- Services professionnels, sains et vigoureux.

121 MAISONS A VENDRE

BANLIEUE

MAISON SEULES
BEAUPORT-EST, 5 pièces, offre raisonnable acceptable. Tel. 681-9347.
MAISON 5 1/2 pièces, pierre, faucon, pelouse et asphalté. Intéressé 3-4 personnes. Inf. bur. 681-7694. Réa. 629-4008.
VOTRE foyer ou vous le voulez. Giffard, 2 pièces, Charlebourg 6 pièces. Ville Les Saules 6 pièces. Ancienne-Lorette 3 pièces. Courtois Immobilier de Québec. (André Courtois), 629-5156.
MAISON 5 pièces, livraison immédiate ou sur demande, aucun comptant requis, remboursement 888. Informations, bureau 812-7882, résidence 626-0080.
BUNGALOW, 5 pièces, grand terrain, aucun comptant, remboursement facile. Informations, bureau 812-1677, résidence 626-9080.
BEAUPORT magnifique bungalow, 5 pièces, sous-sol demi fini, pour salle jeux ou logement, garage indépendant, propriétaire, cause de départ. Courtois, 629-7346.
FIERRE et brigue, \$10,500. Aucun comptant, direct constructeur, \$80 mois, capital, intérêts et taxes. 661-9184.
BOISCHATEL, magnifique résidence, 6 pièces, garage, terrain, 2000 pieds, vue sur le fleuve. Demander Alphonse Courtois, Royal Trust, courtois. Tél. 629-0121, le soir, 681-9431.
ANCIENNE-LORETTE, maison 6 pièces, brigue, pierre. Société Central, 872-2382.
BUNGALOW, 5 1/2 pièces, demi pierre, façade, grand terrain, léger comptant, remboursement facile, information bureau, 629-0652, 681-4133.
VILLENEUVE, bungalow de 5 pièces, construction de l'an dernier, peu de comptant, cause de départ. Courtois Immobilier de Québec. Courtois. (Henri Abel), 629-8456 ou, 681-4335.
GIFFARD, Avenue Droin, bungalow, 5 pièces, brigue, terrain, 2000 pieds, piscine, 8 pièces, plus revenu \$55, brigue. Photo M.L.S. Jean Rivestier, 629-7346.
Société d'Administration et de Fiducie, courtois. 629-1030.
BEAUPORT planifié, 5 pièces, sous-sol, étage, eau chaude, pierre et brigue. Joseph Lapointe, 663-3281, Société d'Administration et de Fiducie, courtois. 629-1030.
BEAUPORT, 8 pièces, 2 étages, 24 x 32, direct constructeur, 629-7346.
DES PLATANES, 7 pièces, garage Carier, Immeubles, courtois. Doré, 681-8940.
DUBREUIL, 6 pièces, Acompte \$27,000, échangeant B. Bureau courtois 681-8822.
REPRISE de finance, Acompte \$50,000, \$21.50 par mois. Courtois Immobilier Yves Germain Ltee, Rhexium 683-0437.
LES SAULES, plain-pied, 5 pièces, sous-sol, 511,000. Immeubles Belvédère, Ltee, courtois. 681-6138.
ST-LOUIS de Courville, 5 pièces, acompte raisonnable. Courtois Immobilier Yves Germain Ltee, Bouteau, 839-8421.
DUBREUIL, 5 pièces, carport, 629-1030.
\$13,800, acompte \$900. Courtois Immobilier Yves Germain Ltee, Rhexium, 629-0437.
ANCIENNE-LORETTE cottage 6 pièces, chauffe, garage, grand terrain, \$10,700, près église, école, autobus. J.-A. Turmel Inc., courtois. 629-2373.
VILLENEUVE, magnifique plain-pied, 6 pièces, moderne, carport, vue splendide sur fleuve, école, autobus. J.-A. Turmel Inc., courtois. 629-2373.
NEUFCHATEL, bungalow, 5 pièces, grand terrain, arbrés, bien situé. 842-5485.
SPECIAL
MAISON neuve, bien située, 5 pièces 1-2. Comptant, \$100, mensuels \$96. Informations, 626-4514 ou 681-2446.
AUBAINE INCROYABLE
BEAUPORT, rue Dumoulin, 8 pièces, chauffe, eau chaude, pierre, 2 salles bains, brigue abri d'auto, terrain gazonné, arbrés, fleurs, \$23,000 dont \$1,700 comptant. 661-5764.
NEUFCHATEL
MAISON neuve, 5 pièces. Pas comptant. Pas d'impôt hypothécaire. \$44,000 par mois. Capital, intérêt, taxes comprises. Prêt 6 1/4 c. 626-3912.
AUBAINE
MAISONS A vendre et à louer, \$88 par mois. 681-9786.
REPRISE DE FINANCE
Il nous reste quelques propriétés venant de la Centrale d'Hypothèque, qui ont été reprises pour la finance. Acompte minimum. Informations: Royal Trust, courtois, demandeur, Robert Blais 529-0111, soir: 656-1524.
TRANSFERT
BEAUPORT, luxueux plain pied, 6 pièces, style canadien, construction récente, 3 chambres, foyer, chauffage électrique, possession immédiate. Demander Raymond Moreau, Royal Trust, courtois. 629-0171, Soir: 652-4799.
\$32,000 POUR \$20,000
REPRISE de finance, à fait vendre avant le 1er avril, 66, Château d'Eau, Boul. Valcartier, 11 pièces, 6 chambres, grandeur de \$44,000, \$40,000 terrain, 2 x 200, comptant \$20,000 balance \$141 par mois. Royal Trust, courtois, demandeur André Thibault, 629-0171, Réa. 622-2438.
121 MAISONS A VENDRE
BANLIEUE
Maisons seules
ORSAINVILLE, 6 pièces, chauffée, prix \$12,500, acompte \$2,300. J.-A. Turmel Inc., courtois. 629-2373.
LAC BEAUPORT, 4 pièces, chauffée, habitable annuellement, acompte \$2,500. J.-A. Turmel Inc., courtois. 629-2373.
VILLE Duberger, 5 pièces, moderne, chauffée, prix \$12,500. J.-A. Turmel Inc., courtois. 629-2373.
STE-CATHERINE, maison 7 pièces, grand terrain, Donat Boillard, courtois. 824-3321.
BEAUPORT-EST, 5 pièces, moderne, direct du propriétaire, 661-7920. quo-31
RIVE SUD
Maisons à revenus
BIENVILLE, 2 logements, 4 pièces, un moderne, libre immédiatement. 857-8557.
BIENVILLE, 13 pièces, idéal pour maison, chambres, près hôpital, acompte \$14,000. Courtois Immobilier Yves Germain Ltee, Gosselin 837-6000. quo-29
Maisons seules
3 MAISONS résidentielles, 5 pièces, libres les jours différents quartiers St-Henri, 829-8622.
ALCOOLIGUES anonymes, Ecritures Secrétaires, Case Postale 1861 Québec, tél. 324-6108.
POUR renseignements sérieux, Mme Landry, 380, 234 Rue, 323-7478, 323-3571.
144 PIANOS - ORGUES
ORGUE Hammond, valeur \$1,250 pour \$850. Tél. 622-7025.
PIANO à vendre. S'adresser 36 St-Joseph.
150 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
BASSISSE et terrain, vendre, centre industriel Ste-Foy, 656-6730, 527-8315, 527-1465.
153 RADIOS - TELEVISEURS
VOUS AVEZ RIEN?
CONSULTEZ AINSI "LE GUIDE"
PERS A LOUER - DIVERS A VENDRE
A LOUER, révisions Argent donné ré-duit si déficient acheteur. 629-3027.
LOCATION, réparation télévision. Courtois T.V. Service 2116 Lemieux, 606-0086.
TELEVISION, Vente, échange, Service. Noir et blanc et couleur. Jacques Gagné, 261 Chénée Est, 623-6794. quo-11
TELEVISIONS, récomptes, garanties écrites. De \$25 à \$89. Finances pour personnes. 430 Ouest St-Vallier, 323-3025.
ATAINTE T.V. \$39 à \$125, récomptes écrites à neuf, garantie écrite. 322-4188.
155 ROLLOTTES
ROULOTTE L'Estel, 1965, à vendre, 17 pla, marque Dauphine, 633-0222. M. Duasart.
ROULOTTE 62, 34 x 10, meubles, parfait ordre. 822-4734.
158 SERVICE DOMESTIQUE
VOL. AUSSI RIBBON, 8 12 FEMMES FILLES DEMANDEES 73 FEMMES, EMPLOI ESSENTIEL
AIDE familiale, aimant enfant (1), bon salaire. Tél. 524-9812.
BONNE expérimentée, 2 enfants, 4200, boulevard, Ste-Foy, 653-5851. quo-20
JEUNE fille aimante, capable de prendre responsabilité, pour maison qui travaille au dehors. 692-1089.
STE-FOY, 2 enfants, appareils ménagers. Prix de femme. Pourra cocher chez elle. Tél. 653-5779.
FILLE demandée, avec expérience, pour ouvrage général, références exigées. Famille 4 enfants, bon salaire, 527-7294.
FAMILLE 2 enfants 8 - 3 ans, préférence sachant cuisine, accoutumés fille-mère. 322-8676. Soir: 322-3322.
BONNE demandée, aimant enfants, enseignes automobiles, références demandées. Tél. 653-6016.
TOUTE fin semaine, 425, 3 jeunes enfants, T.V., Sillery, 627-4662.
FILLE, campagne, sérieuse, références, famille 4 ans enfants, bon salaire, 681-8888.
ON demande une bonne, lundi au vendredi, à bon salaire, 815 Avenue, 815 Avenue, 715 Est St-Vallier.
BONNE demandée, \$35 par semaine. Tél. 819-8126.
DUBREUIL, 2 enfants, très bonne condition, \$20 par semaine. Jour, 629-6070. Soir, 681-8285. Mme Arcand.
AIDE familiale, 3 enfants 5, 4 ans, 15 ans, pour cuisine, ménage, références exigées, 1301 Du Bassin, Sillery, 527-6615.
GARDIENNE, 1 bébé, 3 jours par semaine, 10 h. à 6 p.m., expérience, 327-5650, après 6 p.m.
BONNE demandée, 3 enfants, 2 d'âge scolaire, chambre seule. 527-8036.
NILLERY, personne sérieuse, âge moyen, capable prendre charge maison, enfants âge scolaire, 652-6315, 837-0212. Fille enceinte sérieuse pourrait concevoir.
FIERES du Pont de Québec, fille de campagne, sachant faire cuisine et couture, pour garder enfants d'âge scolaire 685 ans, samedi et dimanche libres si désiré. Ecrite dépt 320 Le Soleil.
FILLE de campagne, demande bon salaire. 2 enfants. Ecrite dépt 320 Le Soleil.
JEUNE fille ou dame âgée, logée, nourrie, accepterait fille-mère, bonnes conditions, accessoires électriques. 322-4582.
STE-FOY, ouvrage général, une fin semaine par 12 jours, 626-5721.
BONNE pour garder 2 enfants, pas de ménage, 322-5585 avant midi, soir après 4 heures.
AIDE domestique, Ste-Foy, 35 à 45 ans, très bon salaire, références nécessaires, jour, soir, 636-0685.
JEUNE fille pour ouvrage maison, appareils électriques, Sillery, 661-3162.
JEUNE fille, légère travaux, congé 1 fin semaine par 2 semaines. Tél. 681-8691.
FILLE de campagne, 20 ans et plus, honnête, sérieuse, expérience. Ouvrage général et cuisine. Inclut ménage enfants, 4 garçons d'âge scolaire. Bon salaire, bon che-vois. Téléphone et transport remboursés à partir de dimanche si de l'extérieur. Heures des repas surtout le soir. 626-1587.
AIDE familiale, aimant enfant (1), bon salaire. Tél. 524-9812.
161 TERRAINS A LOUER
CHARLESBOURG-OUEST, pointe de terrain, restaurant ou autre commerce. 842-1092.
162 TERRAINS A VENDRE
CHARLESBOURG, différentes grandeurs, près église, Châteaubourg, Châteaubourg Construction Inc. 626-3155.
ORSAINVILLE, près future école, rue Savoie, Kelley développement Inc. 626-3155.
ORSAINVILLE, des Houvrenais, terrain 30 x 75, coin rues, \$1,600. 626-4305.
LAUZON, Ste-Bernadette, près église, école, \$1,300. Tél. 526-8351 837-3768.
RUE Chaudière, Ste-Foy, face au 2015, terrain 75 x 216, Roger Lacroix, 832-3187 ou 681-1257.
STE-FOY, Carrefour Boul. Duplessis, quatre-Bourgeois, centre ville, terrain, deux duplex, maisons à revenus commerciaux, édifices publics, hôtel-motel. Habitat Fair, de Québec, 682-4021.
ST-ALBERT, rue est Gendreau, 43 x 100, Tél. 522-8505.
TERRAINS boisés, différentes grandeurs, Place Général Vanier, Robar Construction Inc. 622-1792, 653-4224.
STE-FOY, parcelles Ste-Étienne, vue asphaltée, près église, école, vue magnifique, \$2,000.00. Tél. 822-1855.
TERRAINS vendre séparément ou ensemble, 666 Rue Que. Charlesbourg, 8,000 pieds chacun. 322-7025.
GIFFARD, terrain pour 6 ou 8 logements, vue formid. vue asphaltée, près église, écoles, autobus. 661-2072.
65, EST Charlebourg, 63 x 80, près église, propriétaire. 692-0264, 623-9227.
TERRASSE, Rue-Atl., 50 x 100, rue St-Jacques, 8199. Tél. 621-2287.
STE-FOY, magnifique terrain, prêt construction, Parc Horizon, rue Port-Royal, 97, 683-5706, 656-0242.
TERRAIN à vendre dans Giffard, 120 x 1. Tél. 661-6347.
ST-RODRIQUE, magnifiques terrains, près église, école, différentes grandeurs, 10 pour cent comptant, 1 pour cent cash. Odilon Hamel, 623-2767.
CHARLESBOURG, St-Jérôme, 8e Avenue Est, près 88e Rue Est, grand terrain, 10,000 pieds carrés, rue asphaltée, 30,28 pied carré, conditions faciles. 327-3354.
VUE fleur, terrain boisé, chemin St-Louis, près Le Corbusier, 653-1151.
TERRAINS 50x80, peut bâtir 6 ou 8 logements, rue de la Ronde, 662-6962, 927-1064.
JARDINS Laurentins, Charlebourg, terrain 70 x 90, rue asphaltée, près école, église, magnifique vue sur tout Québec, \$3,900. S'adresser à 8440 Chambray, 327-3534 ou 622-2049.
NEUFCHATEL, 70 x 100, près école, église, autobus, 692-4313.
MAGNIFIQUE terrain, vue sur tout Québec, rue St-Jean, Neufchâtel, près église, St-André, 70 x 100, 842-1090.
BEAUPORT résidentiel, 280,000 pieds, Ste-Foy Myrand, 30,000 ou plus pieds commercial, industriel, Société Immobilière Québec Métropolitain, Giguère 629-4047.
VILLE Les Saules, 3 terrains 30 x 125, prêts bâtir, 872-2452.
STE-FOY, terrain boisé, résidentiel, 7,500 pieds, prix d'adhaine. 827-6332.
LEVIS, terrain 7,000 pieds, coin rues, jour, 837-2062, soir, 837-3367.
TERRAIN Place Général Vanier, 10,000 pieds carrés, boisé, Wilfrid Lafontaine, Montréal Trust, Courtois, 656-6798.
CHARLESBOURG, Le Corbusier, 80x92, Société Immobilière Québec Métropolitain, 629-0267.
ROUL, HAMELO, grand terrain commercial, 1,000 pieds carrés, Courtois Immobilier Yves Germain Ltee, 629-2029.
163 TERRAINS DEMANDES
COMPLEXES résidentiels, terrain pour construire édifice commercial, environ 120 x 150, dans ville de Québec, Ste-Foy ou Limoilou. Téléphone à 526-4122.
165 TERRES A VENDRE
FERES du Mont Ste-Anne, opportunité de spéculation à courte échéance, occasion unique. Dolbec, courtois. 683-4793.
TERRA à gazon à vendre, Ste-Étienne, comté Portneuf, 872-2961.
VILLE Belair, belle terre boisée, place idéale pour chalet, un demi-acre, 30 de long, prix \$1,500. 626-0813.
3 MILLIONS pieds environ, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, vue, belle, terrain avec 2 cours d'eau, à sacrifier. \$12,500. 626-0813.
166 TERRES DEMANDEES
ACHETEURS terre boisée ou autre. Tél. 626-9811.
169 YACHTS, CANOTS, MOTEURS
MOTEUR hors-bord Johnson, 10 HP, 1965, excellent, excellent. 629-4029.
Un témoin de la Couronne ne se souvient pas d'avoir parlé d'un reçu de \$60,000 à Raymond Denis
OTTAWA (PC) — Un témoin de la Couronne a affirmé, hier, qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais parlé à Raymond Denis d'un reçu pour un montant de \$60,000 déposé dans une compagnie de fiduciaire au nom de Robert Gignac et de Marie Rivard, épouse du désormais célèbre Lucien Rivard.
Guy Masson, un vendeur qui fut gâté à l'emploi de Gignac, a expliqué au tribunal que Gignac lui a montré le reçu en question à deux ou trois reprises quelques semaines après une réunion avec Denis, convoquée dans une chambre d'hôtel dans le but d'obtenir des renseignements au sujet de Rivard.
"Je ne me souviens pas d'en avoir déjà parlé à Raymond", affirma-t-il en réponse à des questions du procureur de la Couronne, Me John Cassels.
Sa déclaration a été formulée vers la fin de son témoignage qui a duré près de deux jours. Le procureur de Denis, Me Louis Assaly, a jugé bon dans les circonstances de ne pas soumettre le témoin de la Couronne à un contre-interrogatoire, informant plutôt le tribunal qu'il avait une requête à lui soumettre.
Le juge Frank Costello, de Kitchener, a alors donné congé aux jurés jusqu'à mardi après-midi. Après le départ de ces derniers, le tribunal a écouté les arguments de la poursuite et de la défense.
Plus tôt, Masson avait précisé qu'il s'était rendu à Hull, le 22 juin 1964 et qu'il avait rencontré Raymond Denis. Il avait demandé à ce dernier, de la part de Robert Gignac, de s'enquérir de la gravité des accusations de trafic de narcotics portées contre Lucien Rivard, quelles étaient les chances que Rivard soit extradé aux Etats-Unis pour y subir son procès et quelles étaient les chances de Rivard d'obtenir sa libération sous cautionnement en attendant l'issue des procédures d'extradition.
AUTRES REUNIONS
C'est que deux ou trois semaines plus tard qu'on lui montra le reçu du montant déposé dans les voutes d'une compagnie de fiduciaire. Il a précisé être retourné à Ottawa les 7, 14 et 20 juillet et y avoir rencontré Denis ou lui avoir tout au moins parlé au téléphone.
Raymond Denis, qui était secrétaire exécutif du ministre de l'Immigration, M. René Tremblay, est accusé d'avoir, le 14 juillet 1964, offert un pot-de-vin à l'avocat montréalais Pierre Lamontagne pour que celui-ci retire son opposition à la libération de Lucien Rivard.
Masson a déclaré dans son témoignage que Denis lui avait coupé la parole en ce 22 juillet quand il était venu pour lui annoncer que l'affaire Rivard serait profitable à la caisse électorale du parti libéral.
Il avait communiqué le lendemain avec le sénateur Louis-P. Gelinus, trésorier du parti libéral au Québec, mais celui-ci l'avait envoyé promener. Il avait "probablement" informé Denis de ce développement.
Y A-T-IL UN RAPPORT ?
L'avocat de la défense, Me Assaly, s'est opposé à ce que le procureur de la Couronne demande à Masson à ce que montant de \$60,000 devait servir. Le juge Costello a lui-même demandé au procureur de la Couronne quel rapport il y avait
Puis le ministre a conclu en disant que le Québec était prêt à participer à des conférences fédérales - provinciales des ministres du Travail, "non pas comme à des conférences de presse destinées à nous apprendre des décisions déjà prises mais à des conférences où nous étudierions ensemble les mesures nécessaires au bien-être des travailleurs de tout le Canada."
Par contre, M. Fortin est d'avis que le marché du Québec doit être traité d'une façon particulière parce qu'il présente certaines caractéristiques culturelles, sociales et économiques qui lui sont propres.
"Ce à quoi nous nous opposons, c'est à un programme de mobilité qui a été pensé, élaboré et mis en application d'une façon unilatérale par le gouvernement fédéral et qui n'est pas relié aux mesures de main-d'oeuvre appliquées par les provinces," a-t-il dit.
La ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre a invité Ottawa à inaugurer dès maintenant une politique de consultation avec les provinces pour toute la législation touchant la main-d'oeuvre.
"Après de revenir à de plus justes perspectives et de corriger les lacunes des programmes actuels, je suggère des rencontres entre les autorités fédérales et provinciales sur la politique de la main-d'oeuvre," a dit le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs, les individus doivent jouir de la liberté de disposer d'eux-mêmes," a précisé le ministre.
Il a expliqué que ces rencontres auraient pour but de mettre en oeuvre des mesures qui aident réellement les hommes, améliorent la situation du travailleur et assurent le dévelop-
nement de toutes les régions du Canada. Ces rencontres permettraient en particulier d'indiquer clairement le rôle de chacun des gouvernements dans cette question de mobilité des travailleurs et de reconnaître le principe de la responsabilité provinciale ainsi que les cadres d'action des organismes en présence.
"De telles conférences seraient l'occasion de faire ressortir la situation des régions et de tenir compte de ces dernières dans des programmes d'envergure nationale," a-t-il dit.
Le ministre est d'avis qu'il est préférable de créer des emplois dans les régions sous-développées plutôt que de déraciner hommes et familles.
OPPOSITION
Parlant de la position du Québec, M. Fortin a dit que parce que la province est plus près des besoins des individus et qu'elle tient compte de l'emprise du milieu sur la personne humaine, elle préfère des mesures de développement régional à des mesures générales de mobilité.
"Il ne peut être question de s'opposer à la mobilité des travailleurs, car au Québec comme ailleurs,



Paquet

•ST-ROCH •PLACE LAURIER

LA BONNE LIGNE DE L'ELEGANCE 1966.

Scandale

Oblique

Wonder-bra

Ces vêtements de base vous assurent une élégance de grande classe et vous permettront d'arborer cette silhouette que tous vous envieront. C'est le secret qui fait qu'un vêtement retrouve toute sa coupe et son allure... c'est votre secret de beauté...

a) Soutien-gorge court légèrement coussiné avec Kodol, très plongeant à l'avant et au dos. Dos élastique de Lycra. Blanc. A 32-36, B 32-36. **6.00**

b) Gaine-culotte à taille et jambes longues en Lycra. Panneaux aminçissants sur les côtés et aux cuisses, le panneau arrière pour allure naturelle. Blanc, nude, chair. P.M.G. **13.00**

c) Soutien-gorge attachant à l'avant, long avec bande de taille de 2" le maintenant bien en place et pour plus de confort. Bretelles ajustables et renforts sous le buste. C 34-44, D 34-46. Blanc. **7.00**

d) Soutien-gorge court avec cercle de soutien sous le buste. Bonnets de dentelle de nylon et dos très dégagé. Bretelles ajustables, double section d'agrafes. B 32-38, C 32-38 et D 32-38. Blanc. **6.00 et 7.00**

e) Gaine à la taille extensible et ultra-légère et transparente. Panneau avant et latéraux en marquise extensible de Lycra. Élégante bordure de dentelle extensible large de 2". Coutures plates éliminant les reliefs. Blanc, nude et noir. P.M.G. **9.00 et XG. 10.00.** Même modèle gaine-culotte. P.M.G. **12.00 XG. 13.00**

f) Soutien-gorge long sans bretelles avec bande de 2" à la taille assurant un bon maintien. Légèrement baleiné, comprend deux coussinets amovibles pour un galbe supplémentaire. Blanc. Tailles A 32-36, B 32-36 et C 32-36. **11.00**

Paquet, corsés, 2e étage. AUSSI A PLACE LAURIER

Commandez par la poste ou par téléphone. 529-4501

TIRAGE

d'un vêtement de base d'une valeur de \$15.00 à chaque jour les 30, 31 mars, 1 et 2 avril. Réclamez votre coupon de participation à l'un de nos différents rayons de modes féminines au deuxième étage.



VENEZ RENCONTRER Mlle Madeleine Charest

représentante des vêtements Scandale, Oblique et Wonder-Bra à notre rayon de la corseterie, 2e étage, les 30 et 31 mars et le 1er avril.

LA COMPAGNIE PAQUET INC., 545 est, rue St-Joseph, Québec.

Veuillez me faire parvenir les vêtements ci-haut:

Quant.	Description	Prix
.....
(Plus la taxe de vente s.v.p.)		
Nom		
Adresse		
Ville		Tél.
Entrée <input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> C.O.D. <input type="checkbox"/>		

Aussi en vente à Place Laurier

HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH: TOUS LES JOURS DE 9H A 5H30 P.M. EXCEPTE LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9H30 P.M. A PLACE LAURIER: TOUS LES JOURS DE 9H30 A.M. A 5H30 P.M. EXCEPTE LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9H30 P.M. TEL. D'AFFAIRES A ST-ROCH: 524-5121 et PLACE LAURIER 653-8711.

Au procès d'Yvon Dupuis

L'inspecteur Maurice Nadon dépose malgré l'opposition de la défense

SHERBROOKE (PC) — Quelques jours avant d'être renvoyé du cabinet par M. Pearson, Yvon Dupuis avait déclaré à la Gendarmerie royale avoir reçu de Deslauriers au printemps de 1961 deux enveloppes scellées qu'il avait remises à un messager du ministre provincial du Revenu, M. Paul Earl. C'est ce qu'a rapporté lundi après-midi l'inspecteur Maurice Nadon qui a participé avec l'inspecteur Joseph Gorman à l'enquête policière préalable au procès de l'ancien député de Saint-Jean.

de faire entendre les deux inspecteurs. Mais ces objections ont été rejetées parce que non pertinentes. L'inspecteur Nadon a rapporté qu'en compagnie de l'inspecteur Gorman il avait eu deux entrevues avec M. Dupuis en janvier 1965, la première le neuf à son domicile de Saint-Jean et la deuxième le 20 à son bureau du parlement. Il a également fait état d'une perquisition qu'il fit — toujours en compagnie de Gorman — au domicile de Dupuis le 21 janvier.

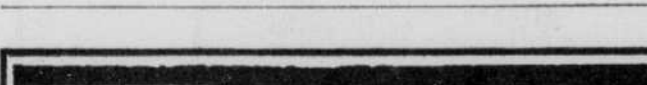
Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST 500 est, Grande-Allée, Québec, P.Q. NOM ADRESSE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE VILLE

Un document essentiel: votre testament

Vous tenez à ce que vos volontés soient scrupuleusement respectées, et les intérêts de vos héritiers parfaitement protégés. Pour atteindre ces buts, il y a de grands avantages à confier votre succession à une société de fiducie comme le Montreal Trust.

Compétence. Le Montreal Trust met à votre service une équipe de spécialistes expérimentés et efficaces. Continuité. Jamais une société de fiducie ne faillit à la tâche; elle ne peut ni mourir, ni tomber malade, etc. Service personnel. Au Montreal Trust, chaque succession ou fiducie est confiée à un administrateur fiduciaire qui s'occupe de vos problèmes particuliers. Jugement de groupe. D'autre part, cet administrateur consulte nos spécialistes, et bénéficie de leurs compétences.

Intégrité. Par définition, un "trust" est un organisme digne de confiance, intègre, impartial, réaliste. Frais. Nul particulier ne peut offrir à lui seul les mêmes services qu'une société de fiducie. Il doit recourir à des spécialistes et payer leurs services. Une société de fiducie dispose d'une équipe de spécialistes, dont les services ne coûtent pas un sou de plus au client. Voilà les faits. A vous d'en juger. Si vous connaissez un particulier qui réunit toutes ces qualités, faites-le votre exécuteur testamentaire. Mais n'oubliez pas que le Montreal Trust met à votre service son personnel nombreux, compétent, sa solidité financière et son expérience. Pour vous renseigner plus à fond, il suffit de remplir le coupon ci-dessus.



MONTREAL TRUST au Service du Québec depuis 1889

Paquet Valeur Vedette. Pratiques et légers vêtements de nuit ROBES DE NUIT en coton et nylon, disponibles dans le bleu, rose, jaune et le vert de confection parfaite et soignée. Modèles très féminins garnis de dentelle et rubans. Tailles: P.M.G. Prix rég. 8.99. BABY DOLLS en coton égyptien facile d'entretien, léger et confortable. Gardant sa belle apparence. Choix de bleu et de rose. Tailles: P.M.G. Prix rég. 7.99. Paquet, lingerie, 2e étage. 388

Mlle Rose-Anna Ouellet

Mlle Rose-Anna Ouellet, employée du gouvernement provincial, a sa retraite, est décédée à la Maison du Farcy, lundi, le 28 mars, à l'âge de 76 ans et 5 mois.

Mme Ouellet était bien connue pour sa charité, dans la ville de Québec. Elle était une des fondatrices de la Société Saint-Vincent de Paul féminine, de la paroisse Saint-Sacrement où elle se dévoua sans compter pendant de nombreuses années.

Mlle Rose-Anna Ouellet laisse dans le deuil son frère et sa belle-soeur, M. et madame Antoine Ouellet (Gabrielle Grouin), de Silley, ses neveux et nièces, M. le docteur et madame Jean Chouinard (Marguerite Lefebvre), de Saint-Sacrement, le rév. père Gérard Ouellet, de la Société des Missions étrangères, curé de la paroisse San Pablo, de Lima, Pérou, le docteur et madame Paul Ouellet (Madeleine Gignac), de Saint-François d'Assise, M. le notaire et madame André Delage (Fernande Ouellet), M. et madame Jacques Ouellet (Carmelle Dion), M. et madame Gaston Ouellet (Maria Miville), M. et madame Pierre Ouellet (Gilberte Ouellet), M. et madame Bertrand Boivin (Yolande Ouellet), M. et madame Germain Lévesque (Marcelle Ouellet), M. et Mme Léopold Leblanc (Charlotte).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de la maison Germain Lévesque, chargée des funérailles, au 300, Chemin Sainte-Foy, coin des Érables, le mardi, le 29 mars, à 9 heures. Le service funéraire sera chanté jeudi matin, le 31 mars, en l'église Saint-Sacrement, à 9 heures. L'inhumation sera faite au cimetière Saint-Charles.

Trois ministres ou ex-ministres au procès de l'ancien député du comté de saint-Jean-Iberville-Napierville

SHERBROOKE (PC) — Trois ministres ou ex-ministres de Sa Majesté sont en présence ce matin au procès de Yvon Dupuis: M. Dupuis lui-même, ministre d'Etat républicain en janvier 1965 par M. Pearson; Me Paul Martineau ancien ministre des Mines et des Relevés techniques au sein du cabinet Diefenbaker, qui assure la défense de Dupuis; enfin M. Eric Kierans, ministre provincial de la Santé dont le témoignage d'hier a été accablant et qui sera soumis ce matin au contre-interrogatoire de Me Martineau.

Ce contre-interrogatoire est attendu avec impatience. Me Martineau, s'étant vigoureusement opposé hier à ce que M. Kierans témoigne sur une rencontre qu'il eut avec M. Dupuis le 14 février 1964 alors qu'il faisait enquête sur des rumeurs mettant en cause l'intégrité de fonctionnaires de son ministère et de son prédécesseur M. Paul Earl. Les objections de Me Martineau n'ayant pas été maintenues, M. Kierans a raconté que M. Dupuis avait reconnu avoir reçu \$10,000 de Roch Deslauriers au printemps 1961, mais en affirmant qu'il les avait reçus d'un émissaire du Revenu. M. Kierans a terminé son témoignage en disant qu'il n'avait pas cru un mot de tout ce que lui avait dit Dupuis.

L'une des objections soulevées par M. Martineau a donné lieu à un échange très violent entre la défense et la poursuite, dont est chargée Me Jean Bienvenue. Me Martineau qui avait déjà obtenu sur un point de loi sur une entrevue qu'il avait eue avec Deslauriers, prétendait que le témoin n'était pas compétent non plus à rapporter sa

Deces

BEGIN — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 28 mars 1966, à l'âge de 66 ans 8 mois, est décédé M. Jean-Charles Begin, employé du C.N.R. à sa retraite épouse de Mme Elizabeth Corneau, demeurant 602, rue Commerciale, St-David. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 73 ans 2 mois est décédé Mme Florida Moreau épouse de feu Philémon Boucher, demeurant 45, rue St-Jacques St-David. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Dame Josephine Martel épouse de feu Joseph Desrochers. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Marie Dion épouse de feu Joseph Dion. Les funérailles auront lieu jeudi, 31 mars, à 9 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Annette Perron, épouse de M. Arthur Ducharme. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Armina Lévesque, épouse de feu Jules Ferland, demeurant à 2085, chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Marie-Ève Harvey, épouse de feu M. Henri Harvey, demeurant à Sainte-Catherine. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Emma Pascal, épouse de feu M. Thomas Pascal, demeurant à 1164, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Emma Pascal, épouse de feu M. Thomas Pascal, demeurant à 1164, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 88 ans, est décédée Dame Emma Pascal, épouse de feu M. Thomas Pascal, demeurant à 1164, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Léonie Dubeau, épouse de feu M. Léon Dubeau, demeurant à Saint-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Léonie Dubeau, épouse de feu M. Léon Dubeau, demeurant à Saint-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Léonie Dubeau, épouse de feu M. Léon Dubeau, demeurant à Saint-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Léonie Dubeau, épouse de feu M. Léon Dubeau, demeurant à Saint-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Léonie Dubeau, épouse de feu M. Léon Dubeau, demeurant à Saint-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Léonie Dubeau, épouse de feu M. Léon Dubeau, demeurant à Saint-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Léonie Dubeau, épouse de feu M. Léon Dubeau, demeurant à Saint-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

BOUCHER — A l'Hôtel St-Sacrement le 28 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Léonie Dubeau, épouse de feu M. Léon Dubeau, demeurant à Saint-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Un nombre sans précédent de bourses du Conseil des Arts

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'attribution d'un nombre sans précédent de bourses de doctorat dans les domaines des humanités, des sciences sociales et des arts. Le nombre de boursiers est de 424 sur un total de 1,042 candidats.

Du Québec Voici la liste des boursiers du Québec et leur lieu de résidence: C. Bergeron, St-Agapit, M. L. Bernard, Roxboro, A. Berthiaume, Montréal, F. Bilodeau, Ste-Foy, U. Blanchet, Château-Richer, J. Bouchard, Trois-Rivières, J. P. Broudehoux, Ste-Foy, M. Caron, Ville Dubergier, Y. Cartier, Mont-Joli, L. J. Dennis, Montréal, M. Dessault-Bauer, Québec, J. Forest, Montréal, L. Gagné - Gauvin, Montréal, M. Gagnon-Mahony, Montréal, R. P. M. Gervais, Montréal, L. Grenier, Dolbeau, Frère G Harvey, Lévis, R. M. G. Herin, Québec, A. Joyal, Hull, H. D. Kaiman, Montréal, A. LeBlanc, Matane, R. A. Lesage, Québec, J. C. Moisan, Ste-Foy, M. Pagé, Québec, J. M. Paquette, Montréal, L. R. Raff, Montréal, B. Roy, Montréal, Soeur M. Saint-André, Sherbrooke, Soeur St-Bernard-De-Clairvaux, Hull, Abbé M. Saint-Jean, Hull, Soeur Sainte-Madeleine-de-Sion, Québec, S. Seaman, Montréal, L. M. Sénéchal-Emond, Montréal, A. Sirois, Sherbrooke, T. Soiway, Montréal, I. Spilka, Montréal, M. Terey Smith, Montréal, G. J. Tetenburg, Montréal, Frère Y. Therrien, Montréal, H. Woods, Montréal.

Mme Aimé Dion

Dame Louise Audet, épouse de feu M. Aimé Dion, c.r. est décédée le 23 mars à l'âge de 89 ans. Elle demeurait autrefois à Château-Richer. Elle laisse dans le deuil ses fils, sa fille, ses belles-filles et son gendre: M. et Mme Jean Dion (Yvette Berthelot) de Duchambault; M. et Mme J.-A. Marc Dion (Lucie Tremblay), M. et Mme Denis Dion (Agnès Lapointe), de Saint-Jean d'Iberville; M. et Mme Pierre Gagnon (Sabine Dion), de Château-Eau; M. et Mme Laurent Dion (Marie-Renée Grégoire); son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Pierre Audet, et Mme Audet, c.r., M. Énée Dion, M. et Mme Philippe Dion, de Trois-Rivières, M. et Mme Lorenzo Bureau, de Trois-Rivières, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants.

Madame Dion repose au salon de l'Hôtel Général sous les soins de la maison Arthur Cloutier et Fils Ltée. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église Notre-Dame des Anges et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

Me Maurice Tellier, c.r.

M. Tellier avait été bâtonnier du Barreau des Laurentides. Il avait fait partie, à deux reprises, du conseil général du Barreau de la province. Il était membre du comité de discipline du conseil général. Il appartenait à l'Association du Barreau canadien et avait figuré, pendant quelques années, sur le conseil provincial des administrateurs de cette association.

M. Tellier a publié plusieurs ouvrages de droit, dont le "Code Scolaire Annoté", en 1933, et "Répertoire de Jurisprudence Canadienne" (15 volumes), de 1935 à 1947.

Député de Montcalm durant 20 ans, M. Tellier avait occupé la charge de président de l'Assemblée législative durant 5 ans. Il était gouverneur du Club Renaissance et membre du Cercle Universitaire.

Me Tellier laisse dans le deuil son épouse (Eva Bouvier); ses enfants: Jacques, o.p., directeur de l'École dominicaine de Pastorale à Montréal; Jacqueline (Mme Charles Robillard), de Joliette; Bernard, homme d'affaires; France (Mme Robert Gibbens); Paul, avocat, étudiant à Oxford; Monique (Mme Germain Trempe), tous de Montréal; ses beaux-frères et belles-filles: M. Charles Robillard, c.a., de Joliette; Mme Bernard Tellier, M. Robert Gibbens, journaliste au Montréal Star; Mme Paul Tellier, Dr Germain Trempe; ses huit petits-enfants ainsi que ses sœurs, Madeleine et Jeanne et son frère, Jean, de Joliette.

Mme A. Lacasse

Mme Alphonse Lacasse, née Rosaria Verret, est décédée à son domicile, au 307 rue Joliette, à l'âge de 70 ans et 8 mois.

Outre son époux, elle laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Eugène Lacasse (Yvonne Gamache), Joseph Lacasse (Alda Legaré), Odilon Larré (Fabola Lacasse), Jean-René Godbout (Thérèse Lacasse), Arthur Lacasse (Dorothy Song) et Fernand Joly (Marie Lacasse); Mlle Monique et Ginette Lacasse; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lorenzo Verret (Rita Réard), Mme veuve Joseph Couture (Emma Verret), Mme veuve Félix Beauregard (Lorette Verret), MM. et Mmes Oscar Lessard (Hermine Thibault) et Joseph Turner (Simone Lacasse), Mme veuve Joseph Lacasse (Marie-Louise Saint-Laurent), Mme veuve Joseph Verret (Marguerite Leclerc). Elle comptait 11 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi à Notre-Dame-de-Grâce. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de Sylvio Marceau, Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation.



Me Maurice Tellier, c.r., ancien président de l'Assemblée législative.

NOUVEAU L.P. DORAIS ENR. 464 rue St-Vallier - Tel: 524-1146

à la T.V. Bob Morane marabout albums illustrés

MARDI CFM-TV - Canal 4 CKMI-TV - Canal 5 CBVT-TV - Canal 11

MERCREDI CFM-TV - Canal 4 CKMI-TV - Canal 5 CBVT-TV - Canal 11

Mardi Mercredi

Mardi Mercredi CFM-TV - Canal 4 CKMI-TV - Canal 5 CBVT-TV - Canal 11

Mardi Mercredi CFM-TV - Canal 4 CKMI-TV - Canal 5 CBVT-TV - Canal 11

Service anniversaire

LEMAY — Samedi le 2 avril 1966, à 10 heures en l'église de Ste-Croix de L'Annonciation, sera chanté le service anniversaire de Madame Évariste Lemay, née Alice Poulin.

Remerciements

Remerciement à Jean XXIII pour l'avoir obtenu, promesse de publier.

A deux journalistes, Victor Spencer a admis avoir été un espion, mais...

TORONTO (PC) — Dans une entrevue accordée à deux journalistes du Toronto Telegram, Victor Spencer, de Vancouver, a admis avoir été un espion, mais que son travail n'était en rien de l'espionnage.

"Je ferais de l'espionnage pour quiconque, si cela était susceptible d'aider les gens", a-t-il affirmé.

L'ancien commis des postes, âgé de 64 ans, fera l'objet d'une enquête judiciaire fédérale qui débutera le 13 avril sous la présidence du juge Dalton Wells, de la Cour suprême de l'Ontario. L'enquête a été décrétée après qu'on ait soulevé en Chambre, à Ottawa, les motifs du renvoi de l'ancien commis.

Dans son article, le Telegram affirme:

"Dans des interviews avec Spencer et des gens qui l'ont connu, nous avons appris qu'il avait photographié les faubourgs de la côte ouest afin de servir la propagande russe, que les Russes lui ont payé ses voyages à Ottawa, qu'il a affirmé à ses amis avoir été rémunéré et qu'il s'attendait à être questionné par la Gendarmerie royale."

Enquête sur le bilinguisme

Le coût atteindra plus de \$5,000,000

OTTAWA (PC) — On estime qu'au 31 mars 1966, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme aura coûté \$4,502,635.33, et que les frais de la commission s'élèveront encore à \$1,200,000 au cours de l'année financière 1966-1967.

Ces prévisions sont contenues dans une réponse à une question écrite de M. Robert Coates (PC — Cumberland), hier, aux Communes.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre, M. John Matheson, a également fait savoir qu'aucune date limite n'a été fixée à la commission pour terminer son travail entrepris le 19 juillet 1963.

Jean Marchand corrige les propos de Gilles Grégoire

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, a voulu corriger les propos tenus par M. Gilles Grégoire, la semaine dernière, au sujet de l'absence de Canadiens français au bureau de direction de la Polymer Corporation, société de la couronne.

"J'ai fait des recherches, a déclaré M. Marchand, et j'ai découvert qu'un citoyen de Québec, M. Eugène Laflamme, 410 rue Laurier, fait partie du conseil d'administration de la compagnie."

M. Grégoire avait invité M. Marchand à faire du piquetage devant la Polymer Corporation parce que, selon lui, la société ne faisait pas suffisamment de place aux Canadiens français. Le député de Lapointe ne se tint pas pour battu. Il réitéra son grief, mentionnant qu'il se plaignait qu'aucun Canadien français ne faisait partie du bureau de direction et non du conseil d'administration.

Protestations du député R. Keays

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Gaspé, M. Russell Keays a protesté hier aux Communes contre la décision du ministre du Nord canadien de mouiller la réplique de la Grande-Hermine, premier navire français à pénétrer dans le Saint-Laurent, au parc Cartier-Brébeuf, à Québec.

Gaspé a été le berceau du Canada, dit-il, et il serait plus normal que ce monument historique soit exposé à Gaspé.

Le ministre, M. Arthur Laing a annoncé il y a une dizaine de jours, la construction d'une réplique exacte du plus gros navire de Cartier, qui sera en montre à l'Expo '67, et ensuite remorquée à Québec.

M. Keays a annoncé son intention de soulever à nouveau l'affaire.

Marchand cherche une solution

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Immigration, responsable de la main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, a fait savoir aux Communes hier que le service de placement de son ministère était au courant de la situation des travailleurs en Abitibi, où plusieurs mines d'or ont fermé leurs portes et qu'il s'occupait à trouver une réponse au problème actuel.

M. Marchand répondait à une question de M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes qui avait demandé au ministre s'il était au courant de la situation à Val-d'Or, Rouyn et Malartic, où plusieurs mines d'or ont fermé leurs portes, et quelles mesures le ministère entendait prendre pour venir en aide aux travailleurs mis à pied.

L'Expo '67, un gaspillage L. C. Jones

MONCTON, N.-B. (PC) — Le maire L. C. Jones, de Moncton, a exprimé, hier, l'avis que l'Exposition mondiale qui sera tenue à Montréal ne vaut pas les millions qu'elle coûte au Canada. Le maire a déclaré que l'on gaspille des millions et des millions de dollars à construire des édifices destinés à être démolis.

M. Jones a déclaré au comité des relations civiques du conseil municipal que selon lui, l'Expo '67 est trop dispendieuse pour les moyens du pays.

Le comité a décidé de ne rien faire au sujet d'une requête que Moncton participe à l'Expo '67.

Eliminer les pupitres dans les écoles

TORONTO (PC) — Un optométriste de Montréal a déclaré qu'il était en faveur de l'élimination des pupitres dans les écoles ainsi que des parcs d'amusement. Selon lui, le sens de la vue se développe chez un enfant en jouant, non pas en demeurant immobile.

Le Dr A.J. Kirshner a indiqué, au cours d'un congrès de l'Association des optométristes de l'Ontario, qu'un endroit idéal d'amusement pour un tout-petit devrait être de la grandeur d'une chambre ordinaire et que tous les objets devraient être brisés facilement et disparaître. On ne devrait pas répéter aux enfants "ne touche pas à ceci, ne touche pas à cela", a-t-il ajouté, en notant que tous les bébés devraient pouvoir jouer sur le plancher.

Le Dr Kirshner est spécialiste pour les enfants ayant des difficultés à apprendre. Il a dit que 20 pour cent des écoliers avaient en réalité de tels problèmes, à cause d'un retard dans l'évolution d'une de leurs facultés.

Un enfant doit avoir un bon contrôle sur ses yeux. Si un enfant ne peut en quelques secondes quitter des yeux le tableau noir pour regarder son cahier, il est aussitôt désavantagé.

Un autre conférencier, le Dr W.A. Hurst, a rappelé que Luci Baines Johnson, fille du président des Etats-Unis, avait déjà souffert d'une manque de coordination entre sa vue et ses gestes et qu'une série d'exercices visuels avait apporté une correction complète à cette situation.

Le problème prend une importance considérable de nos jours, a-t-il indiqué, car même le simple ouvrier doit posséder une grande habileté technique.

Paquet

VENTE de POUSSE-POUSSE LLOYD

a) Modèle très robuste monté sur gros ressorts à chaque roue et garde-soleil garni de frange. Pannier à magasinage et rembourrage très épais pour un confort remarquable. Ajustable droit ou couché, recouvert d'un très beau vinyle lavable et très résistant. Bleu ou beige. Rég. 29.99

24⁸⁸

b) Modèle très populaire garni d'un garde-soleil avec frange, garde-boue sur la roue avant, coupe-vent arrière et dossier ajustable droit ou couché. Rembourrage très épais, pied ajustable en hauteur. Recouvert d'un nouveau vinyle lavable, très attrayant dans le bleu ou le beige. Rég. 24.99

19⁸⁸

c) Entièrement nouveau, grandes roues montées sur ressorts et offrant une excellente suspension. Garde-boue à la longueur et panier à magasinage incorporé. Coupe-vent arrière et recouvrement avant à la longueur. S'enlève pour former un pousse-pousse avec garde-soleil et frange. Recouvert d'un très beau plaid rouge entièrement lavable. Rég. 44.99

34⁸⁸

Voici trois des plus populaires modèles de voiturettes d'enfants pour 1966. Toutes les dernières nouveautés et les importantes facilités pour vous et le confort de bébé y sont incorporées. Paquet vous les offre en PRIMEUR et en SPECIAL.

Paquet, meubles, 5e étage.
Commandez par la poste ou par téléphone. 529-4501

LA CIE PAQUET INC., 545 est, rue St-Joseph, Québec.
Veuillez me faire parvenir les voiturettes Lloyd suivantes:

Quant.	Description	Prix

(Plus taxe de vente s.v.p.)

Nom

Adresse

Ville Tél:

Entrée Comptant C.O.D.

HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH: TOUS LES JOURS DE 9H. A 5H.30 P.M. EXCEPTE LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9H.30 P.M.